

DOCUMENT

INITIATIVES LOCALES POUR L'EMPLOI

**Relevé des expériences de création
d'emplois non conventionnelles**

**Programme de recherche et d'actions
sur l'évolution du marché du travail**



**COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Le présent document a été établi pour l'usage interne des services de la Commission. Il est mis à la disposition du public, mais il ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission.

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes,
1986

ISBN 92-825-6085-6

N° de catalogue: CB-46-86-476-FR-C

Les articles et textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement, en entier ou en partie, avec citation de leur origine.

Printed in Belgium

Commission des Communautés européennes

INITIATIVES LOCALES POUR L'EMPLOI

Relevé des expériences de création d'emplois non conventionnelles

Programme de Recherche et d'Actions sur l'Evolution
du Marché du Travail

Le présent document a été établi pour l'usage interne des services de la Commission. Il est mis à la disposition du public, mais il ne peut être considéré comme constituant une prise de position officielle de la Commission.

Rapport rédigé par:

VANDEMEULEBROUCKE Viviane

VAN DEN ABEELE Erik

MARZO Giovanni

VANDEBROEK Stefan

VERMEULEN Edith

La présente étude (84/1) a été financée par la Commission des Communautés européennes dans le cadre de son programme de recherche et d'actions sur le développement du marché du travail

L'analyse et les résultats présentés ne correspondent pas nécessairement aux vues de la Commission sur le marché du travail ou sur d'autres questions, abordées dans cette recherche.

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	p. 5
2.	LA BELGIQUE	
2.1.	LA WALLONIE	p. 10
2.1.1.	Le kaléidoscope des entreprises "alternatives"	p. 11
2.1.2.	Le contexte	p. 13
2.1.3.	Leurs caractéristiques	p. 14
2.1.4.	Leurs problèmes	p. 18
2.1.5.	Ce qu'"alternatif" veut dire...	p. 20
2.1.6.	Un indicateur d'une évolution:les associations d'entreprises et les organismes de conseil	p. 22
2.1.7.	Le cocktail des appellations:essai de définition	p. 28
2.1.8.	La diversité des acteurs et des projets	p. 31
2.1.9.	Enjeux et masques	p. 35
2.1.10.	A la recherche d'identités	p. 37
2.1.11.	Conclusions	p. 38
2.2.	LA FLANDRE	p. 48
2.2.1.	Introduction	p. 49
2.2.2.	Travailler autrement	p. 53
2.2.3.	Présentation de quelques projets économiques alternatifs	p. 54
2.2.3.1.	Le courant écologique	p. 54
2.2.3.2.	Travailler en autogestion	p. 57
2.2.4.	Quelques obstacles au démarrage d'entreprises et d'initiatives locales	p. 59
2.2.5.	Le nombre de projets économique alternatifs locaux et le nombre de nouveaux postes de travail qu'ils créent	p. 60
2.2.6.	Groupes de support	p. 64

3.	LES PAYS-BAS	p. 68
3.1.	Introduction	p. 69
3.2.	Le mouvement Mémo	p. 73
3.2.1.	Caractéristiques des éco-entreprises	p. 74
3.2.2.	L'organisation Mémo	p. 77
3.2.2.1.	Historique et définition	p. 77
3.2.2.2.	Le rôle du mouvement Mémo	p. 78
3.2.3.	Groupes qui travaillent à échelle humaine	p. 84
3.3.	Autogestion ouvrière	p. 85
3.3.1.	Association d'entreprises à base coopérative(ABC)	p. 85
3.3.2.	Association pour l'autogestion(SZB)	p. 87
3.4.	Exemple d'une solution alternative au chômage au niveau local en collaboration avec le syndicat: Projet d'action pour l'emploi à Nijmegen(AWN)	p. 88
3.5.	Liste d'adresses	p. 90
4.	LE DANEMARK	p. 95
4.1.	Les communautés de production:entre l'idéologie et l'économie	p. 97
4.2.	Le développement des perspectives pour les communautés de production	p. 104
4.3.	Organisations à l'intérieur du mouvement de communautés	p. 108
4.3.1.	Kokoo	p. 109
4.3.2.	Kamba	p. 111
4.3.3.	Sapa	p. 112
4.4.	Aperçu statistique de communautés et coopératives de production	p. 117
5.	L'ALLEMAGNE FEDERALE	p. 124
5.1.	Des essais de qualification différentes, des sources variées	p. 125
5.1.1.	Le mouvement alternatif allemand selon Huber	p. 125
5.1.2.	Du grand livre municipal de Bremen/ Nord Niedersachsen	p. 134
5.1.3.	MAGS - Etude du Ministère de Travail,de la Santé et des Affaires Sociales en Nordrhein-Westfalen	p. 137
5.1.4.	Grottian/Kück:100.000 postes de travail dans le sec- teur alternatif et le secteur de l'auto-aide	p. 150

5.2.	Quel financement pour les projets alternatifs? L'exemple du Netzwerk Selbsthilfe	p. 153
5.2.1.	Présentation du Netzwerk	p. 153
5.2.2.	Adresses du Netzwerk	p. 156
5.2.3.	Quelques exemples de fonctionnement de network régionaux	p. 158
6.	LA GRANDE-BRETAGNE	p. 162
6.1.	Introduction	p. 163
6.2.	Le travail en coopérative	p. 165
6.3.	La viabilité commerciale	p. 166
6.4.	Plus qu'une entreprise	p. 166
6.5.	La caractéristique fondamentale	p. 167
6.6.	Structure démocratique	p. 167
6.7.	L'inventaire des coopératives en Angleterre	p. 168
7.	LA FRANCE	p. 170
7.1.	Les entreprises vues à travers la CGSCOP et les boutiques de gestion	p. 171
7.1.1.	Introduction	p. 171
7.1.2.	L'impact des boutiques de gestion	p. 172
7.1.3.	Les SCOP (Sociétés Coopératives Ouvrières de Production)	p. 178
7.2.	Une autre approche "statistique" des entreprises alternatives, celle de l'ALDEA	p. 183
7.2.1.	Analyse d'un échantillon représentatif des entre- prises alternatives	p. 183
8.	L'ITALIE	p. 195
8.1.	Introduction	p. 196
8.2.	La Confcooperativa en Italie	p. 197
8.3.	Les coopératives affiliées aux fédérations nationales Données statistiques	p. 198
8.4.	Les coopératives de production	p. 201
8.5.	Présentation de l'implantation des coopératives à travers quelques régions clés	p. 208
8.5.1.	Emilia-Romagna	p. 208

8.5.2.	Campania	p. 212
8.5.3.	CRESM	p. 214
8.5.4.	Veneto	p. 217
8.6.	Une aide précieuse pour les nouvelles coopératives de la région de Verona, l'expérience de la MAG	p. 221
9.	CONCLUSIONS	p. 225
10.	BIBLIOGRAPHIE	p. 230

1. INTRODUCTION

1.1. Nos buts en réalisant cette étude sur la création d'emplois non-conventionnels

L'IOC/MAB bénéficie de 10 années d'expérience de contacts avec "le milieu alternatif". Réseau européen de contacts entre groupes et mouvements alternatifs, l'IOC/MAB a pu constater que le but des expériences d'animation de base et de conscientisation ne se réduisait pas à la propagation d'idées sur d'autres formes de vie et de travail. Leur volonté d'auto-organisation va de paire avec leur lutte pour le maintien d'un équilibre écologique, une véritable décentralisation, une limitation du gaspillage des ressources non renouvelables et une non exploitation du tiers monde. Le milieu alternatif veut construire des modèles concrets permettant de réaliser ces idéaux.

Depuis 1980 surtout et partout en Europe, on a vu naître un grand nombre d'éco-entreprises, de "nouvelles coopératives autogestionnaires", des projets locaux d'expérimentation d'une économie alternative. Confronté à la crise économique, ce milieu de "projets alternatifs" (en Allemagne et en France), d'entreprises Memo (aux Pays-Bas), d'éco-entreprises et de renouveau du mouvement des Scops (en France), de "new-wave co-ops" (en Angleterre), de nouvelles coopératives (en Wallonie), de "coopérativisme autogestionnaire" (en Italie) - en dehors des grandes fédérations de coopératives traditionnelles - ... qui, au début, voulaient être surtout des projets d'animation diffusant des valeurs "alternatives" de vie, de travail, d'écologie, d'économie, de lutte sociale ..., commençaient eux aussi à être sensibilisés au problème de création d'emplois locaux.

Pour les animateurs de ces projets, il s'agissait de beaucoup plus que de créer des emplois, il s'agissait de promouvoir un changement des mentalités, des valeurs, au travers d'initiatives concrètes : de petites expériences de vie et de travail en autogestion, d'utilisation de technologies douces et appropriées, un retour à l'artisanat, le développement de l'agro-alimentaire biologique, d'activités de recyclage, une utilis-

tion de ressources renouvelables, la création de postes de travail moins aliénants, d'expériences de travail plus autonomes etc...

La principale contradiction de cette étude que nous avons voulu réaliser est que, d'une part nous savons que pour les personnes engagées dans ces projets alternatifs le but n'est pas de créer des emplois à tout prix; pour eux ce n'est pas la création d'emplois qui résoudra la crise, il ne s'agit pas de soutenir l'économie capitaliste qu'ils rejettent mais bien de proposer, d'expérimenter une autre économie. Il faut mettre en place d'autres formes d'organisation du travail, d'appréhension de l'environnement et d'utilisation des ressources, et démontrer qu'elles sont réalisables et viables. D'autre part, si l'on crée des initiatives expérimentant cette économie "alternative", dans le contexte d'une économie de marché, on ne peut pas éviter de "créer des emplois".

Le but de cette étude était de dénombrer les emplois créés par des projets alternatifs, d'identifier l'ampleur des Initiatives Locales d'Emplois (ILE) non-conventionnelles. L'IOC/MAB s'engageait à chiffrer l'impact de ces projets alternatifs mais selon des critères classiques. Il aurait fallu, pour cela, pouvoir définir clairement ce que l'on entend par "emplois alternatifs" ou "ILE non-conventionnelle", déterminer des critères susceptibles de permettre leur identification. Mais si le concept d'ILE permet d'englober beaucoup d'initiatives, le concept d'ILE non-conventionnelle est flou et variable de région à région, de groupe à groupe...

1.2. Méthode de travail

La définition de ce que l'on entend par "projet économique alternatif" dépend de la situation du milieu alternatif dans chaque pays, voire dans chaque région. Nous n'avons pas voulu imposer nos propres critères pour définir les "projets alternatifs". Nous voulons ici aussi respecter l'autonomie de chaque région et la spécificité du contexte dans chaque pays. C'est pourquoi ce qui est repertorié comme "emplois non-conventionnel" dans un pays, ne l'est pas nécessairement dans un autre.

Par exemple, en Allemagne, a été pris en considération, tout projet répondant aux valeurs, ou critères, établis par le milieu alternatif allemand et contribuant à la réalisation, la concrétisation d'une économie alternative. Les données chiffrées ne sont donc pas comparables à celles concernant l'Angleterre où on assiste surtout à un renouveau du mouvement des coopératives de production autogestionnaires. Même le terme "emploi" n'est pas universellement applicable. Dans beaucoup de cas, les personnes qui vivent d'un projet collectif ont des moyens provenant pour partie d'un revenu monétarisé et pour partie du résultat de l'entraide, de l'autosuffisance ou de certaines allocations extérieures (chômage, sécurité sociale).

Il ne s'agit donc pas souvent de création d'emplois au sens classique du terme mais bien d'autre manière d'assurer sa survie dans une économie en déclin. Expérimenter un mode de vie différent, une manière de reconsidérer l'environnement. Nous avons tenté de reprendre par pays les critères, définis ou non, qui nous permettraient d'identifier si pas le nombre de personnes concernées, le nombre de projets alternatifs existant.

Cette approche nous rend très dépendant du degré d'organisation interne des milieux alternatifs. Par exemple, en Angleterre, les coopératives autogestionnaires disposent de tout un réseau de structures de support et il existe une banque de données sur les "nouvelles coopératives" permettant de chiffrer le nombre d'emplois créés en les différenciant par secteur.

En Allemagne Fédérale, la situation est totalement différente : on trouve un système de réseaux très décentralisés, ce qui, pour certaines régions nous a permis d'accéder à des données très complètes, alors que pour d'autres régions, aucune donnée n'était disponible.

Pour certaines régions et certains pays, des études ont déjà été réalisées sur les initiatives alternatives. Parfois ces études traitent principalement de l'impact culturel ou/et économique de ce changement de société concrétisé par les initiatives alternatives, et de la signification qualitative de ces projets, dans d'autres cas ce type d'analyse est absent mais on dispose de chiffres ou d'estimations quantitatives plus ou moins exactes sur le nombre de projets "alternatifs" existant.

Nous avons tenté de rassembler toutes les données, qualitatives et/ou quantitatives existant sur ce type de projet en contactant des témoins-clé des services de support, des réseaux alternatifs et en se procurant toute étude concrète et/ou textes de discussion réalisés dans ce domaine.

Pour certains pays, notamment pour le Danemark, l'Angleterre, la Belgique(wallonie), nous avons travaillé à partir de rapports existants et/ou de rapports réalisés à notre demande par nos contacts locaux. Pour d'autres pays nous avons composé le texte à partir de données, d'études de textes de discussion, de rapports provenant de différentes sources. Tous ces textes étaient à traduire car rédigés dans leur langue originale (danois, anglais, néerlandais, italien, allemand ...)

Ce travail de traduction fut particulièrement lourd car l'IOC/MAB ne dispose d'aucun traducteur professionnel et les connaissances linguistiques de l'équipe de travail sont celles acquises, bien souvent, sur le tas lors de contacts entretenus avec les milieux alternatifs des différents pays.

De plus, nous avons rencontré beaucoup de réticences de la part des acteurs des projets alternatifs qui se refusent à mesurer quantitativement les emplois qu'ils créent surtout selon des critères qui restent ceux de la société capitaliste en crise. Ils se considèrent non pas comme étant des agents créateurs d'emplois, mais bien comme étant acteurs dans un processus global de remise en question des concepts actuels d'économie et de société. Le refus de livrer les données voire de recenser les projets est aussi une manière de refuser une insertion ou une tentative de comparaison impossible dans et par le système qu'ils rejettent.

Dans cette étude nous avons tenu à respecter cette volonté des milieux alternatifs dans les pays ou régions où elle s'est exprimée. Nous pensons également que l'impact des projets alternatifs ne peut pas se mesurer qu'en termes d'emplois créés mais qu'il faut tenir compte du changement global qu'ils opèrent : changement des mentalités, autre manière de vivre, de considérer le travail, respect de la différence, de l'environnement, des ressources naturelles et humaines, réappropriation de certains domaines de la vie, apprentissage à une vie et à un travail plus convivial...

Ce qui n'est encore souvent qu'une tentative d'auto-suffisance peut déboucher, si tous les secteurs sont modifiés, sur un réel changement d'économie et de société.

C'est dans cet esprit que nous avons tenté, pour chaque pays, d'insérer, lors de la présentation des initiatives alternatives, un aperçu du contexte économique, politique et culturel.

Enfin, outre les données chiffrées, lorsqu'elles étaient disponibles nous présentons brièvement dans ce rapport les différents mouvements, tendances et groupes de soutien aux initiatives alternatives. Les projets alternatifs doivent être considérés non pas en tant que potentiels de création d'emplois nouveaux mais comme terrains d'expérimentation d'un autre type de développement.

BELGIQUE

2.1. LA WALLONIE

- 2.1.1. Le kaléidoscope des entreprises "alternatives"
- 2.1.2. Le contexte
- 2.1.3. Leurs caractéristiques
 - 2.1.3.1. Année de création
 - 2.1.3.2. Le statut juridique
 - 2.1.3.3. La taille
 - 2.1.3.4. Les statuts des travailleurs
 - 2.1.3.5. Les rémunérations
 - 2.1.3.6. Les secteurs d'activités
- 2.1.4. Leurs problèmes
- 2.1.5. Ce qu'"alternatif" veut dire...
- 2.1.6. Un indicateur d'une évolution : les associations d'entreprises et les organismes de conseil
 - 2.1.6.1. "La Fondation André Oleffe"
 - 2.1.6.2. L'a.s.b.l. "Solidarité des Alternatives Wallonnes" (S.A.W.)
 - 2.1.6.3. L'a.s.b.l. "Les Nouvelles Coopératives"
 - 2.1.6.4. "Entreprise"
 - 2.1.6.5. CIRIEC, IOC-MAB
- 2.1.7. Le cocktail des appellations : essai de définition
- 2.1.8. La diversité des acteurs et des projets
 - 2.1.8.1. Les acteurs
 - 2.1.8.2. Projets professionnels, duals et sociaux
- 2.1.9. Enjeux et masques
- 2.1.10. A la recherche d'identités
- 2.1.11. Conclusions
 - 2.1.11.1. Les facilitations institutionnelles et structurelles
 - 2.1.11.2. Les aides au fonctionnement de l'entreprise

La recherche concernant la Wallonie, ayant déjà été réalisée par D. van den Hove et M. Garsou, nous nous permettons de la reproduire ici. (1)

2.1.1. LE KALEIDOSCOPE DES ENTREPRISES "ALTERNATIVES"

L'extension de la crise économique, l'accroissement du chômage et l'évolution des valeurs culturelles, donnent naissance à un phénomène socio-économique nouveau : des individus se mettent ensemble pour créer eux-mêmes leur emploi et instaurer d'autres rapports au travail.

C'est ainsi que l'on voit des ouvriers menacés de perdre leur emploi à la suite d'une faillite, reprendre leur entreprise en "auto-production". Pour eux il s'agit d'abord de conserver leur emploi, mais aussi de devenir maîtres de leur outil de travail et maîtres d'eux-mêmes : les textiles d'Ere, les anciens travailleurs de Martin Frères, Socomef, etc...

Des chômeurs, exclus du marché du travail, et décidés à sortir collectivement de leur situation, lancent une coopérative de rénovation de bâtiments : Coserdi, Copalgaume, Baticoop, etc...

De jeunes intellectuels et de jeunes marginaux, mal à l'aise dans la société et pourtant désireux d'y trouver une place créent une petite entreprise de menuiserie où l'on tient compte des aspirations de chacun et où l'on privilégie la prise de décision collective. Pour eux, le problème est de retrouver une identité personnelle à travers un travail de groupe et un métier qui a un sens : le Kubost.

Des architectes lassés du travail traditionnel en bureau décident de mettre en commun leurs compétences et créent une coopérative qui pratique une architecture différente en privilégiant les moins favorisés : Cooparch.

Quatre femmes fondent une coopérative d'alimentation qui se veut un lieu alternatif aux grandes surfaces, un lieu de rencontre à taille humaine entre coopérateurs, producteurs et travailleurs, où l'on y trouve des produits plus sains et plus naturels. Leur but est d'amener chacun à reprendre la maîtrise de sa propre consommation : Macoop.

(1) M. GARSOU et D. VAN DEN HOVE, Les entreprises alternatives, mythes et réalités, Institut des Sciences du Travail, pp. 9 à 41, UCL, Juin 1983

Des travailleurs sociaux et des universitaires créent une entreprise de récupération de fonds de grenier, de brocante, de réparation de meubles et de vélos, dans le but de mettre au travail des marginaux n'ayant pas accès à la sécurité sociale ou ayant perdu leurs droits sociaux, et de leur donner ainsi l'occasion de se réinsérer dans la société : Le bric-à-brac (S.S.T.).

Ces quelques exemples suffisent à montrer que ce phénomène nouveau prend des formes très diverses et concrétise des aspirations également fort différentes.

C'est bien la grande diversité de ces initiatives, leur extrême mouvance ainsi que leur fragilité (leur taux de mortalité est en effet très élevé) qui expliquent la difficulté, non seulement de repérer l'ampleur du phénomène, mais aussi de définir et de caractériser de façon précise l'ensemble de ces initiatives.

Tel un kaléidoscope dont les miroirs reflètent des images multiples, nous nous attacherons à décrire les multiples facettes des entreprises alternatives et de leurs associations. Nous proposerons ensuite une définition et une typologie de ces entreprises en termes d'acteurs et de projets. Nous terminerons en tentant de dégager la signification de ce phénomène nouveau, somme toute encore relativement peu important sur le plan quantitatif.

Qu'en est-il... ?

2.1.2. LE CONTEXTE

En Belgique, les entreprises alternatives sont apparues beaucoup plus tard que dans d'autres pays européens et le phénomène est loin de connaître la même ampleur qu'en France, en Italie, en Allemagne ou en Angleterre.

D'emblée il convient de situer ces entreprises alternatives, à pertinence économique, dans le cadre d'un mouvement social et culturel plus large, ainsi que dans le contexte de la crise économique.

Au début des années 70, et dans la foulée de Mai 68, se développèrent les idées contestataires, alternatives, axées sur l'autonomie et l'égalité, que des militants tentèrent d'appliquer dans des domaines non économiques. A cette époque fleurissent les "communautés de base" et se créent un bon nombre d'Associations Sans But Lucratif dans le domaine socio-culturel, souvent d'ailleurs subsidiées par les pouvoirs publics. Elles tentent de remédier aux carences du système et prônent la prise en charge des individus par eux-mêmes : écoles alternatives, maisons médicales, psychiatrie de secteur, comités de quartier, boutiques de droit, etc.... Ces initiatives sont principalement le fait d'intellectuels et de travailleurs sociaux.

Les années 75 - 76 voient apparaître les premières expériences d'entreprises faillies reprises en "auto-production" par les travailleurs. Il s'agit ici de manuels qui se prennent en charge, souvent avec l'aide et/ou sous la tutelle de certaines organisations syndicales.

La diffusion des idées écologiques et la récente percée du mouvement écologique sur la scène politique, sont une autre composante de ce mouvement dont font partie les entreprises alternatives.

Enfin, la persistance de la crise économique et l'augmentation du chômage obligent les exclus du système à prendre leur sort en mains et

à rechercher collectivement de nouvelles modalités de subsistance, de travail et d'intégration sociale. Ces initiatives sont souvent l'oeuvre conjointe de manuels et d'intellectuels soutenus par certaines institutions de formation.

2.1.3. LEURS CARACTERISTIQUES

Dans l'état actuel des choses, il est fort difficile de dénombrer les entreprises alternatives, encore plus de déterminer leurs caractéristiques, non seulement parce que la notion d' "alternatif" est vague, mais aussi parce qu'il n'existe encore ni inventaire, ni monographie ni étude systématique les concernant. Dans le souci de cerner d'un peu plus près cette réalité nous avons pu, sur base d'interviews et de divers documents, rassembler certaines informations, encore fort incomplètes, sur une soixantaine d'entreprises dites "alternatives" en Wallonie et à Bruxelles.

2.1.3.1. Année de création

La plupart d'entre elles sont fort jeunes. Six seulement ont été créées avant 1975, et plus de la moitié (vingt neuf sur cinquante deux) ont vu le jour en 1980 ou après. Leur jeunesse rend évidemment assez difficile l'analyse de leur viabilité à terme, de leur rentabilité ou de leurs modalités de fonctionnement. Elle peut s'expliquer soit par un taux élevé de mortalité infantile, soit par un essor récent attribuable sans doute à la crise et au chômage, soit par les deux facteurs réunis.

2.1.3.2. Le statut juridique

La grande majorité (46 sur 59) choisit le statut de société coopérative, les autres adoptent le statut d'A.S.B.L., de S.P.R.L. ou même de S.A.. Certaines de ces entreprises sont une émanation ou une transformation d'A.S.B.L.

D. TILLIER (2) constate également une préférence pour la forme juridique de la coopérative. A son avis, ce choix s'explique, d'une part par la plus grande liberté laissée dans l'élaboration des statuts, ce qui permet d'y inscrire les projets associatifs ou autogestionnaires, et d'autre part, par un capital social minimum et des frais de constitution de la société plus faibles que dans d'autres formes juridiques.

2.1.3.3. La taille

La plupart de ces entreprises sont relativement petites. Elles occupent rarement plus de dix personnes et la majorité d'entre elles emploient entre deux et cinq personnes.

Quelques entreprises font cependant exception. Il s'agit des "Textiles d'Ere" (147 travailleurs), du "Balai libéré" (86 travailleurs), de "Terre" (74 travailleurs), de la "C.I.A.C.O." (25 travailleurs), "NOVELTAX" (27 travailleurs) et tout récemment, les "Galeries Namuroises", ex-Galeries Anspach (environ 50 travailleurs).

Quatre d'entre elles sont des entreprises faillies (ou dont le patron a été licencié) et, reprises en autoproduction par les travailleurs ; la cinquième est une A.S.B.L. récemment transformée en coopérative et la dernière fut fondée avec le statut de coopérative .

2.1.3.4. Les statuts des travailleurs

Dans la plupart de ces entreprises, les travailleurs sont en général coopérateurs et possèdent de ce fait un pouvoir de décision. C'est le seul aspect du statut qui soit relativement constant.

Pour le rest, les statuts sont fort diversifiés. A côté de travailleurs à temps plein, on trouve des travailleurs à temps partiel, des chômeurs dispensés de pointage, des chômeurs mis au travail, des Cadres Spéciaux Temporaires, des Troisième Circuit de Travail, des stagiaires ONEM et des bénévoles.

Certaines entreprises ne sont viables que grâce au travail des bénévoles et des travailleurs subsidiés par l'Etat.

(2) D. TILLIER, Les relations de l'entreprise avec le contexte culturel. Les entreprises alternatives : un mouvement qui interpelle, un Rapport de la Commission V du 5ième Congrès des Economistes belges de Langue Française, CIFOP, Charleroi, 1982, pp. 103 - 143.

Le recours à ce type de main d'oeuvre est à première vue en contradiction avec le discours de ces "nouveaux entrepreneurs" valorisant l'autonomie, l'égalité et la capacité de se débrouiller seul.

On peut concevoir que les travailleurs bénévoles ou subsidiés soient une condition nécessaire à la création et au démarrage de l'entreprise, mais plus difficilement la condition de viabilité. En outre cette situation se révèle souvent malsaine à terme, car l'hétérogénéité et la précarité des statuts sont une source de tensions, par les inégalités et les différences d'implication personnelle dans le projet qu'elles engendrent.

Si dans un premier temps la diversité des statuts réduit les charges financières de l'entreprise, à terme elle est source de difficultés sur le plan relationnel.

2.1.3.5. Les rémunérations

Dans les entreprises créées après 1980, les rémunérations sont généralement inférieures, à qualifications égales, à celles accordées dans le secteur. Cette situation est généralement considérée comme transitoire - même si elle se perpétue - afin de faciliter le démarrage de l'entreprise. Certains travailleurs acceptent même de ne pas être rémunérés pendant plusieurs mois durant cette phase.

Dans les entreprises plus anciennes, les rémunérations sont souvent équivalentes, et parfois même supérieures à celles du secteur. (ex. Le Balai Libéré).

De manière générale, la politique salariale de ces entreprises se différencie fortement de celle des entreprises traditionnelles. Elle se caractérise soit par une tension salariale relativement faible, inférieure à 3 (ex. la CIACO), soit par une égalité entre les salaires de tous les travailleurs. Parfois même, la rémunération est établie en fonction des besoins et charges des travailleurs : un père de famille avec deux enfants gagnera plus qu'un célibataire.

2.1.3.6. Les secteurs d'activité

J. DEFOURNY (3), adaptant à la Wallonie la typologie de J. CHANCEL (4) et P.E. TIXIER, distingue trois groupes d'entreprises alternatives se situant dans des secteurs différents.

a) Les P.M.E. menacées de fermeture et reprises par les travailleurs

En Wallonie, les premières expériences d'auto-production datent de 1975-1976. A l'origine, ces entreprises ont été soutenues surtout par les syndicats et le mouvement ouvrier chrétien (MOC). Actuellement, la F.G.T.B. les soutient tout aussi activement. On les trouve dans les secteurs du textile, du nettoyage, de la mécanique automobile, des grands magasins, des carrières, du transport, de l'électroménager, etc...

b) Les petites entreprises créées ex nihilo dans un secteur traditionnel

C'est dans ce domaine que "la nouvelle coopérative" se développe le plus rapidement et particulièrement dans les secteurs du bâtiment, de l'agriculture, de l'imprimerie, de la menuiserie-ébénisterie, de la restauration, de petit commerce d'alimentation, des énergies douces et de l'informatique.

c) Le secteur tertiaire supérieur

Ces entreprises prennent la forme d'un groupement de personnes très qualifiées offrant des services très spécialisés. Il s'agit de maisons médicales, d'entreprises d'aide à la création et à la gestion (boutiques de gestion), de coopératives d'architectes, etc...

Nous sommes tentés d'ajouter à cette typologie un quatrième groupe qui se situe en fait à la frontière des entreprises alternatives à pertinence économique. Ce groupe est constitué par des associations à finalité essentiellement socio-culturelle (réinsertion de marginaux, communautés, intégration d'handicapés dans les circuits de travail, etc...) mais qui, pour atteindre leur objectif social, développent des activités économiques créatrices d'emplois autofinancés et durables. On peut citer

(3) J. DEFOURNY, Les nouvelles coopératives, espoir pour la Wallonie ?, in Wallonie 82, n°5, nov. 1982.

(4) J. CHANCEL et P.E. TIXIER, in Autrement, n°20, sept. 1979.

le Bric à Brac (SST), la Poudrière, l'Atelier du Manoir, Hanvol, etc... Elles se situent dans des secteurs traditionnels et parfois marginaux, tels l'imprimerie, la récupération, la brocante, la mécanique vélo, le jouet, le déménagement, etc...

2.1.4. LEURS PROBLEMES

Lorsqu'on interroge les travailleurs sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur entreprise alternative, la majorité d'entre eux mettent en avant les problèmes financiers. Bon nombre de ces entreprises manquent en effet de moyens financiers, non seulement pour constituer le capital de départ, mais aussi pour développer leurs activités.

Parmi les raisons qui rendent malaisé l'accès des entreprises alternatives au marché des capitaux, on cite souvent le capital variable et le principe "d'un homme, une voix" inhérents au statut de coopérative. Ces deux caractéristiques ne contribuent certainement pas à inspirer confiance aux banquiers. En outre, les travailleurs-coopérateurs, le plus souvent, ne possèdent pas de biens personnels qui puissent garantir un prêt bancaire. Les dossiers introduits auprès d'organismes financiers sont souvent insuffisants et les capacités ou l'expérience de gestion inexistantes. Par ailleurs, le caractère collectif ou autogestionnaire du fonctionnement de l'entreprise est parfois un motif suffisant de refus. Enfin, et de manière générale, la plupart de ces entreprises n'apparaissent pas crédibles tant aux yeux du secteur privé que du secteur public, et même aux yeux des Fédérations de Coopératives, dites traditionnelles, ce qui n'est pas la moindre des contradictions !

En fait, la plupart des entreprises alternatives démarrent avec un capital peu important constitué par les parts de coopérateurs (travailleurs ou sympathisants), par des prêts contractés auprès de personnes privées, d'organismes de soutien (tel SAVE créée par la Fondation André Oleffe) ou d'organismes de crédits publics ou privés, dans le meilleur des cas.

En l'absence de capital de départ suffisant, le démarrage de l'entreprise se fait dans des conditions difficiles et se heurte rapidement à

des problèmes de trésorerie quasi-insurmontables. Les personnes sont amenées à travailler beaucoup tout en gagnant peu, ce qui constitue pour certains un aspect négatif de l'entreprise alternative. On est loin de l'aspiration à la réalisation de soi dans le travail qui constituait la motivation principale de ces travailleurs alternatifs. L'un d'eux évoque cette contradiction entre le projet alternatif et sa réalisation concrète dans les termes suivants : "...on est bouffé par le travail. Cela devient "un boulot" et pas quelque chose où l'on se réalise."

La seconde source de difficultés est liée aux problèmes de gestion, dus notamment à un manque de formation. Le profil des entrepreneurs alternatifs n'est pas au départ celui d'un gestionnaire : ouvriers, travailleurs sociaux, anciens militants, ils n'ont pour la plupart aucune compétence de gestion et sont fort démunis devant la comptabilité, la gestion des stocks, le choix de créneaux commerciaux, les plans de trésorerie, C'est d'ailleurs pour pallier à ces carences de gestion qu'un certain nombre d'organismes (S.A.W., Nouvelles Coopératives, Alico, la F.A.O., Entreprise,...) se sont créés. Ils fournissent des aides techniques nécessaires à une bonne gestion et proposent des programmes de formation dans ce domaine.

Un troisième ordre de difficultés est lié aux problèmes relationnels, qu'il s'agisse de la difficulté de travailler avec des personnes qu'on n'a pas nécessairement choisies ou avec des personnes différemment impliquées dans le projet, ou encore de la difficulté de travailler dans une structure collective et plus égalitaire. Ces problèmes d'ordre relationnel sont souvent sous-estimés au moment du lancement de l'entreprise, période au cours de laquelle les problèmes financiers et de gestion constituent les préoccupations majeures. Or, ces problèmes de fonctionnement interne se révèlent être, à terme, une source importante de difficultés et une cause fréquente d'échec. En outre, il est assez étonnant de constater le peu d'attention accordée généralement au "relationnel", alors qu'il constitue une des spécificités du projet alternatif. Enfin, ces difficultés témoignent aussi du rôle important que joue l'implication affective des personnes engagées dans un projet d'entreprise alternative.

2.1.5. CE QU'"ALTERNATIF" VEUT DIRE...

Une quarantaine d'entreprises dites "alternatives" ont été interrogées en vue de cerner d'un peu plus près en quoi elles se considéraient alternatives.

Une première remarque s'impose à propos de la réticence de certains, qualifiés par ailleurs d'alternatifs, à l'égard de cette expression. Il semble en effet que pour ceux-là le terme "alternatif" soit chargé d'une connotation trop socio-culturelle, qui laisserait supposer que la rentabilité est négligée. Or, si le profit n'est pas nécessairement l'objectif premier, il n'empêche qu'il faut être rentable, ce qui oblige à jouer le jeu économique comme n'importe quelle entreprise. "On essaie de fonctionner comme une société commerciale normale, mais avec un esprit différent".

L'ex-comptable d'une entreprise faillie reprise par les travailleurs et qui occupe la fonction de directeur, refuse même qu'on qualifie son entreprise d'alternative. "Ce n'est pas une alternative ici; tout est resté comme avant : mêmes salaires, même hiérarchie, ... Ce qui change, c'est qu'il n'y a plus l'arbitraire du patron et que maintenant l'ambiance est bonne. Je ne veux pas que x... soit qualifiée d'entreprises alternative, car cela ferait peur aux clients et aux fournisseurs. Or, ce qui compte, c'est l'intérêt de l'entreprise avant tout. Il faut qu'elle tourne et qu'elle soit rentable. On fait mieux que les patrons qu'on avait avant, mais pas nécessairement mieux que n'importe quel patron".

Ici, le discours est principalement axé sur l'économique. L'alternatif est perçu comme quelque chose de peu sérieux qui risque de faire perdre la crédibilité de l'entreprise.

Il serait sans doute possible de situer le caractère alternatif de ces nouvelles entreprises sur un continuum en prenant pour critères leur conception de l'alternative et les motivations à la création de l'entreprise.

Pour quelques-uns, l'alternative commence à partir du moment où 'ils créent eux-mêmes leur emploi'. Cette conception se rencontre surtout parmi les chômeurs, anciens ouvriers. Habités à des relations de

travail caractérisées par la dépendance, mais refusant le statut d'assisté auquel le chômage les confine, ils valorisent l'autonomie et font du "petit entrepreneur" un modèle alternatif. Plus que l'entreprise elle-même, c'est la démarche qui est alternative : reprendre collectivement en main son propre sort dans un environnement où tout les poussait jusqu'alors à être pris en charge par d'autres (un patron, l'état).

D'autres s'estiment différents d'abord par le type d'activités qu'ils ont (énergies douces, technologies nouvelles...) ou par le type de produits qu'ils distribuent (produits sains, naturels et de qualité). Ce sont surtout de jeunes intellectuels que l'on trouve parmi eux. Influencés par l'écologie, ils prônent un retour à la nature ainsi qu'une réflexion sur une autre façon de produire.

Pour d'autres, c'est le rapport au client qui est différent : un rapport fondé davantage sur la confiance et l'égalité, dans le cadre duquel le client est associé, s'il le désire, à l'acte de produire.

Certains évoquent un rapport à l'argent différent : l'important n'est pas de bien gagner sa vie, ni de faire beaucoup d'argent, mais de se réaliser à travers un métier satisfaisant. La politique de rémunération de ces entreprises témoigne d'ailleurs de cet "autre" rapport à l'argent.

Néanmoins, pour la plupart, l'alternative se traduit aussi ou d'abord par un mode de fonctionnement particulier, caractérisé par une prise de décision collective (cet aspect est évoqué par la majorité des personnes), une recherche de plus d'égalité et une tentative d'instaurer la polyvalence des fonctions. "On veut arriver à partager tout, à la fois au point de vue des décisions et des tâches à faire."
"On travaille avec une rotation des tâches et des responsabilités"
"On a une gestion démocratique".

En définitive, il apparaît dans le discours des personnes interrogées que l'alternative est avant tout un état d'esprit différent valorisant l'autonomie et/ou l'égalité dans les relations de travail.

2.1.6. UN INDICATEUR D'UNE EVOLUTION : LES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

ET LES ORGANISMES DE CONSEIL

Au vu des difficultés rencontrées par les nouveaux entrepreneurs lors de la création et dans la gestion quotidienne de leur entreprise, plusieurs associations et/ou organismes de conseil sont apparus sur la scène wallonne et bruxelloise.

Leur objectif commun est de regrouper ces nouvelles entreprises dans une perspective d'entraide et d'apporter un soutien, un encadrement, des programmes de formation et des aides techniques indispensables. Ils se différencient néanmoins par leurs options politiques ou idéologiques et par la manière dont ils apportent leur soutien; Dans la présentation qui suit nous tenterons de dégager leurs spécificités.

2.1.6.1. "La Fondation André Oleffe"(F.A.O.) créée officiellement en mai 1980 sous forme d'A.S.B.L. est active depuis 1975 dans le cadre des premières expériences d'auto-production. Elle a pour objectif d'aider sur le plan juridique, économique, technique... les travailleurs désireux de créer ou de recréer leur emploi, et ceci dans une perspective pluraliste.

Elle s'adresse donc principalement aux entreprises en auto-production qui sont caractérisées, selon la FAO, par le fait que les travailleurs produisent, vendent, se payent sans patron, mais aussi par le fait que l'on y vit la solidarité entre les travailleurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise dans le cadre des organisations syndicales.

Faisant partie du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC), la FAO veut rester solidaire de l'ensemble des travailleurs et participe à ce titre à la lutte syndicale. Si sa raison d'être est de résoudre les problèmes d'emploi, elle défend aussi le projet d'une société plus égalitaire au niveau des revenus et du partage des responsabilités et du pouvoir.

Concrètement, la FAO ne se contente pas de fournir une aide technique, juridique ou économique. Elle peut aussi accorder une aide finan-

cière par l'intermédiaire de S.A.V.E. (coopérative de financement qu'elle a créée).

La F.A.O. est représentée dans les Conseils d'Administration des coopératives qu'elle soutient. Inversément, des représentants de ces coopératives siègent dans son Comité de Direction.

2.1.6.2. L'A.S.B.L. "Solidarité des Alternatives Wallonnes" (S.A.W.)

a été créée en août 1981 dans le cadre de "Centre Universitaire de Charleroi" (CUNIC). Son objectif était de créer un lieu de rassemblement des alternatives wallonnes et de devenir le porte-parole de celles-ci auprès des pouvoirs publics, notamment l'Exécutif Régional Wallon.

S'inscrivant d'emblée dans une réalité régionale, S.A.W. veut aider les groupes et les personnes qui reprennent pouvoir dans le domaine économique et social, ainsi que dans les domaines de l'énergie, de la santé ou de l'éducation. Elle prône la solidarité, la coopération, l'autogestion, une meilleure conservation de la nature dans les initiatives à pertinence économique.

Pour S.A.W. , l'alternative ne se limite cependant pas à l'entreprise. Elle regroupe aussi des associations socio-culturelles, des personnes vivant en "habitats groupés", des communautés, des groupements de médecins ou d'architectes, etc... pour qui l'autogestion est au centre de la démarche alternative.

"... l'autogestion me semble le vocable le plus adéquat pour définir l'alternative. Il s'agit en effet de prendre son sort en main au niveau économique. C'est une démarche fondamentale qui ne se rencontre pas seulement dans les entreprises mais aussi dans le secteur socio-culturelle" (un responsable de S.A.W.)

Les activités de S.A.W. sont en outre sous-tendues par un projet politique plus large de transformation de la société dans le sens d'un fédéralisme et d'une économie autogérée. Dans cette optique, les expériences associatives sont interprétées comme un espoir pour une Wallonie autogestionnaire et indépendante. "Cinquante coopératives autogérées de production et de services réparties à travers tout le pays wallon, et qui vivent, prospèrent et nouent des liens avec toutes les composantes

de l'avancée autogestionnaire (maisons médicales, habitats groupés, média alternatifs, que sais-je). Ce peut être le 'tissu de référence' qui rendra enfin courage, espoir, force à tout le peuple, (voire même l'identité qui lui manque)" (5)

Le titre du dernier éditorial (6) "Pour une Wallonie associative", ainsi que la proposition de rendez-vous de tout l'univers associatif wallon pour le printemps 1984 traduit bien cette volonté de jouer un rôle actif pour une autre Wallonie.

Concrètement, S.A.W. a lancé un mensuel "Alternatives Wallonnes" qui se veut un carrefour des expériences, initiatives et idées neuves en Wallonie. En collaboration avec le CUNIC, elle a organisé des séminaires de formation destinés aux alternatives et a aidé de nouveaux entrepreneurs à créer leur entreprise ou à résoudre leurs problèmes de gestion.

2.1.6.3. L'A.S.B.L. "Les Nouvelles Coopératives"

s'est constituée en mai 1982 suite à un conflit avec S.A.W.. Son objectif est d'être un groupement de coopératives autonomes, indépendant des mouvements politiques et des groupes de pression. Emanation de la "base", elle souhaite favoriser à ce niveau les échanges et les solidarités entre nouvelles coopératives. Elle s'oppose à toute institutionnalisation du mouvement qui le couperait de sa base.

Par coopérative, l'A.S.B.L. entend de petites unités de production (production au sens large) où les travailleurs sont co-responsables et peuvent y développer leur savoir et leur savoir-faire. Ces unités, proches de leur milieu d'origine, perçoivent mieux les vrais besoins locaux ou régionaux et peuvent s'y adapter avec souplesse.

Travaillant avec des bénévoles, des "Cadres Spéciaux Temporaires" ou des "Troisième Circuit de Travail", cette fédération wallonne - c'est ainsi qu'elle se nomme - s'est décentralisée à Liège, Namur et Nivelles, dans le souci de rester proche de la base et de mieux s'inscrire dans le tissu régional wallon.

(5) M. DELESPESE, Editorial de Alternatives wallonnes, n° 1, 15 mai 1982

(6) Alternatives wallonnes, n° 10, 15 mars 1983

Concrètement, "Les Nouvelles Coopératives" proposent trois services complémentaires :

1) Formation et sensibilisation

Ce service consiste d'une part à travailler en groupe avec des individus qui ont un projet de création d'entreprise et à tenter de le concrétiser avec eux; d'autre part, à mettre sur pied des programmes de formation, soit à partir de demandes spécifiques, soit à partir de problématiques plus générales qui intéressent ces coopératives (par ex. comptabilité, informatique, apprentissage au travail en équipe et à l'autogestion).

2) Conseil en gestion et développement

L'objet de ce service est d'apporter une aide économique, juridique ou administrative aux coopératives qui en font la demande.

3. Promotion du réseau

Partant de l'hypothèse que la viabilité des nouvelles entreprises ne sera assurée que si elles sont coordonnées et solidaires entre elles, ce service veut favoriser les échanges entre coopératives, valoriser les complémentarités et les services communs, organiser des filières de production d'un même secteur, donner des informations sur les emplois à créer, etc...

Un périodique mensuel vient d'être lancé qui doit contribuer à cet objectif d'échanges d'informations.

2.1.6.4. "Entreprise" est la seule boutique de gestion en Belgique. Elle a démarré sous forme d'A.S.B.L. en mars 1981, avec pour objectif de soutenir, de conseiller, d'appuyer, d'orienter les personnes qui entreprennent. Elle se démarque des autres organismes de soutien parce qu'elle souhaite s'adresser à un public plus large que celui des entrepreneurs alternatifs. "A partir du moment où quelqu'un veut faire quelque chose pour lutter, pour améliorer sa situation et qu'il veut se prendre en charge, on accepte de l'aider" (un responsable d'entreprise). Peu importe

que le mode de fonctionnement ou le projet soit alternatif, ce qui compte pour elle, c'est aider les gens qui veulent entreprendre.

"Entreprise" n'a donc pas de projet de transformation de la société mais une volonté d'agir concrètement ici et maintenant et de favoriser la création d'entreprises rentables. L'accent est mis sur l'efficacité, le goût d'entreprendre, la capacité de créer et de prendre des risques; opposée à la logique d'assistance considérée comme incompatible avec la logique entrepreneuriale, elle touche principalement un public jeune (en majorité des moins de 30 ans) en situation de chômage (60 %), sans grande qualification et localisé autour de l'axe Bruxelles-Charleroi. Le financement de la boutique de gestion se fait par des consultants et des études, pour des entreprises traditionnelles. Le personnel (3 personnes 1/2) est bénévole, soit rémunéré par une autre activité, soit chômeur dispensé de pointage.

Concrètement, elle intervient en fonction des demandes qui sont souvent des demandes d'aide à la création. Elle met sur pied des programmes de formation à la création d'entreprise et, tout récemment (mars 1983), elle a organisé, en collaboration avec la boutique de gestion "Espace" (Nord, Pas de Calais) un colloque européen intitulé "la création d'entreprises".

2.1.6.5. Il existe d'autres organismes, tels le CIRIEC, IOC-MAB ou "La Fondation Rurale de Wallonie", qui soutiennent les entreprises nouvelles, même s'il ne s'agit pas de leur activité principale.

- Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) de l'Université de Liège, a pour objet "d'étudier et de promouvoir les secteurs et activités économiques qui ont pour but le service de l'intérêt général", (entreprises publiques et les entreprises privées d'intérêt général" comme les coopératives ou les mutuelles).

Depuis quelque temps, le CIRIEC s'intéresse aux nouvelles coopératives et, dans ce cadre, propose aux nouveaux entrepreneurs coopératifs un service de guidance générale ainsi qu'un cours sur la coopération et l'autogestion.

- IOC - MAB (Centre International de Rencontre pour des Mouvements d'Animation de Base), dont le siège est situé à Hasselt, est un réseau international de groupes alternatifs, autonomes, travaillant dans la perspective de l'autogestion : groupes d'animation politique, socio-culturelle, écologique, syndicale ainsi que les coopératives.

L'IOC - MAB est avant tout un centre de documentations, d'informations et d'échanges entre expériences alternatives, notamment au niveau de la région afin d'y susciter une dynamique régionale. C'est dans ce contexte que certaines entreprises nouvelles participent à ce réseau. Ce centre publie la revue "Tegenstroom"

- Quant à la Fondation Rurale de Wallonie, elle a organisé, en novembre 1982, une journée de diagnostic des alternatives économiques wallonnes en milieu rural, en collaboration avec la Commission des Communautés Européennes. Il s'agissait de repérer les initiatives nouvelles créatrices d'emploi dans les régions économiquement défavorisées, en particulier les régions rurales.

Qu'en dit-on ... ?

2.1.7. LE COCKTAIL DES APPELLATIONS : ESSAI DE DEFINITION

Il n'existe pas une appellation unique qui définirait une fois pour toutes l'ensemble de ces expériences. Les multiples termes utilisés pour les définir reflètent à la fois les différentes facettes de ce phénomène et les significations diverses attribuées à ce mouvement.

En 1979, la revue "Autrement" qui s'attache à repérer les pratiques novatrices, lança l'expression de 'nouvelle entreprise' ou de 'nouveaux entrepreneurs qui inventent collectivement leur emploi'. Cette appellation qui met en évidence la notion d'entreprendre, est rejetée par certains précisément parce que la rupture avec le système dominant y est insuffisamment marquée.

D'autres parlent plutôt de 'nouvelles coopératives' par analogie avec les coopératives traditionnelles, mais surtout pour insister sur les principes d'égalité inscrits dans les statuts de coopérative (notamment le principe 'un homme, une voix'), même si toutes ces expériences ne prennent pas ce statut juridique.

La "libre entreprise collective" fait référence à la fois à l'économie de marché et à une démarche autogestionnaire.

F. ROUSTANG (7) parle de 'nouveaux indépendants' en insistant sur la capacité d'initiative et l'autonomie dans l'organisation du travail.

Certains hommes politiques français parlent 'd'économie sociale' ou de 'tiers secteurs' signifiant par là qu'il s'agit d'entreprises qui empruntent au secteur public son goût pour le social et au secteur privé son dynamisme économique.

Les Communautés Européennes trouvent un commun dénominateur à la variété des expériences sur le territoire européen, dans la problématique de l'emploi et utilisent l'expression 'les initiatives locales en matière d'emploi'.

Des chercheurs centrés sur l'analyse organisationnelle parlent des "fonctionnements collectifs de travail" et mettent en évidence le fait

(7) F. ROUSTANG, Le travail autrement, ed. Dunod, Paris, 1982.

que ces entreprises sont contrôlées collectivement par leurs membres.

Certains militants, davantage intéressés par le côté politique du phénomène, évoquent les notions de 'projets autogérés ou autogestionnaires' faisant allusion à un système économique et social différent du système capitaliste.

Cependant l'expression la plus fréquemment utilisée est celle 'd'entreprise alternative'. L'accent est mis sur le "différent", car même si le mot entreprise sous-entend qu'il s'agit bien de produire des biens ou des services en acceptant certaines règles du jeu de la logique capitaliste (notamment la logique de marché), l'adjectif "alternatif" laisse supposer la recherche d'un "autrement". Toutefois, ceci ne supprime pas le caractère ambigu de cette expression puisqu'elle ne précise pas un autrement par rapport à quoi, et que chacun, selon son idéologie ou ses valeurs, pourra se définir comme 'alternatif'.

Quel que soit le terme utilisé pour définir ces entreprises, la plupart des auteurs insistent sur le fait qu'elles expérimentent une autre façon de produire et de travailler.

"... Cette nouvelle approche de l'entreprise repose sur une remise en cause de la conception des valeurs dominantes de notre société et principalement de la conception classique du lien entre l'argent, le pouvoir et le travail".

"Ces nouveaux entrepreneurs vont se définir comme des individus ou des groupes qui sans nécessairement remettre en cause la logique capitaliste souhaitent inventer et réaliser des formes sociales de travail et de vie largement différentes du système dominant.

Ceux qui tentent de définir l'entreprise alternative mettent en évidence un certain nombre de critères qui la caractériseraient et par lesquels elle s'opposerait à l'entreprise traditionnelle, à savoir :

- un mode de fonctionnement plus égalitaire, caractérisé par la responsabilité collective, la polyvalence des tâches, la réduction de la tension salariale.
- de nouvelles relations entre les personnes fondées sur la solidarité et la coopération, et non plus sur la compétition et la hiérarchie.

- de nouvelles relations à l'environnement, visant à la fois une insertion au service de la région et un rapport écologique à la nature.
- l'utilisation de technologies plus douces, plus écologiques.
- la production de biens ou de services socialement utiles, c'est-à-dire correspondant à un besoin véritable, et non plus orientés uniquement par la nécessité de produire.
- une finalité de l'entreprise, sous-tendue par un projet à la fois économique et social. Ce n'est plus le profit maximum qui est recherché, mais au contraire un équilibre entre la rentabilité et la satisfaction des individus. Il y a un désir d'épanouissement personnel et de réalisation de soi par un travail autonome.

Il va de soi qu'aucune entreprise ne peut répondre à l'ensemble de ces critères. Elle sera, en général, considérée comme alternative si elle satisfait à certains d'entre eux. Ajoutons encore que ces critères se situent davantage du côté des principes et des aspirations et que la réalité en est parfois très éloignée. En définitive, l'important serait la volonté ou le désir de faire quelque chose de différent.

En sus de ces critères insistant sur le "produire et travailler autrement", il semble qu'un autre concept soit de plus en plus mis en évidence pour définir ces expériences : celui d'initiative lié à la notion de prise en charge de son sort par soi-même. Ainsi pour J. DEFOURNY(8), ce qui fait l'unité dans la diversité de ces expériences, 'c'est la volonté de redevenir acteur de sa vie en reprenant pouvoir sur certains aspects de celle-ci, en particulier le travail." M. DELESPESE (9), dans sa définition des entreprises alternatives, insiste également sur le fait que ces "groupes reprennent pouvoir et savoir sur un ou plusieurs aspects de la vie".

Quant à nous, nous définirons ces entreprises alternatives comme des initiatives à pertinence économique (c'est-à-dire produisant et vendant sur le marché des biens ou des services), ayant un double projet économique et social, et caractérisées par une gestion collective et une insertion dans le tissu local et régional.

Nous ne considérons comme entreprises alternatives que celles qui sont placées en face d'une exigence de rentabilité économique. Ce qui signifie que nous n'incluons pas ici les associations socio-culturelles,

(8) J. DEFOURNY, op. cit.

(9) Voir alternatives wallonnes, n°1, 1982, éditorial

sans but lucratif, qui même si elles participent à la diffusion de l'esprit alternatif, ne sont pas aux prises avec les mêmes problèmes de rentabilité, vu qu'elles fonctionnent grâce à des subsides ou des emplois financés par les pouvoirs publics. La frontière entre ces deux types d'entreprises n'est évidemment pas toujours facile à tracer.

2.1.8. LA DIVERSITE DES ACTEURS ET DES PROJETS

Plusieurs typologies en termes d'acteurs et de leurs motivations ou en termes de secteurs et de types d'activités, ont été proposées pour rendre compte de la diversité des expériences alternatives. Nous nous limiterons aux acteurs et à leurs projets.

2.1.8.1. Les acteurs

A l'origine de la création d'une entreprise alternative, on trouve souvent une marginalisation par rapport au système dominant. Mais cette marginalisation prend un sens différent et oriente différemment la logique des acteurs selon qu'elle est choisie ou subie.

Dans le premier cas, la création est le fruit d'une démarche délibérée (active), sous-tendue, par un désir de vivre autrement les rapports au travail, de faire quelque chose avec d'autres et sans patron, par un projet social (intégrer des marginaux en leur donnant de l'emploi) ou encore par un projet politique de transformation de la société. En outre, ces projets sont souvent l'oeuvre d'un groupe d'amis ou de voisinage.

C'est la démarche des anciens militants contestataires, des néo-ruraux ou des communautaires, qui éprouvent quelques difficultés à accepter l'idée de profit et de rentabilité. Chez eux, l'accent sera davantage placé sur le relationnel et les modalités de fonctionnement, souvent au détriment de la rentabilité.

Dans le second cas, la création d'entreprise est le résultat d'une démarche réactive. Il s'agit de réagir à une situation de perte d'emploi ou de non-emploi. Pour ces chômeurs ou ces travailleurs licenciés, il n'y a pas d'autre choix que de se mettre ensemble pour tenter de faire

quelque chose, au lieu de vivre en assistés.

Leur stratégie s'apparente à une stratégie du désespoir et il est clair que, chez eux, l'accent sera mis d'abord sur l'économique et la rentabilité pour assurer la survie, éventuellement au détriment du relationnel et du fonctionnement alternatif.

Etant donnée l'hémorragie actuelle des emplois, la création d'entreprises se fait de plus en plus dans le cadre d'une démarche réactive alors qu'auparavant elle était davantage le résultat d'une démarche délibérée.

Utilisant comme critères de différenciation des acteurs la logique de départ (exclusion délibérée ou non du système) ainsi que les secteurs d'activité, J. CHANCEL et P.E. TIXIER (10) distinguent quatre types d'acteurs: les ouvriers, les intervenants sociaux, les coopérateurs de pointe et les entrepreneurs alternatifs.

Les ouvriers "obéissent en général à une logique de défense de l'emploi et de redémarrage", et les problèmes sont d'abord posés en termes de production et d'organisation, même si en même temps ils tentent d'instaurer un autre mode de relations au travail.

Les intervenants sociaux, que l'on retrouve principalement dans le secteur socio-culturel, procèdent au contraire d'une démarche à priori: "leur projet d'entreprendre se fonde autant sur des considérations morales et sociales que sur une analyse économique des besoins". A l'origine de leur projet, il y a le plus souvent une critique violente de ce qui se fait traditionnellement dans leur domaine. Enfin, ils dépendent souvent des aides financières publiques (subsides) et sont moins soumis que d'autres à la logique de la rentabilité. Le résultat de leur action n'étant la plupart du temps pas quantifiable, l'accent est mis davantage sur le projet socio-politique ou sur les modalités de fonctionnement que sur le résultat.

Les entrepreneurs alternatifs constituent une catégorie très hétérogène, qui se retrouve principalement dans des activités traditionnelles (artisanat, petit commerce...) et qui se différencie des intervenants sociaux par leur volonté d'être rentable et de ne dépendre d'aucune subvention.

(10) J. CHANCEL et P.E. TIXIER, Le désir d'entreprise, in *Autrement*, n° 20, sept. 1979, pp. 7 à 14.

Enfin, les coopérateurs de pointe se situent dans des domaines nouveaux, demandant beaucoup d'initiative et de créativité. Leur démarche est d'abord économique et le collectif est un moyen d'être plus rentable.

Les acteurs de projets collectifs peuvent également être différenciés en fonction de leur 'origine socio-culturelle' et dans ce cas, deux groupes bien distincts apparaissent :

d'un côté des ouvriers ayant suivi une formation scolaire assez courte, de l'autre des individus issus de la petite et moyenne bourgeoisie, avec une formation souvent universitaire. Il semblerait que la majorité des personnes à l'origine des projets alternatifs soient des intellectuels, assez jeunes, (une trentaine d'années) issus de la classe moyenne.

J. ROTTSCHILD (11), dans une étude sur les organisations alternatives Etats-Unis, montre également que ces entrepreneurs proviennent la plupart du temps de familles relativement aisées et ont un niveau d'instruction assez élevé. Selon l'auteur, cette homogénéité sociale est un élément important pour faciliter le "consensus" de tout groupe qui veut fonctionner collectivement.

Pour F. ROUSTANG (12), qui analyse le phénomène en France, ces "nouveaux indépendants se distingueraient des "anciens" moins par leurs pratiques que par leur origine socio-culturelle (jeunes issus de la classe moyenne) et leurs motivations (rejet d'une conception instrumentale du travail en faveur d'un travail conçu comme réalisation de soi).

2.1.8.2. Projets professionnels, duals et sociaux

Une classification intéressante de ces pratiques collectives et qui met l'accent sur un autre aspect de leur diversité est celle que J. HUBER propose à partir de l'analyse de la situation en Allemagne. Il parle de "collectif", de "projets auto-gérés ou auto-organisés" qu'il classe en trois types (projets professionnels, duals ou sociaux) à partir de deux critères : le premier trait à la valeur marchande ou la valeur d'usage du produit ou service et le second au caractère professionnel et rémunérateur de l'activité.

Les projets professionnels se caractérisent par le fait que les indi-

(11) J. ROTTSCHILD-WHITT, The Collectivist Organization : an alternative to Rational Bureaucratic Model, in American Sociological Review, 1979.

(12) F. ROUSTANG, op. cit.

vidus y trouvent leur activité professionnelle principale leur garantissant des revenus. Il s'agit le plus souvent d'entreprises modestes, temporaires, et situées surtout dans le secteur des services (par ex. boulangerie, imprimerie). Selon J. HUBER (13) ces projets professionnels devraient constituer théoriquement le noyau d'un nouveau mouvement coopératif et pourraient avoir un rôle d'entraînement en montrant comment des entreprises autogérées peuvent fonctionner.

Par contre, dans les projets duals, tous les participants ne vivent pas du projet (certains y travaillent de manière occasionnelle, en gagnant leur vie ailleurs), et tous les biens et services ne sont pas vendus sur le marché. On y observe donc une dualité entre "personnes rémunérées et non rémunérées, activités institutionnelles et activités informelles... économie monétaire et économique de subsistance, travail salarié et travail personnel, valeur marchande et valeur d'usage". Ces projets mixtes pourraient jouer un rôle importants dans la vie sociale locale, et permettre de limiter le rôle des experts professionnels à leur rôle professionnel.

Enfin, les projets sociaux, souvent de caractère informel, émanent de communautés, comme la famille, ou d'associations créées sur base d'affinités diverses (associations de quartiers, de locataires,...) pour réaliser des objectifs qui leur sont propres. Les activités sont non rémunérées, tournées vers la subsistance et visent à satisfaire les besoins spécifiques en dehors du marché.

Pour J. HUBER, ces projets sociaux pourraient définir de nouvelles perspectives pour une économie duale mieux équilibrée.

(13) J. HUBER, Le modèle allemand - mais pas celui auquel on s'attend, in Autrement, n°20, sept. 1979, pp. 219 à 229.

Qu'en penser ?

2.1.9. ENJEUX ET MASQUES

Aucune estimation exacte du nombre d'emplois créés en Belgique par les entreprises alternatives n'a été faite jusqu'à présent. Les chiffres les plus fréquemment avancés oscillent entre 500 et 2000 emplois. Selon la revue "Coopération", on compterait en Wallonie une centaine d'expériences totalisant entre 600 et 700 emplois. Cette dernière estimation nous semble assez bien correspondre à la réalité.

Face aux 500 000 chômeurs "officiels" le nombre d'emplois créés par ces entreprises est dérisoire.

On peut dès lors se demander pourquoi ces tentatives trouvent un écho de plus en plus important dans la population ainsi que dans les milieux scientifiques et politiques. N'y-a-t-il pas là un risque de mystification d'une réalité qui au vu de ses réalisations concrètes semble relativement insignifiante ? L'alternatif est-il en train de s'imposer comme un réel enjeu économique, social et politique de la crise ? Est-il simplement récupéré, avant d'exister pleinement, pour servir de nouvelle légitimation à des pratiques et institutions vieillies ? ...

Il nous semble que l'attention portée à ces expériences alternatives ne peut se comprendre qu'en les resituant dans le contexte tant de la crise économique que de la crise culturelle. Elle s'explique par le fait qu'elles rencontrent les intérêts (divergents, bien sûr !) à la fois d'une fraction de la droite et d'une fraction de la gauche, mais aussi par le fait qu'elles concrétisent de manière 'exemplaire' les aspirations et les attentes nouvelles d'une partie de la population. Ce double mouvement contribuerait à masquer les réalités socio-économiques d'une société qui se dégrade et dont on prépare la population à supporter les coûts au nom de l'initiative alternative.

Pour la droite, il s'agit de se décharger sur les exclus du système, des conséquences sociales de la crise économique (chômage, diminution des sécurités sociales ...) en valorisant le retour à l'initiative personnelle et en réinstaurant le modèle du petit entrepreneur qui se prend

en charge en créant son emploi. A la limite cela donne lieu à un processus de culpabilisation du type : "Si vous êtes dans le pétrin, vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-mêmes et non pas aux institutions mises en place par les pouvoirs économiques et politiques,.... et auxquelles vous avez d'ailleurs financièrement contribué !...".

Par contre, une partie de la gauche voit dans ces entreprises nouvelles l'amorce d'une société autogérée. C'est la réalisation du vieux rêve d'un monde sans patron, où les ouvriers sont enfin maîtres de leur travail. C'est la fin de l'exploitation et de l'asservissement de l'homme au travail. Dans la mesure où l'idéologie autogestionnaire n'intègre pas concrètement dans sa logique la mise en oeuvre des conditions économiques, sociales et psychologiques de son projet, elle reste un discours mystificateur qui contribue à l'occultation des situations objectives. En réalité, les entreprises alternatives contribuent à l'avènement d'une "société duale" définie comme une "société volontairement divisée en deux grands sous-ensembles d'activités et d'individus, complémentaires et différents. D'une part, un sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe ainsi que les langues étrangères, passant une partie de leur vie à l'étranger. D'autre part, un sous-ensemble incarnant l'héritage de nos traditions culturelles constitué d'organisations isolées de la concurrence internationale faisant pénétrer plus lentement les technologies modernes, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un revenu moindre mais d'un mode de vie plus convivial et plus classique".

Les interprétations concernant la dualisation de la société sont multiples et divergentes et font l'objet d'un débat tant à droite qu'à gauche. Lorsque la société duale est présentée comme une réponse à la crise, certains y voient enfin l'occasion pour l'homme de s'épanouir et de se libérer, en développant ses capacités créatrices et relationnelles. D'autres, par contre, réfutent ce scénario d'une société où les deux sphères cohabiteraient harmonieusement et prévoient, au contraire, une société éclatée avec accentuation des conflits.

2.1.10. A LA RECHERCHE D'IDENTITES

Situer ces pratiques alternatives par rapport à la crise culturelle que l'on peut schématiquement caractériser par une transformation des valeurs, notamment au niveau du travail - permet de mieux saisir en quoi elles correspondent à des aspirations importantes dans la population et surtout parmi les jeunes.

Par rapport au travail, on constate un malaise dans les grandes organisations bureaucratiques et hiérarchiques qui se traduit par un taux élevé d'absentéisme, une absence de motivations et une position de retrait professionnel. Une récente enquête menée en Wallonie et à Bruxelles auprès des jeunes de 16 à 24 ans sur leurs attitudes face au travail, au chômage et à la vie globale montre que le travail est vécu "comme une pure nécessité ou une obligation", et que beaucoup "rêvent d'un autre travail" qui les passionne, "où les relations avec les autres soient bonnes" et "où ce qu'on produit est vraiment utile". De plus, ces jeunes semblent fortement mobilisés par l'idée de créer et d'entreprendre.

On retrouve donc chez eux au niveau des attentes, ce que quelques uns tentent de réaliser concrètement dans les entreprises alternatives. Le travail dans les grandes entreprises n'apparaît plus comme un lieu où l'on peut se construire une identité sociale.

Pour ceux qui sont sans travail, le chômage est souvent vécu comme une perte d'identité, de statut et du sentiment de sa valeur personnelle. La famille devient alors le seul lieu d'investissement émotionnel et affectif. Mais ce lieu devient de plus en plus instable car il éclate lorsqu'il ne satisfait plus aux conditions d'un investissement émotionnel intense.

En conséquence, "les supports sociaux (travail, famille,...) apparaissent de plus en plus fragiles... La question est bien alors de savoir où peuvent s'inventer d'autres supports".

On peut émettre l'hypothèse que les "organisations collectives" - parmi lesquelles, les entreprises alternatives - recréeraient des solidarités que notre société n'est plus capable de fournir et qu'elles con-

stitueraient d'autres lieux que la famille où l'on puisse vivre des relations affectives et des valeurs non utilitaires. Le "collectif" pourrait alors devenir un lieu de production de nouvelles identités personnelles et sociales. Il est une occasion à saisir pour un changement de mentalité.

2.1.11. CONCLUSIONS

L'univers des entreprises alternatives restera un mouvement mythique s'il ne se donne pas les moyens de développer simultanément son projet économique et son projet social.

Or, vu l'urgence des problèmes économiques et d'emploi et vu l'incompréhension ou la sous-estimation des implications psycho-socio-culturelles d'un fonctionnement collectif, le pôle économique (financement, rentabilité, organisation du travail) du projet alternatif a tendance à prendre le dessus sur le pôle social (démocratie, nouveaux rapports de travail, polyvalence, insertion locale). Son caractère alternatif risque dès lors de se perdre ou de se dénaturer, soit que l'entreprise échoue, soit qu'elle "réussisse" en devenant une entreprise technocratique.

Pour assurer à terme la viabilité du projet économique en même temps que celle du projet social, il y aurait deux sortes de conditions à construire. Les premières sont structurelles, les secondes concernent le fonctionnement interne de l'entreprise alternative.

2.1.11.1. Les facilitations institutionnelles et structurelles

- Au niveau des Pouvoirs Publics, il s'agit de créer les conditions favorables, sur tous les plans (financier, fiscal, sécurité sociale, administratif,...), à l'initiative locale de création d'emplois. Certaines propositions ont déjà été formulées en divers lieux. Cela n'implique pas l'octroi d'aides ou de subsides, mais bien de supprimer, au moins, les freins et les blocages de tous ordres. Pour ce faire, les entreprises alternatives auront à développer une action organisée vis-à-vis des

pouvoirs politiques. Celle-ci serait du ressort de leurs associations ou groupements.

- La constitution de réseaux dans lesquels l'entreprise alternative s'insère et qui la soutiennent, nous semble important pour créer une entraide technique et sociale, ainsi que pour y trouver une confirmation et une légitimité à une tentative qui va à contre-courant.

Ces réseaux peuvent être organisés à l'initiative d'organisations ou institutions de "tutelle", syndicales (par ex. F.A.O.), régionales (par ex. CUNIC) ou coopératives. Dans ce cas, il y a un risque, pour les entreprises alternatives, d'être utilisées à d'autres fins que les leurs et sur lesquelles elles auraient peu de prise.

Une autre modalité de réseaux est 'l'intercoopération' dont l'initiative et l'organisation viendraient des entreprises alternatives elles-mêmes (par ex. l'A.S.B.L. "Nouvelles Coopératives" ou IOC-MAB). Cette formule assure sans doute une plus grande autonomie et une plus grande indépendance du mouvement.

2.1.11.2. Les aides au fonctionnement de l'entreprise

- Au niveau de la gestion, il s'agit de mettre en place, dans le cadre des réseaux ou d'entreprises de services, des programmes de formation technique, des services de conseil, des structures d'encadrement et d'accompagnement à la création d'entreprise, etc...

Ces supports nous semblent devoir respecter l'autonomie et la spécificité de la démarche du groupe qui prend l'initiative de la création de l'entreprise.

- Un apprentissage psycho-socio-culturel des fonctionnements collectifs est indispensable si l'on veut instaurer de nouveaux rapports humains dans le travail. Il implique une certaine déstructuration des schèmes de comportements habituels (soumission à l'autorité, passivité, retrait...) qui n'est pas toujours facile à vivre; il implique une explication des relations de pouvoir et des modalités de régulation des conflits; il im-

plique de développer sa capacité de négocier et de prendre la parole en public; il implique de mettre en place des procédures de traitement des inégalités qui ont toujours tendance à réapparaître, etc...

Il s'agit, en fait, de se créer de nouveaux modèles culturels et de nouvelles identités.

Cet aspect "relationnel" du fonctionnement de l'entreprise est la plupart du temps négligé ou passé sous-silence, sans doute parce que les individus sont culturellement fort démunis face à ce type de problème. Il fait pourtant partie de la spécificité du projet alternatif, en même temps qu'il est une source importante de difficultés et d'échecs.

INDUSTRIE

Nbre Coopératives	1	2	3	4	4	
Nbre d'emplois	6	103	18	2	129	
Nbre de membres	8	100	18	50	176	
Chiffre d'Affaires (en millions)	12	64	12	4	92	TOTAL
						Ateliers du Manoir ASBL
						Résimobil sc
						Terre ASBL
						Socomef sc

AGRO - INDUSTRIEL

Nbre Coopératives	NEANT
Nbre d'emplois	NEANT
Nbre de membres	NEANT
Chiffre d'Affaires (en millions)	NEANT

ARTISANAT

Nbre Coopératives	1	2	3	4	4
Nbre d'emplois	3	2	6	11	22
Nbre de membres	6	12	10	15	43
Chiffre d'Affaires (en millions)	3	0,2	0,6	1,2	5

TOTAL

Les Gentianes ASBL

Le Bazar ASBL

Home Fernand Philippe ASBL

Cherbaï sc

TRANSPORT

Nbre Coopératives	1	2	2		
Nbre d'emplois	5	20	25		
Nbre de membres	1000	60	1060		
Chiffre d'Affaires (en millions)	-	3,5	3,5		
				Taxistop asbl	
				La Poudrière asbl	
				TOTAL	

RECAPITULATIF PAR SECTEUR

Nbre Coopératives	6	4	-	4	14	2	30	TOTAUX
Nbre d'emplois	90	129	-	22	131	25	197	
Nbre de membres	176	176	-	43	3060	1060	4515	
Chiffre d'Affaires (en millions)	21,5	92	-	5	21,9	3,5	143,9	Construction
								Industrie
								Agro-industriel
								Artisanat
								Services
								Transport

2.2. LA FLANDRE

- 2.2.1. Introduction
 - 2.2.1.1. Une certaine surestimation
 - 2.2.1.2. Le développement alternatif au niveau régional
- 2.2.2. Travailler autrement
- 2.2.3. Présentation de quelques projets économiques alternatifs
 - 2.2.3.1. Le courant écologique
 - 2.2.3.2. Travailler en autogestion
- 2.2.4. Quelques obstacles au démarrage d'entreprises et d'initiatives locales
- 2.2.5. Le nombre de projets économiques alternatifs locaux et le nombre de nouveaux postes de travail qu'ils créent

- 2.2.6. Groupes de support
 - 2.2.6.1. Netwerk Zelfhulp Vlaanderen
 - 2.2.6.2. "Cooperatief Overleg" et "Adviesbureau"
 - 2.2.6.3. Vorming tot Bevrijding
 - 2.2.6.4. Anders Werken Limburg (AWEL)
 - 2.2.6.4.1. Objectifs d'AWEL
 - 2.2.6.4.2. Les fonctions d'AWEL
 - 2.2.6.5. Internationaal Ontmoetingscentrum-Mouvement d'animation de Base

2.2.1. INTRODUCTION

Le fait qu'en Flandre les éco-entreprises manquent de toute perspective politique, n'implique nullement la non-existence de tels projets. Il faut bien sûr admettre qu'ils sont moins nombreux qu'aux Pays-Bas, mais il est important de signaler qu'en Flandre on se garde d'énormément discourir sur ces projets. Il n'existe en Flandre aucune institution comparable à l'organisation Mémo telle qu'elle existe aux Pays-Bas. Tout projet productif, artisanal ou écologique, tout magasin alternatif fonctionne autonomement comme le fait toute entreprise. Sans doute le nombre élevé de gens, gérant de pareils projets, considèrent leurs activités professionnelles comme un autre mode de vie pour eux-mêmes. Et pourtant il ne s'agit pas d'un mouvement offrant une perspective sociale quelconque. Faut-il imputer cela au fait qu'il n'existe pas de mouvement global tel que le mouvement Mémo ? On pourrait aussi bien se poser la question de savoir si derrière Mémo existe un mouvement unitaire d'éco-entreprises.

L'hétérogénéité des projets qui sont nés en Flandre semble exclure toute idée d'un regroupement en un mouvement qui aurait une signification plus large au niveau d'un changement social.

Le secteur le mieux "organisé", celui de l'agro-alimentaire, est la scène de conflits d'intérêts pour la conquête du marché. Les initiatives les plus riches, les plus intéressantes, en Flandre sont les collectifs autogérés naissant dans le secteur du bien-être : les initiatives socio-éducatives, les projets d'animation sociale, les projets traitant de la problématique du Tiers-Monde, des centres d'étude sur les technologies douces, les boutiques de droit...

Jusqu'il y a peu, les initiatives existantes se consacraient quasi exclusivement à la "sensibilisation"; depuis quelque temps pourtant certains projets cherchant à travailler autrement et développant des activités de production ont vu le jour. On peut citer quelques imprimeries, une

coopérative d'élevage de chèvres, un garage, un atelier de technologie appropriée, un atelier de vélos, quelques cafés et restaurants alternatifs..... Ces projets sont souvent créés dans l'espoir de financer des projets d'animation dont l'existence est menacée étant données les mesures de restriction diminuant fortement la subsidiation de tels projets. On ne dénombre qu'une dizaine de projets en Flandre mais ils se situent au croisement de divers mouvements de base. Ils sont étroitement liés à un mouvement d'animation globale visant : l'autogestion à tous les niveaux, l'écologie et le socialisme de base.

La production alternative et autogestionnaire constitue un élargissement des activités d'animation de ce milieu où foisonnent les réflexions théoriques. Les initiatives économiques autogestionnaires sont destinées à servir de modèle à la société de démocratie de base qui ne s'est exprimée jusqu'ici que par des théories.

Ce ne sont pas des ouvriers en chômage qui s'engagent. Ce sont plutôt des animateurs ayant une formation politique, issus du milieu alternatif, qui organisent le mouvement. Voilà probablement la raison du succès de cette animation, remporté par quelques initiatives seulement, capables d'activer partout (dans les mouvements de jeunesse, les cercles universitaires, les partis politiques, les organisations culturelles, et même les syndicats) le débat intellectuel sur les "nouvelles coopératives", "la production autogestionnaire" etc....

2.2.1.1. Une certaine surestimation

Tous ces projets n'ont aucune répercussion sur la politique des communes, le gouvernement fédéral de Flandre ou sur la politique nationale. En ce qui concerne les initiatives économiques, le gouvernement fait la sourde oreille : absence d'une législation spécifique, ainsi que de toute subvention gouvernementale pour les groupes de support qui veulent se créer.

Il est à craindre que les autorités ne s'intéressent guère à ces initiatives étant donné qu'elles n'ont engendré, jusqu'à présent, qu'une trentaine d'emplois et que le critère d'emplois créés est le seul retenu.

Le milieu où naissent ces projets autogérés a peut-être tendance à surestimer leur importance sociale et économique. Quoi qu'il en soit, la situation politique oblige les collectifs à "se débrouiller".

Certaines organisations socio-éducatives organisent des cours de formation à l'intention des nouveaux entrepreneurs. D'autre part, une concertation s'est organisée entre des personnes appartenant aux milieux alternatifs et des personnes issues du milieu des coopératives traditionnelles - tant du côté chrétien que du côté socialiste -. On peut également signaler l'existence d'un réseau d'entraide financière qui s'est développé en Flandre - création d'un fonds pour le développement de projets alternatifs. Ce réseau ne peut cependant pas offrir d'autres services (formation, études de marché...) aux nouvelles initiatives qui s'adressent à lui.

Les débats qui ont actuellement lieu en Flandre portent essentiellement sur les thèmes suivants : "travailler autrement", "l'économie alternative", l'autogestion, l'éco-entreprise. L'existence de projets collectifs sociaux remet en question les idées traditionnelles que l'on peut avoir sur les "issues à la crise", l'emploi, le travail, les modes de production...

Sur le plan économique ou du marché de l'emploi, les collectifs autogérés n'ont aucune valeur. Par contre, en tant qu'expériences d'auto-réalisation ils intéressent les animateurs sociaux car ils sont une nouvelle forme de théâtre social et favorisent les débats internes au sein du milieu politique alternatif.

2.2.1.2. Le développement alternatif au niveau régional

Il est important de développer une politique régionale qui permette de satisfaire les besoins régionaux (emploi sensé, écologie, besoins sociaux, culture, environnement) d'une façon qui révèle un modèle de développement différent.

Les initiatives locales aux Pays-Bas (Plan d'action pour l'emploi de Nijmegen, la Fédération d'Ateliers expérimentaux à Tilburg) nous fournissent assez d'inspiration. Lorsqu'il y a engagement personnel et développement d'activités à partir de possibilités et de problèmes réels au

niveau local ou régional, les concepts de démocratie de base, d'auto-gestion, d'éco-entreprise et de travail différent peuvent se réaliser concrètement. En Flandre, ni les autorités communales, les bureaux de placement, ni les autorités provinciales, ni le gouvernement régional ne sont disposés à soutenir les projets de développement régional alternatif.

Dès lors, l'auto-organisation et la création de réseaux régionaux de support, l'étude, la formation, l'échange d'expériences et le financement incomberont - de nouveau - aux groupes locaux et aux personnes motivées. Etant donné le peu de réalisations, il semble inutile de s'attendre à une marque d'intérêt de la part des syndicats ou du gouvernement. La politique actuelle dans ce domaine refuse d'aller plus loin qu'une thérapie d'occupation pour les chômeurs, une relance des secteurs traditionnels ou la stimulation des technologies de pointe. On ne peut faire pression qu'au moyen de réalisations concrètes mais celles-ci ne sont pas encore assez nombreuses.

Toutes les discussions purement idéologiques sur les initiatives économiques alternatives ne se fondant sur aucune réalité concrète et qui naissent dans tous les milieux (surtout du côté socialiste qui s'efforce de plaire au milieu alternatif) risquent de faire naître des propositions s'inscrivant plus dans le cadre de "projets d'emplois" que dans le cadre d'un modèle de développement différent, d'une autre économie.

2.2.2. TRAVAILLER AUTREMENT

Dans ce chapitre, vous trouverez un résumé des projets locaux alternatifs et économiques en Flandre et un aperçu de leur impact sur le marché du travail.

Le nombre de nouveaux postes de travail rémunérés qu'on a créé ainsi, est extrêmement insignifiant et il est peu probable qu'il subira une évolution importante dans les prochaines années.

De la part du gouvernement, on ne constate aucune tentative de stimuler plus particulièrement cette catégorie de personnes qui poursuivent des critères alternatifs économiques c-à-d : travailler et produire à échelle humaine et de façon écologique, appliquer le principe d'autogestion, concrétiser un nivellement des revenus, rejeter comme but principal la maximisation du bénéfice, exercer une fonction d'animation afin de sensibiliser un large public. On n'a pas encore voté des projets de loi en faveur de ces personnes (groupes, individus) qui veulent travailler selon ces critères, pour faire la distinction entre les entreprises alternatives et les petites et moyennes entreprises.

Dans ce résumé, nous nous limitons pas à la description d'entreprises et d'initiatives qui fonctionnent selon nos critères; nous traiterons aussi des initiatives qui tâchent d'intégrer dans leur fonctionnement la réalisation effective d'un ou plusieurs des objectifs cités plus haut.

Le mouvement pour un travail alternatif (si on peut l'appeler ainsi) ne prétend pas offrir une solution réelle au problème du chômage. Il va de soi qu'il offre la possibilité de créer de nouveaux postes de travail en comblant certaines lacunes du marché, p.ex. par l'agriculture biologique, la transformation et la distribution de produits, le secteur du recyclage, le secteur de l'énergie alternative. Mais toutes ces lacunes sont rapidement comblées et quel en est le résultat ? Au mieux on a créé 1000-2000 emplois nouveaux.

Le terme "alternatif" est employé à tort et à travers et perd de sa signification réelle. On n'entend que "centres d'entreprises", "entrepreneurs nouveaux", "commencer son entreprise", "devenir indépendant", "technologies nouvelles", "prêts favorables" et autres belles promesses. Tout en se donnant comme devise : "sortez de la crise, commencez votre

propre entreprise, devenez indépendant". Ce n'est un moyen d'échapper à la crise que pour quelques-uns. La tâche du mouvement pour un travail alternatif, en collaboration avec les syndicats et le gouvernement, consiste à provoquer un processus de sensibilisation lié à un processus de changement politique, économique et socio-culturel dans lequel l'homme et l'environnement sont considérés.

2.2.3. PRESENTATION DE QUELQUES PROJETS ECONOMIQUES ALTERNATIFS

Par opposition aux pays voisins où sont structurées et organisées les entreprises alternatives, on constate en Flandre une riche gamme d'activités qui ont leur inspiration et une histoire particulières. Néanmoins, on peut mentionner certains courants qui sont à la base de ces nouvelles entreprises.

2.2.3.1. Le courant écologique

Le courant écologique est le groupe principal en Flandre ayant généré de l'emploi et des activités de production; il comprend des initiatives poursuivant comme but principal le respect de l'homme et de l'environnement. On y trouve des entreprises agricoles, d'horticulture biologique, des entreprises d'élevage, des initiatives de transformation alimentaire, des centres de distribution, des boutiques d'alimentation biologique, des cafés et restaurants et quelques entreprises de travail du bois.

Au sein de ce groupe, qui dans plusieurs domaines peut se vanter d'une organisation et d'une collaboration excellentes, on remarque d'abord les entreprises de production biologique. Ces derniers temps, la production d'alimentation biologique témoigne d'une croissance considérable, si l'on considère le nombre d'emplois créés.

On distingue tout d'abord les producteurs. Ils se sont associés en parfaite entente dans l'association professionnelle de producteurs biologiques BELBIOR. BELBIOR signifie : Belge/biologique/organique. Cette a.s.b.l. fut récemment fondée par un groupe de producteurs biologiques professionnels qui veulent créer une garantie pour protéger la qualité de

leurs produits. Jusqu'à présent, 27 entreprises ont adhéré à BELBIOR. Le contrôle de qualité, la qualité étant garantie par l'apposition d'étiquettes indiquant entre autres l'origine du produit, se fait en collaboration avec les consommateurs. Le but final est de céder progressivement le contrôle aux consommateurs.

Outre BELBIOR, il existe une association pour la production et un mode de vie écologiques (VELT) regroupant des entreprises de production alimentaire biologique.

En 1985, VELT comporte déjà 17 membres. Elle offre aux producteurs biologiques la possibilité de faire contrôler leur sol, leurs végétaux, ou leurs produits. Lorsqu'ils souscrivent à VELT et suivent ses normes, ils peuvent employer l'étiquette et l'emballage de VELT : une garantie de qualité pour le consommateur biologique.

La plupart des producteurs d'alimentation biologique ont le statut d'indépendant; il s'agit en général d'entreprises familiales ou d'une personne. On veut arriver pourtant à une certaine forme de collaboration. Au sein du groupe de producteurs biologiques, adhérant à BELBIOR, se sont déjà créées 2 coopératives : les s.c. "Boerkooy" et "Idunna". Ces sociétés regroupent au niveau régional des entreprises qui accordent leur planning de production et leur vente. La concertation mutuelle implique l'achat commun de semences et de substances complémentaires et le développement d'un système de vente commun. Ainsi la pression sur l'entreprise s'affaiblit puisqu'on a réparti la production. En supprimant plusieurs chaînons, on réduit le prix et on augmente la garantie en ce qui concerne la fraîcheur des produits. Récemment on a fondé à Gand une troisième coopérative "De Warmoezenier" qui poursuit le même objectif que les s.c. sus-mentionnées. Au sein de la "Warmoezenier" se sont associés 7 producteurs. On constate une nette augmentation de la vente directe de produits : elle ne cesse de croître, au détriment des boutiques d'alimentation biologique.

Outre les entreprises mentionnées plus haut, il existe quelques producteurs non fédérés mais leur nombre est réduit. Pour tous ces producteurs il s'agit avant tout d'arriver à rentabiliser leur entreprise tout en travaillant et en produisant à échelle humaine et de manière écologique. Etant donné que la plupart de ces initiatives sont des entreprises familiales ou d'une seule personne demandant énormément de travail, on y néglige souvent la fonction d'animation et les principes autogestionnaires.

Un bel exemple de fonctionnement réel d'une initiative est donné par le collectif d'élevage de chèvres "De levende Aarde" à Alken. Le collectif d'élevage de chèvres (90 chèvres, 3 employés) est le pionnier en Flandre. La lutte contre pollution chimique menaçant l'élevage se fait en nourrissant les chèvres de fourrage biologique. Des chèvres on tire le lait pour le transformer en fromage frais. Ce collectif a également comme objectif de mener une large politique de sensibilisation.

Au cours des dernières années plusieurs initiatives se sont créées dans le secteur de transformation alimentaire. Ces initiatives ne visent pas exclusivement à lancer sur le marché un produit de haute qualité mais elles mettent en pratique le principe d'autogestion dans leur entreprise. Dès que ces entreprises s'avèrent rentables, on réserve une part des profits au soutien financier d'initiatives semblables afin de les aider dans leur phase de démarrage.

Dans le secteur biologique on distingue en Flandre d'autres entreprises importantes comme Lima et "Heiler" qui procurent plus de travail que l'ensemble de toutes ces petites entreprises, mais on ne pourrait les qualifier d'entreprises alternatives, malgré la qualité de leurs produits.

La distribution des produits alimentaires biologiques s'effectue, au niveau régional, par plusieurs centres de distribution (une dizaine d'entreprises); la s.c. "Ten Hoeye" en est le principal en Flandre. Dans cette entreprise, autogérée et spécialisée dans la distribution de légumes, fruits et produits laitiers frais, travaillent actuellement 14 personnes, mais elles ne sont pas toutes employées à temps plein. Une partie d'entre elles vit en communauté et s'occupe depuis peu de l'animation locale.

Le secteur de la distribution comprend plusieurs boutiques d'alimentation biologique (entre 300 et 500). La plupart de ces boutiques ont, à part le fait qu'elles fournissent des produits de qualité, peu à voir avec le mouvement de travail alternatif. Elles satisfont la demande croissante pour alimentation biologique de qualité, mais en général on peut les classer simplement dans la catégorie des petites et moyennes entreprises. Certaines d'entre elles sont dépassées et n'introduisent pas les nouveautés, elles sont souvent incapables de se maintenir matériellement. En ce qui concerne la vente, on constate que de plus en plus de producteurs vendent directement leur produits soit individuellement soit en groupe (dans l'en-

treprise même, au marché ou dans une coopérative créée par les producteurs) ceci se fait bien sûr au détriment des boutiques de distribution.

Enfin mentionnons aussi les tentatives faites pour organiser un mouvement des bio-consommateurs alternatifs, comme s'est fait e.a. aux Pays-Bas. Dans ce sens, la revue "Guide du consommateur alternatif" joue un rôle important.

2.2.3.2. Travailler en autogestion

Un autre mouvement important trouve son origine dans les événements de mai 1968, lorsqu'on propagea les principes d'autogestion et d'autonomie. L'autogestion s'est concrétisée dans plusieurs projets "doux" : des activités locales, des centres locaux de santé dont 25 sont installés en Flandre ce qui représente 1 % du total des patients; des écoles alternatives, des centres socio-éducatifs, des boutiques Tiers-Monde, des groupes de théâtre et d'animation, des collectifs d'avocats, des cabinets de médecins, des initiatives pour chômeurs, pour la jeunesse etc...

Dans toutes ces organisations "progressistes" socio-culturelles et de bien-être, on retrouve une forme d'autogestion, on tâche d'appliquer les principes de répartition égale des revenus et de prendre les décisions après concertation.

Les Magasins de Monde p.ex. (il y en a 80 en Flandre) ne se proposent pas de développer un circuit économique alternatif, mais plutôt de servir de moyen d'action et d'information, de contact avec les coopératives du Tiers-Monde et de constituer la base du mouvement alternatif.

On peut également citer l'a.s.b.l. Unata (Union pour une Assistance technologique adaptée), dont le but principal est de développer une technologie offrant plus de garanties pour le bien-être de la population et qui est adaptée aux besoins du Tiers-Monde. Cinq personnes travaillent pour Unata, 2 employés perçoivent déjà un revenu de l'entreprise même.

A Turnhout, s'est créé un service de petits travaux pour les habitants âgés. En général les initiatives créées par des chômeurs en Flandre ne génèrent pas beaucoup d'emplois. En revanche, elles peuvent être un moyen de pression sur la politique gouvernementale et l'opinion publique.

En ce qui concerne la création d'emplois rémunérés au sein des organisations "progressistes", elles est nulle. Dans le meilleur des cas, quelques personnes touchent un revenu fixe mais en général, elles ont un statut de C.S.T., de T.C.T., dispensées du contrôle de pointage ou objecteurs de conscience. Ceci est dû aux problèmes financiers que connaissent les organisations socio-culturelles suite à la diminution des subsides publics. Une autre conséquence de ces restrictions financières est que ces organismes tentent de s'assurer une position financière indépendante en se dotant d'une infrastructure économique parallèle.

La plupart des initiatives ainsi créées se situent dans le secteur de l'imprimerie (environ 7 imprimeries). Elles réalisent tout le travail d'impression de plusieurs organisations. "De Wrikker" est indubitablement l'expérience pilote dans ce domaine. Elle transmet ses profits à l'Université Populaire 'Elker-Ik' à Anvers. Elle démarra dans les années 70; cette toute petite entreprise s'est développée au fil des années et a créé 8 postes de travail (6 à temps plein et 2 à mi-temps).

En dehors du secteur de l'imprimerie plusieurs initiatives sont nées dans le secteur du recyclage (boutiques d'occasions et de réparations) : ce sont par exemple, "De boekenier", une boutique de livres d'occasions où 3 femmes sont employées à mi-temps; "De Alderij" qui vend des vêtements de seconde main pour enfants et des jouets d'occasion; quelque 20 volontaires y collaborent. Au total, il existe une dizaine d'initiatives semblables dans le secteur de recyclage, initiatives ayant différents statuts (indépendant, s.c., a.s.b.l.). Les tentatives pour réaliser l'autogestion à l'intérieur de moyennes et de grandes entreprises classiques, restent rares. On peut citer comme seul exemple 'Peeters Putboringen' à Ronsel, une entreprise qui se transforme en coopérative autogérée.

En Flandre, le maintien de l'emploi est un facteur très important. Généralement, après la déclaration de faillite, les entreprises traditionnelles sont reprises en autogestion par les travailleurs. On peut citer l'expérience positive de Limitex à Houthalen (secteur textile).

Comme dernière tendance significative, citons les projets de développement régional. Si l'on compare avec ce qui existe en Wallonie, cette tendance est relativement faible en Flandre, mais un début de développement apparaît. Les développements qui se font sentir surtout dans les régions

connaissent un taux de chômage considérable et où n'existent que peu d'initiatives pour rendre la région viable. On y travaille au niveau local en fonction des besoins et des possibilités spécifiques de la région ou de la province. On tâche d'arriver à l'autonomie en ce qui concerne les capitaux et les matières premières.

2.2.4. QUELQUES OBSTACLES AU DEMARRAGE D'ENTREPRISES ET D'INITIATIVES LOCALES.

La création de son entreprise ne se fait jamais sans problèmes. Il y a plusieurs obstacles auxquels les nouvelles initiatives doivent faire face.

Le problème principal est que l'entreprise alternative doit se développer et se maintenir dans un milieu capitaliste qui lui est hostile. Malgré les principes économiques inscrits dans les statuts, on devra toujours se conformer aux normes économiques de l'environnement (à moins d'arriver à créer une île) La zone d'affrontement entre les options économiques choisies par l'entreprise et les normes d'efficacité économique, constitue pour chaque entreprise une zone de choix continus. Celui qui veut démarrer sa propre entreprise, constatera qu'il doit disposer d'un capital assez impressionnant. S'il ne dispose pas de cet argent et si les prêts des amis et de la famille ne suffisent pas, il peut recourir aux institutions financières classiques. L'économie alternative pourtant, n'y est pas favorablement accueillie. Les banques n'ont que peu de confiance dans ce type d'entreprise qui n'offrent qu'une faible garantie.

La législation actuelle est également un obstacle en ce sens qu'il n'existe p.ex. pas de statut adapté aux entreprises à échelle humaine autogérées et qui n'ont pas comme objectif la maximalisation de bénéfice; mais qui par contre mettent leur profits à la disposition d'autres initiatives semblables.

Il ne suffit pas d'avoir une bonne idée de produit, il faut encore trouver un marché. Il est également important de connaître le métier et de disposer de la connaissance requise en gestion d'entreprise, ce facteur

est en effet généralement sous-estimé par les "nouveaux entrepreneurs" qui en subissent très vite les conséquences.

D'une part on est confronté aux exigences économiques (efficacité, rentabilité, viabilité, etc) , d'autre part, il y a les principes poursuivis (le caractère humain et écologique, l'autogestion, la fonction d'animation, produits significatifs, qualité, satisfaction des besoins du client) C'est une perpétuelle recherche d'un équilibre. L'organisation d'une entreprise en autogestion pose beaucoup de problèmes. Nous sommes conditionnés par une mentalité de compétition (toujours mieux et plus que les autres) et il est difficile de s'en libérer lorsqu'on commence une entreprise autogérée avec autres personnes. Travailler en autogestion est un processus lent exigeant l'attention permanente. Malgré tous ces obstacles le nombre de personnes (surtout parmi les jeunes) décidées à fonder leur entreprise, ne cesse de croître.

2.2.5. LE NOMBRE DE PROJETS ECONOMIQUES ALTERNATIFS LOCAUX ET LE NOMBRE DE NOUVEAUX POSTES DE TRAVAIL QU'ILS CREENT

Pour faire le bilan du nombre d'initiatives créant du travail rémunéré, on se limitera aux courants cités plus haut; c-à-d le courant écologique et le courant autogestionnaire.

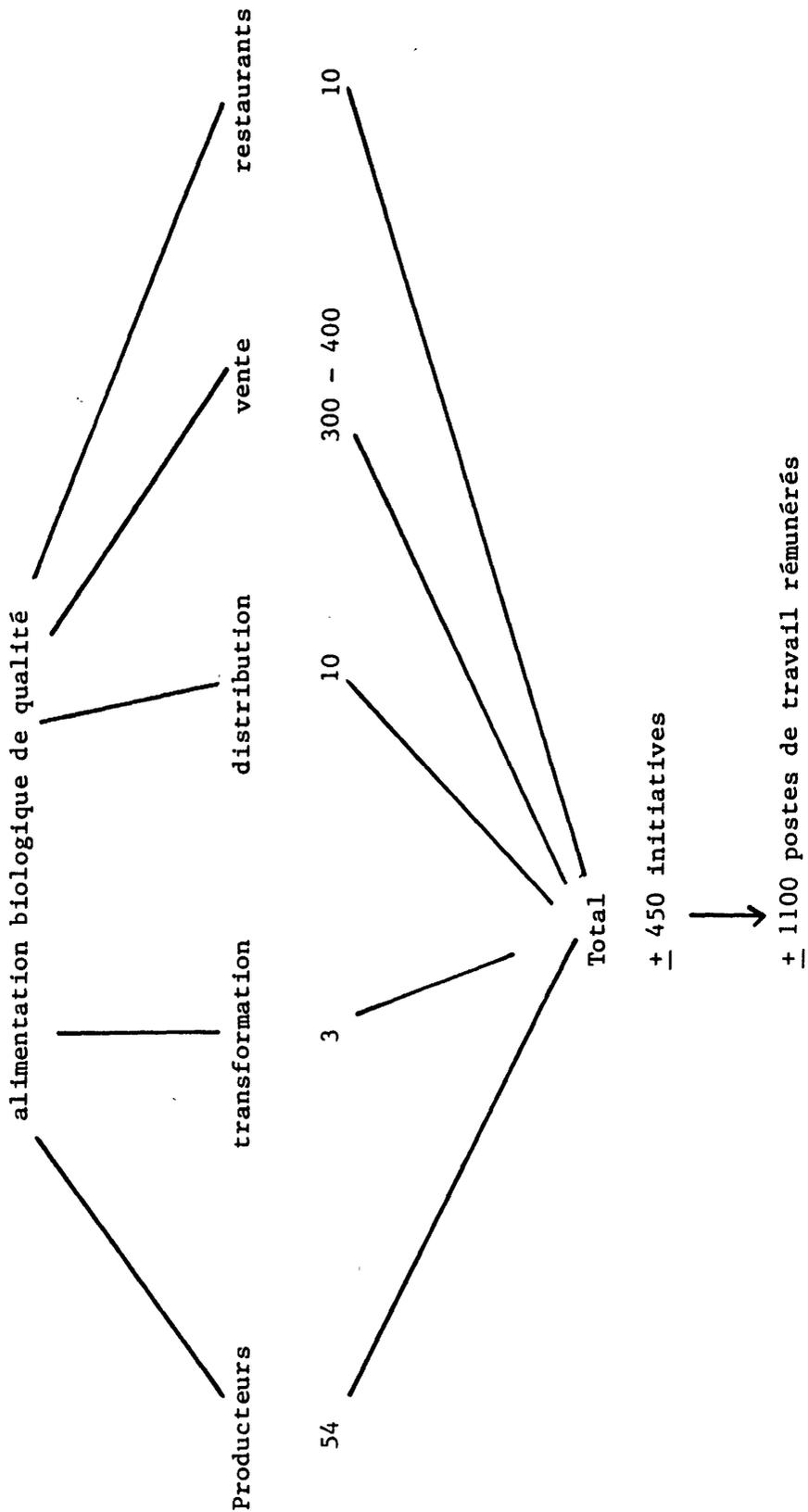
Malgré cette catégorisation, certaines entreprises appartiennent en même temps aux 2 courants.

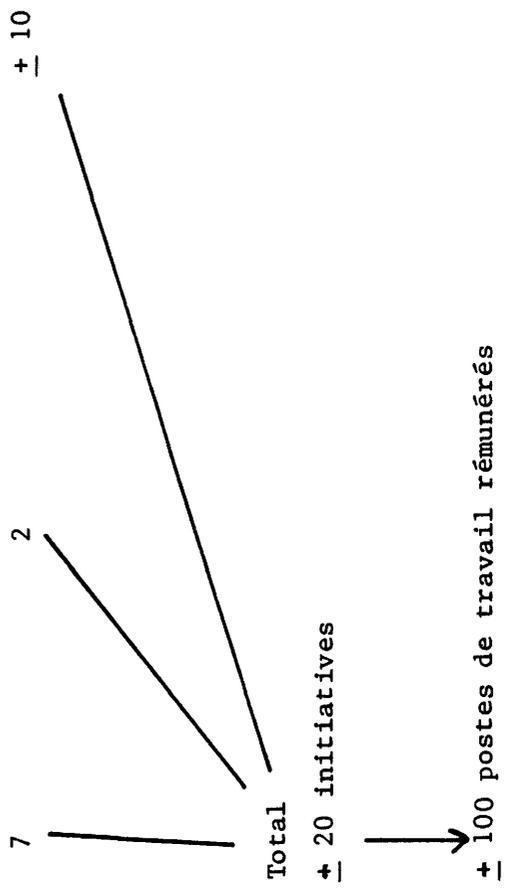
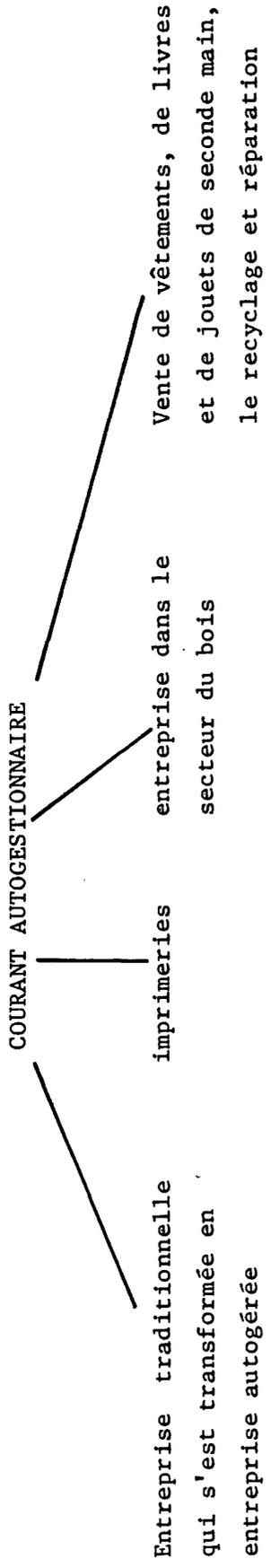
Dans le premier groupe on distinguera surtout les entreprises familiales ou des indépendants qui demandent beaucoup de travail et laissent peu de temps libre. Parmi celles-ci on en remarque quelques-unes cependant qui ont un impact plus large et qui s'efforcent d'engendrer un processus de sensibilisation sociale, politique et économique. La plupart de ces initiatives sont générées par des personnes ayant une haute formation scolaire (qui en général, ne correspond pas à la profession exercée) et qui en outre, sont actifs dans l'une ou l'autre organisation culturelle ou sociale 'progressiste'. Ce lien est souvent maintenu et peut servir de base pour faciliter le démarrage de ces initiatives.

Au sein du mouvement écologique, fonctionnent actuellement 450 initiatives créant 1100 postes d'emploi rémunérés : parmi celles-ci 370 sont

des magasins d'alimentation. Dans le mouvement autogestionnaire, la plupart des initiatives doivent leur origine à la création d'une forme d'auto-financement des organisations socio-culturelles qui ont vu leurs subventions diminuer voire disparaître. Ce mouvement est considéré comme étant très important, ces nouvelles coopératives ne sont pas créées pour procurer de nouveaux postes de travail. On compte environ 20 entreprises ayant généré au total une centaine de postes rémunérés.

COURANT ECOLOGIQUE





En résumé, on peut dire qu'en Flandre il n'existe pas de mouvement alternatif économique bien défini, ce qui n'empêche pas qu'il ait une certaine influence sur la création d'entreprises. Cependant leur signification première ne se situe pas au niveau économique (si ce n'est dans le secteur d'alimentation), mais il faut plutôt considérer la fonction exemplative des nouvelles coopératives en tant qu'"essais d'autogestion".

Elles représentent une preuve de ce que l'autogestion est réalisable, dans le respect de la valeur du travail, comme rupture avec la hiérarchie, l'économie des matières premières et le respect de l'environnement par la réponse aux besoins des consommateurs, le nivellement des revenus... ce sont autant de conceptions nouvelles vers lesquelles tend le nouveau mouvement coopératif et par lesquelles il cherche à se caractériser.

2.2.6. GROUPES DE SUPPORT

2.2.6.1. Netwerk Zelfhulp Vlaanderen a.s.b.l. Liedtsstraat 27, 1030 Bruxelles 02/241.19.97

Le Netwerk Zelfhulp est un fonds de solidarité pour des initiatives créées dans le domaine du bien-être, de l'éducation permanente, pour des groupes d'action et d'entr'aide et pour des initiatives économiques.

Toutes doivent répondre aux critères suivants :

- elles sont autogérées;
- elles développent des formes alternatives de vie et de travail;
- elles témoignent d'une approche professionnelle, elles peuvent s'auto-financer à long terme;
- elles mettent en pratique une redistribution du profit et des revenus, soit à l'intérieur même de l'entreprise, soit à l'extérieur (financement de projets semblables);
- elles sont prêtes à coopérer avec des projets semblables (principe de solidarité)

Le Netwerk s'est entouré d'une équipe de spécialistes-volontaires qui conseillent les initiatives leur demandant un support financier. Ces spécialistes apportent leur aide notamment en les aidant à réaliser l'étude de viabilité des projets introduits.

2.2.6.2. "Cooperatief Overleg" et "Adviesbureau" c/o Mie Deleu

De Merodelei 41

2300 Turnhout 014/41.15.65

Il s'agit d'un petit groupe de personnes intéressées qui veulent contribuer à la formation et au support des nouvelles coopératives autogérées. Ils ont organisé une journée de rencontre pour des projets alternatifs à laquelle étaient présents 50 participants. Ils veulent arriver à créer une boutique de gestion pour toute la Flandre, mais jusqu'à présent ils n'ont pas réussi à être reconnu par les pouvoirs publics et n'obtiennent aucun support financier.

2.2.6.3. Vorming tot Bevrijding a.s.b.l. Lazarijstraat 6, 3500 Hasselt

011/25.23.41

VTB est un organisme de formation et d'éducation permanente qui a déjà mis sur pied 2 séries de cours pour les "nouveaux entrepreneurs".

2.2.6.4. Anders Werken Limburg (AWEL) a.s.b.l. Lazarijstraat 6

3500 Hasselt 011/25.23.41

En Flandre, c'est actuellement le seul projet de support ayant une fonction effective d'avis, de coordination et de collaboration pour des nouvelles initiatives et des initiatives existantes. C'est un groupe d'aide à toute personne désireuse de créer une éco-entreprise, ou travaillant déjà dans des entreprises alternatives autogérées, et pour des personnes qui veulent développer des études sur les perspectives de développement de certains secteurs (recherche d'une perspective de développement auto-centré pour la région du Limbourg). AWEL est une association de volontaires. Ils ont obtenu la mise à disposition de locaux de la commune de Genk et une reconnaissance en tant que JOCEMA (centre d'expérimentations pour

les jeunes et les sans emplois) par le Ministère de la Culture Néerlandophone. Un projet "Cadre Spécial Temporaire" pour une équipe de 5 personnes a été introduit et a de fortes chances d'être accepté.

Le travail se fait en collaboration avec l'Ecole des Hautes Etudes Economiques qui offre un support considérable par l'étude de créneaux possibles pour les entreprises alternatives, et par les études de marché réalisées sur base de projets concrets.

2.2.6.4.1. Objectifs d'AWEL

AWEL apporte son soutien aux initiatives et aux personnes qui veulent lancer des projets d'éco-entreprise et qui veulent collaborer à une économie saine et à échelle humaine pour le développement économique alternatif au Limbourg :

- pas de gaspillage d'énergie, de matières premières, de matériaux, application de méthodes de production écologique et de recyclage;
- respect de l'environnement;
- production de produits sains et ayant une longue vie;
- une plus grande autonomie et auto-organisation;
- autogestion des projets;
- collaboration entre producteurs et consommateurs;
- pas d'enrichissement personnel, pas de concurrence entre projets mais solidarité, redistribution égale de revenus, des profits, des perspectives de développement;
- méthodes de travail non-aliénantes, qui offrent une satisfaction et favorisent la créativité de tous les collaborateurs/trices avec une responsabilité égale pour tous les travailleurs;
- respect de l'échelle humaine;
- utilisation de l'énergie, des ressources, du savoir-faire, de la richesse de l'environnement et de la culture de la région limbourgeoise;
- avoir une production et une distribution adaptées au développement local et régional;
- contribuer à la conscientisation d'un public large.

2.2.6.4.2. les fonctions d'AWEL

- faire l'inventaire et mettre en réseau les personnes et groupes au Limbourg qui travaillent autrement;
- conseiller et apporter un support aux initiatives qui répondent aux critères mentionnés ci-dessus; support juridique, financier, comptable...
- mettre à disposition l'information juridique, économique, financière, comptable, adresses utiles, projets existants...
- aider les projets qui démarrent (par contacts, l'aide de spécialistes, des entrevues, formation...);
- étude des perspectives de développement au Limbourg, études des besoins et études de marché;
- édition d'un hebdomadaire-bulletin de contact;
- faire connaître les initiatives alternatives à un large public, activités d'animation, propagande;
- stimuler les échanges, la collaboration entre les projets;
- représenter les initiatives qui travaillent autrement au Limbourg et ce à tous les niveaux.

2.2.6.5. Internationaal Ontmoetingscentrum (IOC), Mouvement d'animation de Base (MAB) Lazarijstraat 6, 3500 Hasselt 011/25.23.41.

Réseau international pour l'autogestion, les mouvements alternatifs, les nouveaux mouvements sociaux et le développement alternatif. Centre de documentation sur les projets alternatifs économiques et les nouvelles coopératives au niveau international. Point de contact international pour les entreprises (et groupes de support) alternatives. L'IOC/MAB organise aussi des voyages d'études, des séminaires et des rencontres internationales (p.ex. la rencontre de Beechwood College, Angleterre, le voyage au Danemark alternatif, voyage en Catalogne et rencontre pour des groupes de support aux initiatives autogérées en 1984). L'IOC/MAB ne donne pas directement une aide ou des avis aux initiatives mais leur offre des études et matériaux de discussion réalisés sur les perspectives des nouveaux mouvements sociaux...

P A Y S - B A S

3. LES PAYS-BAS

3.1. Introduction

3.2. Le mouvement Mémo

3.2.1. Caractéristiques des éco-entreprises

3.2.2. L'organisation Mémo

3.2.2.1. Historique et définition

3.2.2.2. Le rôle du mouvement Mémo

3.2.2.2.1. Organisme consultatif

3.2.2.2.2. Financement - le Fonds Mémo

3.2.2.2.3. Les assurances Mémo

3.2.2.2.4. Publications, bourses, conférences

- le journal Mémo

- "De groene Klapper"

- la première enquête à échelle nationale sur l'idéalisme et la réalisation d'éco-entreprises

3.2.3. Groupes qui travaillent à échelle humaine

3.3. Autogestion ouvrière

3.3.1. Association d'entreprises à base coopérative (ABC)

3.3.2. Association pour l'autogestion(SZB)

3.4. Exemple d'une solution alternative au chômage au niveau local en collaboration avec le syndicat : Projet d'action pour l'emploi à Nijmegen (AWN)

3.5. Liste d'adresses

3.1. INTRODUCTION

Au cours des dernières années, la situation socio-économique aux Pays-Bas s'est détériorée considérablement. Il en résulte une croissance énorme du chômage. Sur le plan économique, le gouvernement hollandais s'est proposé de :

- réduire le déficit budgétaire
- relancer le secteur commercial
- éliminer les obstacles à la répartition de l'emploi

Cette politique a entraîné des réductions de salaire importantes et des mesures rigoureuses afin de diminuer les dépenses gouvernementales se situant surtout dans le domaine des allocations sociales. Le niveau des revenus de la population non-active est nettement à la baisse. Par le support financier au secteur industriel, il ne reste guère d'argent pour financer le secteur social où, par conséquent, on risque de perdre plusieurs milliers de postes de travail.

Pour le gouvernement hollandais, les coûts du système social constituent l'obstacle principal pour réaliser l'assainissement économique. On a réussi à réduire les dépenses sociales en économisant sur les allocations de la population non-active et en excluant simplement certains groupes (p. ex. les jeunes et surtout les femmes). On compte plusieurs milliers de familles (en général composées seulement de la femme et de ses enfants), qui ne reçoivent qu'une allocation sociale minimale, inférieure au minimum d'existence.

Vu la situation régressante du marché de travail, un nombre croissant d'individus et de groupes, ont créé des initiatives pour créer eux-mêmes leur travail. La création du travail n'est pas le seul objectif : pour beaucoup le motif sous-jacent est le désir de travailler dans des circonstances différentes de celles de l'économie traditionnelle.

Contrairement au système traditionnel, les nouvelles initiatives veillent au respect de l'environnement et se caractérisent par une structure démocratique.

L'Association pour l'Autogestion (Stichting Zelfbestuur) joue ici un rôle important en propageant et en animant l'idée d'autogestion.

Les entrepreneurs tâchent de prouver que les alternatives fonctionnent, qu'un autre système économique et un mode de vie différent sont réalisables et propices aux hommes et à l'environnement.

C'est surtout dans la deuxième moitié des années '70 qu'ont été mis en routes plusieurs entreprises et projets alternatifs (développés sur une base non strictement commerciale). Pour en citer quelques exemples : les magasins d'alimentation biologique, les restaurants macrobiotiques, les boutiques de seconde main, les ateliers de recyclage, les imprimeries et librairies alternatives, les ateliers de réparations...

Aux Pays-Bas, l'idée de travailler à échelle humaine a provoqué la création de tout un mouvement de travail, y compris un réseau d'organismes de support au niveau local. Parmi tous ces mouvements d'éco-entreprises, le Mouvement Mémo (Mens- en milieuvriendelijk Ondernemen) et le réseau des groupes de support locaux sont les plus remarquables. Mémo entretient des contacts réguliers avec les mouvements de protection de la nature et du développement régional; dans les années '70 on a démontré de plusieurs façons qu'un engagement actif dans le développement de l'environnement et de la région contribue à la création de postes de travail, ce qui infirme le raisonnement de bien des gens.

Une des premières initiatives régionales fut le projet "Travail sur les Wadden" (Werk op de Wadden), conçu par la communauté des Wadden. Il y en a d'autres "De kleine Aarde" et les fédérations régionales des provinces se consacraient activement à la création de projets et d'éco-entreprises, dont beaucoup sont des entreprises de recyclage.

A côté des mouvements axés sur l'emploi, il existe également des projets expérimentaux de travail, destinés aux jeunes chômeurs (les projets EAJ). Ces projets permettent aux jeunes de créer leur propre travail tout en recevant un salaire moyen. Selon les estimations, l'entreprise devient rentable après une période de 4 années. Les premiers projets démarrèrent en 79/80 et bien d'autres ont suivi leur exemple. A présent, quelque 70 initiatives sont en pleine activité, procurant du travail à 600 jeunes, tandis qu'un même nombre de candidats attendent l'accord des autorités. Les projets actuels se situent aussi bien dans le secteur social que dans celui du commerce. Ils sont soutenus par "Le Secrétariat de Projets de Travail", qui dépend financièrement d'organisations sympathisantes.

A travers tous ces développements, on constate une évolution importante du rôle des femmes, qui veulent affirmer leur position face au marché du travail. Elles ont concrétisé leurs intérêts et créé leur propre emploi : p.ex. par la création de coopératives. "L'Union nationale de support aux femmes et travail" (De nationale ondersteuningsunie voor vrouw en werk) fut fondée il y a quelques années pour animer ces activités.

Les activités des mouvements et projets d'emploi et d'autres initiatives locales destinées aux chômeurs, y compris les volontaires, ont largement contribué à généraliser l'idée de "travailler moyennant une allocation sociale" (un revenu de substitution). Le gouvernement y consent tacitement et dans la pratique, les jeunes peuvent effectuer un travail non-rémunéré tout en conservant le droit aux allocations sociales, bien que cela soit soumis à des conditions rigoureuses d'applications et strictement contrôlé.

La politique gouvernementale aussi témoigne d'une tendance positive. Il y a peu que la politique locale s'efforçait d'attirer et de retenir les industries, en facilitant leur établissement et en améliorant l'infrastructure. Néanmoins cette tentative échoua au niveau communal pour ce qui concerne la création et le maintien d'emplois.

Depuis les années '70, les communes doivent faire face au problème du chômage structurel croissant. Il en résulta au début de notre décennie, auprès des conseils locaux, un ralliement à l'idée d'élaborer une politique de développement propre et de se déclarer animateurs et co-organisateurs d'initiatives et de services locaux ou régionaux.

Sous la pression des économies budgétaires imposant la diminution de certains services et subventions et face à la croissance du nombre de chômeurs de longue durée, on eut recourt au volontariat pour appuyer la politique locale. Dans cette situation, le risque est d'abuser du volontariat qui est une source bon marché de main d'oeuvre.

Mentionnons les initiatives locales de collaboration avec le mouvement syndicaliste hollandais. Les syndicats locaux et leurs conseils font des efforts réels pour s'engager dans le développement de postes de travail. Grâce à l'intervention des syndicats locaux et des associations ouvrières,

les projets conçus par les travailleurs se sont fait remarquer. Ces projets ne se limitent pas à maintenir les emplois actuels; ils visent également à créer du travail, mais du travail socialement utile. Dans le même objectif, on a établi des contacts avec d'autres initiatives locales et des organisations de chômeurs, avec des gens écartés du circuit du travail, des associations de femmes, des mouvements de jeunesse etc... "Le Projet d'action pour l'emploi à Nijmegen" (Actieplan Nijmegen) est l'exemple par excellence d'une collaboration active entre le mouvement syndical et d'autres mouvements locaux.

Il est évident que le secteur industriel veut tirer profit de développement des éco-entreprises locales. Respecter l'environnement, s'intéresser à la gestion démocratique, aux besoins locaux, aux besoins de la ville, de la région - etc... n'entrent pas précisément dans les préoccupations du secteur industriel classique. Leur objectif principal est les affaires, les entreprises dans la communauté en non l'entreprise en communauté.

Il faut poursuivre une collaboration polyvalente au niveau local, non seulement entre les secteurs privé et publique, mais il faut également intégrer l'engagement des jeunes, de parents, de groupes de volontaires, de syndicats etc... qui se soucient de l'amélioration de la qualité de la vie locale, il faut résoudre les problèmes tant au niveau social, éducatif économique, régional qu'au niveau industriel.

On constate donc 2 tendances dans la relance économique :

la première est une tendance traditionnelle visant à créer des circonstances favorables au déploiement des entreprises, quel qu'en soit la caractéristique. Ce thème ne sera pas traité dans cette analyse.

La deuxième tendance est celle qu'on retrouve auprès des projets de travail, les mouvements féministes, les éco-entreprises, les nouvelles coopératives etc; celle qu'on pourrait appeler mouvement du travail.

Bien qu'on leur reproche souvent d'aller à reculons plutôt que d'avancer, ce sont eux qui introduisent les innovations. Ils sont conscients de la nécessité d'une relation étroite entre les producteurs et les consommateurs et ils se soucient de l'utilité sociale des produits et services, des problèmes énergétiques et régionaux, d'une répartition égalitaire des bénéfices.

Le fait même que le circuit traditionnel s'est approprié du concept "d'éco-entreprise" n'est pas blâmable, mais il faut regretter qu'il n'y ait guère de tentatives pour préserver cet idéal de tout abus possible.

3.2. LE MOUVEMENT MEMO

Dernièrement, la création d'entreprises à base écologique s'est fortement développée. Au début de 1983 on comptait quelques 1600 éco-entreprises dans lesquelles travaillent environ 6500 personnes. Ensemble elles réalisent un chiffre d'affaire d'un montant de 5 milliards de FB dont 70 % provient du secteur d'alimentation biologique (production, distribution, magasins); le secteur graphique et le secteur de construction représentent les 30 % restant.

Les éco-entreprises ne forment pas seulement une structure parallèle à celle de l'industrie traditionnelle. Le mouvement de travail alternatif comprend également une contre-culture mettant en question les méthodes actuelles de production.

On entend par Mouvement Mémo, le regroupement de toutes les éco-entreprises, l'organisation Mémo elle-même, tous les consommateurs de produits écologiques et les bénéficiaires des services rendus par Mémo.

On distingue à présent 3 genres d'entreprises à l'intérieur du secteur écologique (et à l'intérieur de tout le secteur alternatif) :

a) les éco-entreprises : fonctionnent indépendamment du système d'allocations sociales, parfois elles profitent d'un revenu complémentaire (un poste à mi-temps dans le secteur traditionnel ou le revenu du partenaire par exemples)

b) les semi-éco-entreprises : celles-ci dépendent pour la plus grande partie des allocations sociales pour s'assurer une existence économique. Une part de ces entreprises est capable et désire se transformer en éco-entreprise, l'autre part ne le souhaite pas.

c) Les projets où l'on travaille moyennant allocation sociale : ces entreprises dépendent entièrement d'allocations sociales et constituent la phase de démarrage vers les semi-éco-entreprises ou servent de projets expérimentaux sans intention de se transformer en semi-éco-entreprise.

3.2.1. CARACTERISTIQUES DES ECO-ENTREPRISES

Les défenseurs d'éco-entreprises mettent avant tout l'accent sur l'autogestion ouvrière à propriété commune. Il faut supprimer le contraste entre le travail et le capital en accordant l'autonomie aux producteurs. En second lieu, les éco-entreprises sont des entreprises à échelle humaine. Il ne s'agit pas de production de masse, puisque la production est destinée à un public limité : le marché local ou régional. Ce sont surtout les contacts intensifs avec d'autres unités sociales, comme p.ex. le quartier et parfois un groupe d'action, qui permettent la production sur demande de marchandises et de services. Ainsi, on peut se passer des campagnes publicitaires agressives et des théories modernes sur la psychologie du consommateur. Une autre caractéristique de l'éco-entreprises est l'établissement de relations plus personnelles au niveau du travail. Etant donné ces circonstances, le contrat social basé sur le principe du consensus s'avère efficace. Les relations de travail sont autant que possible démocratiques et horizontales. On rejète les situations hiérarchiques peu flexibles dans lesquelles ne prospèrent que les styles autoritaires de direction. En outre, on vise à répartir les responsabilités. Pour réaliser cet objectif on veut supprimer la distinction (classique) entre le cadre consultatif et les fonctionnaires exécutifs. La distinction statutaire qui se traduit aussi en termes de rémunération entre les penseurs et les producteurs, les travailleurs manuels et intellectuels renforce l'inégalité, aiguissant ainsi les contrastes. La concrétisation de cet idéal d'égalité supprime les rémunérations inégalitaires. Il s'ensuit une structure transparente distribuant une rémunération égale pour tous si... le chiffre d'affaire le permet.

Les éco-entreprises se rendent compte de l'interaction fragile entre l'homme et la nature. De nos jours, on réalise que l'expansion industrielle d'après guerre a mené à une détérioration inacceptable de l'environne-

ment (un miracle économique, mais une catastrophe écologique). Afin de corriger cet équilibre, les éco-entreprises poursuivent une politique industrielle écologique.

Le processus de production écologique ne comprend que l'application non nocive de formes de production de technologie. Le même processus est valable pour les matières premières et secondaires dont on envisage scrupuleusement les retombées. Il en résulte souvent que le prix de revient, et par conséquent le prix de vente du produit final, se révèle plus élevé. Parfois on réussit à compenser ce désavantage par une consommation plus réduite d'énergie et de matières premières. Malgré cette attitude et ces mesures écologiques on ressent souvent une certaine méfiance à l'égard des entreprises écologiques. On soupçonne les éco-entreprises de vouloir lancer sur le marché des produits aux prix dérisoires en profitant d'une main-d'oeuvre à bon marché puisque bénéficiant d'une allocation sociale. On les accuse de pratiquer une concurrence déloyale envers l'industrie et la classe moyenne traditionnelles. Dans la pratique, ce reproche se montre injustifié.

C'est dans la phase initiale de l'éco-entreprise que la situation est particulièrement difficile, car en général les dépenses dépassent les revenus. Pour bien comprendre la position économique de ces entreprises, il faut tenir compte d'un facteur important : dans la plupart des cas, les éco-entreprises manquent de moyens financiers pour acheter en gros (matériaux etc). Par conséquent, il leur est impossible de bénéficier des rabais et des réductions généralement appliqués.

D'autres caractéristiques de cette forme d'entreprise sont :

- une nette option pour un système de travail sans forme de contrôle, p.ex. sans pointage.
- les éco-entreprises renoncent aux avantages économiques de la répartition du travail lorsqu'ils mènent à l'aliénation (production de masse, travail abrutissant). De cette façon, le processus de production se rapproche plutôt de l'industrie artisanale que de la production en usine.
- aux personnes s'impliquant dans de tels projets écologiques n'est imposée aucune exigence spéciale en ce qui concerne leur formation ou expérience; l'enthousiasme est un élément plus important. On leur donne assez

de temps pour acquérir une expérience et pour se perfectionner (partant du principe qu'on est disposé à apprendre des autres). L'intelligence, le réalisme et une bonne gestion financière sont des qualités indispensables.

- la qualité est supérieure à la quantité.
- une claire et consciente prise de position sociale par rapport à la croissance et la maximalisation des revenus.
- relations et gestion ouvertes; comptabilité et comptes annuels ouverts; information exacte sur la qualité du produit.
- collaboration entre le producteur et le consommateur.

Les créateurs d'éco-entreprises ne jouissent jamais des avantages accordés aux entreprises établies, celles-ci étant d'une structure financière solide. Très souvent on doit démarrer l'entreprise à l'aide de moyens très modestes. En outre, les entrepreneurs alternatifs doivent se battre contre la bureaucratie, tout un labyrinthe de formalités et de règlements, de dispositions, de mesures et d'articles. Il faut également surmonter la résistance des instances officielles, par exemple pour pouvoir travailler tout en bénéficiant d'une allocation sociale.

En général, les gens décidés à créer une entreprise sont bien motivés pour réaliser effectivement leur initiative. Ils admettent la nécessité absolue de la persévérance, la formation, l'engagement, la discussion et l'effet constructif de tout échec.

Dans ce rapport, il est intéressant de mentionner les initiatives visant à la création d'un marché de capitaux, destiné aux éco-entreprises. A ce marché on réunit l'offre et la demande pour créer un circuit monétaire alternatif où les éco-entreprises peuvent emprunter de l'argent à un taux d'intérêt favorable.

La collaboration entre éco-entreprises augmente leurs possibilités de développement. Les entreprises peuvent se grouper au niveau local ou régional et former une organisation ou une fédération, ce qui facilite l'échange de connaissance et d'expériences, ce qui à son tour contribue à la création d'un cadre de concertation, d'informations, de concentration et de protection d'intérêts,.... Par cette collaboration, les éco-entreprises se manifestent comme unité, renforçant ainsi leur position de négociation. La collaboration ne donne aucune garantie de succès, mais

elle constitue une condition indispensable pour surmonter les obstacles et pour profiter des possibilités de développement qui s'offrent à cette jeune forme d'entreprise. Il est certain qu'il existe des possibilités de développement pour les éco-entreprises, mais il reste beaucoup d'obstacles à écarter avant de réaliser un développement effectif.

3.2.2. L'ORGANISATION MEMO (Mens- en milieuvriendelijk ondernemen)

3.2.2.1. HISTORIQUE ET DEFINITION

Le mouvement Mémo fut créé en 1976 alors que s'exprimait chez un grand nombre de personnes, le désir d'investir leurs économies de manière intelligente dans des projets capables d'engendrer un développement positif de la société.

Depuis la création de Mémo, l'objectif est de fournir des crédits et des conseils pour de tels projets écologiques. Au début des années '70, ces projets se trouvaient encore dans une phase expérimentale : on cherchait de nouveaux modes de vie et de travail qui pourraient offrir une alternative aux situations vicieuses dans notre société. C'était le cas dans des unités d'habitation et de travail comme p.ex. "De kleine aarde" et "de Hobbitstee". En même temps surgirent dans les villes les premiers magasins d'alimentation biologique et à la campagne les fermes écologiques. Le souci croissant à l'égard de l'écologie, (l'idée de croissance limitée), l'idée d'éco-entreprise et d'une démocratisation totale dans l'entreprise, constituaient les bases du développement d'une alternative. Ces styles alternatifs de vie et de travail s'avéraient réalisables, de sorte qu'un nombre croissant de gens contribuaient par leur travail au développement de mouvement. Ainsi, le terme "alternatif" reçut sa signification spécifique, le concept "éco-entreprise" s'est popularisé rapidement.

Les conceptions profondément modifiées sur la voie à suivre par notre économie actuelle et le changement de mentalité qui l'accompagne, en forment les bases solides. En bref, cela implique un infléchissement

quantitatif de la croissance de la production économique, vers la croissance qualitative du produit et de l'emploi. De plus en plus d'éco-entreprises ont été créées dans le secteur de la production alimentaire, la fabrication d'objets décoratifs et usuels; la prestation de services dans plusieurs secteurs (allant d'un bureau comptable à une entreprise de bricolage, le graphisme, etc...)

Le développement de ce mouvement s'est effectué plus favorablement que les fondateurs de l'organisation Mémo, issus eux-mêmes des premiers projets alternatifs, n'osaient l'espérer. Ce résultat est dû à la diversité de la base et aux gens issus de milieux très différents qui paraissent s'accorder parfaitement dans le domaine de l'économie alternative. Mémo y a contribué à sa propre manière e.a. par l'organisation des premières bourses de contact et par l'organisation de plusieurs activités d'information

3.2.2.2. LE RÔLE DU MOUVEMENT MEMO

L'objectif du mouvement Mémo est le développement de l'emploi alternatif dans les éco-entreprises. Le nombre d'animateurs varie entre 10 et 20. Quelques-uns sont salariés, d'autres travaillent bénévolement; l'organisation leur paie alors un supplément ou bien ils sont soutenus par d'autres moyens gouvernementaux. Les revenus du mouvement se composent principalement de donations des sympathisants, de l'argent de publications et de provisions d'assurances de Mémo. Certains ministères fournissent en outre une subvention réduite pour couvrir les coûts de certaine prestation de conseils et d'information.

Pour réaliser ses objectifs, le mouvement Mémo développe 4 activités :

3.2.2.2.1. Organisme consultatif

L'organisation Mémo donne des conseils à ceux qui envisagent la création d'une éco-entreprise et à ceux qui ont déjà pris cette décision. Ces

conseils portent sur des problèmes à caractère juridique (forme juridique, loi sur l'implantation etc), à caractère financier ou des questions concernant l'étude du marché. Les entreprises actuelles peuvent également recourir à l'organisation pour obtenir des conseils économiques ou un support financier.

3.2.2.2.2. Financement - Le Fonds Mémo (de Mémo-munt)

En vue de développer et d'assainir la structure de financement à l'intérieur de mouvement Mémo, un Fonds Mémo a été réalisé en 1982. Les producteurs, les consommateurs, les travailleurs, les sympathisants, les gens qui disposent d'argent ou qui en ont besoin ont adhéré au Fonds. Tous ces apports servent à financer les entreprises par des participations en capital ou sous forme de prêts. Actuellement on essaie d'impliquer les membres dans des activités locales et donc de décentraliser le Fonds. Ainsi, la circulation monétaire deviendra moins anonyme et il se basera sur un public qui fait confiance aux nouvelles initiatives (voilà la raison du terme "argent de confiance"). Outre le Fonds Mémo; il existe d'autres organismes de financement aux Pays-Bas :

- la banque Triodos : qui trouve son origine dans le milieu anthroposophique
- la fondation "Methöfer" : qui est issue de l'organisation "Propriété foncière commune" (Vereniging Gemeenschappelijk Grondbezit) dont F. Van Eeden fut le fondateur.
- L'organisation "Frons".
- L'organisation "Stimulant" : le terme Stimulant fait référence à la stimulation de l'emploi et de la démocratisation de la vie économique.
- l'organisation "Fonds d'Animation" (De Stichting Fonds Bedrijvigheid)

Toutes ces initiatives alternatives de financement préconisent comme but principal la création et le maintien des emplois où l'homme, et non les bénéfices, est l'élément le plus important. Pour cette raison, on donne la préférence aux initiatives qui s'efforcent de réaliser des relations démocratiques dans l'entreprise. Ce qui importe c'est le travail collectif, l'engagement social et le caractère écologique des initiatives.

3.2.2.2.3. Les assurances Mémo

Le service d'assurances de l'organisation Mémo fonctionne comme intermédiaire, il renseigne les profanes sur les subtilités du labyrinthe des assurances. Les Assurances Mémo disposent d'une grande connaissance de la situation spécifique des entreprises écologiques. On agit dans le but de protéger les intérêts de la clientèle et non dans un but lucratif. Lors de la sélection des sociétés d'assurances qui pourraient collaborer au mouvement, on examine scrupuleusement les procédures et la politique d'investissement. En analysant ce secteur, Mémo espère contribuer à la constitution et soutenir certaines réformes dans ce secteur. La provision des assurances reçue par l'organisation, constitue partiellement le salaire du conseiller, le reste sert à soutenir les activités écologiques.

3.2.2.2.4. Publications, bourses, conférences

- le journal Mémo : destiné aux éco-entreprises et à d'autres communautés alternatives aux Pays-Bas. Grâce à la publication d'interviews avec des animateurs de Mémo, d'articles informatifs et de nouvelles, le journal veut favoriser la communication entre les collaborateurs de Mémo et un public intéressé. D'autres activités de Mémo sont encore la participation aux bourses, l'organisation de conférences et la fourniture d'informations (par téléphone ou par correspondance). Une activité plus récente est la publication de thèses et d'articles destinés à un public plus large.

- "De Groene Klapper" (l'index vert) : Outre une liste d'adresses, on retrouve dans cet index, publié et mis à jour chaque année, des articles informatifs qui renseignent sur les idées, les opinions et les intérêts du mouvement. Ce livre veut informer le lecteur sur la production de toutes les entreprises du mouvement.

Néanmoins, la classification par branche adoptée dans ce livre révèle quelques défauts : il y a p.ex. des entreprises qu'on retrouve dans plusieurs branches à cause de leur caractère complexe; d'autres ont été omises parce qu'il était impossible d'ouvrir une rubrique spéciale pour elles.

Classification par branche et nombre d'entreprises correspondant

1. Le secteur agro-alimentaire

a) producteurs de légumes et de céréales	150
b) élevage de bestiaux et producteurs de fromage	58
c) distribution, information, renseignements, formation, investigation	44
d) produits de soja, pâte de sésam, farine, vin, viande, miel	38
e) boulangers	31
f) centres de distribution, commerces de gros, entreprises d'importation	25
g) restaurants, cafés, tearooms	69
h) magasins d'alimentation	194
total	609

2. Le secteur graphique et la communication audio-visuelle

a) la production et le commerce de papier	8
b) les designers graphiques, médias audiovisuels	45
c) les imprimeries et ateliers de composition	44
d) les relieurs	9
é) les périodiques	25
f) les maisons d'édition	16
g) les librairies	29
total	176

3. Récréation

a) la voile, le théâtre, la musique	30
total	30

4. L'industrie du bâtiment

a) entreprises de travaux de bricolage	44
b) la menuiserie, la scierie, entreprises de construction	56
c) centres informatifs de construction, architectes	33
d) installateurs, forgerons	12
e) décorateurs et matériel de décoration	50
total	<hr/> 195

5. Objets d'usage et de décoration

a) meubles, objets en bois et en chaume	92
b) la céramique et le verre	21
c) textile et cuir	57
d) d'autres objets d'usage, magasins	52
e) recyclage	38
total	<hr/> 260

6. Energie et chauffage

a) poêles (magasins)	10
b) moulins à vent et autres appareils permettant des économies d'énergie	19
c) bureaux de conseils	25
total	<hr/> 54

7. Technique et transport

a) bicyclettes et remorques	14
b) autres techniques et transports e.a. du métal	31
total	<hr/> 45

8. Les services

a) médiation et projets d'emploi	22
b) bureaux d'information et de formation	70
c) administration et comptabilité	32
d) santé	41
e) divers	17

total 182

9. Organisations analogues

a) organisations générales	23
b) protection de la nature et de l'environnement	26
c) ateliers et magasins de produits du tiers-monde	nombre inconnu
d) projets à échelle humaine	22

total 71

TOTAL TOUTES BRANCHES 1622

Si l'on considère la moyenne actuelle de 4 personnes par entreprise, on atteint un total de + 6500 emplois en 1983.

- Une première enquête nationale sur l'idéalisme et la réalisation d'éco-entreprises fut faite en 1982. Dans le milieu Mémo et parmi les groupes d'éco-entreprises (collaboration régionale entre éco-entreprises) on s'est posé la question de savoir s'il était possible de dresser un bilan national sur les activités menées par toutes les "éco-entreprises". On a opté pour une enquête esquissant les lignes générales permettant de déterminer ce que signifie entreprendre de manière écologique. Les enquêtes ont été faites auprès de 98 entreprises par des interviews et par l'envoi d'un questionnaire. Toutes les entreprises interrogées se situent en régions urbaines.

3.2.3. GROUPE QUI TRAVAILLENT A ECHELLE HUMAINE (groupes locaux de Mémó)

Actuellement il y a une vingtaine de groupes actifs dans plusieurs régions du pays s'associant à l'idée de Mémó. Ces groupes ont une fonction importante, notamment en ce qui concerne les conseils et le support financier qu'ils octroient aux entreprises nouvelles et existantes (ces groupes ont un meilleur contact avec la population et par conséquent une vision plus claire des problèmes spécifiques de cette région). Lorsque les promoteurs d'initiatives se présentent au bureau pour demander des conseils, on les stimule avec enthousiasme pour qu'ils développent leurs idées. Leurs idées doivent se concrétiser en un projet nettement défini, pourvu d'une classification logique de priorités. On leur signale tous les problèmes inhérents à la création d'une entreprise. Ces bureaux jouent en même temps un rôle d'assistance en mettant à la disposition des promoteurs leurs connaissances et expériences indispensables à un démarrage réussi de l'entreprise.

L'assistance consiste e.a. à :

- donner des conseils lors la prospection du marché
- offrir une assistance juridique lors du choix d'une forme d'entreprise
- fournir des renseignements sur le plan administratif et comptable
- fournir des conseils dans le domaine de la fiscalité (TVA, impôts sur le revenu et impôts de société)

Les bureaux se chargent en outre de la médiation et la mise en contact avec d'autres institutions. De cette façon, les promoteurs d'initiatives entrent en contact avec des organismes d'assistance professionnels, comme des centres juridiques, des cabinets ou collectifs d'avocats et des centres scientifiques.

3.3. AUTOGESTION OUVRIERE

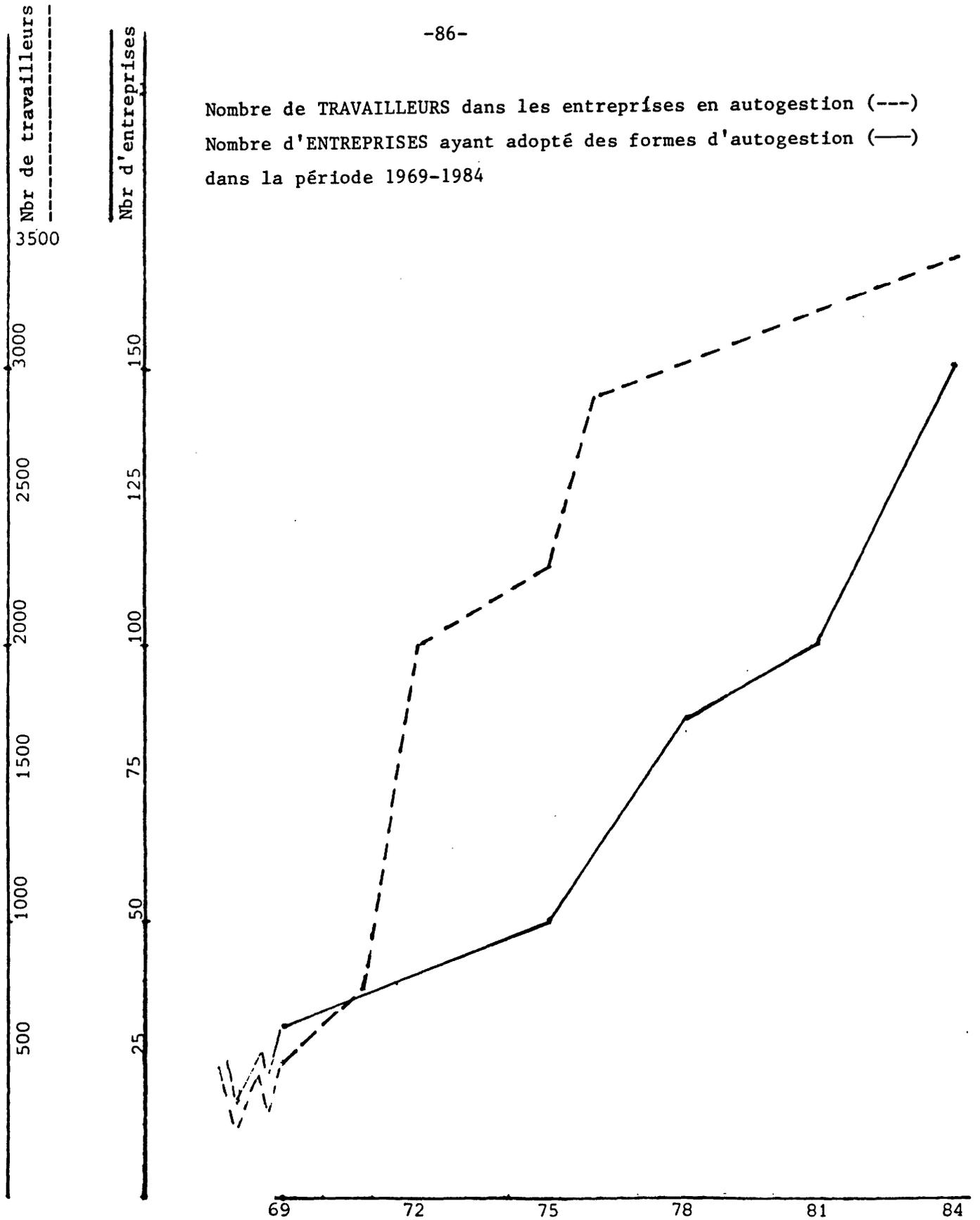
3.3.1. ABC (Associatie van Bedrijven op Coöperatieve grondslag : Association d'entreprises à base coopérative)

Il y a 26 ans quelques coopératives de production décidèrent de s'associer et de fonder à Utrecht l'association ABC. Leur objectif est la propagation et la protection de l'idée des Coopératives et la protection des intérêts des entreprises adhérant à l'association. Actuellement ABC compte 50 membres, procurant du travail à un total de 1800 personnes et réalisant un chiffre d'affaire global de plus de 250 millions de florins.

Ces dernières années, le nombre d'adhérents ne cesse de croître. Parmi eux on distingue aussi bien des grandes entreprises que des entreprises écologiques à échelle humaine; leur caractéristique commun est la réalisation de différentes formes d'autogestion ouvrière. Selon une enquête récente, 500 éco-entreprises dans lesquelles sont probablement engagées 5000 personnes, fonctionnent en autogestion.

La protection des intérêts d'ABC est orientée aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur. Vers l'extérieur, parce que les membres d'ABC veulent généraliser l'idée selon laquelle ils considèrent l'autogestion comme étant une façon d'entreprendre qui permet l'implication maximale des ouvriers; en effet, ils sont le propriétaire commun de l'entreprise. Pour partager et propager ces expériences, ABC entretient des contacts avec les autorités, des organisations syndicales, les partis politiques, les écoles, et d'autres institutions intéressées. En outre, ABC veille à ce que l'autogestion reçoive dans les lois et autres textes officiels toute l'attention qu'elle mérite. ABC fonctionne vers l'intérieur, pour ses membres en offrant, e.a. l'occasion d'échanger les expériences, en donnant des conseils d'organisation et si cela est nécessaire, elle peut contribuer au financement. Etant donné que l'autogestion ne se limite pas aux Pays-Bas, ABC est affiliée à l'Alliance internationale de Coopératives (AIC), "l'organisation mondiale" et le Comité Européen des Coopératives Ouvrières de Production (CECOP). ABC collabore à l'Association pour l'Autogestion (Stichting Zelfbestuur) qui fut fondée à son initiative, en 1982 grâce à une subvention gouvernementale.

Nombre de TRAVAILLEURS dans les entreprises en autogestion (---)
Nombre d'ENTREPRISES ayant adopté des formes d'autogestion (—)
dans la période 1969-1984



3.3.2. ASSOCIATION POUR L'AUTOGESTION (SZB)

L'expérience accumulée au cours des années par les entreprises membres d'ABC forme le base de la fonction de SZB. SZB est un bureau d'information dans le domaine de la participation à la gestion en général et de l'autogestion ouvrière en particulier. La SZB fournit des informations et des conseils juridiques, financiers et d'organisation.

Le tableau suivant renseigne :

- le nombre de travailleurs dans les entreprises en autogestion
- le nombre d'entreprises ayant adopté des formes d'autogestion dans la période 1969-1984

Quelques remarques sur le tableau :

- les données chiffrées sont basées sur l'information de SZB. SZB découvre régulièrement l'existence de nouvelles entreprises. On estime qu'en réalité le nombre d'entreprises et par conséquent le nombre d'entreprises fonctionnant en autogestion, est considérablement supérieur. Selon nos estimations on compterait quelque 5000 travailleurs dans 250 à 300 entreprises autogérées aux Pays-Bas.

Le genre d'entreprise	0	10	10	50	50	100	100
Toutes les entreprises aux P-B	82 %		15 %		2 %		1 %
Entreprises autogérées	72 %		18 %		2 %		8 %
Coopératives françaises	44 %		44 %		6 %		6 %

3.4. UNE SOLUTION ALTERNATIVE AU CHOMAGE REALISEE AU NIVEAU LOCAL ET EN COLLABORATION AVEC LE SYNDICAT : LE PROJET D'ACTION POUR L'EMPLOI A NIJMEGEN (Aktieplan Werkgelegenheid Nijmegen AWN)

En 1979, AWN est né d'une timide tentative du syndicat industriel FNV pour tenter de remédier au problème du chômage à Nijmegen et dans les environs. Au cours des années, AWN s'est transformé en un large mouvement de collaboration structurée entre différents groupes et individus engagés dans la création d'emplois d'utilité sociale

Les postulats de départ d'AWN sont les suivants :

- on part de ses propres connaissances et compétences pour réaliser des projets de création d'emplois d'utilité sociale
- tous les groupes qui veulent s'engager dans ce domaine, collaborent et se soutiennent mutuellement
- on tâche de réaliser des projets et des actions collectives, autant à partir des producteurs que des consommateurs.

L'organisation du Projet d'Action est assez flexible : chaque groupe est autonome. Cela cause parfois des problèmes dans les relations avec l'extérieur en ce qui concerne l'identification de l'objectif global du projet. Mais cela semble être la seule manière de faire collaborer tant de groupes différents (un ensemble de quelque 400 personnes) pour réaliser ce seul objectif collectif.

Le Projet d'Action comprend 3 subdivisions :

- les projets des ouvriers :

Dans ces projets, uniques aux Pays-Bas actuellement, les ouvriers expriment ce qu'ils veulent et peuvent produire et comment ils le feront. La seule condition restrictive concerne la rentabilité de l'entreprise. Les projets visent à renforcer l'emprise ouvrière sur la politique économique de l'entreprise. Les projets des ouvriers ont pour objectifs la participation à la gestion et la compréhension du fonctionnement de l'entreprise, de la stratégie, des produits, du marché et des investissements. Pour les filiales il est très important de contrôler leur position à l'intérieur de la société. Le projet d'action, en vigueur dans la plupart des

grandes entreprises de Nijmegen et des environs comporte 3 axes :

- ° Action sur le niveau d'emploi : dans les entreprises où les produits sont peu variés ou obsolètes et où le développement n'est pas assez stimulé, on peut envisager la possibilité de produire d'autres produits et services ou d'améliorer l'organisation. On peut agir de même pour les entreprises qui sont victimes de restrictions gouvernementales pour autant qu'elles fournissent des services répondant à un besoin social.
- ° Action visant la création d'emplois par la réduction du temps de travail.
- ° Action pour l'amélioration de la qualité du travail. Ce qui implique également la maîtrise de l'automatisation.

- Les projets conçus par et pour les chômeurs. :

Il s'agit de petites entreprises, d'institutions ou d'organisations ou de projets fonctionnant à l'aide d'allocations sociales, totalement ou partiellement. Ces projets sont gérés par les travailleurs et répondent à un certain besoin social.

- ° Le Projet d'Action n'exige pas que l'entreprise couvre tous les salaires, l'utilité sociale est considérée comme plus importante.
- ° Il soutient l'autogestion.
- ° Le nouveau centre de projets (et le Projet d'Action) veut soutenir les nouveaux entrepreneurs sur le plan de l'organisation technique et économique. On installe dans le centre un atelier technique et d'autres ateliers sont à louer. Plusieurs projets ont ainsi été réalisés, surtout dans le secteur écologique Mémo.

- Les groupes thématiques :

Ils forment une base importante du Projet d'Action. A partir de l'idée de l'utilité sociale on réalise des projets qui sont capables de procurer des emplois. Les groupes thématiques collaborent avec les autres groupes du Projet d'Action, pour créer des emplois réels et pour sensibiliser les travailleurs dans les entreprises et les chômeurs, à certains problèmes sociaux. Des groupes thématiques fonctionnent dans les secteurs suivants : Energie et environnement, le secteur de construction, le Tiers Monde et l'automatisation.

3.5. LISTE D'ADRESSES

- De Stichting Mémo
Damrak 37
1012 LK Amsterdam

- Associatie van Bedrijven op Koöperatieve Grondslag
Oude Gracht 322
3511 PL Utrecht

- De Stichting Zelfbestuur
Oude Gracht 322
3511 PL Utrecht

- Aktieplan Werkgelegenheid Nijmegen
Groenestraat 294
Nijmegen

- De Triodosbank
Stationslaan 4
Postbus 55
3700 AB Zeist

- Methöfer Stichting
Bloemgracht 29
1016 KB Amsterdam

- Vereniging Frons
Postbus 225
Utrecht

- Stichting Fonds Bedrijvigheid
p/a CNV Aat Plugge
tel. 070-884702

Groupes qui travaillent à échelle humaine

- Stichting Experimentele Werkprojekten (STEW)
Stadhouderskade 130
1074 AW Amsterdam
tel.: 020 765111

- Buro Klein Werk (BKW)
Agnietenstraat 170
6822 JZ Arnhem
tel.: 085 432717

- Memo Boxtel
Apollopad 25
5283 KE Boxtel
tel.: 04116-76885

- Adviesbureau Kleinschalige Bedrijven (AKB)
Van Goorstraat 29
4811 HH Breda
tel.: 076 138944

- Stichting Het Betere Werk
Koerselmanweg 6
7435 PH Okkenbroek
tel.: 05705 429

- Stichting Werk, Inkomen en Zeggenschap (SWIZ)
Postbus 623
3300 AP Dordrecht
Sluisweg 1
tel.: 078 311300

- Vereniging STOK
Tourslaan 18
5627 KX Eindhoven
tel.: 040 428757

- Stichting Anders Produktief (STAP)
p/a De Groenwinkel
Oude Kijk in 't Jatsstraat 62
9712 EL Groningen
tel.: 050 140140

- Stichting Schep je eigen Werk
Fluwelenburgwal 24
2511 CJ Den Haag
tel.: 070 454960

- Stichting Het Betere Werk
Bergweg 2
8334 MD Tuk
tel.: 05210 11388

- Kleinschaligheidsgroep Friesland
p/a Geert Brijder
De Snakke 3
8723 BS Koudum
tel.: 05142 2350

- Stichting Nijmeegs Advieskollektief
Graafseweg 67
6512 BR Nijmegen
tel.: 080 233044

- Service Buro Werk met Zin
Kruisstraat 6a
4901 LX Oosterhout
tel. : 01620 60812

- Buskruit Advieskollektief Kleinschalig Werk
Burg. Hoffmanplein 10
3071 XJ Rotterdam
tel.: 010 131170/137876

- Buro Kleinschalig Werk
Goirkestraat 177
5046 GH Tilburg
tel.: 013 422343/426300

- Federatie Experimentele Werkprojecten (FEW)
Noordstraat 94
5038 EK Tilburg
tel.: 013 359612

- Vereniging "Natuurlijk"
Floresstraat 40
7556 TD Hengelo
tel.: 074 437881

- Kollektieve Ontwikkelingsmaatschappij (De KOM)
Oude Gracht 322 bis
3511 PL Utrecht
tel.: 030 322292

- Stichting De Wanne
Postbus 33
9640 AA Veendam
tel.: 05987 22644

- Vereniging Het Betere Werk
p/a Tegelse weg 70
5912 BJ Venlo

- Memo-Rozendaal
Flintdijk 121
4706 JZ Roosendaal

D A N E M A R K

4. LE DANEMARK

- 4.1. Les communautés de production : entre l'idéologie et l'économie
 - 4.1.1. Caractéristiques spécifiques de la communauté de production
 - 4.1.2. Démarrer une entreprise
 - 4.1.3. Recrutement
 - 4.1.4. Choix d'un produit
 - 4.1.5. Marketing
 - 4.1.6. Financement
 - 4.1.7. Technologie
 - 4.1.8. Système de rémunération
 - 4.1.9. Expansion
 - 4.1.10 Conclusions en rapport avec le thème principal

- 4.2. Le développement des perspectives pour les communautés de production
 - 4.2.1. La perspective réaliste
 - 4.2.2. La perspective stratégique
 - 4.2.3. La perspective utopique

- 4.3. Organisations à l'intérieur du mouvement de communautés
 - 4.3.1. Kokoo
 - 4.3.1.1. Le contexte actuel de Kokoo
 - 4.3.1.2. Le réseau
 - 4.3.1.3. Le bureau de Kokoo
 - 4.3.1.4. La revue de Kokoo
 - 4.3.1.5. Un résumé très concis des activités de Kokoo
 - 4.3.2. Kamba
 - 4.3.2.1. Histoire
 - 4.3.2.2. Projets d'avenir
 - 4.3.3. Sapa
 - 4.3.3.1. Le contexte actuel de Sapa
 - 4.3.3.2. Service de conseils
 - 4.3.3.3. Le secrétariat
 - 4.3.3.4. Activités éducatives
 - 4.3.3.5. Le travail régional
 - 4.3.3.6. Visions

- 4.4. Aperçu statistique de communautés et coopératives de production
- 4.4.1. Entreprises commerciales alternatives selon le genre et la source principale de revenu
- 4.4.2. Entreprises commerciales alternatives selon la forme d'association
- 4.4.3. Distribution d'entreprises commerciales alternatives par région
- 4.4.4. Entreprises commerciales alternatives selon genre et date de fondation
- 4.4.5. Entreprises commerciales alternatives selon genre et le revenu brut annuel de ventes
- 4.4.6. Entreprises commerciales alternatives selon genre et nombre de participants
- 4.4.7. Enfants dans les communautés de production
- 4.4.8. Entreprises commerciales alternatives selon genre et sexe des participants

4. LE DANEMARK

4.1. LES COMMUNAUTES DE PRODUCTION : ENTRE L'IDEOLOGIE ET L'ECONOMIE

Alors même que les communautés de production existent depuis 15 ans, elles n'ont pas été proposées comme modèles importants pour résoudre les problèmes sociaux, bien au contraire, elles ont été marginalisées et leur réalité a été dissimulée par toute une série de mythes.

Les communautés de production ont atteint leur pleine maturité dans une période où les révoltes contre les forces destructrices du capitalisme se multipliaient et obtenaient un certain nombre de résultats. Le "boom économique" se conjugait avec une période de plein optimisme. Pendant les années '60, la demande de changements radicaux était partout ressentie. Un des impératifs moraux essentiels de la révolte était d'harmoniser la vie quotidienne et l'engagement politique. Le nouveau mode de vie devait être vécu ici et maintenant et la communauté de production, en unifiant les aspects productifs et reproductifs dans une communauté intégrée et anti-autoritaire, était la forme la plus accentuée de l'opposition au système : vivre sa propre vision au milieu de l'enfer capitaliste. L'optimisme et la confiance étaient énormes.

Beaucoup n'ont pas pu atteindre leur but originel, mais les communautés de production ont survécu au passage de la croissance vers la récession. Le capitalisme est toujours présent, les conditions sociales ont beaucoup changé mais les exigences se sont maintenues. Dans l'analyse qui suit, nous tâcherons de présenter quelques considérations et tendances concernant les communautés, élément le plus important en matière d'entreprises alternatives de production.

4.1.1. Caractéristiques spécifiques de la communauté de production

Avant de continuer, il est nécessaire de donner une définition plus précise de la communauté de production. Comme toutes les autres, elle est une entité légale et organisée générant des produits ou des services. Les communautés existantes affirment, presque à l'unanimité, que c'est le type idéal d'entreprise de production. Dans le même temps, on constate souvent un fossé entre l'idéal et la réalité qui résulte, en premier lieu, du fait que leur existence dans une économie compétitive étouffe les objectifs contrariant la rationalité économique. C'est pour cette raison que, dans une certaine mesure, les communautés de production sont obligées de faire des concessions au détriment de leurs idéaux. C'est une question de viabilité, de survie même. Un grand nombre d'échecs ou de restructurations s'explique par le refus de concéder ce compromis.

En analysant quelques aspects de leur fonctionnement quotidien, nous voulons montrer l'écartement de ces communautés de production entre leur idéologie et le fonctionnement de l'économie de marché.

4.1.2. "Démarrer" une entreprise

En général, on lance une entreprise traditionnelle seul ou avec un compagnon (au Danemark, seulement 6 % des entreprises sont mises en route par des femmes), tout en concevant un produit. Cependant, il arrive aussi que la communauté stimule un ou plusieurs participants à réunir un groupe d'intéressés et à entamer la mise au point d'un produit à fabriquer.

4.1.3. Recrutement

L'économie traditionnelle peut se contenter de chercher des compétences requises pour la fabrication de son produit et de chercher les travailleurs dont les qualifications répondront à ses exigences. Pour plusieurs raisons, la communauté de production éprouve des problèmes pour trouver des gens compétents.

En premier lieu, il n'y a qu'un pourcentage limité de la population qui est disposé à devenir co-proprétaire d'une entreprise nouvellement créée ou déjà à maturité.

En deuxième lieu, la communauté de production ne peut engager des travailleurs spécialisés et doit se résigner à former elle-même la plupart des travailleurs. La plupart du temps, ce sont des personnes issues de la classe moyenne et y ont acquis leur expériences dans le secteur public. Leurs compétences se révéleront inutiles dans le fonctionnement de la communauté de production ou ne s'y inscriront que difficilement après transformation.

Il y a en outre beaucoup d'individus marginalisés qui rejoignent la communauté. La cause principale est probablement l'attraction de l'idéologie de la communauté. Cependant, souvent aussi ils sont poussés par plusieurs facteurs pour échapper à leur existence antérieure - p.ex. criminels, gens divorcés avec enfants, ceux qui perçoivent une allocation sociale ou ont des problèmes économiques ou sociaux. Tous ces groupes différents ont un point commun : leur décision de joindre la communauté ne résulte pas d'un excès de ressources personnelles. Leur expérience de privation reste un facteur décisif dans leur nouvelle vie dans la communauté. Ainsi se diminue la valeur économique de groupe comme entité, néanmoins, beaucoup d'entre eux tâchent d'engager précisément cette catégorie de gens dans la communauté.

En troisième lieu, en période de chômage, on réfléchit à 2 fois avant d'abandonner un emploi ou de renoncer à une allocation sociale pour devenir "financièrement indépendant" dans un projet collectif. Si les espérances de gratification économique et de "vie collective" ne sont pas satisfaites, il ne restent que peu de voies pour s'échapper.

Tous ces éléments expliquent la situation assez paradoxale rencontrée au Danemark. Malgré un taux de chômage de 10 %, les communautés de production manquent de travailleurs, surtout qualifiés ou disposant de moyens financiers, pour réaliser leur expansion.

4.1.4. Choix d'un produit

Le choix fondamental posé est clairement défini dans les objectifs de l'ancien "Kullerup vêtements" : nous produisons des articles indispensables simples, bien confectionnés et bon marché. C-à-d des produits à un prix raisonnable et sans les fanfreluches des produits luxueux. C'est un but ambitieux, surtout dans un secteur qui, à l'époque, (1972) était en récession. Il s'agissait de donner la préséance à la confection de qualité utile sur une confection en quantité suivant une mode. C'est dans le même optique que se sont développées, avec difficultés, des entreprises de production de remorques pour bicyclettes ou de poêle à bois.

4.1.5. Marketing

Si l'on étudie les entreprises plus rentables, on constate que la plus grande partie de la production des communautés de production est distribuée via les circuits traditionnels. Néanmoins, une part de leurs produits est écoulee par de nouveaux circuits, tels que : la vente directe dans l'entreprise, la vente aux marchés et festivals d'été, la vente par correspondance, la vente en détail - dans ce cas plusieurs producteurs coopèrent souvent (p.ex. boutiques de vêtements) ou vente de publications alternatives dans les "cafés littéraires" que l'on retrouve dans toute ville de province, etc...

Au cours de cette dernière décennie, plusieurs communautés de production ont fait des tentatives héroïques de prise en charge directe de la distribution de leur production, mais peu à peu, les méthodes ont tendu à une relation raisonnable entre l'effort et le résultat.

Comme exemple d'une conception prometteuse de distribution, il convient de citer la création de Kamba, un projet de collaboration fondée sur la complémentarité des aspirations des consommateurs et des producteurs. Quelque 80 coopératives alimentaires locales font des commandes auprès de Kamba et distribuent les produits aux coopérateurs, généralement les samedi matin. Cela représente un nouveau genre de boutiques (mais n'était-ce pas le fonctionnement originel des coopératives dans leur phase de démarrage ?) Dans un premier temps, grâce à l'élément idé-

logique, il est parfois possible que le consommateur consente à payer un prix plus élevé que pour des articles produits à façon traditionnelle.

4.1.6. Financement

Aucun prêteur ou institution financière ne se sent parfaitement tranquille lorsqu'elle a pour débiteur une telle communauté de production. C'est facile à comprendre si l'on considère le degré élevé de professionnalisme dont témoignent ces institutions. Mais lorsqu'elle exige une garantie collective ou diverses cautions, la banque peut escompter un remboursement relativement régulier. Dans la pratique, on échoue souvent dans ce type de négociations, en conséquence, l'auto-financement des communautés de production est un phénomène fréquent.

A nouveau, l'idéologie joue un rôle moteur, les communautés veulent garder une indépendance formelle, même si cela implique un démarrage faible. Lorsque le degré de capitalisation est bas, il s'en suit un degré élevé d'auto-financement.

4.1.7. Technologie

L'équipement technologique de production dépend partiellement du capital disponible mais plus souvent d'autres facteurs comme les exigences idéologiques du projet. Pour créer un atelier collectif, c-à-d pour produire en groupe, il serait absurde d'acheter un équipement automatique. Les communautés de production préfèrent maintenir un aspect manuel dans leur travail et optent donc pour une technologie moins avancée, qu'elles soumettent à une épreuve sérieuse. Elles achètent une quantité considérable de machines d'occasion, sans que ce ne soit uniquement par nécessité économique.

On remarque des exceptions extrêmes : d'une part, 7 hectares de terres labourées à force de cheval (Green Pea) et d'autre part, une entreprise de scanning électronique de télévisions couleurs (Mémotek). Cette entreprise agricole vise également à préparer les participants à s'engager comme volontaires dans les pays sous-développés, ce qui ajoute une nuance particulière à leur projet. Sur le plan pratique, cette technique à l'avantage de faciliter l'environnement.

4.1.8. Systeme de rémunération

Beaucoup de communautés de production se trouvent encore dans les langes (leur âge moyen est de 4-5 années) et, tout comme les entreprises classiques, les revenus sont très modestes et parfois même inférieurs aux stipulations des conventions collectives de travail. Cette situation est bien connue. Mais quoi qu'il en soit, ces commerçants, ces artisans, ces paysans, etc. continuent leurs activités, car l'expérience de se sentir indépendant est essentielle même si la banque est propriétaire de la ferme ou de l'entreprise.

Pour plusieurs raisons, la crise économique est rarement mentionnée comme cause d'un échec de ces communautés. Combinant l'attitude de rejet de la consommation et de l'efficacité robotisée avec les économies ménagères, grâce à la vie en groupe, un salaire standardisé donnerait des économies considérables. Les membres pourraient investir dans leur communauté. Pourquoi dès lors ne pas avoir une politique salariale plus souple ?

4.1.9. Expansion

En Yougoslavie, l'économie est organisée sur base d'une coopération entre les travailleurs et l'Etat. Dans la discussion (entre Vanek et Ward) sur la rationalité des entreprises yougoslaves, ce dernier soutenait que, du point de vue économique, pour l'entreprise autogérée, il serait plus favorable d'ignorer la demande croissante, de licencier plutôt que de recruter du personnel et de faire des profits immédiats en augmentant les prix. Cette vision ne correspond pas à la situation réelle en Yougoslavie, et pour autant que les communautés de production y soient impliquées, ce sont des motifs idéologiques ou au moins non-économiques qui se trouvent à la base de la décision d'expansion. Une question caractéristique du point de vue social est la grandeur du groupe, car ce facteur influence l'option pour l'expansion ou la stabilisation. Si le marché est favorable, l'expansion peut suivre ce modèle : le groupe se divise et se partage le marché (cependant, des conflits peuvent aboutir à la formation de groupuscules). C'est pourquoi on ne peut s'attendre à toute une série de succès de la part de communautés de production, mais

les variations dans la composition du groupe sont multiples, allant de 3-4 individus à 100 adultes dans le SVANHOLM ESTATE, dont 60 participants travaillent hors de la communauté. Les 40 postes au sein de la communauté sont divisés en types de productions et auxquels s'ajoutent¹⁰ postes de production moins importants. Cela constitue un contraste intéressant avec le manque de projets de production à échelle humaine dans les kibboutz israéliens. Selon nos expériences, des groupes de 3 à 1000 personnes peuvent former des entités rentables.

4.1.10. Conclusions en rapport avec le thème principal

Les communautés de production continuent leur lutte pour sortir du dilemme : d'une part le but social et d'autre part le souci éternel du besoin de ce 'vil d'argent'.

Il s'agit d'un mouvement limité mais composé de groupes de base très décidés. L'affirmation : "les groupes de base sont résistants" a une valeur spéciale pour les communautés de production. D'un côté, elles sont résistantes dans le sens de la persévérance : malgré les résultats économiques qui n'attirent guère les investisseurs, un nombre de communautés de production ont célébré soit leur 5 ième soit leur 10 ième anniversaire. Mais elles sont aussi résistantes dans un autre sens : elles ne sont pas assimilables par l'économie "rationnelle" qui mesure le succès en termes de bénéfices.

Au fond, beaucoup, mais certainement pas toutes, les communautés de production forment un exemple modeste d'un genre d'économie, ou plutôt d'un mode de vie, qui dépasse la compréhension des économistes traditionnels.

En fait, les communautés de production développent leur propre rationalité, fonction de leurs normes propres et de leurs idéaux. Elles vivent en accentuant la vie commune (aussi avec leurs enfants). Les problèmes concrets de production, malgré la différence profonde vis à vis des lois de l'économie de marché seront considérés en détail dans la phase suivante de notre étude sur les communautés de production. Dès à présent il est nécessaire de souligner que le mode de vie des communautés est résistant, durable et même plein de perspectives.

4.2. LE DEVELOPPEMENT DES PERSPECTIVES POUR LES COMMUNAUTES DE PRODUCTION

Les communautés modernes de production sont issues d'une période de prospérité dans la société occidentale. Plusieurs animateurs des années plus prospères ont survécu à la récession économique et doivent démarrer aujourd'hui dans une situation sociale profondément différente.

Quelle est la perspective pour les communautés de production ? Aujourd'hui, on peut se demander comme jadis : est-ce que ces petites communautés commerciales contribuent à la promotion de nouveaux modes de pensée - au changement social ? Où ne sont-elles que des victimes qui n'ont d'autre mérite que de stabiliser le système social ?

La signification des communautés de production ne réside pas dans leur nombre - et ce ne sera jamais le cas. Il semble que la base solide idéologique du mouvement implique une certaine inutilité de la lutte pour conquérir une bonne position sociale en nombre et en ampleur. (Les Ecoles Tvind sont un exemple d'une alternative qui apparemment furent attirées par le désir d'expansion. La signification des communautés de production est plutôt qualitative, comme exemples d'une alternative aux problèmes sociaux. Dans ce cas, une forme alternative de production est à mi-chemin vers l'unification de la production et la reproduction.

La présentation qui suit se fonde sur une typologie de 3 types de perspectives :

4.2.1. La perspective réaliste

Il y a plusieurs arguments qui affirment que la perspective de communautés de production est beaucoup plus favorable aujourd'hui que jadis. La raison principale en est le fait qu'au cours des 15 dernières années on a accumulé un tas d'expériences et qu'il y a beaucoup de projets fonctionnant sur une base de compétence et de réflexion. Ils réalisent une production collective et unifient des domaines d'activités qui sont habituellement séparés.

Evidemment, on trouve également des projets récents manquant d'une base suffisante et vulnérable dans les domaines de la technologie et du financement.

L'existence d'une telle continuité dans le milieu de production constitue une autre base de l'organisation réussie en 1982 d'une association formelle de communautés de production et d'ateliers collectifs. Il s'agissait de la première organisation réussie au niveau national dans le mouvement danois.

En 1983, l'association de communautés de production et d'entreprises coopératives (SAPA) a fondé une agence nationale. On a engagé des conseillers juridiques et économiques, grâce aux fonds de L'Administration nationale de la technologie. En 1984 on a ouvert l'équipe de 3 conseillers à un secrétaire et quelques participants volontaires.

L'impression qu'il est en train de se développer une infra-structure utile dans les communautés de production est renforcée par l'apparition d'initiatives au sein du mouvement collectif (y compris Kamba, l'entreprise principale de vente et d'importation de la communauté) et d'associations commerciales (collectifs de forgerons, de producteurs écologiques) et sociétés de production.

Mais bien que les relations formelles et les structures d'organisation soient les mieux développées possible, elles n'assurent aucune perspective d'expansion de la production alternative. Nous décrivons la situation propre au Danemark dans les lignes qui suivent. Toutefois il est important de photographier la situation sociale actuelle : 10 % de la population active est au chômage dans une société où le travail salarié et le plein emploi sont des principes de base, et où la diminution permanente de possibilités d'emplois traditionnels ne pénètre que difficilement les consciences des institutions et des organisations établies

a) La création d'emplois : les communautés de production mettent l'accent sur l'aspect humain et la grande quantité de travail que comportent ces projets; cependant elles ne créent pas une réserve spéciale d'emplois. On a remarqué déjà que ce sont surtout des jeunes marginalisés qui s'intéressent aux projets alternatifs.

Le but principal d'un groupe marginal comme les jeunes chômeurs d'aujourd'hui, est d'aller à la recherche de ce qui est connu et accepté : du travail rémunéré. Ce n'est qu'un changement profond de mentalité de la société entière qui pourrait provoquer un tournant, mais l'appauvrissement des chômeurs et les activités de Sapa pourraient contribuer à sortir de cette mentalité étroite.

b) Innovation : un mythe persistant sur les communautés de production est qu'elles ne seraient pas sensibles à l'innovation. C'est une idée fausse, car l'innovation est notamment inhérente à l'idéologie des communautés de production. Il suffit de citer les charrettes pour bicyclettes et les poêles à bois faits de matériaux de recyclage, ou les constructions de moulins à vent de l'Ecole Tvind.

Plus importante est ce qu'on appelle l'innovation sociale et d'organisation : Svanholm Manor introduit une innovation sociale importante . p.ex. au cours des 10 à 15 dernières années, la réinsertion de jeunes marginalisés se fait par la mise au point d'une méthode socio-pédagogique au sein de communautés.

c) Technologie moderne : dans la première phase, les communautés de production se caractérisaient par une hostilité profonde à l'égard de la technologie; ce scepticisme existe encore, mais néanmoins elles ont engagé des spécialistes en informatique et des ingénieurs pour peu qu'ils puissent participer à la conception d'un "Centre d'ordinateurs pour les gens". Cependant cette démarche s'avère très laborieuse.

d) Politique régionale : les projets de production collective ne sont pas vraiment un phénomène urbain; tout au contraire, beaucoup se sont échappées des villes, mais souvent elles maintiennent leurs contacts urbains. Le siège principal de Svanholm Manor se trouve à distance raisonnable du centre Copenhague et ses activités économiques, possibilités éducatives et commerciales. Un projet analogue au Jutland - la communauté jutlandaise - a été conçu mais jamais (ou pas encore ?) réalisé. La cause primaire en fut la difficulté de trouver résidence convenable dans les environs d'Aarhus, la plus grande ville de Jutland. Depuis des années '70 dans un contexte de régression de la population et des fonctions des petits villages et au milieu de discours politiques sur la décentralisation, les nouvelles résidences 'alternatives' ont apporté un élément concret au courant principal de développement. C'est pourquoi il est important de souligner les choix posés par les projets alternatifs lorsqu'il préfère établir leur siège dans la campagne (ateliers, magasins, écoles alternatives etc).

4.2.2. La perspective stratégique

Survivre en tant que communauté de production n'est pas facile. Un problème à surmonter est celui de la séparation traditionnelle de la production, travail et loisirs. Et lorsque les communautés se détachent des pouvoirs existants en ce qui concerne l'organisation et idéologie, elles se placent en marge du domaine de la production. Car il est difficile de lancer sur le marché des produits pour lesquels existe une grande demande - puisqu'en général, il y a déjà assez de producteurs. Choisir un produit se rapproche d'une stratégie qu'on appelle "nager avec le courant"; le produit s'inscrit nettement dans les courants politiques, organisationnels et idéologiques principaux de la société. Mais simultanément, il existe des contre-courants de puissance et d'intensité diverse dans cette même société, sur lesquels les projets de production alternative peuvent s'appuyer. Un exemple est le nombre de fermes maraichères et horticoles biologiques qui sont issues de la destruction de l'environnement, et qui constituent un courant puissant en soi-même dans le cadre de la discussion actuelle sur la nourriture et la santé. Tout cela vaut également pour le secteur de l'énergie alternative. Les communautés ne peuvent se passer de cette 'tendance alternative' pour pouvoir survivre dans leurs rapports avec le reste du monde. A l'intérieur elles se fondent sur la fraternité, le travail significatif plus que le seul fait de "gagner de l'argent", la conscience de servir de point de repère pour au moins quelques groupes...

Par leur existence, et en mettant en pratique leurs valeurs alternatives, ces communautés sont capables d'ouvrir des portes vers un mode de vie différent

4.2.3. La perspective utopique

Aujourd'hui, la première réaction à la triste situation de marché du travail est celle de panique. Toute l'attention se concentre sur les emplois traditionnels pour se mettre à l'abri avant qu'il ne soit trop tard. Il est difficile dans cet environnement de profiter de la situation pour réfléchir sérieusement sur le travail salarié ou sur les limites de leur activité commerciale indépendante. Le défi ici poser est de se libérer de la dépendance du travail salarié comme source principale d'identité et de valeur sociale.

4.3. ORGANISATIONS A L'INTERIEUR DU MOUVEMENT DES COMMUNAUTES

Toute une série d'organisations ont été créées dans le cadre de l'initiative de production collective et de communautés de production. Trois organisations seront décrites avec plus de détails : Kokoo, Kamba et Sapa. Pour des raisons pratiques, elles sont toutes 3 d'une importance primordiale pour les projets de production collective. La création d'organisations nationales, le recrutement de représentants salariés, délégation d'autorité etc: sont des phénomènes relativement récents dans l'histoire (de 20 ans) du mouvement de production collective. La révolte anti-autoritaire fin des années '60, mit l'accent sur la démocratie de base pratique. Les expériences des premières années impliquaient que toute activité se situait à un échelon local où chacun participait aux décisions.

Au début, la création des communautés fut une réaction répondant à un objectif bien spécifique : elles se proposaient de contrarier la séparation de travail et loisirs et la perte des rôles familiaux traditionnels. Si, aujourd'hui, quelqu'un perd son emploi, il ne se voit pas seulement privé d'un revenu, pire, il est également exclu de l'un ou l'autre groupe social vital : le groupe de ses camarades de travail. Une tâche importante est donc de trouver des groupes sociaux satisfaisant à ceux qui sont exclus du marché du travail.

Les communautés intégrées, unifiant la reproduction et la production, sont capables de satisfaire ce besoin de solidarité. L'expérience de travailler et de vivre dans les communautés de production et la relation avec les réseaux alternatifs fournissent le sens de solidarité et des tâches communes et variées. Les nouvelles idées, qui sont acceptées grâce à la reconnaissance qu'il est nécessaire de créer des 'superstructures' durables, capables de renforcer de plusieurs façons les communautés individuelles pour se développer en unité productive et reproductrice. Et à long terme, on s'imagine le mouvement alternatif capable de se financer lui-même, disposant de sa banque à lui, d'un bureau alternatif de placement, d'un nombre croissant d'initiatives de base par l'organisation de ses propres institutions...
Etudions séparément les 3 organisations selon leur date de naissance.

4.3.1. KOKOO - le réseau de contact du mouvement de communautés

Coordination collective - KOKOO - est un groupe de base fonctionnant sans programme ni gestion formelle, sans employés salariés ni directeur. Un extrait d'une publication éditée à l'occasion du 10^{ième} anniversaire de Kokoo en 1979 dit: "Kokoo est le bâti auquel plusieurs générations de communautés ont fait appel au cours des années. la seule chose qui n'a pas changé est notre association avec "Use-It"("La Maison" en danois) un centre de contact, et d'activités pour les jeunes à Copenhague. C'est là qu'est établi le Service d'Informations aux jeunes et qui s'occupent e.a. du logement des jeunes. La fonction de Kokoo consiste à mettre en contact les communautés et les membres potentiels". Le nombre de participants a fort changé pendant les années et avec lui l'intensité des activités. La présence d'un objecteur de conscience est permanente; il s'occupe des activités quotidiennes.

4.3.1.1. Le contexte actuel de Kokoo

... se définit par les quelque 10 000 communautés extrêmement diverses dans tout le Danemark. C'est parmi ces communautés que le mouvement est vivant. Les communautés sont diverses : communautés dans les villes ou dans les banlieues, de vastes communautés, associations de loisirs, communautés agraires, de production, de formation, les diverses formes de vie commune; ou coopération alimentaire.

4.3.1.2. Le réseau

Bien que le nombre de communautés ait augmenté par bonds successifs depuis 1969, Kokoo a maintenu sa fonction originelle de contact et de réseau :

- établir des contact entre les gens et les communautés;
- donner l'information et transmettre les expériences relatives aux modes de vie alternative;
- servir de réseau entre tous les expériences "collectives" au Danemark et à l'étranger;
- rassembler et évaluer toute information sur les problèmes des communautés danoises;
- donner l'information sur le mouvement collectif.

4.3.1.3. Le bureau de Kokoo

Le bureau de Kokoo se trouve dans un local du Service d'informations aux jeunes à Copenhague. Un bureau, téléphone, quelques archives et possibilités d'autres facilités administratives. Là les animateurs de Kokoo s'occupent des dossiers de contact, fournissent information et répondent à toutes sortes de questions; chaque mardi soir on peut y consulter le service de conseils juridiques. On régitre 50 contacts par semaine - contacts personnels, coups de téléphone et lettres de gens qui s'intéressent aux communautés. Il y a au moins un même nombre de personnes qui consultent les dossiers de contact ou le service juridique.

4.3.1.4. La revue de Kokoo

La première publication date de 1969. La revue paraît régulièrement, 10 numéros par année et a récemment formé une structure formelle : une institution autogérée avec un comité exécutif, un éditeur et un expert-comptable. En outre, au fil des années on a publié grand nombre de brochures.

4.3.1.5. Un résumé très concis des activités de Kokoo

Dossiers de contacts, un service juridique toutes les semaines, une rencontre mensuelle des participants volontaires, contact avec d'autres organisations collectives comme les coopérations alimentaires, Kamba et Sapa, fournir et envoyer l'information, vendre des livres et réaliser des publications spéciales propres, rassembler et rédiger une littérature d'information et de sujets intéressants. Placement d'étrangers et de Danois qui veulent visiter ou travailler pendant quelque temps dans une communauté de production.

4.3.2. KAMBA

Kamba (abréviation danoise pour : Société coopérative des collectifs) est l'entreprise de vente et d'importation des coopératives alimentaires. C-à-d un nombre de co-ops alimentaires dans tout le pays se sont associées dans la société coopérative qui s'occupe de l'achat de produits sains alimentaires pour les co-ops alimentaires. A présent, il existent plus de 100 co-ops alimentaires associées dans Kamba dont le chiffre d'affaires a récemment dépassé un million de couronnes.

4.3.2.1. Histoire

Kamba fut fondée en 1977, et il est amusant de constater comment les choses se sont développées. En octobre 1977, un journal interne avec liste de prix pour produits importés mentionna 11 articles; en novembre de la même année un autre journal publia une liste d'actionnaires. A cette époque, on compta 5 coopératives alimentaires actionnaires. La première livraison de produits eut lieu au printemps, à l'aide d'un minibus Volkswagen. Ainsi les coopératives ne dépendent plus des spéculations du commerce de gros de produits biologiques Nutana. A présent, Kamba délivre ses produits à 70-80 coopératives par mois dans son propre camion et dispose d'un stock de 100 à 110 articles différents.

4.3.2.2. Projets d'avenir

Maintenant que Kamba a atteint son objectif de vente et de distribution, la tâche suivante sera d'assurer une qualité supérieure du produit, du point de vue écologique. Mais la structure interne de Kamba a besoin de réformes et de développement. Kamba n'a pas encore réalisé tous les buts stipulés dans sa déclaration d'objectifs. Une tâche future sera d'améliorer les contacts avec organisations comme celle de l'Association nationale d'Agriculteurs biologiques, Sapa (voir chapitre suivant).

Concernant la déclaration d'objectifs de Kamba :

"L'objectif de l'Association est de stimuler la consommation de produits écologiques, d'abord d'origine danoise et d'encourager la consommation de produits résultant du commerce des communautés et des communautés agraires.

En outre, elle veut informer ses membres sur l'origine, la culture, les procédés et autres aspects relatifs au produit et assurer que les produits importés soient originaires de pays non-dictatoriaux.

La société se propose aussi d'encourager et de soutenir la création de coopératives alimentaires locales et de stimuler la communication et le contact entre toutes les coopératives. En outre, elle veut stimuler la création d'unités autogérées de production collective fonctionnant selon des critères de non-profit. On constate que le contact avec ces communautés de production et agraires est fort bon. C'est ce domaine que Kamba se propose de développer dans l'avenir.

4.3.3. SAPA - Association de communautés de production et d'entreprises coopératives.

Quelques remarques d'introduction à l'occasion du congrès national de Sapa en 1983, décrivant son contexte et son histoire. Au cours des 10-15 années passées, on a constaté beaucoup de tentatives pour créer différentes formes de productions collectives qui toutes prennent source dans le mouvement des communautés. Le désir de travailler collectivement et de rendre la production plus significative ont incité plusieurs groupes à donner libre cours à de riches sources d'imagination et d'énergie. Bien que quelques initiatives aient développé progressivement des procédés de production requérant l'application de technologie de pointe, la plupart ont opté pour une production permettant un large engagement de travailleurs et qui ne demandent qu'une application limitée de ces technologies.

Force à un environnement qui vivait sur des mécanismes fondamentalement opposés, beaucoup de participants au mouvement de communautés se sont obstinés dans leur opinion suivant laquelle la production collective est une autre voie économique et ils ont pris conscience de la nécessité de s'associer et de lutter pour survivre :

- les communautés ont créé des liens de collaboration avec des co-ops alimentaires dans le domaine de la production et de la distribution (en général de produits alimentaires);
- les communautés qui ont expérimenté l'utilisation de sources alternatives d'énergie furent probablement les premières à établir une coopération

- dans le secteur du commerce concernant le développement du produit et l'échange d'informations;
- une coopération analogue s'est établie entre les communautés agraires biologiques;
 - la grande communauté à Svanholm Manor n'est qu'un exemple d'une tentative d'organiser plusieurs branches de production à l'intérieur d'une seule communauté économique, fournissant plus de puissance et de flexibilité en termes humains et économiques.

Au niveau national, la coopération a démarré en 1980 sur une base étroite lors d'un séminaire de weekend dans 'Use-It' (la maison), le centre de contacts et d'activités à Copenhague. 60 délégués ont discuté des problèmes communs sur la production dans les communautés. La rencontre suivante eut lieu au Jutland en 1981. Les participants n'étaient pas aussi nombreux, mais cette rencontre permit d'atteindre un accord sur la création d'un mouvement pour la production collective, fondé sur une démocratie de base, avec création d'une communauté de contacts dans chaque région et introduction d'un congrès national annuel.

La rencontre suivante, en 1982, se caractérisait par une certaine lassitude de discussion; il était temps d'agir ! Le résultat : cette association confuse se transforme en Sapa, Association de communautés de production et d'entreprises coopératives. L'objectif : créer une structure décentralisée réalisant des activités sur une large base régionale. Les communautés de contacts se chargeaient des tâches régulières de l'organisation nationale entre les congrès, à l'aide de l'assistance rémunérée de conseillers.

En automne 1983, le premier conseiller fut engagé et un nombre élevé d'activités de base s'est mis en route. Depuis ce temps, on appelle Sapa: "...la tentative de plus grande portée vers l'organisation, dans l'histoire du milieu danois des communautés". Mais en quoi consiste au fond cette tentative d'organisation ? Sapa est une association nationale de communautés de production. Selon les articles son objectif est : "...stimuler la création de communautés de production et d'entreprises coopératives.." "servir de moyen de communication entre des communautés et coopératives de production existantes..." Autrement dit : Sapa se propose de soutenir les projets existants et de créer des projets nouveaux.

4.3.3.1. Le contexte actuel de Sapa

Récemment, on a accordé à Sapa 2 conseillers, payés par le gouvernement. Le quartier général est établi à Aarhus (une grande ville danoise) et fournit au mouvement un centre de rencontre, de cours, de meetings etc... Sapa a publié son premier catalogue d'articles. Les projets du programme actuel sont : stabilité économique des communautés, étude du marché, la qualité des produits, des conditions raisonnables de travail et 'l'homme entier'. On distingue 3 catégories principales d'adhésions à Sapa : projets de production, communautés de formation socio-éducatives, et projets d'éducation commune (formation professionnelle et/ou orientée vers la production). La réalité n'est heureusement pas marquée par un tel raisonnement dans les activités des entreprises. Plus d'un domaine mentionné ci-dessus se situe dans une seule communauté ou entreprise. Par exemple, une communauté professionnelle et agricole qui en même temps est un milieu "thérapeutique" pour ces jeunes ayant des problèmes à vivre leur vie, un projet de forge combiné à une garde d'enfants, et 2 programmes dont la fonction est de former les travailleurs (travail agricole pour étudiants), communautés de production, assistance familiale et centres d'information et d'éducation publiques.

"Christiana" est un exemple d'une intégration plus développée. Au printemps de 1984, s'est développé le centre de conseils. Selon le taux de financement public et le support durant la phase de démarrage, des efforts de coopération et d'engagement seront augmentés considérablement en 1984.

Les tâches suivantes font actuellement l'objet d'efforts de coopération.

- coordination des contacts entre membres de Sapa pour qu'ils aient une connaissance et reconnaissance mutuelles;
- établir une coopération avec des organisations analogues (p.ex. Kokoo, conseillers juridiques et Kamba).

4.3.3.2. Service de conseils

La tâche principale des conseillers de Sapa est de rassembler une information sur les membres des communautés de production. Mais cette information est inutile si elle n'est pas utilisée. Voici la typologie de ces usages :

- services consultatifs;
- cours;
- participation aux conférences, rencontres de communautés etc...;
- publication de brochures et de livres;
- élaborer des idées dans le domaine d'études du marché, de l'économie, de la gestion technique de production et du développement.

Le service de conseils peut servir de moyen de négociation entre les communautés et la société ou les autorités. Même en publiant des articles alternatifs qui les font connaître les communautés de production ne peuvent éviter de se heurter aux autorités de temps à autre. Et celles-ci ont le pouvoir de concéder exonérations, consentements et approbation des requêtes, compensation de chômage, impôts ou support gouvernemental au petit commerce. Les conseillers assistent les communautés en participant aux négociations ou en aidant à la rédaction de requêtes etc..

4.3.3.3. Le secrétariat

Le secrétariat est responsable du courrier, d'organiser les aspects pratiques des rencontres et des cours, de l'édition du journal interne (SAP-PORT), de contribuer à la revue de Kokoo, d'inscrire les nouveaux membres et de réunir tout le matériel intéressant disponible afin de pouvoir répondre autant que possible aux qui leur parviennent (banque de connaissance et d'information) En général, le secrétariat fonctionne comme centre de communication pour ceux qui s'occupent de la production.

4.3.3.4. Activités éducatives

Les conseillers n'attendent pas un coup de téléphone pour se rendre actifs. Ils vont eux-même à la recherche de problèmes actuels. P.ex. conseils en études du marchés, accords de coopération et de coproduction ou participation à la création de nouvelles entreprises coopératives. Les problèmes existants sont abordés pendant les cours et les rencontres. Les membres se réunissent et prennent des décisions sur le contenu des cours. Le congrès national détermine les priorités dans l'activité éducative en tenant compte des besoins et des possibilités.

4.3.3.5. Le travail régional

Sapa est divisé en régions, 6 dans tout le pays. Dans chaque région on choisit une communauté de contact, et c'est cette communauté de contact qui 'gère' Sapa entre les congrès nationaux. La décentralisation de Sapa est plus profonde ainsi, les conseillers passent une bonne part de leur temps dans les régions, assistant aux rencontres, cours et autres activités des communautés-membres.

4.3.3.6. Visions

Un des 'idéologues' de Sapa a écrit "Visions d'une société nouvelle". Son lien avec Sapa n'est pas une coïncidence. Le premier but de Sapa est de contribuer à créer de meilleures conditions pour les communautés, ici et aujourd'hui. Mais il faut laisser la liberté de rêver à l'avenir. A quel avenir pourrait contribuer Sapa ? Peut-être la banque Sapa pourrait-elle offrir des prêts à terme favorable aux initiatives prospectives créant des emplois. L'imagination est la seule limite. Sapa est une organisation non-hiérarchique, dans laquelle les communautés de contact sont élues pour la durée d'une année.

En fonction de la croissance du nombre d'adhérents, plus de régions seront créées et le nombre de communautés de contact augmentera. Mais Sapa a d'autres fonctions : les membres ont créé plusieurs groupes spéciaux d'intérêt qui publient des catalogues de produits, engagent des conseillers, construisent des moulins à vent, etc...

Des gens qui témoignent de la sympathie pour les activités de Sapa et qui voudraient s'y engager servent de conseillers spéciaux aux conseillers de Sapa, cela permet à ces derniers, le cas échéant, de renvoyer les membres aux experts.

La publication officielle de Sapa est la revue de Kokoo qui donne des nouvelles sur l'association dans la rubrique Proko (communauté de production). Le journal interne, Sap-Port, est publié lorsqu'on en ressent le besoin. Cela assure une communication rapide et permet de stimuler une discussion actuelle des activités de Sapa.

4.4. APERÇU STATISTIQUE DES COMMUNAUTES ET COOPERATIVES DE PRODUCTION

La plus grande partie de notre rapport sur les communautés et coopératives de production alternative consistait en une description de 117 projets de production qui furent l'objet de nos recherches. Cela va à l'encontre des recherches traditionnelles qui assurent l'anonymat. Vu que nous avons mis l'accent sur la valeur d'utilité, recherches, action et communication, nous avons décidé de publier nos résultats et de faire participer les communautés elles-mêmes à la description. Ainsi nous sommes capables de transmettre dans un délai court l'information disponible aux intéressés danois afin qu'elle ait une valeur pratique plutôt qu'un intérêt seulement historique - car dans le mouvement des communautés les choses se développent rapidement. Apparemment, cette forme de démarche a compliqué l'analyse comparative et nous a forcé de laisser dans le vague l'analyse de questions et problèmes importants.

Remarquez que le petit commerce dans la communauté Christiana à Copenhague se trouve dans la rubrique des communautés de production. Cependant, ces entreprises de Christiana diffèrent dans plusieurs domaines des autres communautés de production. Elles se situent dans une grande ville (mais dans un quartier qui a l'aspect d'un village) et les enfants des participants ne sont pas compris dans le total, puisqu'ils sont dans une autre communauté.

Un autre facteur significatif dans cette statistique est notre décision d'exclure la plupart des projets culturels - groupes musicaux et de théâtre. Leur organisation, distribution des sexes des membres, leurs revenus etc. ne peuvent certainement pas être considérés comme caractéristiques pour la communauté. Il faut en tenir compte lorsqu'on étudie les tableaux. Et finalement, puisque nos contacts avec entreprises coopératives étaient moins fréquents que ceux avec les communautés de production, les exemples étudiés ne sont pas nécessairement représentatifs pour ce groupe de projets.

4.4.1. Entreprises commerciales alternatives selon le genre et la source principale de revenu

Première source de revenu	Comm. de prod.	entrepr. coop.	Total
Marché de production agricole, horticulture	26	-	26
Fabrication	11	18	29
Construction	3	5	8
Commerce	5	5	10
Hôtel et restaurant	-	8	8
Transport	-	1	1
Services professionnels (avocat, architecte etc)	-	5	5
Instruction privée	1	-	1
Loisirs, activités culturelles	1	9	10
Services ménagers, y compris réparation de voitures	5	1	6
Ceux dont il n'est pas certain qu'il s'agit de source principale de revenu	4	-	4
Total	56	52	108

Presque la moitié des communautés de production ont choisi l'agriculture une activité qui toujours a intégré résidence et lieu de travail et qui pour cette raison est le prototype d'unification du travail, source de revenus et des fonctions vitales. La production de transformation est la deuxième source principale de revenus, on peut y ajouter que la productivité par personne y dépasse largement la production industrialisée. Les autres entreprises se distinguent par des activités diverses. Il existent des entreprises non-coopératives dans la production agricole, mais elles dominent dans le secteur de la production secondaire. L'exclusion d'un grand nombre de groupes musicaux et de théâtre implique que cette catégorie - qui en réalité est la plus nombreuse - n'occupe que la deuxième place. Le reste des entreprises s'occupent d'activités très diverses.

4.4.2. Entreprises commerciales alternatives selon la forme d'association

Forme d'association	Comm. de prod.	Entrepr. coop.	Total
Individual or couple own the concern	9	3	12
Partnership	17	1	18
Co-operative society	2	2	4
Society operating a business	3	6	9
Self-governing institution, fund	7	21	28
Small Ltd. company (limited start capital, shares not traded)	4	11	15
Limited partnership	1	-	1
Combined form	3	3	6
Not given, or others	10	4	14
Total	56	52	108

Parmi les entreprises des 2 genres, mais surtout parmi les communautés de production, on en retrouve certaines qui sont propriété individuelle ou de 2 personnes.

La raison retrouvée dans la description des expériences et non dans un tableau statistique réside dans le fait que la législation en agriculture soutient la forme familiale. On remarque également un nombre de 17 entreprises de collaboration entre indépendants. Les groupes plus nombreux sont d'avis que le groupe entier ne peut devenir co-proprétaire d'une manière légale, il est alors plus pratique de désigner une seule personne comme propriétaire. Dans quelques cas, cependant, les entreprises sont collectivisées par une initiative familiale sans en changer la propriété formelle. Des initiatives autogérées ont pris la plupart du temps la forme de "coopération ouvrière", suivies de "Ltd Companies". Mais quasi toutes les formes possibles d'associations sont représentées dans nos recherches.

Néanmoins, un commentaire sur les critères de choix des formes diverses d'organisation est hors de question dans cet aperçu.

4.4.3. Distribution d'entreprises commerciales alternatives par région

On ne va pas dissenter les détails statistiques ici, mais ils démontrent nettement que les 2 genres de production collective ont chacun leur spécialisation géographique. Les communautés de production sont répandues le plus régulièrement à travers le pays, comparé au nombre élevé de communautés agricoles. Les 9 entreprises à Copenhague sont toutes des entreprises de Christiana. Les entreprises coopératives se concentrent plutôt dans les grandes villes. Deux tiers se situent dans la région de Copenhague ou de Aarhus; 9 des 14 régions n'ont qu'une ou nulle entreprise coopérative, faisant l'objet de cette étude.

4.4.4. Entreprises commerciales alternatives selon genre et date de fondation

Date de fondation	Comm. de prod.	Entrepr. coop.	Total
avant 1968	—	3	3
1968 - 70	2	2	4
1971 - 72	5	7	12
1973 - 74	3	6	9
1975 - 76	7	5	12
1977 - 78	10	6	16
1979 - 80	9	8	17
1981 - 82	12	13	25
1983 - 84 (jan.-mars)	4	1	5
pas donné	4	1	5
Total	56	52	108

Les entreprises qui font l'objet de nos recherches - les communautés de production et les entreprises coopératives - ont démarré en 1960. Beaucoup ont débuté entre 1977 et 1982, mais au cours de ces années on remarque aussi un grand nombre de dissolutions de nouvelles initiatives qui ne se sont jamais vraiment mises en routes. Nous ne disposons pas de suffisamment de données pour affirmer avec certitude qu'on peut par-

ler d'une véritable 'boom' pendant ces années.

4.4.5. Entreprises commerciales alternatives selon genre et le revenu brut annuel des ventes

Revenu brut annuel	Comm. de prod.	Entreprise coop.	Total
Moins de 200 000 cr	9	2	11
200 - 399 000 cr	11	4	15
400 - 599 000 cr	2	2	4
600 - 799 000 cr	4	1	5
800 - 999 000 cr	3	6	9
1.0 - 1.4 mill cr	1	8	9
1.5. - 1.9 mill cr	2	7	9
2.0 - 4.9 mill cr	4	10	14
5.0 - 9.9 mill cr	1	2	3
10 - 24 mill cr	-	1	1
plus de 25 mill cr	-	2	2
pas donné	19	7	26
Total	56	52	108

Le revenu brut annuel des communautés de production est inférieur. 20 communautés - plus que la moitié de celles dont on dispose de chiffres avaient un revenu brut de production inférieur à 400 000 couronnes et seulement 8 communautés dépassent le million couronnes. D'autre part, seulement 6 des entreprises coopératives, ont un revenu en dessous de 400 000 cr et 30 dépassent 1 million cr dont 15 communautés atteignent 2 millions.

On en donne 2 explications :

- 1) les communautés de production se composent souvent d'un groupe d'adhérents très divers, quelques-uns ont du travail à l'extérieur ce qui contribue à la survivance du groupe.
- 2) Beaucoup de communautés de production ont choisi un mode de vie qui ne dépend pas de ventes ou de profits importants. Ce sont p.ex. des communautés rurales d'un haut degré d'autonomie ou des groupes Christiana qui ont des frais minimaux de logement.

4.4.6. Entreprises commerciales alternatives selon genre et nombre de participants

Nombre d'adultes	Comm. de prod.	Entrep. coop	Total
- 5	26	15	41
6 - 10	21	23	44
11 - 20	4	6	10
21 - 50	4	5	9
51 - 100	1	-	1
101 ou plus	-	1	1
pas donné	-	2	2
Total	56	52	108
Nombre d'adultes	549	635	1184
Moyenne (<u>adultes</u>) (projets)	9.8	12.7	11.1

4.4.7. Enfants dans les communautés de production

Nombre d'enfants	Comm de prod.	Nombre total d'enfants
0	17	0
1 - 2	12	15
3 - 5	17	61
6 - 10	7	47
plus de 10	1	70 (Svanholm Manor)
pas donné	2	-
Total	56	193
Moyenne (<u>enfants</u>) (projets)	3.6	4.3

Les communautés de production qui sont forcément le seul genre à pouvoir intégrer les enfants des membres dans le projet ont un nombre très variable d'enfants. 17 projets n'ont pas d'enfants. Les 9 entreprises de Christiana donnent une large inflation à ce nombre. Elles diffèrent d'autres projets, puisque la résidence et lieu de travail sont plutôt séparés dans les communautés plus grandes.

4.4.8. Entreprises commerciales alternatives selon genre et sexe des participants

% de femmes	Comm. de prod.	Entrepr. coop.	Total
0 - 19	5	21	26
20 - 39	13	10	23
40 - 59	25	13	38
60 - 79	8	4	12
80 - 100	3	1	4
pas donné	2	3	5
Total	56	52	108
% total de femmes	47 %	36 %	41 %

Les communautés de production ont quasi une proportion égale des 2 sexes, puisque 47 % des membres sont des femmes. 25 des projets se distinguent par une variance de 10 % d'une proportion égale des 2 sexes par rapport à cette moyenne. 11 projets sont "dominés" par des femmes (de 60-100 %), 18 projets sont dominés par hommes.

Les entreprises coopératives ont une majorité de participants masculins où 36 % sont des femmes. Parmi les autres, on remarque 6 fois plus de projets de prépondérance masculine (31 projets) que celles d'une prépondérance féminine (5 projets).

Autrement dit, il est peu usuel que les femmes participent à la production collective, hormis dans un projet intégrant les relations de vie et de travail. Les conditions démontrent nettement la nécessité de stimuler la discussion sur les rôles des femmes et des hommes dans le mouvement des communautés et des coopératives de production.

A L L E M A G N E

5. L'ALLEMAGNE FEDERALE

- 5 1. Des essais de qualification différentes, des sources variées
 - 5.1.1. Le mouvement alternatif allemand selon Huber
 - 5.1.1.1. Combien de projets? Quel type de projets? Combien de personnes y sont impliquées? De quelle façon?
 - 5.1.1.2. L'illusion d'une "économie alternative" - La dépendance vis à vis des subventions, des sympatisants, des pouvoirs publics.
 - 5.1.2. Du grand livre municipal de Bremen/Nord Niedersachsen
 - 5.1.2.1. Institutions et associations s'occupant du contrôle de la qualité des conditions de vie et de travail
 - 5.1.2.2. Collectifs s'occupant de la vente et/ou de la location
 - 5.1.2.3. Magasins biologiques, alimentation naturelle
 - 5.1.2.4. Fermes, jardins biologiques
 - 5.1.2.5. Petites entreprises
 - 5.1.3. MAGS - Etude du Ministère de Travail, de la Santé et des Affaires Sociales en Nordrhein-Westfalen
 - 5.1.4. Grottian/Kück: 100.000 postes de travail dans le secteur alternatif et le secteur de l'auto-aide
- 5.2. Quel financement pour les projets alternatifs?
L'exemple du Netzwerk Selbsthilfe
 - 5.2.1 Présentation du Netzwerk
 - 5.2.1.1. Quel type de projet le Netzwerk aide-t-il?
 - 5.2.1.2. Quels sont les autres services du Netzwerk?
 - 5.2.2. Adresses du Netzwerk
 - 5.2.3. Quelques exemples de fonctionnement de netzwerk régionaux
 - 5.2.3.1. Netzwerk Selbsthilfe München
 - 5.2.3.2. Osnabrück
 - 5.2.3.3. Netzwerk Selbsthilfe Lübeck

5.1. DES ESSAIS DE QUALIFICATION DIFFERENTES, DES SOURCES VARIEES

Selon l'auteur ou la source l'approche des projets alternatifs peut se faire de plusieurs manières. Elle n'est cependant jamais globale.

Nous reprenons ici, source par source, une présentation des régions analysées et l'extrapolation que l'on peut faire par estimer l'ampleur du mouvement alternatif en Allemagne.

5.1.1. LE MOUVEMENT ALTERNATIF ALLEMAND SELON HUBER

5.1.1.1. Combien de projets le mouvement alternatif allemand regroupe-t-il? De quel type de projets s'agit-il? Combien de personnes y sont impliquées? De quelle façon?

Le tableau ci-joint nous donne une estimation, basée sur une recherche empirique, qui selon Joseph HUBER devrait être exacte moyennant une marge d'erreur de 5%. Ce qui est stupéfiant c'est que un seul projet sur dix est situé dans le secteur agricole ou dans la production. Près de 90% des projets se situent dans le troisième secteur (services ou activités politiques).

Selon les données empiriques, au début des années '80, la république fédérale allemande (y compris Berlin), comptait quelques 11.500 projets. Avec une moyenne de 7 personnes par projet, soit environ 80.000 personnes au total qui sont engagées dans des projets alternatifs. Au minimum il y aurait 6.000 groupes comptant 30.000 personnes et au maximum, mais cela est peu probable, il y aurait 15.000 groupes soit 195.000 personnes impliquées dans les projets alternatifs. Le mouvement reste minoritaire.

Contrairement à ce que l'on pouvait croire les projets faisant appel au travail manuel, artisanal ou agricole sont très peu nombreux.

L'organisation "Arbeiter-Selbsthilfe" de Stuttgart par exemple n'est pas une aide aux ouvriers, mais un projet d'aide sociale aux sans-abris. La "Fabrique" de Berlin ("die Tanzfabrik") n'est pas une usine, mais un centre où sont pratiqués le sport,

la culture, des activités politiques et le travail artisanal, l'accent étant cependant mis sur les trois premiers types d'activités.

Le mouvement alternatif est comparable à celui de mai '68, cependant il offre un certain nombre de perspectives pour le futur. Ce mouvement opérant à la base est dirigé vers un changement de la vie et du travail quotidien, vers un changement des mentalités, la diffusion d'autres modèles de vie.

Les projets datant du mouvement de '68 sont les libertaires, les maisons d'édition, les périodiques, les imprimeries. Les projets qui naissent depuis 10 ans sont les communautés agraires, les élevages de moutons, les boulangeries, les boutiques de bric-à-brac et autres magasins de seconde main, les magasins d'alimentation, les collectifs de transport. Ils ne représentent que 20% des projets alternatifs.

Tab. 5.1. Répartition des projets alternatifs comparée à la répartition aux postes de travail existant dans l'industrie et les institutions du système traditionnel.

POSTES DE TRAVAIL DANS LE SYSTEME TRADITIONNEL	POSTES DE TRAVAIL DANS LES PROJETS ALTERNATIFS
AGRICULTURE 1%	AGRICULTURE 4%
PRODUCTION ARTISANALE ET INDUSTRIELLE 30%	PRODUCTION PLUS TRAVAIL ARTISANAL ET DE REPARATION 8%
TRANSPORT, COMMERCE 37%	TRANSPORT, COMMERCE 9%
MEDIA, RECHERCHE, INFORMATION 8%	MEDIA, EDUCATION, INFORMATION 27%
AUTRES ACTIVITES DE SERVICE ET DE LOISIR 20%	AUTRES SERVICES DANS LE DOMAINE SOCIAL ET DES LOISIRS 29%
FONCTIONS PUBLIQUES, POLITIQUES, ORGANISATION, EGLISES 4%	TRAVAIL POLITIQUE, ORGANISATION ET COORDINATION 23%

Commentaires du tableau.

Alors que dans le système traditionnel seulement 5 à 10% des postes de travail se trouvent dans des projets politiques et de conscientisation, on compte plus de 60 projets alternatifs qui sont des librairies, des salles de cinéma, des galeries, des théâtres, des écoles, ou des projets orientés vers les enfants.

Une autre constatation est que dans le système existant deux tiers des postes de travail se situent dans le secteur industriel, alors qu'il n'y en a qu'un cinquième (voire un quart) parmi les projets alternatifs.

D'autre part, les deux tiers des projets alternatifs sont des services dans le domaine des loisirs, de l'éducation et de l'information, tandis que ces activités "post-industrielles" ne représentent qu'un quart des postes de travail dans le système classique.

Aujourd'hui, la stratégie révolutionnaire ne se reflète plus dans le secteur de la production, mais bien dans celui de la "réproduction".

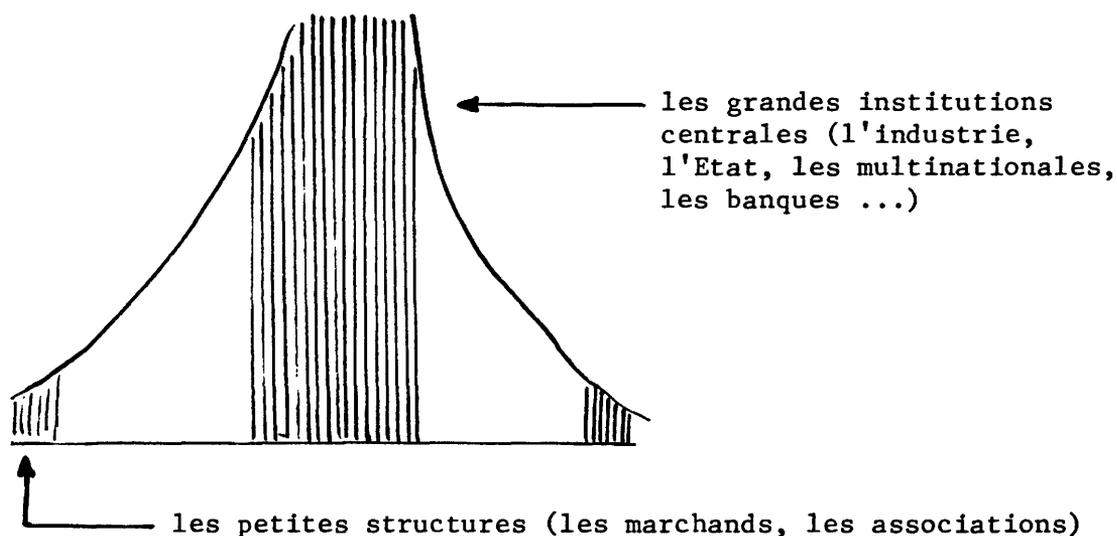
La croissance des postes de travail dans le tiers secteur est de plus en plus lente. Au début des années '70, la croissance fut de 11%, à la fin pas plus de 4%. Le secteur du commerce et des transports a connu un recul de 2% pendant ces dernières années.

L'évolution de notre société pourrait aboutir à une économie de "self-service", ou bien à une économie de services. On travaillerait moins au sens traditionnel du marché de travail, mais plus pendant les "loisirs", pour satisfaire ses propres besoins, ou ceux de ses proches, de la communauté, des voisins ou de la localité. Il s'agit de travail non-salarié, non-comptabilisé. Il s'agirait de se réapproprier certains travaux actuellement confiés à d'autres (garde des enfants, blanchisserie, cultures, couture...) par manque de temps.

De plus en plus on entend parler d'"économie cachée, économie de l'ombre, économie clandestine/occulte/ souterraine, économie duale ou double, ou simplement économie informelle".

Quelle sera la relation entre l'économie de biens et l'économie de survivance, entre le travail non-salarié et le travail salarié, entre les institutions du système existant et les communautés de vie? Le mouvement alternatif est un boullion de culture expérimental d'ou sortira peut-être le modèle économique de demain.

Les activités, dans le système classique, peuvent se schématiser comme suit:

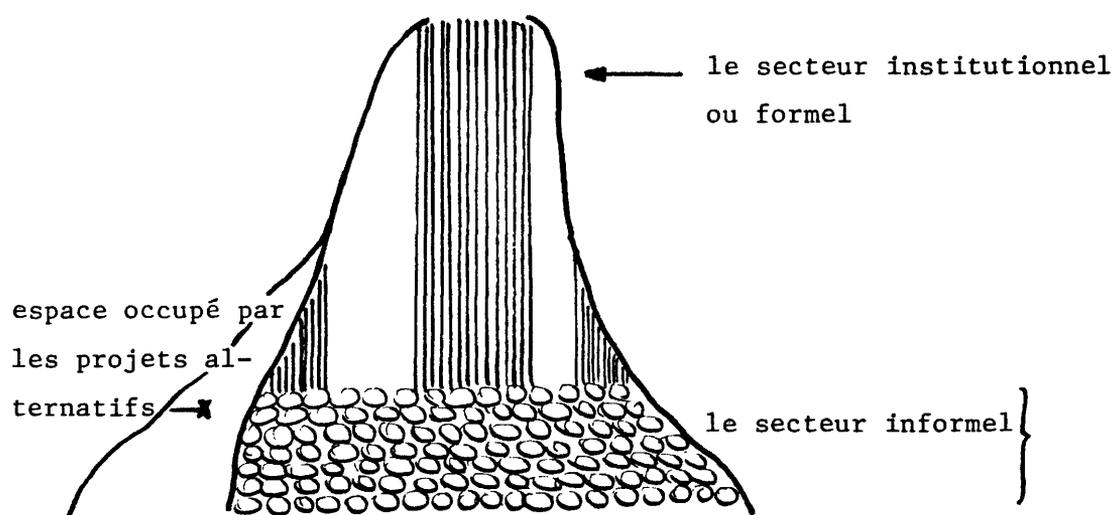


En Allemagne, 3.600 grandes entreprises ne constituent que 0,12% de l'ensemble des entreprises, mais elles occupent 24% de la population active, soit 5,8 million de personnes. Les 200.000 moyennes entreprises représentent 11% de toutes les entreprises, et elles occupent 53% de la population active. Les autres, 1,65 millions de petites entreprises, offrent du travail à 23% de la population active. Cette structuration constitue la Méga machine (comme la nomme Lewis Mumford)..

Mais ce type de système ne contient pas (encore) toute la société. Le travail exécuté par le système ou la Méga machine, ne représente même pas la moitié de tout le travail fait dans la société. Plus de 55% du travail est effectué en dehors : les travaux domestiques, le jardinage, le travail bénévole, l'aide sociale etc...

Ce type de travail fait aussi partie de l'économie globale, mais étant donné son caractère non-remunéré et le fait qu'il ne contribue donc pas à la fiscalité, il n'en est pas tenu compte dans le calcul du PNB.

Le système se situe donc au dessus du travail informel et familial. La pyramide devrait se présenter comme suit:



On peut diviser les projets alternatifs en trois catégories:

- 1) les projets professionnels: ils répondent aux règles du secteur industriel, ils ont un statut juridique, ils payent des impôts et les charges sociales. Les travailleurs y sont payés par les rentrées générées par le projet et par des subventions d'autres institutions. (Ex. collectifs de médecins, magasins d'alimentation, écoles, maisons d'édition...)
- 2) les projets de loisir et d'auto-suffisance: ils appartiennent au secteur informel. On y travaille bénévolement et sans contrat, mais sur base de la confiance et du consensus. Les frais de fonctionnement sont couverts par les membres eux-mêmes ou par des subventions. (Ex. des associations pour la préservation de la nature, les groupes d'aide thérapeutique...)
- 3) les projets mixtes: ils ont des caractéristiques des deux autres secteurs. Ils sont orientés partiellement vers le marché et partiellement vers l'auto-suffisance. Quelques membres sont rémunérés par le projet, mais d'autres y travaillent bénévolement ou

bénéficient d'allocations sociales. Quelques membres y travaillent à temps plein et régulièrement; d'autres de temps en temps.

La répartition est la suivante:

PROJETS PROFESSIONELS	25%
PROJETS MIXTES	35%
PROJETS DE LOISIR	40%

Les projets alternatifs se situent à la charnière de la structure duale de l'économie; entre le secteur formel et le secteur informel.

5.1.1.2. L'illusion d'une "économie alternative" - La dépendance vis à vis des subventions, des sympathisants, des pouvoirs publics.

Si on considère les revenus, on constate que seulement 40% des projets arrivent à s'autofinancier (par exemple par la vente de revues, la restauration de meubles, ou la vente de pains).

60% des projets vivent principalement grâce aux subventions de l'Etat ou de l'église, grâce aux donations (principe de solidarité), par des fêtes et des manifestations qu'ils organisent ou grâce aux sympathisants.

Si l'on considère les rémunérations des individus, on constate que seulement quelque 20% des projets ont les moyens de procurer un revenu à tous leurs travailleurs; 30% des projets ne paient que quelques personnes (1 ou 2 sur une moyenne de 5 à 7 personnes). On peut dire que 1 personne sur 4 vit du projet dans lequel elle travaille, et cela pour un revenu qui reste assez bas. Les 3 autres vivent grâce aux dons des sympathisants ou des subventions de l'Etat.

L'argent gagné dans les projets alternatifs ne retourne pas au circuit alternatif, il est dépensé dans le système classique (les supermarchés, les grandes pompes à essence, ...).

L'économie alternative peut-être considéré comme une économie de ghetto. En effet, seuls 7% des projets ont quelque chose à offrir au marché classique (p.e. les journaux municipaux, quelques magasins d'alimentation et quelques ateliers de bicyclettes). 60 à 65% ne travaillent que pour un public spécifique et idéologiquement orienté

ou pour un certain milieu (p.e. les librairies de femmes, les cafés pour homosexuels, des ateliers pour des freaks). Les 30% restant sont des projets d'auto-suffisance.

Comme le disent Toni Holenweger et Werner Mäder dans leur livre Îles du Futur^(*): une hirondelle ne fait pas le printemps, un tas d'îles ne forment pas la terre ferme et un tas de projets ne forment pas une économie alternative.

Même si le mouvement alternatif poursuivait sa croissance, ne risque-t-il pas, à long terme, de perdre son autonomie et de s'adapter au système existant? Le mouvement coopératif en Allemagne qui s'est développé dans l'entre-deux-guerres en est un exemple: la Banque Coopérative a actuellement son siège dans le centre financier international de Frankfurt, dans un gratte-ciel à la Chase Manhattan, la coopérative de construction "Neue Heimat" fabrique des montagnes en béton etc... Si on veut se maintenir sur le marché, il faut bien jouer le jeu du marché. Croissance et profit ou perte et faillite. Ceci est un constat, non une critique.

Peut-être quelques coopératives réussiront-elles à s'insérer dans le marché tout en restant fidèle à leurs objectifs et en maintenant leur structure autogestionnaire, comme l'ont fait quelques éditeurs de gauche et les écoles Waldorf et Steiner.

Les objectifs des projets alternatifs sont trop souvent tournés vers le projet lui-même: autogestion à l'intérieur de la structure, démocratie directe, propriété collective, pas de profit, des revenus égaux pour tout le monde. Il leur manque l'argent, mais aussi les qualifications nécessaires et l'esprit commercial. Souvent aussi il ne s'agit pas de créer de vrais postes de travail, mais d'avoir une thérapie d'occupation (Beschäftigungsinitiativen).

Les projets alternatifs ne constituent pas une économie alternative. Ils risquent plutôt de créer une économie duale et d'élargir le secteur des services dans le système économique existant.

Si on veut classer les projets alternatifs, non pas selon les secteurs auxquels ils appartiennent, mais selon leurs fonctions et leurs offres, on obtient la répartition suivante: 45% des projets ont une fonction d'information et d'éducation, 20% ont des objectifs dans le domaine des loisirs, 25% offrent des services orientés vers la personne humaine. Seulement 9,5% des projets répondent aux besoins

(*) 'Îles du Futur' - 'Inseln der Zukunft. Selbstverwaltung in der Schweiz', Limmat Verlag, Zürich, 1979, p. 181.

de la famille (alimentation, transport) et pas plus de 0,5% produisent des biens pour d'autres projets.

Dans son livre "Autonomie ou ghetto", Wolfgang Krauhaas reproche aux projets de n'être que des agents du Welfare State.

Par ailleurs, si actuellement créer une nouvelle entreprise coûte 400.000 à 1.500.000 FB par poste de travail, soit 2 à 6 millions pour une entreprise de 4 ou 5 personnes, les projets alternatifs peuvent s'en tirer avec un cinquième de ces frais.

Suit à la page suivante la répartition des projets alternatifs par secteur en Allemagne, un extrait du livre de Joseph Huber "Wer soll das alles ändern. Die alternativen der alternativbewegung!"

Répartition des projets alternatifs par secteur.

PRODUCTION 12%	TRAVAIL MANUEL 29%	AGRICULTURE 4%	4% agriculture, jardinage, élevage
		ENTREPRISES 8%	1% imprimeries, ateliers de composition 5% production artisanale et réparation (boulangers, ébénistes, peintres) 0,5% entreprises alternatives (ateliers de vélos, de vente d'occasion, de recyclage) 1,5% travail manuel artistique
SERVICES 70%	TRAVAIL MANUEL 29%	DISTRIBUTION 9%	1,5% transport (taxis, déménagement) 4,5% commerce (magasins d'alimentation, agences de voyages ...) 3% librairies
		INFRASTRUCTURE DE LOISIRS 9%	4% cafés, restaurants 4% centres de rencontre, de formation 1% cinémas, galeries d'art
SERVICES 70%	TRAVAIL MANUEL 29%	INFORMATION 17%	5% média (film, vidéo) 1% graphiques, photos, journalisme 9% revues, publication 4% maisons d'édition.
		SERVICES LIÉS A L'AUTOGESTION 5%	5% projets de coordination et d'organisation (des réseaux, des secrétariats...)
ENGAGEMENT POLITIQUE 18%	TRAVAIL INTELLECTUEL 71%	SERVICES LOCAUX ET SOCIAUX 22%	7% projets pour enfants (crèches, centres de rencontre pour parents-enfants) 3% écoles (y compris la formation des adultes) 1% projets de santé 11% initiatives thérapeutiques, pédagogiques
		CULTURE 8%	8% arts, sports, science (théâtre, musique, danse...)
ENGAGEMENT POLITIQUE 18%	TRAVAIL INTELLECTUEL 71%	ENGAGEMENT POLITIQUE 18%	9% initiatives des citoyens (travail de quartier) 8% comités d'action (syndicat des locataires, immigrants ...) 1% sémi-partis (écologistes, syndicaux...)

5.1.2. DU GRAND LIVRE MUNICIPAL DE BREMEN/NORD NIEDERSACHSEN

Fin 1984 fut publié le "Netzwerk's GroSes Stadt-und Landbuch" de Bremen/Nordniedersachsen, un livre énorme avec toutes les données sur ce qui vit dans cette région, et pas seulement dans le domaine alternatif.

Nous nous sommes limités aux projets visant à la création d'emplois locaux. Fin 1984 on pouvait dénombrer:

5.1.2.1. 17 institutions et associations s'occupant du contrôle de la qualité des conditions de vie et de travail:

- recherches sur l'utilisation de matériaux dangereux dans les entreprises;
- actions contre les atteintes à l'environnement: bruits, décharges, pollution atmosphérique;
- publication de brochures sur le nucléaire;
- des groupes de travail sur l'écologie et la chimie, l'énergie nucléaire, le bruit, les technologies alternatives...;
- études sur la pollution de l'environnement par les hydrogènes de carbone et de chlore (pesticides, produits chimiques de l'industrie) et par les métaux lourds (plomb, mercure etc...);
- analyse de l'eau potable, de l'eau souterraine, des substances alimentaires, du lait maternel etc...;
- recherche et développement de nouvelles techniques et méthodes dans le domaine de l'agriculture, le drainage, la construction, l'énergie, le software...

Mais il est souvent difficile de distinguer ici les projets autogérés des autres projets.

5.1.2.2. 17 collectifs s'occupant de la vente et/ou de la location de vélos et d'accueil:

- magasins de vélo;
- collectif d'autobus; organisation de voyages alternatifs;
- ateliers de location et de réparation des vélos;
- maison d'accueil;
- centres de séjour et d'hébergement.

5.1.2.3. 95 magasins biologiques, alimentation naturelle, coopératives d'alimentation:

- environ 10 magasins biologiques à Bremen Nord;
- boulangeries (dont une qui offre plein emploi à 6 personnes en produisant 1000 pains par semaine - 10 sortes - et des pâtisseries;
- centre d'information sur l'alimentation naturelle;
- diffusion de l'idée d'économie écologique;
- projet avec des contacts directes avec la nourriture pour les animaux.

5.1.2.4. 88 fermes, jardins biologiques:

- collectif de vin écologique et biologique avec importation de vins de la France;
- le projet "Landkollektiv" qui veut mettre au travail environ 100 personnes dans le domaine de l'agriculture, de la culture maraîchère, de la construction, la médecine et la recherche;
- groupement de 5 petites fermes en une association appliquant le principe de l'entraide et désirant vendre leurs produits sans intermédiaire;
- le projet "Alte Ziegerei" occupant 10 adultes - activités: garage, menuiserie et jardin.

5.1.2.5. 101 petites entreprises, dont:

- 26 imprimeries et maisons d'édition;
- 28 magasins de livres, disques et jouets;
- 13 entreprises dans le secteur du bois;
- 9 entreprises spécialisées dans l'artisanat et 6 autres dans le travail manuel artistique;
- le projet "AN Maschinenbau- und Umweltschutzanlagen" qui construit des machines-outils et des instruments pour la protection de l'environnement et qui actuellement cherche à appliquer de nouvelles techniques surtout dans le domaine de la protection de l'environnement; le projet occupe actuellement 50 personnes mais elles espèrent arriver à en faire travailler 100;

- le projet "Machwerk" avec 11 personnes qui construisent eux-mêmes des poupées, des poteries, des sculptures, des photos, des aquarelles et qui cherchent à les vendre eux-mêmes par une exposition permanente;

- un projet de conseil en assurances, démarré au début 1983, compte déjà plus de 1500 affiliés;

- la librairie "Im Ostertor", où travaillent 4 personnes à temps plein, 32 heures par semaine contre un salaire de 1200 DM par mois (fin 1984).

5.1.3. MAGS

Selon une étude récente, publiée en octobre 1984 par le Ministère de Travail, de la Santé et des Affaires Sociales (MAGS) en Nordrhein-Westfalen, des experts estiment qu'aujourd'hui en Allemagne, 100.000 personnes environ (surtout des jeunes) travaillent dans quelques 4000 entreprises autogérées et 10.000 projets de services sociaux. Seulement 40.000 d'entre eux y recevraient des revenus suffisants pour gagner leur vie.

Depuis la deuxième moitié des années septante, des projets alternatifs économiques existent en tant que contraste à l'économie capitaliste. Cependant, pour ne pas succomber, un grand nombre de projets se transforment en petites entreprises insérées sur le marché. Ces "nouveaux membres de la classe moyennée et les "éco-entreprises alternatives" ne se distinguent des entreprises traditionnelles que par une analyse précise des structures de possession et de décision.

Tab 5.3. Nouveaux projets autogérés en Allemagne:

Secteur	Genre d'actions		Total
	entraide	autre	
Identité personnel	14.500	3.000	17.500
Habitation	1.500	8.000	9.500
Milieu/ environnement		2.000	2.000
Economie alternative	6.000		6.000
Total	22.000	13.000	35.000

Tableau rédigé par Beywl/Brombach 1984.

Bewyl et Brombach ont repris les activités de services dans le secteur d'entraide et les activités politiques (comme Joseph Huber les appelle) dans le secteur d'opposition au système traditionnel.

Le nombre de projets d'entraide, ne produisant aucun bien, mais visant à influencer la production, est très élevé. 22.000 soit 60% des 35.000 nouveaux projets autogérés en Allemagne se trouvent dans les services d'entraide et 13.000 dans l'opposition au système traditionnel. On ne dénombre que 6.000 projets pour toute l'Allemagne qui sont des projets économiques et encore, il semble que ce nombre soit surestimé si l'on considère les résultats de l'étude réalisée en Nordrhein-Westfalen.

Dans les projets économiques-alternatifs, on vise à procurer aux membres un revenu suffisant pour gagner sa vie, ce qui n'est pas du tout le cas dans les groupes d'entraide (du Netzwerk Selbsthilfe).

L'objectif de l'économie alternative est de procurer à la société des produits écologiques et des services utiles, réalisables de manière autogérée et en respectant les idées suivantes:

- autonomie et réalisation de soi;
- démocratie de base, structures non-hiérarchiques;
- répartition du travail sans distinction des sexes;
- égalité des revenus;
- pas de distinction entre le travail intellectuel et le travail manuel;
- flexibilité du temps de travail;
- coopération et non concurrence avec les autres entreprises alternatives.

Les entreprises alternatives respectent les idées suivantes:

- production écologique (réduire l'utilisation de l'énergie, éviter la pollution de la nature);
- production décentralisée et orientée vers le marché local;
- petites entités de production;
- activité demandant une intensité en travail et non en capital;
- communication directe entre producteur et consommateur.

Sont considérées comme étant des projets économiques-alternatifs les projets qui répondent aux 5 critères suivants:

1. le principe d'identité: pas de distinction entre travail féminin ou masculin, entre travail intellectuel ou manuel;
2. le principe de démocratie: droit de décision pour tous les membres;
3. le principe de groupe: le projet compte au moins trois membres;
4. le principe de vie ou de travail différent;
5. le principe de pouvoir gagner sa vie, si pas aujourd'hui, dans un futur proche ou à moyen terme.

Données quantitatives concernant les projets alternatifs-économique dans le Nordrhein-Westfale (NRW), la région plus peuplée de l'Allemagne fédérale (18.836.000 habitants pour 34.069 km², fin 1983).

Tab. 5.4. Aperçu du nombre de projets en NRW:

secteur	nombre	%	exemples
1. production	130	16,3	menuiseries, imprimeries
2. services pratiques	50	6,3	mécaniciens, restauration, location
3. transport	10	1,3	entreprises de transport/déménagement
4. commerce	150	18,8	magasins bio, antiquités, bicyclettes
5. organisation, conciliation	45	5,6	bureaux d'architectes, d'avocats, de comptabilité
6. loisirs	75	9,4	centres de rencontre, cafés
7. média, culture	195	24,4	publications, librairies, éditeurs
8. services personnels	145	18,1	éducation, médecine, maisons des femmes
total	800	100 %	

Le secteur "média et culture" représente un quart de tous les projets. Parmi les 195 projets, 77 se situent uniquement dans la partie "média".

La "commerce" est le second secteur en ordre d'importance. Parmi les 150 projets, on compte 80 magasins biologiques et 20 entreprises de bicyclettes.

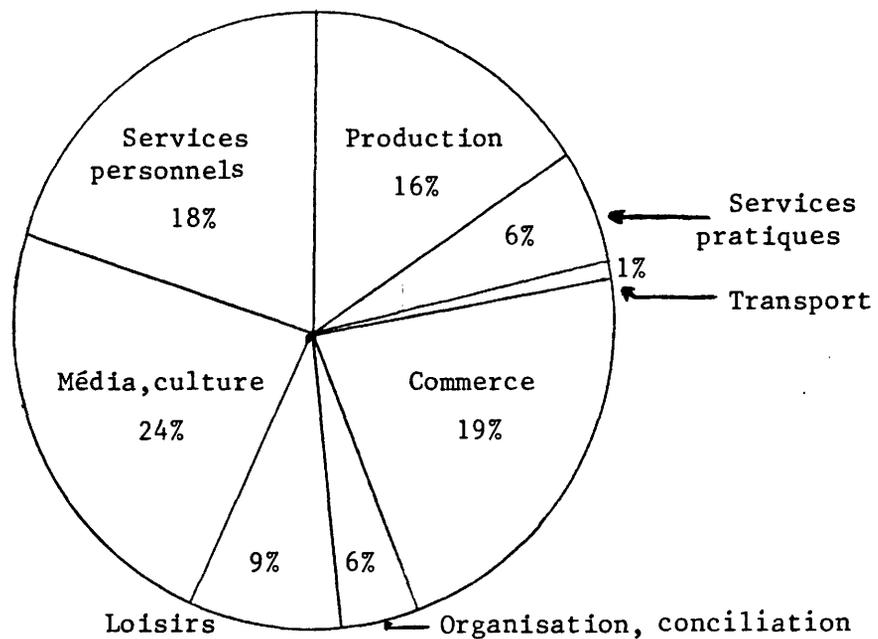
Parmi les 145 "services personnels" se trouvent 58 centres éducatifs et 22 lieux de rencontre pour femmes.

Le secteur "production" compte 130 projets, dont plus de 30 menuiseries et imprimeries.

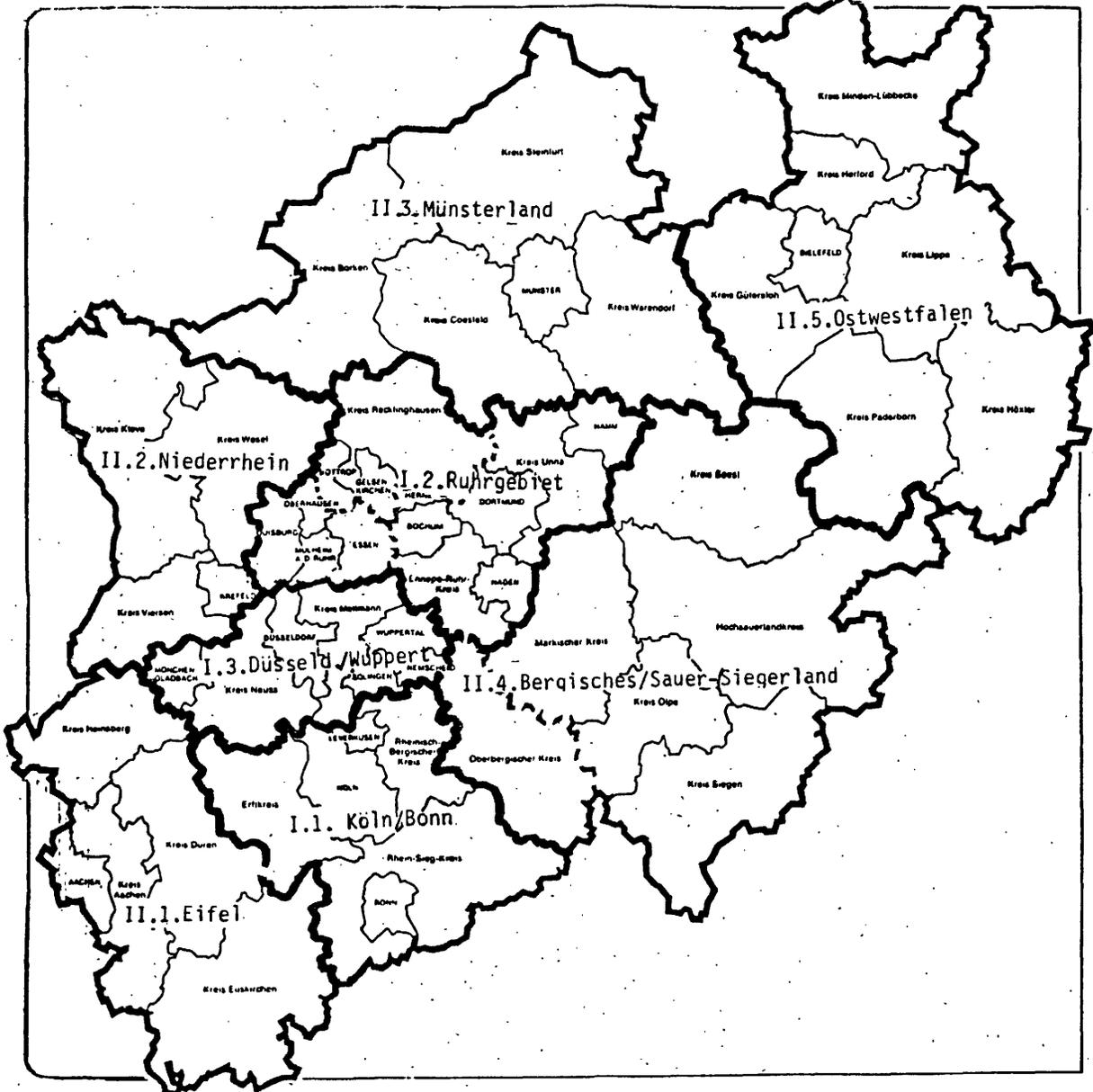
Suivent ensuite les secteurs "loisirs" avec 75 projets, dont 60 cafés et cercles et le secteur "services pratiques" avec 50 projets dont 20 ateliers de bicyclettes.

Le secteur "organisation, conciliation" ne reprend que 45 projets dont 15 collectifs de droit, 10 bureaux d'architectes et 10 institutions d'éducation scientifique.

Enfin le secteur "transport" qui ne compte que 10 projets, ce qui étonne un peu, vu que des projets connus comme Arbeiterselbsthilfe Frankfurt et Sozialistische Selbsthilfe Köln ont débuté comme collectif de déménagement.



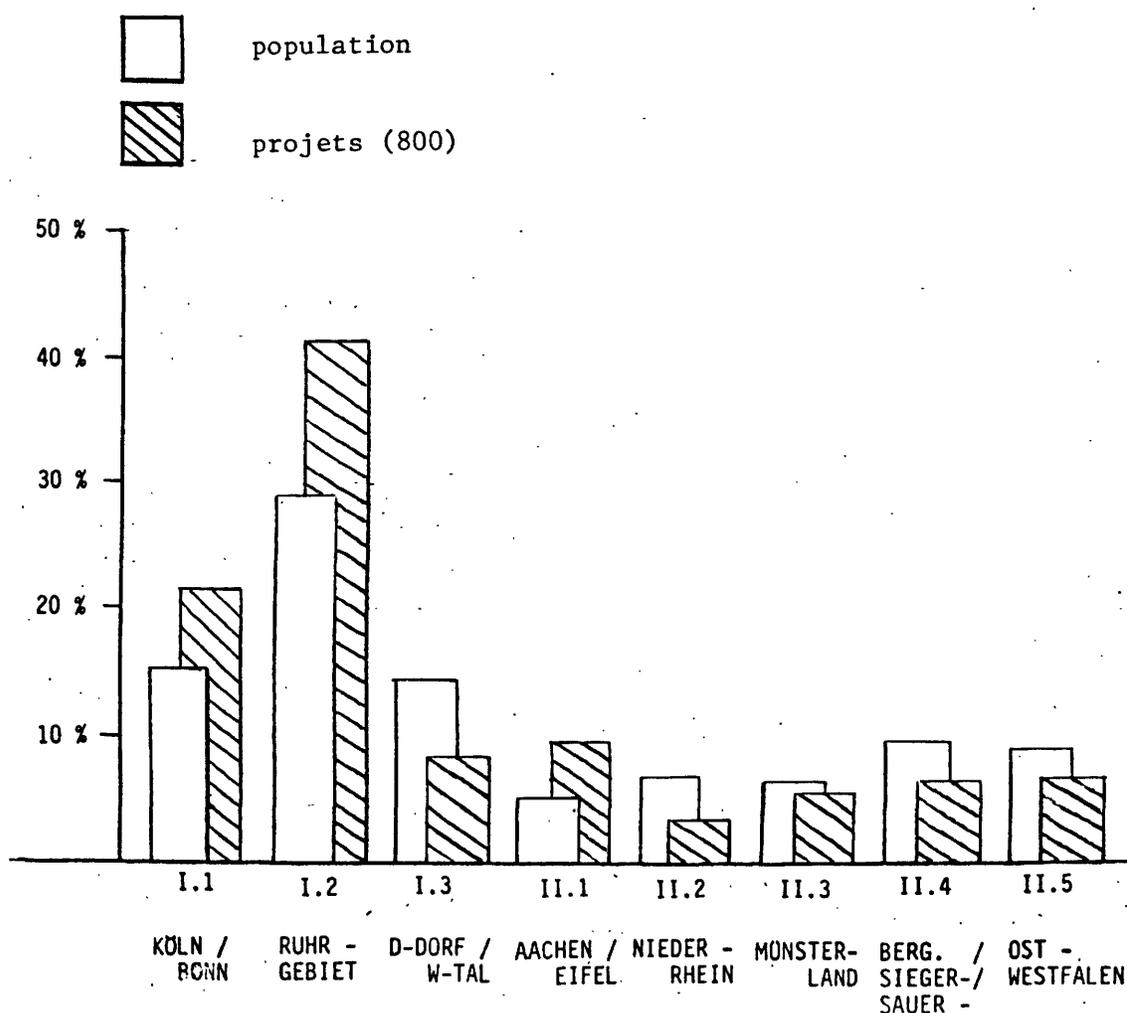
Répartition régionale du Nordrhein-Westfalen en huit régions:



Tab. 5.7. Répartition des projets en fonction des huit régions identifiées et en rapport avec la population des régions:

Régions	Population (x 1.000)	%	Projets	%
I .1	2.539	14,9	170	21,3
I .2	4.941	29,1	333	41,6
I .3	2.420	14,2	66	8,2
II.1	1.145	6,7	75	9,4
II.2	1.162	6,8	28	3,5
II.3	1.376	8,1	44	5,5
II.4	1.605	9,5	31	3,9
II.5	1.812	10,7	53	6,6
Total	17.000	100,0	800	100,0

Tab. 5.8. Représentation graphique



Tab. 5.9. Répartition régionale des initiatives locales pour l'emploi en Nordrhein-Westfalen

régions	habitants par km ²	sondage exécuté		total estimé		
		nombre	%	nombre	%	densité
I. Territoire urbain		471	71,8	535	66,9	0,52
1. Köln/Bonn	869	158	24,1	176	22,0	0,69
2. Ruhrgebiet	1.458	254	38,7	282	35,2	0,57
3. Düsseldorf/Wuppertal	1.420	59	9,0	78	9,7	0,32
II. Territoire rural		185	28,2	264	33,0	0,38
1. Eifel (dont Aachen)	324	68 (55)	10,4	80	10,6	0,70
2. Niederrhein	391	20	3,0	33	4,1	0,28
3. Münsterland (dont Münster)	232	34 (24)	5,2	56	7,0	0,40
4. Berg./Sieger-/Sauerland	226	23	3,5	38	4,7	0,24
5. Ostwestfalen (Bielefeld)	278	40 (23)	6,1	57	7,1	0,31
Nordrhein-Westfalen		656	100,0	800		0,44

Le nombre d'habitants par km² provient du Statistisches Jahrbuch NRW 1982. La densité des projets est le nombre de projets pour 10.000 habitants.

Deux tiers des projets (soit 535) se situent dans les territoires urbains, qui comptent 58% de la population du NRW. Les territoires ruraux, qui comptent 42% de la population, n'ont qu'un tiers de tous les projets.

Tab. 5.10. Répartition par secteur et en fonction du type de territoire, des projets considérés lors du sondage:

Secteur	Territoire rural	Territoire urbain
1. production	13,5%	13,8%
2. services pratiques	7,6%	3,6%
3. transport	1,1%	1,7%
4. commerce	18,9%	18,7%
5. organisation, conciliation	4,3%	4,7%
6. loisirs	10,8%	10,6%
7. média, art, culture	20,0%	29,3%
8. services personnels	24,3%	17,4%
Totaux (chiffres absolus)	185	471

La concentration des projets culturels dans les grandes villes est due partiellement au grand nombre de projets de théâtre, danse et pantomime.

Il existe une corrélation positive entre le nombre de la population et le nombre des initiatives locales économiques-alternatives. La plus grande partie des projets se situent dans les régions Köl/Bonn et dans la Ruhrgebiet.

Si on considère les différents secteurs, ils existent peu de différences entre les régions. Même la répartition des différents secteurs entre territoire urbain et territoire rural démontre un équilibre entre les deux.

Le nombre de personnes actives dans des initiatives locales pour l'emploi est estimé à 5200 pour les 800 projets du Nordrhein-Westfalen. Il s'agit ici en principe de postes à temps plein. C'est un nombre très restreint si l'on considère le nombre de jeunes chômeurs entre 20 et 24 ans qui est de 137.000 dans le Nordrhein-Westfalen.

Tab. 5.11. Répartition, par secteur, du nombre de personnes actives dans les projets en Nordrhein-Westfalen :

Branche	Nombre de projets estimés	%	Nombre de projets analysés	% des projets analysés	Nombre de personnes actives	Moyenne d. personnes actives par projet	Nombre estimé des actives	%
1. Production	130	16,3	83	63,8	411	5,0	644	12,4
2. Services pratiques	50	6,3	25	50,0	195	7,8	390	7,5
3. Transport	10	1,3	10	100,0	63	6,3	63	1,2
4. Commerce	150	18,8	101	67,3	465	4,6	691	13,3
5. Organisation	45	5,6	30	66,7	134	4,5	201	3,9
6. Loisirs	75	9,4	52	69,3	435	8,4	627	12,1
7. Média, culture	195	24,4	146	74,9	1017	7,0	1358	26,1
8. Services personnels	145	18,1	98	67,6	832	8,5	1231	23,7
Total	800	100,0	545	68,1	3552	6,5	5205	100,0

La moyenne des personnes actives dans les nouvelles initiatives alternatives du Nordrhein-Westfalen est de 6,5 par projet. Sur un total de 800 projets cela représente 5.200 postes de travail. Comparé au nombre de chômeurs cela ne représente qu'un poste de travail sur trente chômeurs entre 20 et 24 ans.

Trois quarts des projets, soit 620, appartiennent aux 4 secteurs les plus importantes: média et culture, commerce, services personnels et production.

Un quart des postes de travail se situe dans le secteur "média et culture" et un autre quart dans le secteur des services personnels.

Les 150 entreprises commerciales employent ensemble 690 personnes, ce qui est un peu plus que les 644 employées dans les entités de production (les menuiseries, les imprimeries etc.)

Malgré le nombre assez restreint (75) de projets de loisirs (les cafés ...), le nombre de personnes actives dans ce secteur est assez élevé: 627 personnes.

Etant donné le manque de données chiffrées pour les autres régions d'Allemagne, il est difficile d'établir une comparaison de région à région.

Nous pouvons toutefois comparer les initiatives alternatives du Nordrhein-Westfalen avec celles de Berlin et Hamburg, mais sans prendre en considération le secteur des services personnels, vu que l'étude de Grottian et Kück sur Berlin (Modell Berlin: 10.000 nouveaux postes de travail, 1983) et l'étude de Personn et Tiefenthal sur Hamburg (Conditions et structures de l'économie alternative, 1984) ne reprennent pas ce secteur.

Tab 5.12. Nombre de projets en Berlin, Hamburg et Nordrhein-Westfalen:

	Berlin	Hamburg	NRW
Nombre de projets (secteurs 1-7)	261	124	655
Densité des projets (nombre de projets sur 10.000 habitants)	1,4	0,8	0,4

La densité des projets varie considérablement entre les différents états. Berlin connaît 1,4 projets sur 10.000 habitants et le NRW seulement 0,4. Considéré le nombre d'habitants, Berlin connaît bien trois fois plus de projets que le NRW.

Berlin se distingue du reste de l'Allemagne:

- on y achète plus facilement dans le secteur éco-alternatif;
- la partie demandante y est plus élevée;
- les projets y ont plus de clients parvenant du dehors du milieu.

Tab. 5.13. Répartition des initiatives alternatives économiques par secteur et ce dans les régions de Berlin, Hamburg et NRW (services personnels non compris):

SECTEUR	PROJETS			PERSONNES ACTIVES		
	Berlin	Hamburg	NRW	Berlin	Hamburg	NRW
1. Travail intermédiaire	31,4	29,9	19,0	30,5	28,9	15,3
industriel	10,0	11,3	6,0	8,2		5,4
manuel	21,4	18,6	13,0	22,3		9,9
2. Commerce	27,2	45,2	38,7	19,6	45,2	33,6
3. Transport	5,4	1,6	1,4	7,5	1,7	1,3
4. Services	12,6	13,6	29,2	20,9	14,7	34,4
5. Lieux de rencontre	23,4	9,7	11,7	21,3	9,5	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	99,8	100,0	99,8

Commentaires du tableau:

30% des nouvelles initiatives locales de Berlin et Hamburg se situent dans le secteur de travail intermédiaire (des menuiseries, des imprimeries, des garages etc.). En Nordrhein-Westfalen ce secteur ne représente que 20 % des entreprises.

Le commerce et les lieux de rencontre sont partout les secteurs principaux avec environ 50% des projets et du nombre de personnes actives dans ces projets.

Le nombre des services (coiffure, restauration, location, organisation, conciliation, média, art) est particulièrement élevé en NRW (29% des projets et 34% des postes de travail) et ceci bien entendu sans tenir compte des services personnels (éducation, médecine, maisons de femme etc.).

Toute comparaison gardée, on constate que le secteur économique alternatif de Nordrhein-Westfalen est beaucoup plus petit que celui des états villes de Berlin et Hamburg.

Si l'on devrait se baser sur les données relatives à Berlin on surestimerait de beaucoup le nombre global de projets alternatifs pour toute l'Allemagne.

Avec une moyenne de 0,5 à 0,7 projets pour 10.000 habitants, le nombre de projets en Allemagne devrait s'élever à 3.000 ou 4.000. Par contre si l'on tient compte des données du Nordrhein-Westfalen, le Ministère du Travail, de la Santé et les Affaires Sociales du NRW estime à 3.500 le nombre de projets pour tout le territoire allemand.

Ce qui semble plus proche de la réalité.

5.1.4. PETER GROTTIAN/MARLENE KÜCK: 100.000 POSTES DE TRAVAIL DANS
LE SECTEUR ALTERNATIF ET LE SECTEUR DE L'AUTO AIDE (s'aider soi même)

Tant que le marché de travail traditionnel génèrera des chômeurs, le secteur alternatif et celui des projets autogérés continuera à croître. Ce sont surtout des jeunes, qui n'obtenant plus ou pas de postes de travail, sont attirés par le secteur alternatif. Ce sont également les jeunes qui tentent d'expérimenter une autre manière de vivre et de travailler.

Cependant on remarque que de plus en plus de gens ayant des qualifications et une expérience professionnelle sont également attirés par les projets alternatifs. L'Etat s'intéresse également de plus en plus aux nouvelles initiatives pour l'emploi.

Pour estimer le nombre et l'importance de ces initiatives, Grottian et Kück se sont basés sur des données concernant Berlin, Hannover et Nürnberg.

Les critères qu'ils ont retenus pour distinguer les initiatives alternatives peuvent être résumés comme suit:

- autogestion
- suppression de la distinction homme/femme au niveau des postes du travail
- production utile pour la société
- décentralisation du travail
- rotation des postes de travail
- le profit dégagé doit permettre uniquement la couverture des frais de production

Pour la région de Berlin, ils dénombrent environ 830 projets représentant 7500 postes de travail, répartis entre le secteur des services sociaux et le secteur économique alternatif.

Importance du secteur alternatif de Berlin (1983)

	Nombre de projets	Postes de travail
Secteur des services sociaux	570	6.100
Secteur économique-alternatif	260	1.400
Total	830	7.500

Pour la région de Hannover/Nürnberg, Fröhlich arrive à un nombre de 747 projets et 4600 postes de travail.

Importance du secteur alternatif de Hannover/Nürnberg (1983)

	Nombre de projets	Postes de travail
Secteur des services sociaux	150	900
Secteur économique-alternatif	462	2.270
Autres secteurs	155	930
Total	767	4.600

Importance du secteur alternatif de Hannover/Nürnberg (1983)
-division régional-

Régions	Ville de Hannover/Nürnberg	Autres villes	Campagne	Total
Hannover	277	88	134	499
Nürnberg	143	55	70	268
Total	420	143	204	767

Se basant sur les données relatives à Berlin, Hannover et Nürnberg, Grottian et Kück estiment le nombre de projets et de postes de travail pour toute l'Allemagne à 14.000 et 104.000 et ce sans tenir compte des projets culturels.

Estimation de l'importance du secteur alternatif en Allemagne (1983)

	Nombre de projets	Postes de travail
Secteur des services sociaux	10.000	80.000
Secteur économique-alternatif	4.000	24.000
Total	14.000	104.000

Bien qu'il soit difficile de distinguer exactement le nombre de postes de travail créés par rapport au nombre de personnes actives, les données de l'étude correspondent assez bien avec celles de Beywl et Brombach sur la région de Köln et Bonn (50 initiatives avec environ 250 postes de travail) et celles de Personn et Tiefenthal sur Hamburg (413 projets avec 3538 postes de travail).

5.2. QUEL FINANCEMENT POUR LES PROJETS ALTERNATIFS?

L'EXEMPLE DU NETZWERK SELBSTHILFE

5.2.1. PRESENTATION DU NETZWERK

Un essai de financement pour des projets politiques et alternatifs.

Les nouveaux projets politiques ou alternatifs permettent aussi d'expérimenter de nouvelles formes de vie et de travail communautaires. Ce type d'initiative demande un engagement personnel très important de l'imagination et aussi de l'argent. Cette recherche de nouveaux modèles est essentielle. Que ne serait-il en effet passé ces dernières années, s'il n'y avait pas eu le mouvement des écologistes, le mouvement féministe, le mouvement pour la paix et plus récemment, les essais et expériences d'auto-organisation par des chômeurs? De quelles expériences et perspectives aurions-nous été privés sans la culture alternative, sans les projets de formation, les organisations promouvant l'auto-suffisance, et sans l'agriculture biologique qui nous alimente en produits de qualité.

Ces modèles qui nous apprennent à vivre et à travailler autrement ne peuvent se développer et croître que s'ils sont soutenus de manière solidaire. L'aspect financier est aussi important que le fait de faire connaître ces initiatives, d'encourager l'échange des expériences et la mise en commun des savoirs en matière juridique et économique.

En 1978 fut fondé à Berlin le Réseau (Netzwerk). Etant donné le très grand nombre d'organisations et de projets adhérents, le bureau central de Berlin a proposé quelques années plus tard de régionaliser les différents Réseaux du Netzwerk au travers de toute l'Allemagne Fédérale.

Les e.V. (eingetragener Verein) ainsi créées se composent d'une Direction (Vorstand) et d'un Conseil d'Administration (Beirat), lesquels sont élus par l'Assemblée Générale composée d'individus et de représentants de projets. Les cotisations des membres permettent de supporter financièrement des projets alternatifs, en leur accordant des subventions ou des prêts.

5.2.1.1. Quel type de projet le Netzwerk aide-t-il?

Le Conseil d'administration de chaque Réseau, constitué principalement par des membres de différents projets, et aussi par quelques personnes à titre individuel, décide de l'octroi de l'argent.

Les projets qui désirent obtenir un soutien financier introduisent leur demande auprès du Réseau, ou se présentent directement lors de la réunion du Conseil d'Administration afin d'exprimer leurs désirs.

Le Conseil d'Administration vérifie alors si les critères établis par l'Assemblée Générale sont plus ou moins respectés par le projet demandeur:

- le projet, a-t-il un caractère d'exemplarité et de nouveauté dans le domaine social, politique, économique, technologique ou écologique et est-il prêt à communiquer son travail et ses expériences?

- fonctionne-t-il de manière autogestionnaire?; décide-t-on de manière démocratique de la répartition des revenus et des profits éventuels?

- existe-t-il une volonté de possession collective des biens qui permet la continuation du projet après le départ des membres?

- le concept du projet, est-il précis et réalisable?; les projets industriels sont-ils rentables et les projets culturels ou politiques ont-ils la possibilité de continuer à exister après l'arrêt des subsides?

- cherche-t-on dans un esprit de "coopération" et non de "concurrence", des contacts avec d'autres projets comparables?

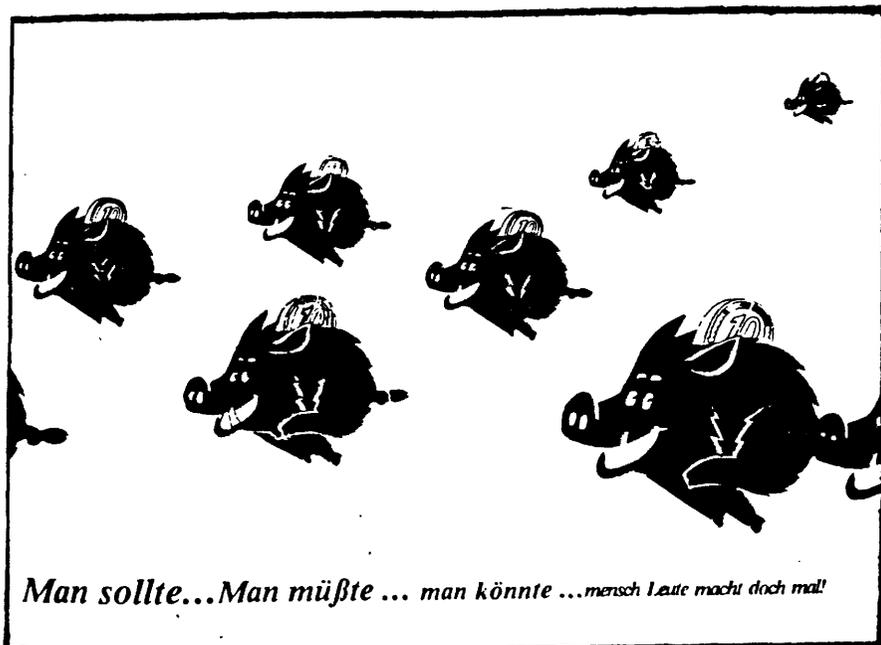
5.2.1.2. Quels sont les autres services du Netzwerk?

De plus en plus, les projets ont besoin de conseils pratiques. Les membres du Netzwerk ont des professionalités très différentes, ou sont actifs dans des expériences économiques ou dans des projets politiques /culturels.

Les informations sont délivrées par des groupes de conseil et à travers les Stadt- et Landbücher (les livres municipaux et les livres régionaux).

Les groupes de conseil assistent les projets en leur donnant des conseils précis. Plus d'une fois, des projets ont échoué par ignorance des règles de base du marché économique, auxquelles ils doivent se conformer. Les groupes de conseil veillent aux aspects juridiques et économiques du travail alternatif tels que:

- la formulation juridique du projet;
- la recherche de sources de financement et leur exploitation;
- la tenue de la comptabilité;
- les problèmes de fiscalité;
- la planification des activités économique;
- l'établissement de contacts avec des projets comparables.



« Faudrait... on devrait... on pourrait... Mais, bon sang, faites-le donc! »
Le sanglier constitue le symbole de Netzwerk.

5.2.2. ADRESSES DU NETZWERK

Netzwerk Selbsthilfe e.V.
Mehringhof, Gneisenaustr. 2
1000 Berlin 61

Netzwerk Selbsthilfe Hamburg e.V.
Medienhaus im Werkhof
Gausstr. 17
2000 Hamburg 50

Netzwerk Selbsthilfe
Lübeck und Schleswig
c/o Magzin Verlag
Königsweg 7
2300 Kiel 1

Netzwerk Lübeck
c/o Kinderland
Lachswehrallee 1B
2400 Lübeck

Netzwerk Bremen-Nordniedersachsen
Fehrfeld 60
2800 Bremen 1

Selbsthilfe Netzwerk Hannover e.V.
im UJZ Kornstr. 28-30
3000 Hannover 1

Netzwerk Selbsthilfe
Süd-niedersachsen e.V.
Lange Geismarstr. 3
3400 Göttingen

Netzwerk Selbsthilfe Nordhessen e.V.
c/o Umweltmagazin
Elfbuchenstr. 80
3500 Kassel

Netzwerk Düsseldorf
c/o AGB
Kronprinzstr. 113
4000 Düsseldorf

Netzwerk Selbsthilfe Münsterland e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 125
4400 Münster

Netzwerk Emsland
c/o Th. Klatt
Hannoverstraße 10
4460 Nordhorn

Netzwerk Osnabrück
c/o Autonomiebuchladen
Martinistraße 9
4500 Osnabrück

Netzwerk Selbsthilfe Ruhrgebiet Ost
Lange Straße 79 1/2
4600 Dortmund

Netzwerk Selbsthilfe Ruhrgebiet
Röhlingshauser Str. 32
4630 Bochum

Netzwerk Ostwestfalen
Uhlandstr. 17
4900 Herford

Netzwerk Köln
c/o Theresia Wenzel
Heisterbachstr. 12
5000 Köln 41

Netzwerk Aachen
c/o Ökonzentrum
Charlottenstraße 6
5100 Aachen

Netzwerk Bonn e.V.
Wolfstraße 10
5300 Bonn 1

Netzwerk Bergisch-Land
c/o Wolfgang Hespel
Eichenstr. 16
5600 Wuppertal 2

Netzwerk Sauerland
c/o Jochen Dräger
Burgstraße 42
5760 Arnsberg 1

Netzwerk Rhein-Main
Leibnizstr. 5
6000 Frankfurt 1

Netzwerk Selbsthilfe Main-Kinzig
c/o Bücherstube Dieter Dausien
Hospitalstr. 4
6450 Hanau

Netzwerk Saar
Alte Feuerwache - Landwehrplatz
6600 Saarbrücken 3

Netzwerk Selbsthilfe e.V. Nordbaden
c/o Kulturfenster
Kleinschmidtstraße 9
6900 Heidelberg

Netzwerk Stuttgart
Neckarstraße 178
7000 Stuttgart

Netzwerk Selbsthilfe Neckar-Alb e.V.
c/o Alan
Albstraße 70
7410 Reutlingen

Netzwerk Dreiecksland
Habsburgerstr. 9
7800 Freiburg

Netzwerk Selbsthilfe e.V.
Bodensee-Oberschwaben
Untere Breite Straße 19
7980 Ravensburg

Netzwerk München
Kistlerstraße 1
8000 München

Netzwerk-Regionalinitiative
Ingolstadt e.V.
Bei der Schleifmühle 6
8070 Ingolstadt

Netzwerk Franken Selbsthilfe
c/o KOMM
Königstraße 93
8500 Nürnberg 1

Netzwerk Franken Selbsthilfe
c/o Saftladen
Altstädter Kirchplatz 1
8520 Erlangen

Netzwerk Unterfranken Selbsthilfe
c/o Viele Wege Laden
Zinkhof 1
8700 Würzburg

Netzwerk Selbsthilfe e.V.
c/o Papyrus
Vorderer Lech 9
8900 Augsburg

Netzwerk Selbsthilfe e.V.
Salzgasse 127
8910 Landsberg a. L.

5.2.3. QUELQUES EXEMPLES DE FONCTIONNEMENT DE NETZWERK REGIONAUX

5.2.3.1. Netzwerk Selbsthilfe München

Comme dans d'autres villes allemandes, le réseau de München est soutenu par des personnes provenant des milieux les plus divers. Cette diversité garantit une indépendance vis à vis des partis politiques. Mais ceci ne signifie pas pour autant que le réseau ne puisse pas de temps en temps prendre position dans des affaires politiques.

Le réseau a pour but principal l'entraide économique. Des aides financières sont accordées aux personnes, surtout aux chômeurs ou aux "interdits de profession", qui travaillent maintenant dans des projets autogérés. Un fonds de support a été créé à cet effet.

D'autre part, il est clair que l'argent seul ne suffit pas et parfois un conseil en fiscalité a plus d'importance qu'un support financier de 1000 DM. C'est pourquoi les échanges d'informations sur la fiscalité et la législation entre projets et les contacts des professionnels, personnes-ressources et des projets est fortement encouragé.

Le réseau de München tient aussi à collaborer avec des personnes ou des institutions du circuit traditionnel, pour favoriser une coopération idéologique.

Le soutien financier est accordé, sous forme de prêts sans intérêts ou de subventions, aux personnes qui travaillent dans des projets autogérés. Les décisions sont prises par les membres du réseau. Par son entrée dans le réseau chaque personne détient un droit de vote qui lui permet de décider de la destination de ses cotisations. Les critères d'octroi sont établis par l'assemblée générale. Les critères appliquées sont à peu près les mêmes que ceux du Netzwerk en général (voir 5.2.1.1.)

Un proverbe dit que l'amitié finit là où entre l'argent. Au Netzwerk on est d'avis contraire. Pour éviter que le proverbe ne se vérifie il faut beaucoup de confiance et il est essentiel de rendre transparent le travail exécuté. C'est pourquoi les réunions

de la Direction, du Conseil d'Administration et de tous les groupes de travail sont accessibles aux membres du réseau.

De plus, tous les membres sont régulièrement informés par une circulaire semestrielle reprenant les décisions prises par la direction, le travail exécuté et les flux financiers.

Cependant pour un contrôle plus effectif rien ne vaut la participation personnelle active dans les activités du Netzwerk.

Situation du Netzwerk Selbsthilfe München		
	Décembre 1982	Juin 1983
Nombre de projets	21	24
Nombre d'individus	151	159
Nombre de participants	172	183
et montant récolté	2 450 DM	2 554 DM

Source: Info-Rundbrief Netzwerk Selbsthilfe
München e.V., Juin 1983.

5.2.3.2. Osnabrück

Les réseaux régionaux n'étant pas à même de nous fournir des données sur leur propre zone, nous vous présentons en bref ce qu'ont dit Klaus Gilgenmann, du Netzwerk Selbsthilfe d'Osnabrück et György Széll, de l'Université d'Osnabrück, sur les initiatives locales dans le domaine du travail économique alternatif.

Est alternatif celui qui se déclare comme tel. Dans les limites de cette définition on dénombre une centaine d'emplois alternatifs dans la région de Osnabrück (fin 1984).

L'Association "Arbeit & Wissenschaft" (Travail et Science) de l'Université d'Osnabrück espère créer des centaines de nouveaux postes de travail dans la région.

Le contexte socio-économique du développement des alternatives dans la région de Osnabrück est très hétéroclite: une centaine de projets sont subventionnés par les églises (Aktionszentrum Dritte Welt qui est couplé à la vente de produits du Tiers Monde), d'autres sont soutenus par la ville (Lagerhalle, un centre culturel alternatif); l'Office de l'Emploi subventionne également des initiatives qui visent la création d'emplois stables; plusieurs initiatives sont déjà rentables (le Stadtblatt, des imprimeries, des magasins, des collectifs agricoles, des centres de formation etc.).

5.2.3.3. Netzwerk Selbsthilfe Lübeck

Ce réseau a, comme les autres réseaux, comme but premier la promotion de projets autogérés. Chaque mois les membres versent un certain montant pour soutenir le réseau. L'aspect financier est particulièrement développé car les projets ne peuvent bénéficier ni de subventions de l'Etat et ni d'emprunts auprès des banques classiques.

Dans la région de Lübeck existe toute une série de projets. Un livre municipal les renseignant et les recensant doit paraître dans le courant de 1985.

Le nombre de postes de travail dans les différents initiatives n'est actuellement pas connu et le réseau ne risque pas à faire des estimations.

Certains projets, et surtout ceux qui concernent des jeunes chômeurs, obtiennent des subventions de la part des autorités.

Beaucoup de projets font partie du réseau de Lübeck, qui cherche aussi à mettre en contact les différentes initiatives.

GRANDE - BRETAGNE



6. LA GRANDE-BRETAGNE

- 6.1. Introduction
- 6.2. Le travail en coopérative
- 6.3. La viabilité commerciale
- 6.4. Plus qu'une entreprise
- 6.5. La caractéristique fondamentale
- 6.6. Structure démocratique
- 6.7. L'inventaire des coopératives en Angleterre

6.1. INTRODUCTION

La Grande-Bretagne étant le pays natal de la société industrielle, elle jouit d'une longue tradition de mouvement ouvrier. C'est au sein du mouvement ouvrier qu'est né au 19^{ème} siècle en Grande-Bretagne le mouvement coopératif. (les pionniers de Rochdale).

La Grande-Bretagne est la plus ancienne nation industrielle, mais en même temps le pays souffrant le plus du déclin industriel. Les anciens centres industriels, Manchester, Leeds, Liverpool... se transforment en déserts de briques et en taches cancéreuses complètement invivables : quartiers prolétaires et ghettos délabrés d'immigrés où règne un chômage généralisé et où tout service social est dramatiquement inexistant. Dans la patrie de la société industrielle, on constate à grande échelle la force destructrice du modèle de développement industriel.

Vu ces circonstances et la tradition du mouvement coopératif, il n'est donc nullement étonnant qu'au cours des dix dernières années on constate en Grande-Bretagne une vive relance de nouvelles coopératives.

D'une part ces initiatives proviennent des gens du milieu alternatif lesquels ont pour philosophie un travail à échelle humaine, l'autogestion et l'autonomie. Ils ont plutôt un comportement de dilettante s'occupant des valeurs alternatives, de la qualité de vie, la technologie douce, l'agriculture biologique, l'alimentation végétarienne, de cafés alternatifs, de centres socio-éducatifs, d'imprimeries, de périodiques, de librairies ou de centres de culture et d'animation.

D'autre part, il y a la crise économique, accompagnée d'un chômage massif. Des collectifs ouvriers de production se sont alors organisés. Une première phase a concerné quelques géants industriels repris par les travailleurs en autogestion (ils n'y ont pas réussi pendant longtemps). Ensuite ces collectifs se sont répartis et se sont articulés autour des CDA locales (Agence de Développement Coopératif) qui se sont formées après la proclamation du Common Ownership Act en 1976 par le dernier gouvernement de gauche : une réaction de gauche à la crise. Par ailleurs, les collectifs de femmes, issus du mouvement féministe puissant dans la Grande-Bretagne patriarcale, ont adhéré à ce milieu alternatif.

Les tendances les plus récentes : elles sont, entre autre liées à la politique Thatcher qui a renforcé les inégalités sociales. L'objectif a été dans ce cas de satisfaire certains besoins de bien-être par la création de coopératives pour compenser la détérioration des services sociaux.

D'autre part, surtout en Ecosse et dans le pays de Galles, les coopératives se sont développées en se basant sur une conscience régionale croissante. Il s'agit alors d'une tentative décentralisée pour mettre en route un modèle de développement régional, la philosophie autogestionnaire se rapprochant très fort de la philosophie d'une politique régionale autonome.

On peut affirmer avec certitude que la nation industrielle plus ancienne a développé le meilleur réseau de support aux coopératives nouvelles et alternatives, s'inscrivant dans une législation spécifique en faveur des coopératives, acceptée en 1976 par la gauche, ce qui est en même temps la raison principale de la relance florissante des coopératives depuis 10 années en Grand-Bretagne.

A présent, la Grande-Bretagne compte déjà quelque 1000 coopératives, soutenues par 40 CDA locales.

Il y a à peine 10 années la liste des coopératives ouvrières était encore très limitée: Equity Shoes (créé en 1886 compte maintenant 202 ouvriers), Scott Bader (°1951 535 ouvriers), Landsman, Trylon, Rower Engineering, M.J. Jeweller et quelques autres.

Leur vision d'une organisation industrielle différente fut qualifiée de radicale, prétentieuse, utopique. Bien qu'on vantât leurs efforts, l'opinion était qu'un tel idéalisme ne pourrait jamais survivre aux lois du marché.

Parmi ces pionniers citons d'abord Ernest Bader, cet industriel turbulent qui a créé la Scott Bader. Les coopératives ouvrières les plus récentes y ont trouvé, de façon directe ou indirecte, leur inspiration. Par ailleurs il y a les résultats de ICOM (Industrial Common Ownership Movement), seule organisation de support basée sur l'adhésion, destinée aux coopératives ouvrières. Depuis 13 années elle fonctionne de manière incertaine sans subvention gouvernementale, à l'exception d'un montant négligeable du Industrial Common Ownership Act en 1976. La plus grande part de son revenu actuel de 50.000 livres provient de la rémunération du service aux nouvelles coopératives.

La contribution du dernier gouvernement de gauche, consistant en la création de la CDA nationale, a été un autre élément de soutien à ce mouvement. Élément que le gouvernement Thatcher n'a pas supprimé... Les autorités locales sont largement intervenues pour créer 40 CDA devenues les bases de la génération suivante des coopératives. On a constaté dans la pratique que là où s'établit une CDA locale pourvue d'une équipe permanente naît un mouvement de création de coopératives.

Il y a quelques années, on pensait que la transformation de grandes entreprises et d'entreprises existantes en coopératives était la politique à mener, mais aujourd'hui on ne compte que quelques exemples de ce type de coopératives. C'est plutôt la création ex nihilo qui semble donner le plus de résultats et de succès dans la démocratisation du monde de l'entreprise.

6.2. LE TRAVAIL EN COOPERATIVE

Il y a une grande variété d'activités organisées sur base de coopératives. Le chômage pendant la période 1974-1984 a atteint tous les types de main d'oeuvre. Les Pionniers de Rochdale, ces travailleurs qui en 1844 ont constitué la première coopérative comme une alternative au système pénible de la propriété des moyens de production, auraient chaleureusement souhaité la bienvenue à ces groupes qui aujourd'hui constituent des coopératives. Moyen pour eux d'aboutir à la création de leur propre emploi et à celui de quelques autres.

Outre des travailleurs manuels, il y a plus de 30 groupes composés de personnes ayant un haut degré de scolarisation, p.e. des architectes qui se sont regroupés pour fonder une entreprise et ont choisi le statut de coopérative. A présent qu'un modèle satisfaisant a été développé, il est bien possible que cette forme d'entreprise devienne vraiment populaire.

Il apparaît que les coopératives correspondent également aux intérêts spécifiques des femmes, lesquelles semblent être parfois plus aptes que des hommes à ménager une structure moins hiérarchique. Elles sont particulièrement présentes dans les secteurs de l'imprimerie, de la production du textile et de l'édition.

6.3. LA VIABILITE COMMERCIALE

Ces dix dernières années ont vu un approfondissement des méthodes dans ce domaine.

Dans les années '70 le mouvement a évidemment attiré beaucoup de personnes enthousiastes mais disposant de peu d'expérience commerciale. Pour celles-ci, une fois la coopérative constituée, tout le monde serait venu acheter tout ce dont ils avaient besoin... chez eux. Ce n'était pas aussi simple. Beaucoup de ces initiatives ont fait faillite...

Chaque nouvelle coopérative aujourd'hui sait très bien qu'il faut s'insérer dans le marché pour survivre.

On ne peut plus utiliser les excuses classiques. Les travailleurs ne peuvent plus se défendre contre l'exploitation en travaillant plus lentement que le rythme imposé ou en faisant la grève. L'entrepreneur ne peut plus argumenter du fait que les travailleurs ne produisent pas suffisamment et réclament de trop hauts salaires. Dans une coopérative on est devenu en même temps entrepreneur et travailleur. Il n'y a plus un ennemi contre qui faire la grève. La création d'un millier de coopératives démontre qu'il y a une alternative entre le salariat et le chômage.

6.4. PLUS QU'UNE ENTREPRISE

Il semble que l'on assiste à la réalisation de la pensée de John Stuart Mill il y a 100 ans: "l'émancipation des femmes et la production coopérative sont les deux grands changements qui vont régénérer la société".

S'il est vrai qu'il faille répondre à des objectifs commerciaux comme toute autre entreprise, au-delà, on retrouve dans presque toute coopérative des éléments de changement social. Ceci est dû à une certaine pratique de l'autogestion, à l'intérieur de l'entreprise, ceci est également dû au type de relations qui a pu se créer entre l'apporteur de capital, le travailleur et le consommateur.

Comme telles, certaines coopératives sont un pas vers la démocratie directe. Par exemple lorsqu'elles veulent répondre à des besoins locaux, lorsqu'elles participent aux luttes politiques ou écologiques, ou, lorsqu'elles veulent réaliser des éléments d'un christianisme évangélique et égalitariste.

6.5. LA CARACTERISTIQUE FONDAMENTALE

La caractéristique fondamentale des coopératives ouvrières c'est que pour avoir une part dans la propriété et dans la gestion de l'entreprise, il faut qu'on y travaille. Le montant de la part investie importe peu. Une solution intermédiaire praticable dans d'autres entreprises n'ayant pas le statut de coopérative serait d'attribuer des parts de capital aux travailleurs. Mais ce type de "démocratisation de l'entreprise" doit être considéré comme un pas vers la création de coopératives autogérées, propriétés à part entière de ceux qui y travaillent. Si on perd de vue cette caractéristique fondamentale des coopératives, le risque est grand de tomber dans le jeu de ceux qui disent que "les coopératives c'est bon, parce que comme ça les travailleurs prennent plus de responsabilités, donnent plus de profits... aux propriétaires!".

6.6. STRUCTURE DEMOCRATIQUE

Un des problèmes pour les années à venir est de savoir comment garder cet esprit démocratique qui est à la base de chaque coopérative.

Dans beaucoup de coopératives il ne semble pas si facile de permettre à chacun(e) de prendre une part active dans la gestion: les mentalités y sont souvent rebelles. Entre autre cause est l'héritage de l'éducation dans le domaine de la gestion des entreprises: l'expérience industrielle n'a pas donné de formation appropriée à l'auto-gestion.

Cette formation ne doit pas être théorique, mais doit s'inspirer des tâches et situations propres aux entreprises autogérées.

Confrontés avec la nécessité de prendre des décisions rapides pour s'adapter facilement aux contraintes économiques immédiates, le risque est grand pour les travailleurs de ces coopératives de laisser l'initiative de la gestion à un petit groupe de "leaders" et de "managers". La première priorité dans le mouvement des coopératives autogestionnaires est la formation des travailleurs à l'autogestion.

Le mouvement coopératif depuis les Pioniers de Rochdale a connu différentes renaissances, mais chaque fois les coopératives

aussi nombreuses furent-elles ont disparu comme si elles n'avaient jamais existé. Cette fois-ci, vu le réalisme avec lequel le mouvement actuel s'est développé, il y a bon espoir que les coopératives survivent pour démontrer qu'il y a en fait une autre manière de travailler et de vivre.

6.7. L'INVENTAIRE DES COOPERATIVES EN ANGLETERRE

Tout récemment, le "Cooperative Development Agency" (CDA) national a édité un inventaire dans lequel 911 coopératives ont été reprises, classifiées par région et par secteur d'activité.

On a utilisé les critères suivants:

- 1) Tout le monde peut devenir membre
- 2) Il y a un fonctionnement démocratique - chaque membre a une voix, indépendamment du capital investi ou du nombre d'heures prestées
- 3) Ce sont les ouvriers qui engagent le capital et non le capital qui engage les ouvriers. Seul un petit intérêt est payé sur le capital des parts.
- 4) Si un bénéfice est dégagé, celui-ci est redistribué aux travailleurs après constitution d'un fonds de roulement.
- 5) La coopérative doit être socialement responsable et engagée. Ainsi, elle s'engage à éduquer ses membres et le public, au sens large, aux principes coopératifs.
- 6) Chaque coopérative, dans l'intérêt de ses membres, est prête à collaborer concrètement avec d'autres coopératives.

Ces 911 coopératives sont toutes des "nouvelles coopératives", ce qui signifie qu'elles ont été créées ces 10 dernières années, coopératives de production, de quartiers et de développement local. Seules les coopératives de consommation et d'agriculteurs n'y ont pas été mentionnées.

Les coopératives ouvrières sont des entreprises qui sont propriété des membres qui y travaillent et sont gérées en autogestion.

Les coopératives de quartier sont celles où les membres appartiennent tous à un quartier bien défini.

Les coopératives de développement local sont celles qui répondent à certains besoins spécifiques d'une certaine communauté. La plupart d'entre elles poursuivent des objectifs sociaux.

Growth in Co-operatives by Trade Sector 1980-1984

Trade Sector	Number of Co-operatives	Growth %	
	August 1980	June 1984	1982-1984
MANUFACTURING			
Crafts, arts, carpentry, furniture-making and joinery	19	40	20
Engineering, electronics, chemicals, general manufacturing	26	41	57
Footwear, clothing and textile manufacture	19	32	51
TOTAL	64	113	128
			13.3%
SERVICES			
Advisory, consultative, educational, and office services	21	33	60
Building, house renovation and decoration, cleaning, waste recycling, architecture, gardening services	33	69	230
Printing and publishing	61	75	91
Provision and hire of transport, bicycle and motor vehicle repairs	11	13	25
Record, film and music making, theatre theatrical agencies, leisure	28	46	111
Umbrella co-operatives, workshops, Community services	15	45	562
TOTAL	154	251	562
			123.9%
WHOLESALE/RETAIL			
Retail, distributive, catering and food processing	112	151	221
TOTAL NUMBER OF CO-OPS	305	498	911
(please see notes)			

A CAUTIONARY NOTE:

The tabulation of this data has been altered quite substantially with this edition. Consequently the changes within a particular sector between 1980-1984 must not be too strictly interpreted.

- 1 In 1980 and 1982 co-operatives engaged substantially in more than one trade are included within each appropriate sector. In 1984 each co-op is listed only once.
- 2 In 1984 the trade sectors have been expanded to provide a greater degree of accuracy. For purposes of comparison the sectors have been put together to approximate the previous breakdown.

Total Number of Co-operatives, Members and Workers as of June 1st, 1984

Trading sector	Members	F/T	P/T	No. of Co-ops
Miscellaneous	39	35	2	7
General Building	421	282	61	52
Insulation	74	36	18	8
BUILDING AND CONSTRUCTION - total	534	353	81	67
COMMUNITY SERVICES - total	1217	213	189	45
FISHING AND AGRICULTURE - total	73	41	3	7
Miscellaneous	549	692	27	29
Chemicals	270	530	35	1
Clothing and Textiles	778	422	94	43
Crafts	57	10	23	8
Food Processing	32	30	5	5
Footwear	936	476	24	8
Furniture and Joinery	75	70	8	12
Mechanical Engineering	213	130	27	18
Electrical Engineering	56	250	6	9
MANUFACTURING - total	2966	2610	249	133
Miscellaneous	3264	732	106	98
Architecture	133	82	29	18
Business, Professional and Research	320	164	100	44
Cleaning	81	24	66	13
Landscaping and Gardening	43	30	12	9
Education and Training	142	90	49	16
Media	367	92	80	46
Performing and other arts	708	283	189	65
Printing services and Publishing	865	407	67	64
Publishing services and Publishing	1535	110	63	25
Repairs and Restoration	123	74	11	20
Vehicle repairs	89	63	17	27
SERVICES - total	7670	2151	789	445
Miscellaneous	5178	133	120	42
Books	473	132	95	37
Catering	77	20	23	9
Crafts	96	14	61	9
Restaurants and Food	1833	690	278	93
RETAIL - total	7657	989	577	190
TRANSPORT - total	99	33	9	5
Miscellaneous	29	60	313	7
Books	12	8	0	1
Food	102	86	19	11
WHOLESALE - total	143	154	332	19
TOTALS	20,359	6,544	2,229	911

Useful Organisations

I. Information, Education, Research and Training

II. Financial Assistance

III. Government Bodies

Information & Training

Education, Research

co-op enterprises, running courses for CDA's, and design and run co-operative programmes abroad. As a co-operative enterprise ourselves we are very experienced in the practice of co-operative organisation and use this experience in all areas of work.

Business in the Community

227A City Road
London
EC1V 1LX
01-253 3716

Business in the Community's purpose is to accelerate the whole process of business involvement in meeting the economic, social, training and

1. A residential conference centre for the north of England. Beechwood can accommodate up to 80 people, it has a wide range of facilities including a complete set of teaching aids.
2. We run regular spring and autumn training courses both residential at Beechwood and in London with the CRS. These courses cover the whole range of business skills, organisation requirements and legal issues necessary for small and medium size co-operatives development.
3. Special consultancy services for Co-operatives and other organisations.

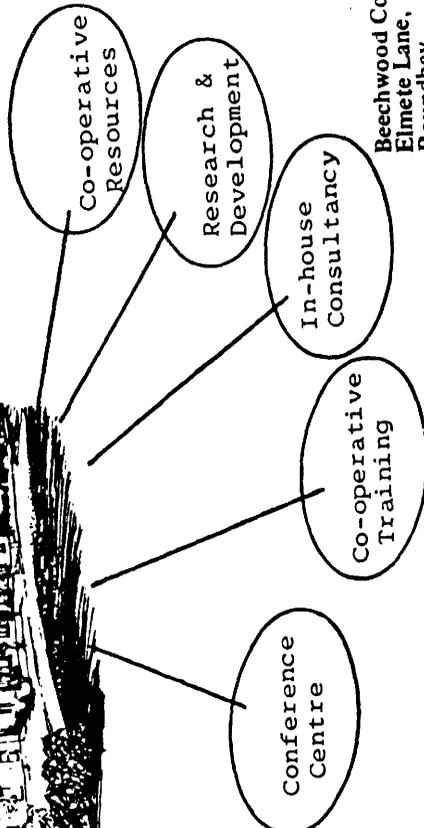
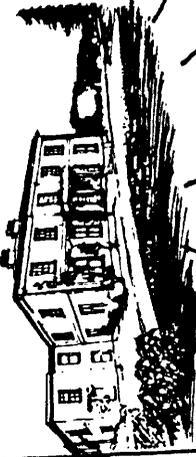
Examples include community co-op development, assisting local authorities with training development, in-house service on special topics for

Beechwood College

Leeds
LS8 2LQ
0532 720205

Beechwood College is a national education and training centre for co-operative organisations. Beechwood was established in 1979 as a company limited by guarantee with workers control. The main functions of Beechwood can be summarised as follows:

Beechwood



Beechwood College,
Elmete Lane,
Roundhay,
Leeds LS8 2LQ.
Tel: (0532) 720205

For further information:

Secretary of State after consultations with the co-operative movement. The current Chairman is Ralph Woolf, Chief Executive of Scott Bader, the largest worker co-operative in the UK.

The CDA operates out of offices in London and Manchester. It produces and sponsors the registration of Model rules for worker co-operatives, neighbourhood co-operatives, community co-operatives and Instant Muscad. These rules fit specific circumstances and are aimed at providing a wide choice complementary to those produced by other organisations.

The CDA supports all types of co-operatives and maintains an apolitical stance. Its main activities are carried out by development and training officers who can provide advice and training. The CDA also provides assistance to local CDA's and voluntary co-operative development groups, and support to those who seek to obtain funding from local authorities.

Co-operative Information Services Group

c/o Glenkerry house
Burrham street
London E14

CISG is an independent voluntary organisation formed in May 1983 and our membership includes people involved in all the main sectors of the co-operative movement. Although CISG does not formally represent co-operatives, co-operatives and other appropriate organisations may affiliate.

Co-operation is published by the Co-operative Information Services Group. The magazine is printed by Calvert's Press, a workers' co-operative, and distribution to retail outlets is handled by Central Books. 14, The Leathermarket London SE1 3ER 01-407 5447

Co-operative Research Unit

The Open University
Walton Hall
Milton Keynes MK7 6AA
0908 652102/3

The Co-operatives Research Unit is its sixth full year of operation. During that time it has conducted many studies of worker co-operatives in this country and in Europe. The 7 current CRU researchers are engaged in a number of projects including a major study of success and failure in co-operatives. CRU's aims remain:-
- to increase understanding of both the internal dynamics of co-operative organisations and the strategies and structures required to develop a co-operative sector.

- to conduct its research so that it is of benefit to co-operatives and their members, to support agencies, and to policy makers.

- to develop education and training materials appropriate to those involved with workers co-operatives.
It can offer the following services to the co-operative movement:-
- A set of publications many of which are directed to the general reader.
- A contract research service to other support agencies for short and long term projects.
- Low cost action research projects with co-operatives and support agencies.
- A developing range of educational and training materials.

Co-operative Union

Holyoake House
Hanover Street
Manchester
M60 0AS
061-832 4300

Co-operative Union primarily represents the national federation of the British consumer co-operative movement. But in addition to retail societies, membership includes the Co-operative Wholesale Society and a number of productive societies. It provides a wide range of advisory and information services for its member-societies, and takes a friendly interest in advising and helping new co-operative projects including worker co-operatives and other common ownership enterprises

Counterpoint Management Services Ltd

33 Shepherds Lane
Leeds
West Yorkshire LS9 5AW
0532 402981

We provide training and assistance to co-ops and similar groups in the areas that make up the 'Management' side of co-op work. These include basic business skills, development of employment policy, running meetings, decision-making, handling conflict, etc. We also work with co-ops on tackling racism, sexism and similar issues.

Highlands and Islands Development Board (HIDB)

Bridge House
27 Bank Street
Inverness
IV1 1RQ
0463 234171 Ext 289

HIDB was set up in 1965 to improve the economic and social conditions of the people of the Highlands and Islands. Several community co-operatives in this

Send for our booklet...

The Co-operative Union offers the most comprehensive list of titles of relevance to Co-operators. But it offers a good deal more besides, with departments tailoring their services to the needs of Co-ops in such fields as pensions, industrial relations, taxation, and training. Then there's the provision of legal advice, a Parliamentary Office liaising with Government departments, the Co-operative College and our political arm, the Co-operative Party.

It all adds up to a wide-ranging service that we already provide to about 200 Co-ops, including the whole of the retail movement. So shouldn't we be serving you with more than just books?

Write for details of our services to the Chief Executive Officer & General Secretary at Holyoake House, Hanover Street, Manchester, M60 0AS. Or just ask for our booklet.



area have been based on model rules of the HIDB.

Industrial Common Ownership Movement

7 & 8 The Corn Exchange
 Leeds
 LS1 7BP
 0532 461737/8

The Industrial Common Ownership Movement Ltd, known as ICOM, is the largest, and also the longest established, of the national support organisations for worker co-operatives. It is both a federation of co-operatives and a campaigning body to which individuals and corporate bodies other than co-operatives may belong.

Common Ownership

Common Ownership is a form of worker co-operation which limits individual shareholding to a token £1, restricts membership of a co-operative enterprise to those who work in it and ensures that capital is collectively owned and cannot be distributed to members on dissolution. Although most worker co-operatives in the UK today are registered using ICOM model rules, worker co-operatives and common ownership are not synonymous. ICOM is a company limited by guarantee, although before 1978 it was purely a voluntary organisation. A the

Leeds Head Office there are 3 full-time staff. ICOM has approximately 750 members, and is run by a board of 25, elected annually. The Constitution lays down that two thirds of the Board members must be working in co-operatives, with the remaining one third representing local co-operative development agencies and individual members

In 1984 expected income is approximately £50,000, stemming largely from annual membership subscriptions and new registrations. ICOM Head Office is self-financing while the Newcastle office is funded from Trust funds and ICOM London by the Greater London Council. The £50,000 budget for ICOM is regarded as the core budget. The funding for Newcastle runs out this year, and that for London is threatened with the proposed abolition of the GLC

ICOM North

2 Jesmond Road
 Newcastle-Upon-Tyne
 NE2 4PQ
 0632 816632

ICOM North is the Northern Branch of ICOM. We exist as a federation of Co-operatives in the North East giving help, advice and information to new and existing co-operatives. ICOM North have also helped establish two locally based

loan funds for co-operatives, in Sunderland and Wansbeck. ICOM North runs day classes and courses in all aspects of setting up and running a co-operative for new and existing women in co-ops.

ICOM Womens Link Up

ICOM North
 2 Jesmond Road
 Newcastle-Upon-Tyne
 NE2 4PQ
 Leeds
 LS1 3DW
 0632 816632
 0532 451424

To provide training and education for women setting up and working in co-operatives. To give help information and advice to women in co-operatives To establish and encourage contact and communication amongst women in co-operatives at all levels. To constantly monitor women's position within the co-operative movement and to encourage representation by and for women in co-operatives on a local and national level.
 In order to achieve these aims we rely on the combined strength and support of women in the co-operative movement.

undertakes co-operative consultancy work for governments and international agencies such as FAO and ILO. A range of services are provided for UK agricultural co-operatives including a statistical service and management training programme. An important part of the Foundation's work is the sale of books on co-operatives, including those published by the Foundation itself. Visitors are welcome at the Foundation's Co-operative Reference Library in Oxford: opening hours Mon-Fri 9-5pm.

Worker Co-op Database

Freeport
 London
 N16 8BR

The Worker Co-op Database covers all the information, including statistical abstracts, in 'The New Co-operatives' and will be kept up to date as possible. It has been developed to make information accessible, facilitate mailings with sticky labels particularly for servicing ICOM members and recruiting new members, and to cope with the work involved in compiling directories. It is now reasonably accurate and this could not have been achieved without the co-operation of the national CDA and the co-operation of local CDAs, co-operatives, and others who responded to the May mailing.

A big thank you too for Malcolm Roberts, his wonderful Epson which seems almost part of him, and all the people who work or worked at 37/9 Great Marlborough Street. The trading names have changed over the last couple of years but support for using computers for communication between co-operatives has been constant. John Berry of the Greater London Enterprise Board has followed developments very closely and without a grant from the Greater London Enterprise board the project could not have started. Ced Jackson of the GLC's Project Development Unit has worked on organisations to have an IBM with training and support from Computercraft. When the database is transferred to the IBM it will be possible to add extra information and keep records of ICOM membership and subscriptions to The New Co-operator.

Rates for labels and listings had not been decided on in time for this directory's copy-date as the database operation was still being tested. The database hopes to work closely with local and sector directories so that information is available at a smaller cost than that for printouts.
 Co-operatives can help by using the form on the back to keep the database up to date. A larger form with more details is available from the Greater London Enterprise Board Freepost address. No stamp is needed.

Instant Muscle
 c/o Rank Xerox UK Ltd
 Cambridge House
 Oxford Road
 Uxbridge
 Middlesex
 UB8 1HS
 0895 51166 Ext 318

Instant Muscle, a company limited by guarantee and registered as a charity, provides training, launch funds, advice and practical help to unemployed young people forming their own business.

These businesses, which are encouraged and helped to register as co-operatives using Instant Muscle Model Rules, are entirely independent and are owned and managed by the young people who work in them. Instant Muscle maintains a nation-wide network of advisors, mostly early retired and redundant business people, who help and advise the groups but do not supervise or manage. No legal or financial connections exist between Instant Muscle Ltd and the independent, local trading groups.

Job Ownership Ltd

9 Poland Street
 London
 W1V 3DG
 01-437 5511

JOL is an independent non-profit making organisation for the promotion of worker owned businesses. It favours ownership arrangements which combine individual shareholdings by worker owners with a substantial element of collective ownership, within a co-operative framework. It has two main activities: first, educational campaigning and publicity work to improve public understanding of worker ownership and to secure changes in the law to its advantage; second, consulting work. The latter is focussed particularly on helping existing undertakings, in both public and private sectors, change over to worker ownership. JOL's 'model' is derived from the Mondragon co-operatives in Spain.

The Plunkett Foundation For Co-operative Studies

31 St Giles
 Oxford
 OX1 3LF
 0865 539660

The Plunkett Foundation, an educational charity, arranges training courses and seminars for co-operative organisations throughout the world. This training is funded by other agencies in the UK and developing countries. The Foundation

Financial Assistance

Co-operative Bank PLC
 1 Balloon Street
 Manchester M60 4EP
 061-832 3456

The Bank is ideally placed to offer new and existing Co-operatives the best of both worlds, the extensive and comprehensive facilities of a major banking organisation combined with the personal care and service of our managers.

The main elements of facilities offered to Workers co-operative are as follows:-

- A comprehensive current account service.
- A competitive range of deposit accounts.
- A flexible and straightforward approach to all types of finance.
- A fast and efficient back-up and advisory service.

To find out more about the Co-operative Bank and what it can do for you and your Co-operative contact your nearest Co-operative Bank Branch or if you prefer contact our Head Office.

Industrial Common Ownership Finance Ltd

4 St Giles Street
 Northampton
 NN1 1AA
 0604 37563

ICOF grew out of the Industrial Common Ownership Movement in 1973 to meet the financial needs of the new worker co-operatives. It was recognised as the relevant body under the Common Ownership Act in 1975 and received £250,000 to administer as a revolving loan fund to add to its existing funds.

Since 1982 ICOF has worked with local authorities to develop common ownership, in particular the West Midlands County Council where a £500,000 fund has been created. Prospective borrowers need to demonstrate the potential viability of the project together with the co-operative practices. The average size loan made is £7,500, repayable over five years.

Greater London Enterprise Board

63,67 Newington Causeway
 London
 SE1 6BB
 01-403 0300

The Greater London Enterprise Board was set up by the GLC as a company

Annexe 4

limited by guarantee to implement the Council's industrial strategy. It offers financial help, in the form of loan or investment, to enterprises that will provide long-term, viable jobs and has a special interest in all forms of worker involvement, with an emphasis on workers' co-ops. It deals with applications from co-ops for loans of more than £25,000; those requiring smaller loans should approach the London Co-operative Enterprise Board.

London Co-operative Enterprise Board

63/67 Newington Causeway
London
SE1 6BD
01-403 0300

The London Co-operative Enterprise Board was set up by the Greater London Enterprise Board in April 1984 to deal with loan applications from worker co-operatives for sums under £25,000. It operates in co-ordination with the co-operative movement. There is grant finance for feasibility studies up to £2,000 in areas where there is not a CDA operating a small sums scheme.

Government Bodies

The Registrar of Friendly Societies

15-17 Great Marlborough Street
London
W1V 2AX
031-432 9992

58 Frederick Street
Edinburgh
GH2 1NB
031-226 3224

43-47 Chichester Street
Belfast
BT1 4RJ
0232 234121

The Registrar gives information and advice about rules and registration, administers the Industrial and Provident Societies Acts and issues Certificates under the Industrial Common Ownership Act 1976.

Department of Industry: Small Firms Service

Ashdown House
123 Victoria Street
London
SW1E 6RB
01-212 7676

The Department of Industry administers the Small Firms Service through a chain of Small Firms Centres providing small businesses with a free information service covering a wide range of subjects from sources of supply to Government legislation. In addition, a counselling facility is available whereby small firms can discuss their plans and problems with an experienced businessman should the inquiry be beyond straightforward sources of information or require more detailed or specialised guidance.

Manpower Services Commission

Moorfoot
Sheffield
S1 4PQ
0742 753275

Oversee Enterprise Allowance Scheme and provide advice to small business.

F R A N C E

7. LA FRANCE

7.1. Les entreprises vues à travers la CGSCOP et les boutiques de gestion

7.1.1. Introduction

7.1.2. L'impact des Boutiques de gestion

7.1.3. Les SCOP (Sociétés Coopératives Ouvrières de Production)

7.2. Une autre approche "statistique" des entreprises alternatives, celle de l'ALDEA

7.2.1. Analyse d'un échantillon représentatif des entreprises alternatives

7.1. LES ENTREPRISES VUES A TRAVERS LA CGSCOP ET LES BOUTIQUES DE GESTION

7.1.1. INTRODUCTION

Depuis la deuxième moitié du 19^{me} siècle la France a toujours été un pays où, comparé à d'autres pays d'Europe hormis l'Angleterre, les entreprises autogérées, surtout sous forme de coopératives ouvrières de production, ont été toujours présentes dans différents secteurs de l'économie. De plus, partant du mouvement ouvrier, en France il y a une longue tradition de vie associative, d'économie sociale, si bien qu'on parle même de "troisième secteur", que l'on distingue du secteur purement capitaliste et privé, et du secteur public. En ce qui concerne l'évolution récente de croissance du secteur des entreprises "alternatives", la confédération des SCOP a pu constater que beaucoup de nouvelles coopératives de production se sont créées ces dernières années. Pour les SCOP, il faut compter que 60% des SCOP des dernières années qui adhèrent à la confédération sont créées "ex nihilo", et représentent 5400 emplois.

A ce mouvement de coopératives autogérées, il faut ajouter le récent mouvement des boutiques de gestion, dont on peut estimer qu'elles ont pu aider à la création d'environ 6 mille emplois alternatifs entre 1980 et 1985. Par ailleurs il y a également en France, des entreprises créées par des chômeurs mais il est très difficile d'estimer le nombre d'entreprises individuelles créées ainsi et qu'on pourrait qualifier d'entreprises alternatives étant donnée l'absence de critères permettant de définir les initiatives alternatives.

Cette absence de critères nous oblige, par pays, à nous référer aux groupes "reconnus" par le milieu alternatif ou aux statistiques établies par les confédérations de coopératives qui reconnaissent le caractère autogestionnaire de certaines nouvelles coopératives affiliées. Pour la France nous nous réferrons aux statistiques fournies par la CGSCOP et par les boutiques de gestion. Ce qui nous donne un total de 12.000 emplois "alternatifs" créés et recensés. Ce chiffre n'est pas très élevé mais il faut prendre en considération que dans ce nombre n'est pas compris le nombre d'emplois alternatif créés dans des associations sans but lucratif, dans des centaines d'éco-entreprises individuelles dispersées à travers toute la France, etc...

Il est clair, qu'en France comme ailleurs en Europe, l'existence de structures de support a une importance primordiale pour le succès des projets économiques alternatifs.

7.1.2.L'IMPACT DES BOUTIQUES DE GESTION

Les premières boutiques de gestion ont été créées en 1980 par des groupes ou des individus actifs dans des projets de création d'emplois et qui avaient une expérience ou une formation entrepreneur. Dans les 3 années qui ont suivi, 35 boutiques de gestion ont été mises sur pied, il s'agit soit de création ex nihilo, par des personnes motivées soit de transformation de bureaux de consultants attachés à des entreprises en boutique de gestion.

En décembre 1980 fut constituée une organisation de coordination, le Comité de liaison de boutiques de gestion (CLBG).

Fin 1983 on comptait déjà 40 boutiques de gestion en France.

Entre octobre 1981 et octobre 1982 les 15 boutiques de gestion existantes ont aidé à la création de 2.276 postes de travail et ont exécuté plus de 40 études sur des initiatives de création d'emplois. Malgré le nombre élevé de personnes faisant appel aux services offerts par les boutiques de gestion, l'auto-financement n'est pas possible; la contribution demandé pour les consultations ne suffit pas.

Les boutiques de gestion ont des buts bien précis, qu'on retrouve dans leurs statuts. Elles veulent offrir une aide à la création d'emplois, de préférence en favorisant de nouvelles formes d'entreprise (SCOP, éco-entreprise...), participer au développement local et régional et encourager l'application de technologies "douces", "intermédiaires", "appropriées". Tout en restant disponibles pour tout créateur d'activités ou d'emplois, les boutiques de gestion préfèrent apporter leur soutien aux initiatives du secteur de l'économie sociale (coopératives autogérées, associations sans but lucratif) et aux personnes qui créent des entreprises produisant des biens ou services utiles à la société.

La charte de constitution des boutiques de gestion décrit les objectifs du mouvement en ces termes: "Il y a un désir croissant qui mène des personnes et des groupes à la création d'entreprises ou de services en voulant réaliser une relation différente vis-à-vis du travail et de l'argent, en voulant créer un travail autonome, et ce type d'entreprises n'a pas seulement un but purement économique. Ces personnes et ces groupes veulent atteindre une indépendance financière, une forme d'organisation collective et une activité qui soit socialement utile. En plus, ils visent à propager l'aide mutuelle et la solidarité. Le management est un instrument indispensable pour ce type d'organismes, et il faut qu'ils apprennent à le mettre d'une manière collective".

Ceci représente la ligne de conduite de toutes les boutiques de gestion: offrir une aide d'expert pour aider ces initiatives à gérer leur entreprise d'une manière collective.

La clientèle des boutiques de gestion est très variée. Près de la moitié sont des ouvriers chômeurs qui en majorité choisissent de créer des coopératives ouvrières de production, parfois aussi des entreprises individuelles ou des entreprises artisanales.

Leur motivation la plus importante pour la création d'une entreprise est "le besoin de créer leur propre emploi". Ensuite viennent des personnes qui s'engagent dans des projets de développement communautaire et veulent lancer des initiatives pour favoriser la réinsertion de chômeurs dans le marché du travail, des animateurs de quartier dans les villes ou à la campagne qui veulent favoriser le développement local, et des ingénieurs et techniciens qui veulent développer des technologies "alternatives" ou "appropriées".

Toutes les boutiques de gestion emploient les mêmes méthodes de travail. Le premier contact, au cours duquel on discute l'idée du groupe ou de la personne, est gratuit. Pendant la deuxième consultation, pour laquelle on demande une petite contribution, on élabore le projet, la boutique de gestion aide à dresser le planning de l'entreprise, à choisir une forme juridique adaptée, à élaborer des méthodes de travail et des plans financiers. La groupe ou la personne est alors accompagné à travers les différentes phases de lancement de l'entreprise.

Une des sources de financement des boutiques de gestion est obtenu par l'organisation de sessions de formation pour des personnes qui veulent créer leur propre entreprise. Les entreprises, une fois qu'elles ont démarré, peuvent être suivies et aidées sous dif-

férentes formes. Plus récemment on a pu constater que cette dernière fonction est devenu plus importante pour les boutiques de gestion, parfois même au détriment de l'effort investi dans la création de nouvelles entreprises.

Toutes les boutiques de gestion favorisent la création de réseaux de contacts et de liaison entre les entreprises locales et les institutions comme les banques et les pouvoirs publics. Elles ressentent que ceci est très important parce que cela contribue à la crédibilité des nouvelles entreprises.

Chaque boutique de gestion est autonome dans sa zone géographique (ville, département...), et en moyenne il y a environ 2 ou 3 personnes ayant une formation entrepreneurale ou économique qui y travaillent. "Ce sont des activistes vraiment engagés, et en conséquence la plupart des collaborateurs sont préparés à accepter des salaires considérablement bas comparé aux revenus du marché". Chaque boutique de gestion dispose aussi d'un réseau d'experts et de spécialistes pour compléter les services offerts par les collaborateurs salariés.

Les boutiques de gestion ont 4 sources de financement: le gage que les clients payent pour les consultations (dépendant de leur situation financière, et certainement en-dessous des prix de marché), les cours de formation, des conventions et des contrats d'études conclus avec les pouvoirs publics et les administrations régionales, des donations. Les services et la formation représentent 40% du financement, les études et conventions 40%, et les donations 20%.

Une analyse des 15 boutiques de gestion les plus âgées montre que leur activité la plus importante est la création et le maintien d'emplois: entre octobre 1981 et octobre 1982 elles ont aidé à maintenir ou à créer 2.276 emplois, parmi lesquels 1.107 étaient des emplois nouveaux dans des entreprises existantes, 645 emplois ont été maintenus et 524 emplois ont été créés par la création de nouvelles entreprises. Durant cette même période on a formé 815 personnes à la gestion, à la comptabilité, la gestion de la production, etc.

Les boutiques de gestion espéraient devenir financièrement autonomes après trois ans, mais très vite elles ont compris l'irréalisme d'un tel objectif à moins de changer radicalement les principes selon lesquels elles ont été créées et de favoriser uniquement la commercialisation de leur services.

Après 3 ans d'existence, l'Atelier, première boutique de gestion en France, notait que si les objectifs initiaux de 1980 étaient "la création d'une économie alternative, de produits et de services socialement utiles, et une prise de décisions démocratique par la gestion autogérée par les travailleurs...", la crise n'a pas toujours permis de les réaliser. En effet, le taux élevé du chômage, la dépression économique et la baisse dans la création d'entreprises nouvelles, a donné plus d'importance au nombre d'emplois créés ou maintenu qu'à la qualité que peut procurer un travail "alternatif". Les boutiques de gestion à moyen terme veulent répondre à deux besoins: l'urgence immédiate de la création d'emplois nouveaux et l'invention de types nouveaux d'initiatives.

La création du CLBG a facilité le lancement de nouvelles boutiques de gestion, et a permis de conserver les objectifs initiaux du mouvement. En 1983 fut également constitué un comité national, dans lequel sont représentées différentes administrations publiques et des organismes privés - ceci permet aux boutiques de gestion d'être mieux acceptées, et reconnues auprès des pouvoirs publics, desquels dépend pour une large part l'essor futur du mouvement.

Le rapport 1983 du CLBG donne pour la première fois des chiffres globaux concernant toutes les boutiques de gestion. Depuis leur création les boutiques de gestion ont aidé 1.405 entreprises employant 3.405 personnes. Parmi celles-ci 820 sont des entreprises nouvelles, créées ex nihilo, représentant 1.705 emplois. Les boutiques de gestion ont aidé 128 entreprises en extension, ce qui a généré 267 emplois nouveaux, enfin 1.433 emplois ont été maintenus dans 457 entreprises en difficultés. La plupart des entreprises aidées se situent dans le secteur de l'artisanat (374 entreprises), 304 entreprises dans le secteur culturel, 181 entreprises dans des secteurs "non-identifiés", 163 dans le commerce, 116 dans le secteur des services, 86 entreprises industrielles, 82 entreprises agricoles, 56 entreprises dans le bâtiment et la construction, et 43 entreprises de production et de développement de technologie.

En décembre 1983 il y avait 96 travailleurs à temps plein dans les boutiques de gestion. Les boutiques de gestion avaient un budget global de 14,5 millions de FF.

En 1983, environ 40% du temps des boutiques de gestion était utilisé pour aider des petites entreprises et 36% du temps était consacré aux associations (511 associations dont 317 sont de nouvelles

initiatives ont fait appel aux boutiques de gestion cela a permis la création de 508 emplois).

En ce qui concerne les coopératives, 77 entreprises représentant 364 emplois ont été créés dans le courant de l'année 1983.

La majorité des nouveaux emplois ont été créés dans les commerces et les services(35%), puis dans l'industrie(30%), dans l'artisanat(21%), la construction(10%) et l'agriculture(4%).

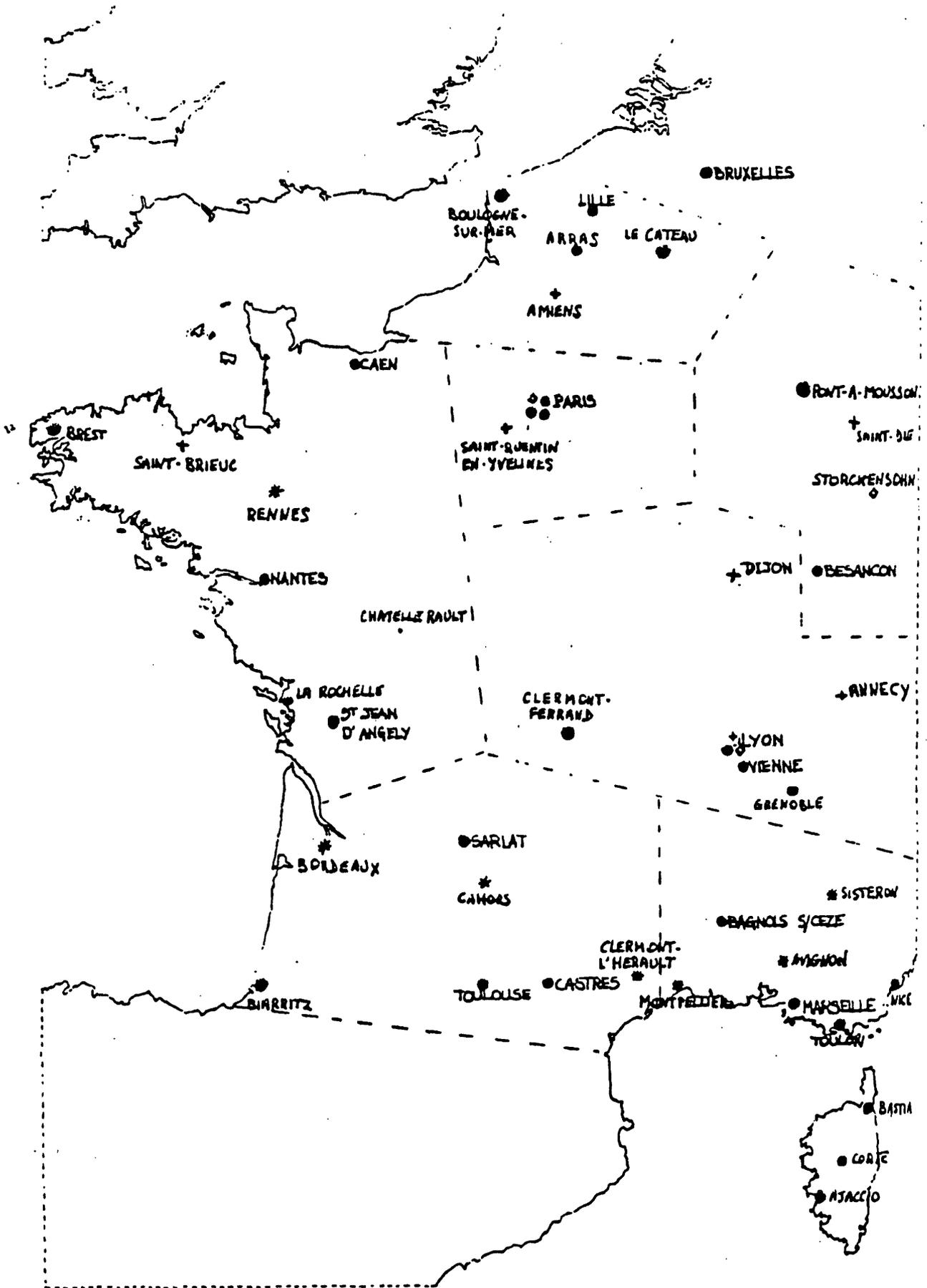
Les premières boutiques de gestion ont été créées pour développer des entreprises "alternatives", mais on ne peut plus dire en 1983 que tous les emplois créés cette année répondent encore strictement à cette définition d'"alternative"(autogestion, produit socialement utile, technologies douces...).

L'alternative offerte par les boutiques de gestion, il faut la chercher, dès 1982-'83, surtout dans la méthode mise sur pied et utilisée dans la phase de démarrage de l'entreprise lorsque celle-ci fait appel aux boutiques de gestion, plutôt que dans le fonctionnement même de l'entreprise.

En ce qui concerne la politique des boutiques de gestion la priorité est toujours donnée aux initiatives situées dans le secteur de l'économie sociale(collectifs autogérés), mais l'accent est mis sur l'approche professionnelle et la viabilité économique à long terme. Le CLBG déclare que plus de 60% des personnes qui créent leur propre emploi n'ont aucune formation en gestion, ce sont surtout des ouvriers au chômage. Ce type de clientèle, n'est pas sensible aux idées d'autogestion. Le réalisme est de mise. Dans un environnement où la viabilité économique de projets émanant de personnes n'ayant aucune expérience en gestion est déjà très difficile, il semble parfois utopique de vouloir, en plus, faire tout un travail d'animation et de concientisation. Et pourtant c'est surtout dans cet apport-là que réside l'importance des boutiques de gestion, on ne trouve nulle part ailleurs ce type d'aide appropriée, adaptée à chaque projet individuel, projet qui est suivi dès sa phase de lancement et ce jusqu'à ce qu'il fonctionne réellement.

Si grâce au réseau des boutiques de gestion qui n'emploient que 100 personnes, on peut créer chaque année entre 1000 et 1500 nouveaux emplois, imprégnés d'idées alternatives(sur la gestion, la qualité et l'utilité sociale des produits, l'insertion dans le tissu social local) et en améliorant la qualité de vie, cela n'est pas négligeable.

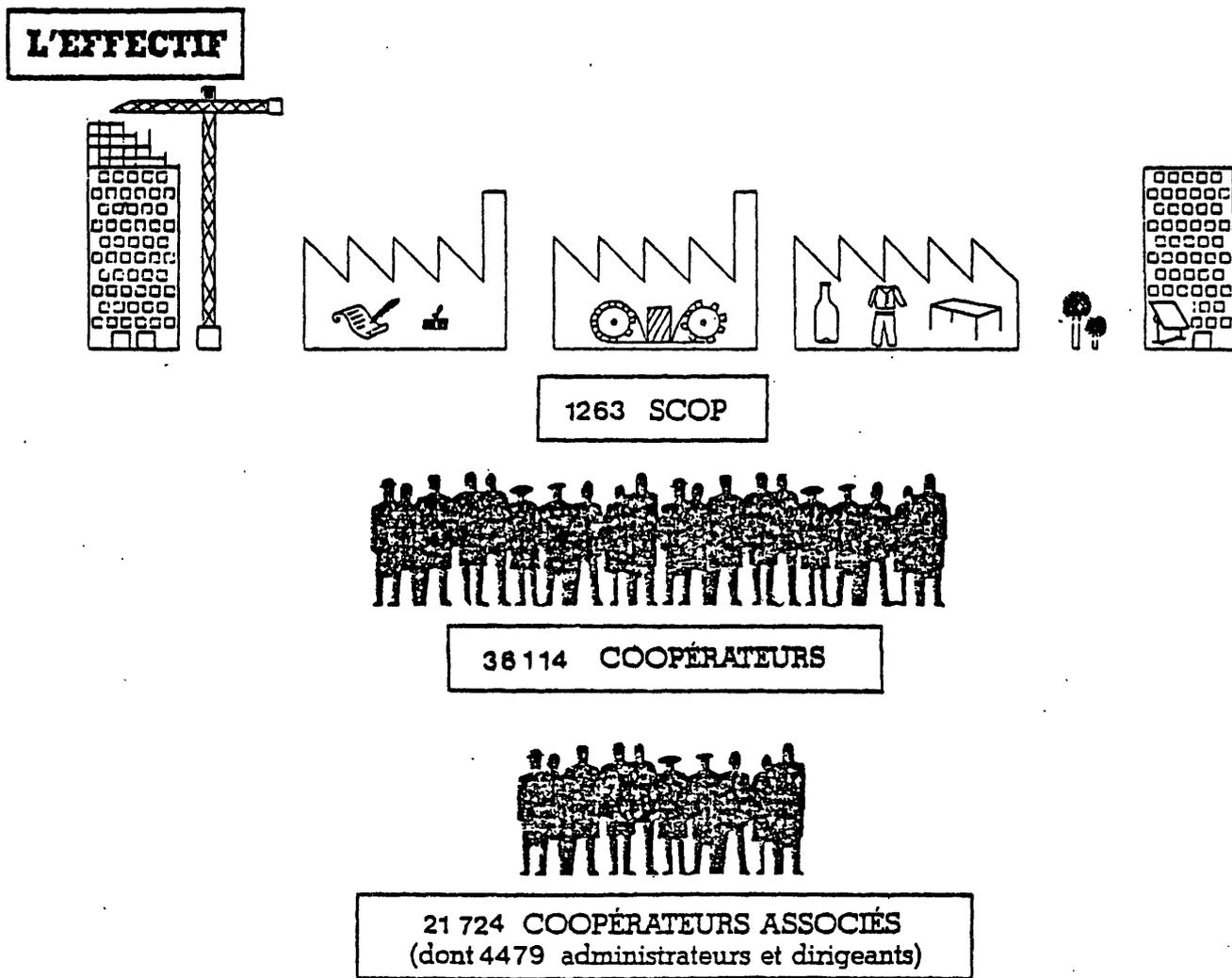
Répartition géographique des boutiques de gestion.



- Boutiques de Gestion adhérentes au C.L.B.G.
- ★ Boutiques de Gestion stagiaires.
- + Organismes postulants
- ◊ Membres associés.

7.1.3. LES SCOP EN FRANCE (1984)

Sociétés coopératives ouvrières de production



SCOP adhérentes, à fin décembre :

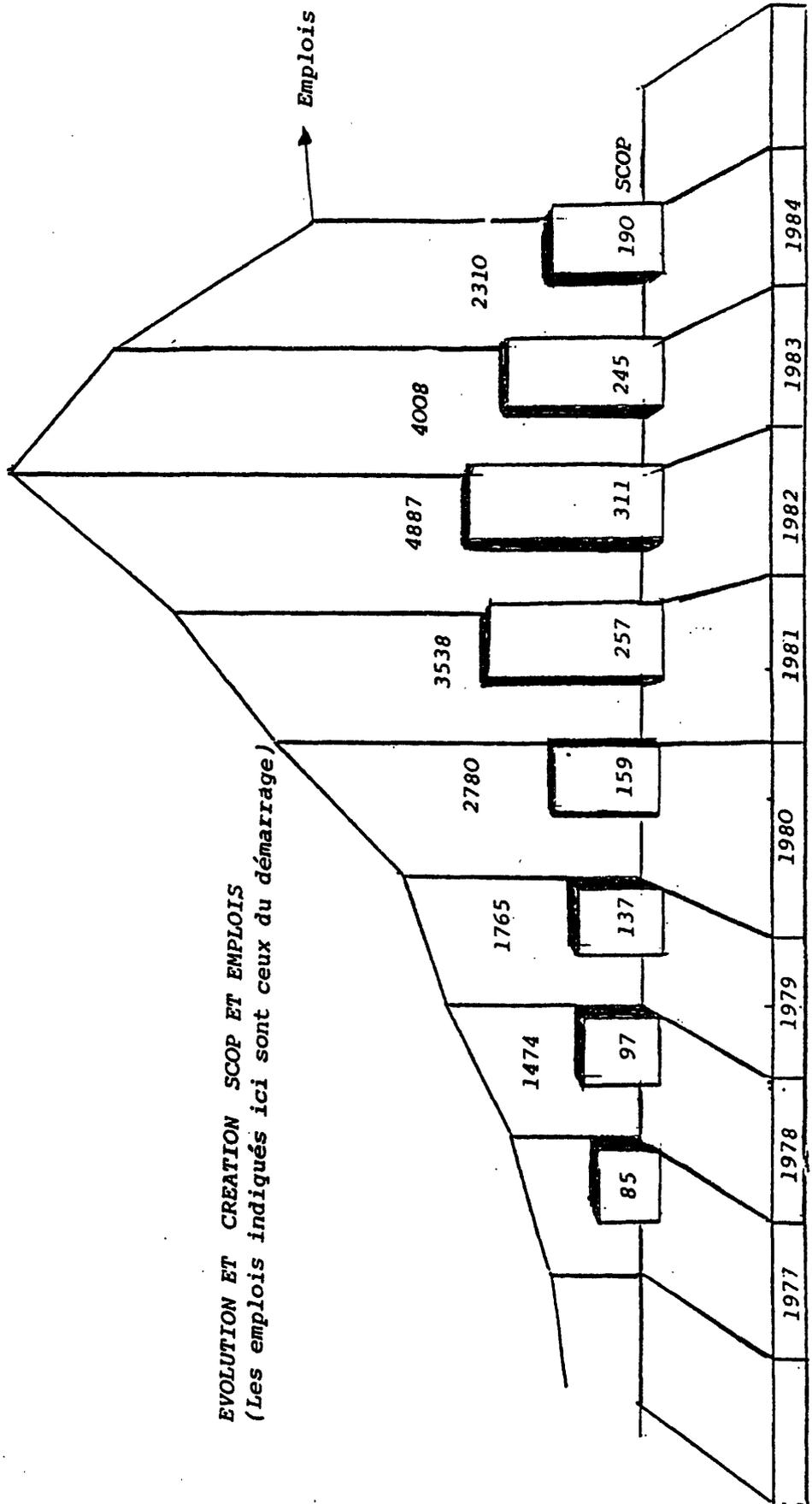
1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
571	698	795	908	1141	1269	1263

NOTA : 71 SCOP créés et identifiées sur 1984 n'ont pas encore adhéré.

STATISTIQUES UNIONS REGIONALES

07.12.84

	PARIS	NORD	BOURG	RHCALP	EST	PROVCE	SUD-OU	AUVLIM	POICHA	AQUIT	OUEST	TOTAL
NOMBRE DE SCDP	325 25,73	87 6,89	42 3,33	173 13,70	52 4,12	132 10,45	73 5,78	51 4,04	56 4,43	65 5,15	207 16,39	1263 100,00
TYPOLOGIE	PARIS	NORD	BOURG	RHCALP	EST	PROVCE	SUD-OU	AUVLIM	POICHA	AQUIT	OUEST	TOTAL
1 A 4 SALARIES	46 22,12	15 7,21	5 2,40	32 15,38	8 3,85	50 24,04	11 5,29	5 2,40	3 1,44	9 4,33	24 11,54	208 100,00
5 A 9 SALARIES	92 25,99	18 5,08	9 2,54	61 17,23	10 2,82	37 10,45	25 7,06	12 3,39	12 3,39	23 6,50	55 15,54	354 100,00
10 A 30 SALARIES	98 22,63	30 6,93	17 3,93	56 12,93	23 5,31	34 7,85	23 5,31	24 5,54	27 6,24	21 4,95	80 18,48	433 100,00
31 A 50 SALARIES	39 28,68	16 11,76	7 5,15	12 8,82	2 1,47	8 5,88	10 7,35	3 2,21	8 5,88	7 5,15	24 17,65	136 100,00
51 A 100 SALARIES	24 35,82	5 7,46	2 2,99	7 10,45	4 5,97	1 1,49	2 2,99	5 7,46	2 2,99	2 2,99	13 19,40	67 100,00
101 A 200 SALARIES	14 34,15	2 4,88	2 4,88	3 7,32	4 9,76	1 2,44	1 2,44	1 2,44	4 9,76	3 7,32	6 14,63	41 100,00
201 A 500 SALARIES	9 50,00	1 5,56		1 5,56	1 5,56	1 5,56		1 5,56			4 22,22	18 100,00
501 SALARIES ET PLUS	3 50,00			1 16,67			1 16,67				1 16,67	6 100,00
TOTAL	325 25,73	87 6,89	42 3,33	173 13,70	52 4,12	132 10,45	73 5,78	51 4,04	56 4,43	65 5,15	207 16,39	1263 100,00



EVOLUTION ET CREATION SCOP ET EMPLOIS
(Les emplois indiqués ici sont ceux du démarrage.)

Emplois

SCOP

RADIATIONS SUR CREATION DEPUIS le 31.12.76

EN NOMBRE DE SCOP

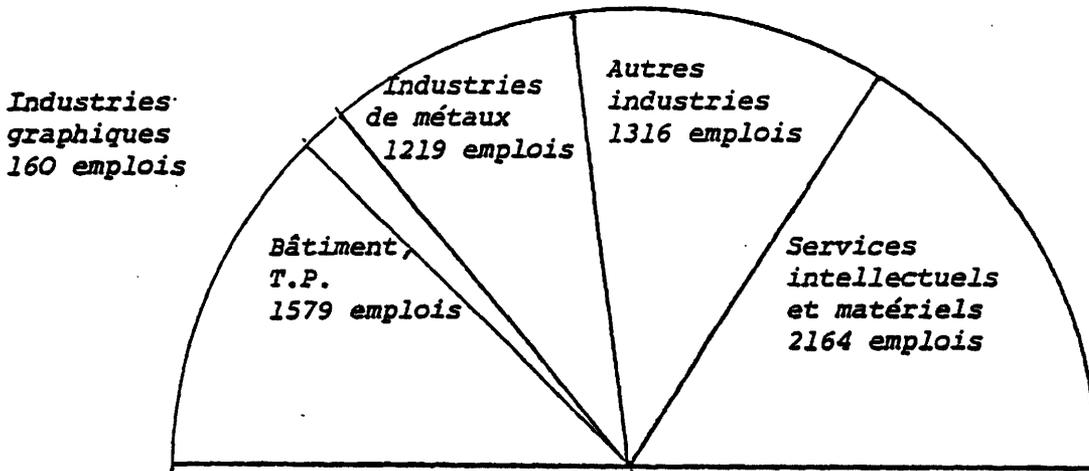
ANNEE DE CREATION	NB TOTAL DE SCOP CREEES	ANNEES DE DECES								TOTAL RADIEES	RESTENT VIVANTES
		1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984		
AVANT 77	559	-	42	30	30	34	27	22	27	212	347
1977	85		6	8	10	8	6	3	9	50	35
1978	97		-	7	9	10	7	4	10	47	50
1979	137				10	22	21	12	13	78	59
1980	159				2	15	18	17	18	70	89
1981	257					3	18	40	43	104	153
1982	311						4	31	70	105	206
1983	245							3	39	42	203
1984	121								0	0	121
			48	45	61	92	101	132	229	708	1 263

EN NOMBRE D'EMPLOIS

Les effectifs examinés ici sont ceux constatés à la disparition ou à la démission ou l'exclusion des SCOP et non ceux à la création.

ANNEES DE CREATION	EFFECTIF A LA CREATION	ANNEES DE DECES								TOTAL EMPLOIS PERDUS
		1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	
AVANT 77			1 125	607	688	1 586	662	407	1 464	6 539
1977			250	88	73	130	74	77	520	1 212
1978	1 474			42	85	185	136	82	122	652
1979	1 765				74	221	270	327	279	1 171
1980	2 780				9	125	136	167	906	1 343
1981	3 538					12	135	493	652	1 292
1982	4 887						28	260	1 486	1 774
1983	3 539							20	1 009	1 029
1984	1 355								0	
perte annuelle			1 375	737	929	2 259	1 441	1 833	6 438	15 012

LES RADIEES PAR ACTIVITES
-1984-



229 SCOP décédées, exclues ou démissionnaires :

- 74 dans le bâtiment,
- 16 dans les industries graphiques,
- 26 dans les SCOP des métaux,
- 36 dans les autres industries manufacturières,
- 77 SCOP dans les services.

A noter que 1083 emplois en 3 sociétés sont compris dans les pertes (SCOP services), alors que les emplois en question sont maintenus. En effet 3 sociétés de taxis, antérieurement en SCOP se sont transformées en sociétés d'artisans et ont démissionné de la Confédération.

7.2. UNE AUTRE APPROCHE "STATISTIQUE" DES ENTREPRISES ALTERNATIVES, CELLE DE L'ALDEA.

7.2.1. ANALYSE D'UN ECHANTILLON REPRESENTATIF DES ENTREPRISES ALTERNATIVES

En 1984 ALDEA (agence de liaison pour le développement d'une économie alternative) a publié le rapport "l'Economie Alternative: une réponse à la crise?". C'est de ce rapport-là que nous avons repris les données suivantes (1).

Le concept d'entreprise alternative n'est pas reconnu sur le plan juridique ni même sur un plan social ou économique. Aussi, son repérage statistique reste des plus délicats. Ceci d'autant plus que nous pénétrons dans le domaine des secteurs, des métiers, des artisans et des petites entreprises, mal connu sur le plan statistique.

La plupart de ces entreprises ayant une origine récente, figurent dans les fichiers de nombreux organismes publics (ou privés) d'aide à la création d'entreprises ou d'emplois. D'autres vont se retrouver affiliées à des organismes fédéraux ou nationaux tels que la Confédération Générale des SCOP, les Chambres Consulaires, les Comités d'Expansion... Mais dans la mesure où les entreprises sont le fruit d'un état d'esprit, d'une volonté de créer des "contre-normes", ces fichiers ne peuvent constituer une réelle base d'évaluation.

Dans son rapport, ALDEA n'a retenu que les témoignages apportés par des entreprises intervenant dans les manifestations alternatives et elle a opéré son repérage par connaissances ou par réseau.

Au total, plus de 300 entreprises alternatives ont été repérées. Dans cet ensemble, certains types d'activités ou de structures n'ont pas été particulièrement recherchés il s'agit des associations, des entreprises socio-culturelles, des entreprises intermédiaires, des coopératives de consommation ou des communautés. Le tissu productif marchand a davantage fait l'objet d'investigations.

Comme cette approche ne peut se prétendre exhaustive ni même, peut-être, vraiment représentative, ALDEA compare la structure du

(1) ALDEA, L'économie alternative : une réponse à la crise ?, s.1., juillet 1984.

ficher obtenu (nommé ALTER) avec les structures sectorielles et géographique des SCOP, des artisans, des PME (de moins de 20 salariés) et des associations. Les constantes obtenues ont permis d'orienter le choix de l'échantillon en lui accordant une certaine crédibilité quant à sa représentativité.

Présentation statistique du fichier ALTER
 " Entreprises Alternatives" et comparaisons

1) Par activité.

	Répartition en %				
	Fichier "ALTER"	Fichier "ALTER"	SCOP		PME 0-19 sal.
			nés avant 1978	nés depuis 1978	
Bâtiment, Travaux Publics.	45	20	44,5	35	22
Imprimerie, Livre, Edition.	27	12	14	6	1,5
Mécanique, Travail des métaux, Elec- tronique.	15	7	8	13	5
Bois, Ameublement, Verre, Céramique.	10	4,5	4	4	4,5
Agriculture, Ali- mentation.	10	4,5	3	3	6
Cuir, Etoffes.	6	3	3	6	3
Prestations de ser- vices intellectuels, dont informatique	45	20	14,5	22	46
communication (a)	11				
formation	8				
expression	6				
Prestations de ser- vices matériels, dont récupération	50	22	8,5	9	
transports	8				
réparation	10				
restauration	8				
Divers.	15	7	0,5	2	12
Total : (b)	223	100,0	100	100	100

(a) Hors radios locales.

(b) Non compris : l'habitat communautaire (1); les boutiques de gestion (2); les coopératives de consommation, les crèches et écoles auto-gérées (3); les entreprises socio culturelles (4); et les entreprises intermédiaires (5).

Sources : Confédération Générale des SCOP, INSEE, Statistiques BIC. ../..

2) Par région

Régions (a)	Répartition en % par région				
	Fichier "ALTER"	Fichier "ALTER"	SCOP	PME	Assoc. créées en 1982
Région Parisienne	58	26	28	21,5	17
Nord Picardie	13	6	7	8	8
Bourgogne	9	4	4	5	5
Est	10	4	3	8,5	6
Sud-Est	45	20	15	9,5	10
Provence	13	6	9	12	15
Sud-Ouest	18	8	6	5	6
Aquitaine	13	6	4	5	5
Centre	6	3	3	6,5	8
Atlantique	12	5	4	3	3
Ouest	26	12	17	15	17
	223	100	100	99	100

(a) Par union régionale SCOP

Sources : Confédération Générale des SCOP ; OFCE ; INSEE observatoire Economique.

Des activités diverses

- Les métiers du bâtiment et du livre sont des activités traditionnelles des SCOP mais sont en recul depuis quelques années. Le fichier ALTER suit cette évolution et se rapproche nettement de la structure PME pour le bâtiment (1).

Par contre, pour le livre, le fichier ALTER reste très bien représenté, le livre restant une activité privilégiée pour de nombreux militants (imprimerie et édition "politiques").

- L'industrie est, en général, le parent pauvre des SCOP et des PME. Il en est de même des entreprises alternatives. Les trois structures sont très voisines (19 % des entreprises du fichier ALTER, 22 % des SCOP et 18,5 % des PME).

- Les entreprises prestataires de services se développent beaucoup dans les PME -46 % du total- et depuis peu dans les SCOP - 31 % des nouvelles SCOP contre 23 % des anciennes-.

42 % des entreprises du fichier ALTER sont prestataires de services intellectuels (20%) ou matériels (22%).

Cette comparaison fait apparaître que les activités dominantes du fichier ALTER ne sont pas le fruit du hasard ou d'un biais quelconque de notre évaluation mais correspondent à la structure dominante des entreprises de taille comparable -SCOP ou PME-.

Des régions diversement représentées.

- Les SCOP apparaissent mieux implantées que les PME ou les Associations (nouvellement créées) dans les deux grands bassins industriels français (Région Parisienne et Rhône Alpes). Ce mouvement se retrouve au niveau du fichier ALTER.

- A l'inverse, les SCOP sont plus rares dans l'Est, en Provence et dans le Languedoc, phénomène également constaté pour les entreprises alternatives.

(1) Les entreprises de moins de 10 salariés effectuent 30 % du Chiffre d'Affaires de la branche.

- Enfin, le fichier ALTER donne à la région Ouest une part moins importante (12%) que les autres répartitions (15 à 17%) = Difficulté d'implantation ou projets mal connus ?

L'échantillon retenu comporte 50 cas d'entreprises alternatives.

Il a été construit sur la base des informations disponibles en Janvier-Avril 1983. Ces entreprises appartiennent à un certain nombre de secteurs qui concernent l'activité de 75 % des entreprises du fichier ALTER.

a) Le secteur informatique-électronique (6 entreprises).

Secteur innovant et en pointe dans lequel de nombreuses SCOP de services se sont créées et développées depuis quelques années. On y trouve également des associations spécialisées dans les services de micro-informatisation.

b) Le bâtiment et l'énergie de l'habitat (7 entreprises).

Le bâtiment est un secteur en crise qui exige, à terme, une profonde transformation, notamment en termes de conditions de travail, de formation et d'industrialisation (mécanisation et concentration accrues de la branche).

c) Services marchands.

Trois types de services ont été distingués, très fréquents parmi les expérimentations alternatives.

- le réparation et le recyclage-récupération des matériaux (verre, papier, PVC...) Ces multiples activités ont le même souci d'économie, de réduction de l'entropie du système (4 entreprises).

- la restauration et la distribution alimentaire sont à la fois lieu de commerce, d'échange et de rassemblement du milieu alternatif = point stratégique du mouvement alternatif urbain.

- la distribution non spécifiquement alimentaire est également un carrefour important d'idées alternatives et pose les problèmes de la relation production-consommation, notamment vis-à-vis du Tiers-Monde (restauration 6 entreprises, distribution 8 entreprises).

d) L'industrie de transformation, parent pauvre de l'alternative comme des SCOP du reste, pose toutefois le problème central d'une alternative industrielle (6 entreprises).

e) Secteur quaternaire

Nous avons retenu la formation (3 entreprises) et diverses activités de communication-média et centres d'information (10 entreprises).

La sélection des entreprises a également tenu compte de la nature des espaces d'autonomie révélés par la crise, en particulier (voir chapitre III) :

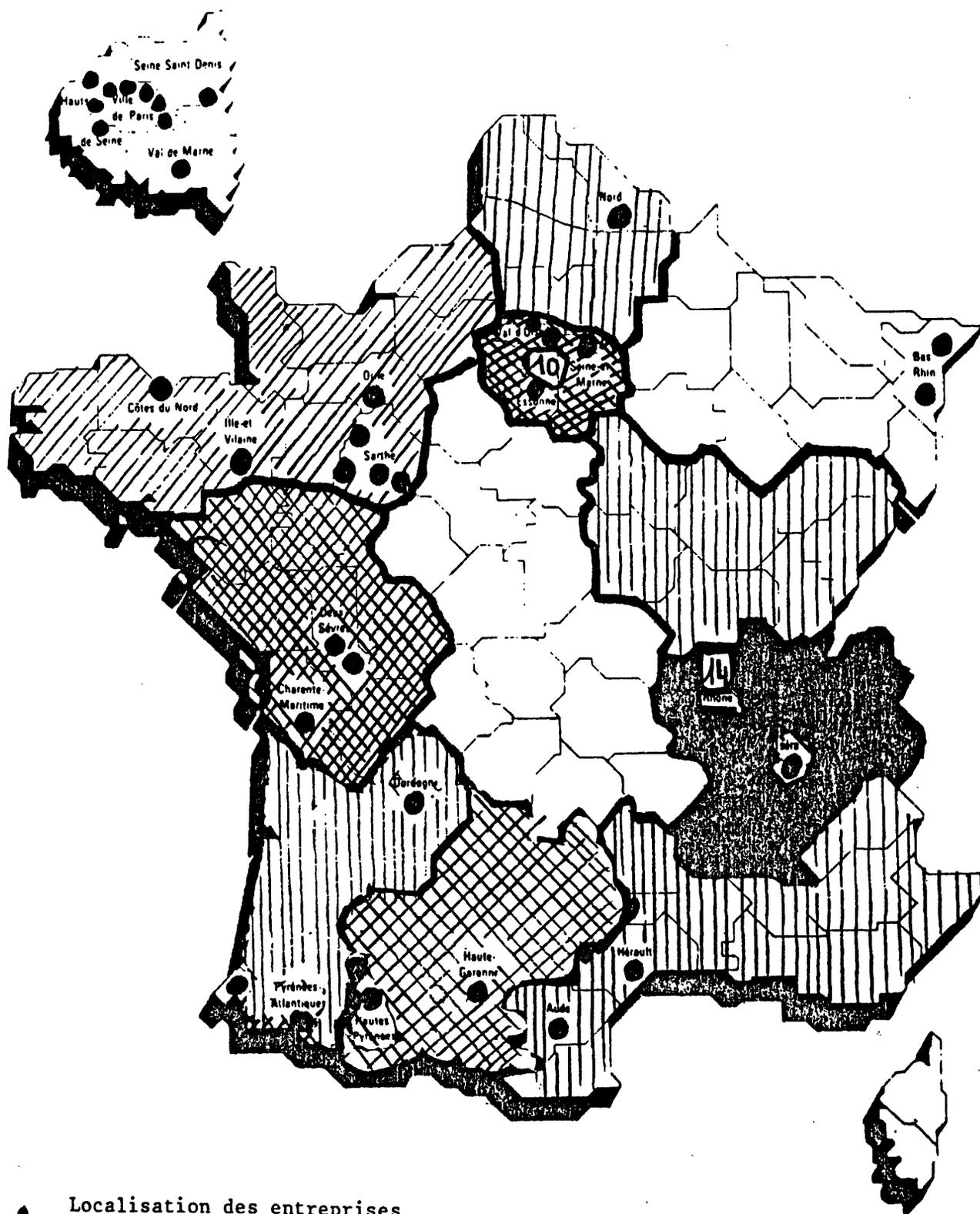
- l'articulation entre les développements rural et urbain,
- le rapport à l'Etat: de la dépendance à l'indépendance en passant par l'interdépendance,
- le rapport salarial : articulation entre le mode de travail et le mode de vie,
- le rapport au Tiers Monde et à l'insertion dans la Division Internationale du Travail.

Enfin, l'entreprise alternative ne correspond à aucun statut juridique précis. Aussi, l'échantillon se compose de :

Société Anonyme (SA)	: 2
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	: 3
Association (loi 1901) (assoc.)	: 25
Artisans et commerçants (métiers)	: 3
Société Coopérative de Production (SCOP)	: 14
Coopérative de Consommation (COOP)	: 3

Sur 50 entreprises, 48 ont été créées ex nihilo depuis 1970.

Les deux exceptions sont les Compagnons Bâisseurs, association datant de 1957 et RENEKA, entreprise en faillite rachetée en 1976, seul cas de ce type dans l'échantillon.



● Localisation des entreprises de l'échantillon

- $\geq 2,0$
- ▨ 1,2 - 1,5
- ▧ 0,9 - 1,1
- ▩ 0,6 - 0,8
- 0,5

Indice de concentration des entreprises alternatives (par rapport au PME)

Répartition par zone :

Métropolitaine (Paris)	13
Urbaine	25
Rurale	12

LE CHOIX DE L'ECHANTILLON. PROBLEME METHODOLOGIQUE

Le problème de l'échantillon est celui de la représentativité des différentes tendances de l'alternative économique instituée (hors économie souterraine).

Le problème est d'importance dans la mesure où il s'agit d'un premier essai original d'appréhension globale d'un processus multiple, varié et diffus, enfin très mal connu statistiquement.

Aussi, notre approche est restée empirique et a procédé par tâtonnement.

Nous avons montré comment la structure du fichier ALTER est proche de celles constatées pour les SCOP et les PME, ce qui nous permet de retenir un certain nombre de secteurs que l'on peut estimer représentatif de l'ensemble.

Par ailleurs, l'analyse de la crise nous conduit à retenir certains types d'activités ou d'entreprises qui privilégient, par exemple, de nouvelles relations avec le Tiers-Monde, une rupture avec un découpage trop séquentiel du temps, etc...

Nous avons contacté -par écrit ou par téléphone- 180 entreprises alternatives. Avec un taux de réponse favorable de 50 %, une première sélection nous a amenés à retenir 65 cas.

Suite à des problèmes de défection de dernière minute, de questionnaires non utilisables ou de cas d'entreprises qui ne cadraient pas en fin de compte avec nos critères (pas d'emploi créé par exemple, création trop récente ...), nous en sommes arrivés à un échantillon final de 50.

LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ECHANTILLON

a - L'emploi

La taille moyenne des entreprises enquêtées est faible : 9 salariés en moyenne et 5 pour l'entreprise médiane. Les 3/4 comportent moins de 10 salariés et un tiers, au plus 3 salariés. Evidemment, à ceux-ci, s'ajoutent, dans des nombreux cas, des militants bénévoles (de 10 à 100 personnes auxquelles s'adjoignent les réseaux d'adhérents). En comparaison, 45 % des SCOP existantes ont aussi moins de 10 salariés.

b - Le chiffre d'affaires

Il s'élève à 75 MF en 1982 pour l'ensemble de l'échantillon.

Celui de l'entreprise médiane est de 700 000 F (hors TVA) soit un chiffre d'affaires par actif de l'ordre de 150 000 F. La dispersion autour de cette valeur

moyenne est importante, allant de 40 KF à 400 KF, ce qui nous amène à un premier constat :

Si le chiffre d'affaires par actif de l'entreprise alternative type peut être considéré comme faible par rapport à celui des PME (200 à 250 KF) ou des SCOP (200 KF), nombreuses sont celles qui se situent au dessus de 200 KF, mais aussi celles qui vivent avec des recettes étonnamment faibles montrant des capacités de survie ou d'adaptation très élevées.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIF		
KF	nombre d'entreprises	
300	5	
250-299	6	22%
200-249	4	
150-199	10	52%
100-149	12	
50-99	9	
50	4	26%

c - Le revenu

Le revenu moyen du salarié alternatif est de 4 800 F brut mensuel, 60 % de l'échantillon se situant entre 1 fois et 1,5 fois le SMIG. Les revenus non monétaires issus d'activités non marchandes se rajoutent dans une quinzaine d'expériences et élèvent le revenu moyen d'environ 500 F.

d - L'âge des entreprises

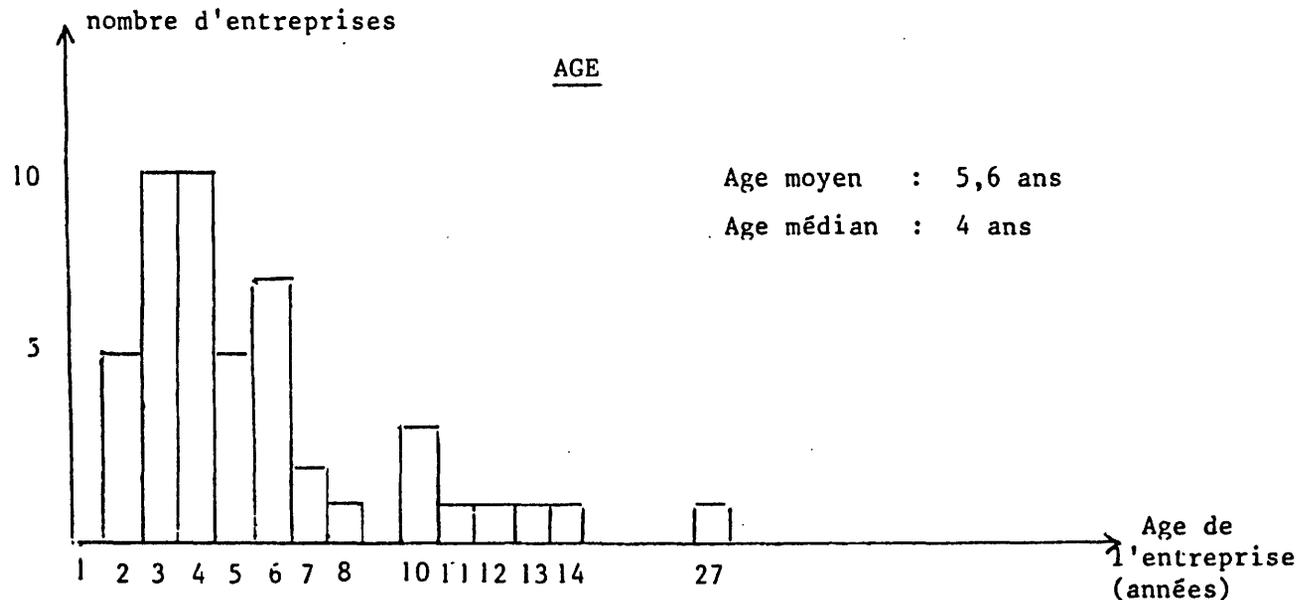
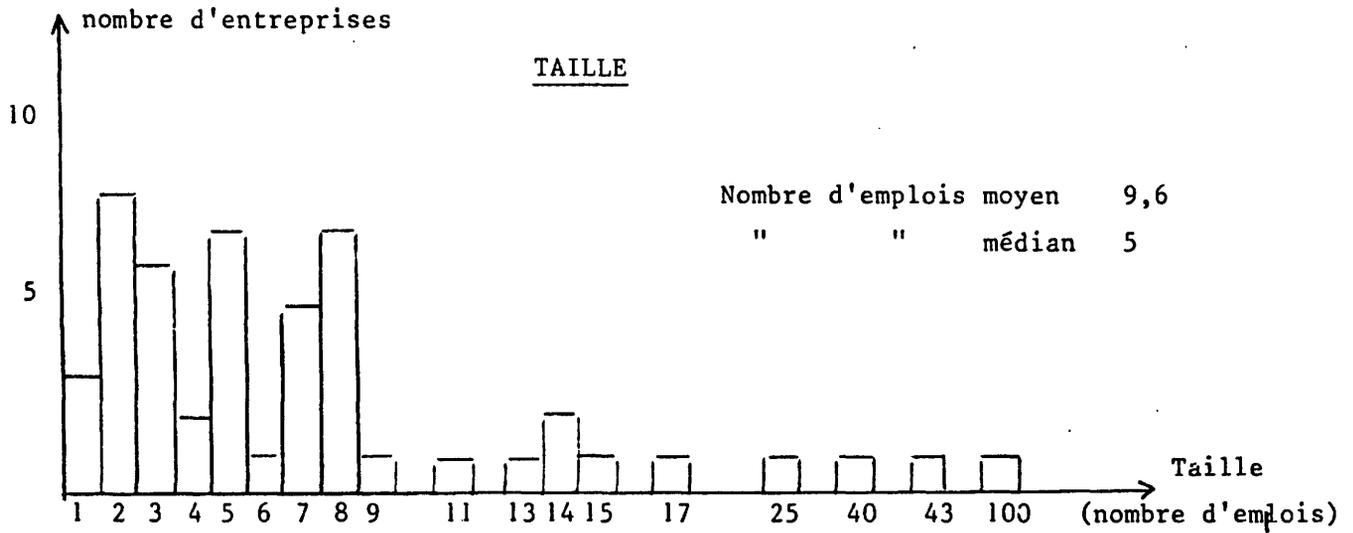
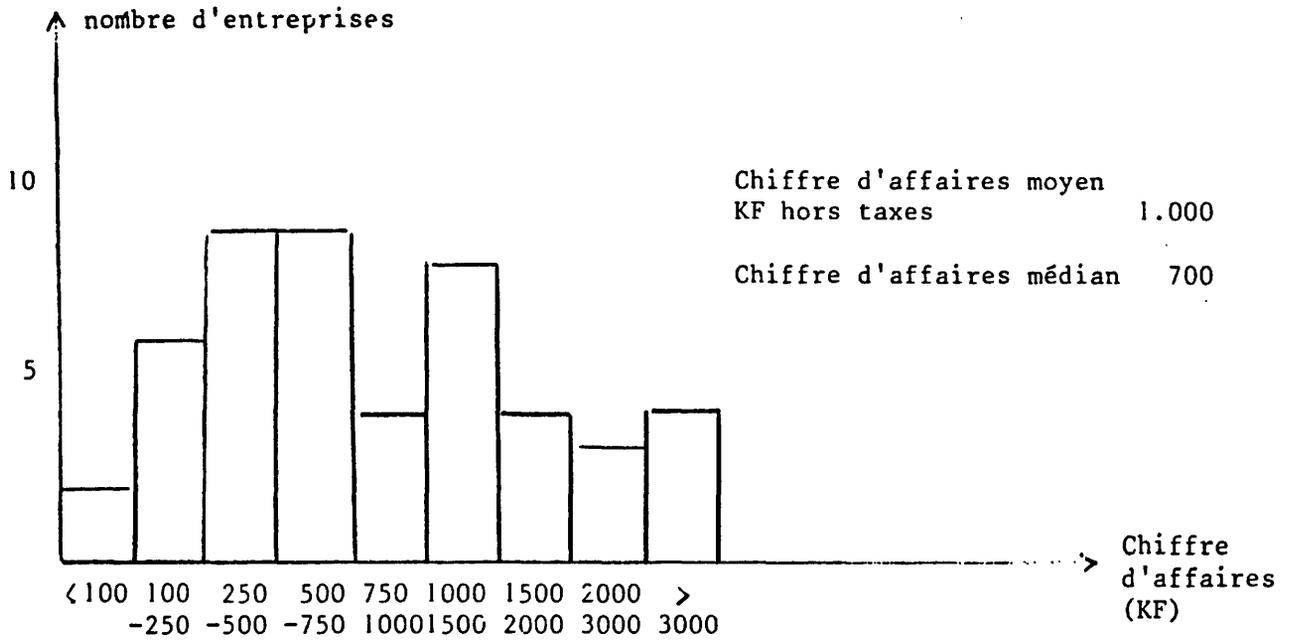
Nous avons recherché prioritairement des entreprises ayant un certain passé.

Mais l'entreprise alternative reste un phénomène récent, succédant aux mouvements sociaux des années 70 et poussé par la crise. Aussi, si 85 % des cas étudiés ont plus de 3 ans d'âge, seulement 25 % ont plus de 6 ans. Ce manque de recul nous induit une analyse davantage statique que dynamique.

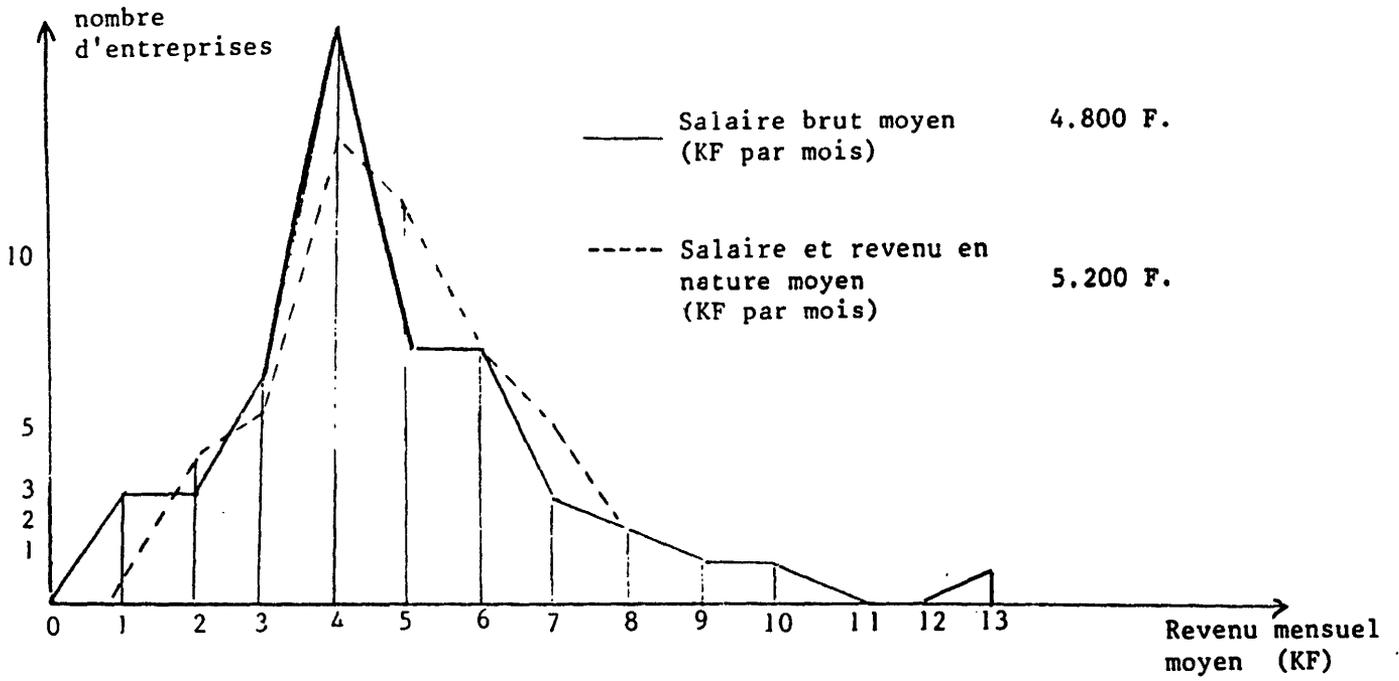
e - Capital de départ et fonds propres

L'hétérogénéité constatée par le chiffre d'affaires et le revenu apparaît encore plus grande en ce qui concerne le capital initial et les fonds propres = d'aucun capital pour certains à 6 MF pour d'autres. 60 % des entreprises ont cependant démarré avec des fonds inférieurs à 100 KF et seulement trois d'entre elles avec plus d'un million.

CHIFFRE D'AFFAIRES



SALAIRE ET REVENU



I T A L I E

8. L'ITALIE

- 8.1. Introduction
- 8.2. La Confcooperativa en Italie
- 8.3. Les coopératives affiliées aux fédérations nationales
Données statistiques
- 8.4. Les coopératives de production
- 8.5. Présentation de l'implantation des coopératives à travers
quelques régions clés
 - 8.5.1. Emilia-Romagna
 - 8.5.2. Campania
 - 8.5.3. CRESM
 - 8.5.4. Veneto
- 8.6. Une aide précieuse pour les nouvelles coopératives de la
région de Verona, l'expérience de la MAG

8.1. INTRODUCTION

Le mouvement coopératif en Italie est identifiable à travers trois réalités:

- les coopératives qui sont inscrites auprès du Ministère du Travail, parmi lesquels on retrouve aussi les coopératives qui sont affiliées aux trois grandes centrales nationales;
- les coopératives qui n'y sont pas inscrites et ne sont pas affiliés à aucune organisation;
- les coopératives qui se sont regroupées dans des associations qui ne sont pas reconnues par le Ministère, bien qu'elles opèrent souvent à échelle nationale (p.e. Cenasca-Cisl, Acli-Terra, Federazione Nazionale delle Cooperative Agricole etc.).

En 1976, le nombre des coopératives inscrites auprès du Ministère du Travail s'élevait à 64.352, si on y ajoute les 19.209 coopératives non-inscrites cela fait un total de 83.561 coopératives.

En 1979, ces chiffres étaient 78.974 plus 40.521 coopératives non-inscrites, soit un total de 119.495 coopératives.

Ces chiffres ont été publiés dans la revue "Autogestione", bulletin des coopératives autogérées de la région de Verona, en Octobre-Novembre 1982.

Menant notre enquête nous avons été confrontés à une forte variation dans les chiffres et les données statistiques. Il faut bien distinguer les coopératives affiliées à une des trois grandes centrales italiennes et celles qui ne le sont pas. En outre il s'agit d'identifier la centrale à laquelle on fait référence lorsqu'on cite des chiffres statistiques.

Les trois grandes centrales coopératives en Italie sont:

- la Lega nazionale delle cooperative (Lega);
- le Confederazione cooperative italiane (CCI);
- l'Associazione generale delle cooperative italiane (AGCI)

En dehors de ces centrales existent bien d'autres coopératives.

Avec ses 20.000 coopératives affiliées en 1980, la centrale d'inspiration catholique CCI (Confederazione cooperative italiane) est la plus grande des organisations de coopératives en Italie. En 1980, 13.000 coopératives s'étaient inscrites à la Lega et 3.600 à l'Associazione Generale delle Cooperative Italiane.

8.2. LA CONFCOOPERATIVE EN ITALIE

La moitié des coopératives de la CCI est concentrée au Nord de l'Italie, 17% au Centre, 15,5% au Sud et 17,5% sur les Iles.

Au Nord, la coopération s'est le plus développé non seulement au point de vue quantitatif, mais aussi en ce qui concerne la production et l'aspect économique.

Nombre de coopératives affiliées à la CCI en Italie (1980)

Secteur	Nombre	%
Consommation	2 219	11,0
Production et Travail	1 936	9,6
Agriculture	7 202	35,7
Construction	7 327	36,4
Transport	428	2,4
Pêche	458	2,3
Autres	532	2,6
Total	20 102	100,0

Le secteur agricole avec ses 7.202 coopératives peut-être subdivisé comme suit:

3.952 ou 54,8% de ces coopératives sont concentrées dans le Nord, 951 ou 13,2% dans le Centre, 772 ou 10,7% dans le Sud et 1.527 ou 21,2% sur les Iles.

Parmi les coopératives agricoles du Nord, 1.729 s'occupent de la production laitière.

Le secteur est le plus développé de tous les secteurs, ce qui est partiellement dû au phénomène des caisses rurales. Les 586 caisses existant en 1980 disposaient de 8 mille milliards de Lire italiennes de réserves. Ceci représentait 4% de toute l'économie bancaire en Italie.

8.3. LES COOPERATIVES AFFILIEES AUX FEDERATIONS NATIONALES -

DONNEES STATISTIQUES

Tab. 8.2. Le nombre des coopératives - membres de la Lega nazionale delle cooperative (1.1.1983)

Secteur	Au Nord	Au Centre	Au Sud	Aux Îles	Total
Consommation	1 633	456	100	66	2 255
Production	1 257	777	469	437	2 940
Agriculture	1 036	446	432	551	2 465
Batiment	1 695	1 265	1 089	905	4 954
Transport	97	56	16	32	201
Pêche	37	31	23	26	117
Autres	655	194	123	91	1 163
Total	6 410	3 325	2 252	2 108	14 095

Tab. 8.3. Le nombre des coopératives - membres de la Confederazione cooperative italiane (1.1.1983)

Secteur	Au Nord	Au Centre	Au Sud	Aux Îles	Total
Consommation	1 321	181	94	125	1 721
Production	678	374	501	680	2 242
Agriculture	3 258	768	638	1 356	6 020
Batiment	3 284	1 767	1 403	1 370	7 824
Transport	53	16	32	122	223
Pêche	83	53	148	130	414
Autres	1 004	308	191	204	1 707
Total	9 690	3 467	3 007	3 987	20 151

Tab. 8.4. Le nombre des coopératives - membres de la Associazione generale delle cooperative italiane (1.1.1981)

Secteur	Au Nord	Au Centre	Au Sud	Aux Îles	Total
Consommation	112	34	14	16	176
Production	111	100	429	98	738
Agriculture	154	82	122	228	586
Batiment	651	617	563	242	2 073
Transport	7	15	50	22	94
Pêche	6	3	32	17	58
Autres	120	49	31	29	229
Total	1 161	900	1 241	625	3 954

Tab. 8.5. Des données concernant seulement les différents secteurs de la Lega nazionale delle cooperative

Secteur	Nombre des coopératives	Membres	Chiffre d'affaires (mld. Lit)	Nombre des employés
Production	1 360	60 000	2 197	75 800
Services	1 200	28 000	900	28 000
Batiment	4 600	400 000	2 900	-
Agriculture	2 950	450 000	2 100	45 000
Consommation	650	900 000	1 280	10 500
Culture	528	130 000	100	2 000
Détaillants	257	20 000	678	2 000
Pêche	180	20 000	50	1 000
Tourisme	163	6 450	100	2 000
Autres	1 500	800 000	-	-
Total	13 388	2 814 450	10 305	166 300

Source: Leonardo Zanier - Stratégies et alternatives pour les syndicaux et le mouvement coopératif (ÖSB congrès 24-26 juin 1983)

8.4. LES COOPERATIVES DE PRODUCTION

8.4.1. Généralités

En Italie, les coopératives de production sont les plus représentées de toute la Communauté européenne. Avec plus de 11.200 coopératives et plus de 428.000 travailleurs (en 1980), l'Italie représente 80% des coopératives et 82% des emplois coopératifs de la CEE.

Tab. 8.6. Nombre de coopératives de production en Italie
(31.12.1981)

Coopératives industrielles	1.987
Coopératives du bâtiment	4.605
Coopératives de services	4.611
Total des coopératives de production	11.203
Nombre de travailleurs	427.900
dont associés	390.000

Source: CECOP

Les coopératives ne sont pas une nouveauté en soi, et surtout pas en Italie, puisque ce type d'entreprise existe depuis 150 ans. Mais depuis le "crise économique" des années septante, le modèle coopératif a connu un vif regain d'intérêt.

La différence principale entre une entreprise traditionnelle et une coopérative c'est que la dernière est une société de personnes et non pas une société de capitaux. Le partenaire coopérateur est en même temps entrepreneur et détenteur des connaissances nécessaires pour le fonctionnement de la coopérative. D'autres caractéristiques sont les modalités de participation, la structure de décision et le management. Ce dernier doit avoir une flexibilité

majeure car les employés auxquels il transmet les ordres sont en même temps partenaires et propriétaires.

Les partenaires délèguent au conseil d'administration le pouvoir d'accomplir les choix contrôlés pour lesquels ils s'imposent de respecter les décisions et leurs applications à travers le management. Puisque le poste d'administrateur n'apporte aucun profit personnel, vu que l'administrateur reste toujours un employé, il n'y devrait pas avoir de problèmes entre "partenaire-employé" et "partenaire-administrateur-employé".

Une participation intégrale de tous les membres à toutes les décisions de l'entreprise serait une utopie. Mais il va de soi que les travailleurs doivent être informés de façon profonde et constante, afin de mieux comprendre la vie de l'entreprise dans son ensemble et de pouvoir séparer les intérêts privés des intérêts communautaires.

Les entreprises coopératives ont des particularités idéales et structurelles qui les rendent capables d'utiliser plus rationnellement leurs ressources par rapport aux sociétés privées ou à capital public. Il est cependant nécessaire de trouver des financements pour élargir les activités des coopératives. L'autofinancement des coopératives devrait être favorisé en corrigeant les normes restrictives en ce qui concerne les cotisations du capital social de chaque partenaire. En Italie, le plafond de l'apport social est fixé à 4 millions de lires (en 1982), mais la création d'un poste de travail nécessite quelques dizaines de millions de lires, ce qui montre bien la dépendance des sources financières externes.

Juridiquement, la coopérative est une société à responsabilité limitée. Le profit n'y est pas le premier objectif. Une loi générale (datant de 1947) et aussi des lois particulières existent pour chaque type de coopérative. Le Ministère du Travail organise une inspection tous les deux ans à travers des organisations représentatives.

Au moins 20% des profits sont versés dans les réserves légales. Les dividendes ne peuvent pas être supérieurs à 5% de la valeur de l'action. Le surplus peut être distribué aux travailleurs, mais seulement jusqu'au niveau de 20% de leur salaire. Une partie du surplus peut être donnée à d'autres organismes à condition qu'il soit permis par les règles ou par l'Assemblée Générale.

En général, les coopératives ne bénéficient pas d'aide ni de subventions de l'Etat. Cependant, les coopératives établies par des jeunes pour des projets communautaires sont encouragées et parfois une aide financière est accordée par les autorités locales.

8.4.2. Données statistiques

8.4.2.1. Par secteur

8.4.2.2. Par régions

8.4.2.1 Par secteur

Source : Federlavoro, Lega

Année	1972	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Nombre total de coopératives	4 139	5 377	5 893	6 696	7 854	9 055	10 140	11 203
Nombre total d'emplois dont sociétaires dont auxiliaires			229 827 212 456 17 370					427-924 390 216 37 707
Chiffre d'affaires total en MILLIARDS L.I. -							7 659	9.309
Investissements totaux (immobilisations nettes Millions FF)								
Bénéfices exploitation avant impôts Millions FF								
<u>Répartition par secteur d'activité (en nombre de coop. et nb d'emplois</u> - constructions - TP - industrielles dont : . imprimerie-édition . mécanique-métaux . électricité-électronique . verre, céramique, . matériaux de construction . industries chimiques, pharmaceutiques, para- chimiques . agro-alimentaire . textile, habillement, cuir . autres . bois - <u>Services</u> <u>dont</u> : . matériels . intellectuels			3 042 1 040				4 620 1 825	4 605 1 987
								113 435 56 86 379 5 58 574 156 125
			1 811				3 695	4 611
								1 822 2 789

Année	1972	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Nombre de coopératives créées par an	549	861	1 076	1 396	1 826	2 047	2 041	2 102
Nombre total d'emplois créés ou maintenus par an			41 969					80 276
Nombre de coopératives disparues dans l'année	268	344	560	593	668	846	956	1 039
Nombre d'emplois coopératifs perdus dans l'année			21 840					39 679
<u>Nombre de créations de coopératives par origine</u> . reversion entreprises en difficulté . reversion entreprises saines . création ex nihilo								
<u>Nombre d'emplois créés ou maintenus par origine</u> . reversion entreprises en difficulté . reversion entreprises saines . création ex nihilo								
<u>Nombre de créations de coopératives (et d'emplois)) par secteur d'activité</u> . constructions . industrielles dont : - imprimerie-édition - mécanique-métaux - électricité-électronique - verre, céramique, bois - matériaux de construction - industries chimiques pharmaceutiques, parachimiques - agro-alimentaire - textile, habillement, - autres . Services dont : - matériels - intellectuels								

Source: Rôle des coopératives de production dans le maintien et la création d'emplois.
Etude n° 82/8 CECOP; p. 182-183.

8.4.2.2. Par régions

ANCPL della Lega Nazionale Cooperative e Mutue
éléments de statistique des SCOP (ANCPL) en Italie
 (produzione e lavoro)

1) Répartition des SCOP par régions (31/12/81)

REGIONS	Nbre de Coopératives de production	Nbre de salariés et associés	Chiffre d'affaires (milliards de Lit)
Abrùzzo	26	830	13,2
Basilicata	30	1.046	9,5
Calabria	52	1.238	21,5
Campania	82	3.963	26,0
Emilia-Romagna	267	37.638	1.877,1
Friuli-Venezzia-G.	31	700	27,7
Lazio	62	1.700	110,4
Liguria	72	2.463	38,5
Lombardia	95	2.140	90,2
Marche	49	2.569	31,7
Molise	21	318	3,1
Puglia	42	1.200	41,5
Piemonte	71	1.150	56,5
Toscana	204	6.954	284,9
Sardegna	102	2.580	80,1
Sicilia	146	3.800	50,0
Trentino-A.Adige	8	94	1,5
Umbria	51	1.173	25,0
Veneto	177	2.447	96,2
TOTAL	1.588	74.003	2.763,0

2) Evolution 1976-1981

Année	Nbre de SCOP	Nbre de salariés et associés	Chiffre d'affaires (milliards de Lires)
1976	814	56.325	965
1981	1.588	74.003	2.763

3) Distribution par secteurs d'activité (services compris)

Secteur d'activité	Nbre de SCOP		Nbre de Sociétaires		Nbre de Travailleurs		Chif. d'Aff. (mlrd Lir.)	
	1976	1980	1976	1980	1976	1980	1976	1980
Construction	919	957	54.000	56.000	55.100	57.300	540	1.530
Industrie	269	403	14.000	18.000	18.000	16.000	250	667
Services	941	1.164	35.00	48.000	36.000	49.000	300	970
TOTAL	2.129	2.524	104.324	122.000	107.100	124.800	1.090	3.167

Source: La coopération ouvrière de production en Europe.
 Secrétariat Général CECOP - R. Schlüter (1984)

8.5. PRESENTATION DE L'IMPLANTATION DES COOPERATIVES A TRAVERS QUELQUES REGIONS-CLES

8.5.1. Emilia Romagna

La région Emilia Romagna est un des bastions du mouvement coopératif en Italie. C'est surtout la Lega delle Cooperative e Mutue qui y fortement présente. La Lega a créé une structure sophistiquée de support pour aider et développer les coopératives.

Les services offerts par la Lega sont représentés par Federcoop. Ils s'adressent surtout aux petites entreprises et vont de l'aide à la comptabilité jusqu'à la planification. La contribution de la coopérative s'établit en fonction de son chiffre d'affaires.

Federcoop entretient des relations avec des institutions provinciales et régionales et peut jouer le rôle d'intermédiaire entre les coopératives et les banques. Les programmes de formation et les services juridiques fournis par Federcoop sont fort appréciés par les coopératives.

Federcoop possède des listes de personnes qui désirent travailler dans des coopératives. Il ne s'agit pas de travailleurs de base, mais de personnes ayant un certain degré de connaissance ou des qualifications professionnelles précises. En utilisant ces listes, les coopératives gagnent beaucoup de temps. Federcoop offre aussi des services dans le domaine de la fiscalité: comment remplir avantageusement la déclaration d'impôt?

La région d'Emilia Romagna connaît le plus fort mouvement coopératif de toute la Communauté Européenne. Les coopératives n'y sont pas du tout "alternatives" ou "marginales". Elles entretiennent de bonnes relations avec le gouvernement local.

Alors que l'économie nationale s'aggravait, l'économie d'Emilia Romagna résistait jusqu'au début des années '80. Le secteur coopératif était particulièrement stable. Mais fin 1982, début 1983, on y ressentait pour la première fois un affaiblissement de la production qui provoquait quelques pertes d'emplois. Les coopératives de services n'ont cependant pas été touchées par cette crise. Elles ont pu se maintenir et même augmenter leur nombre de postes de travail.

Tab. 8.12. Coopératives et bases sociales de la Lega
en Emilia-Romagna (1982)

Secteur	Coopératives Lega	Coopératives Censite	Nombre de travailleurs	Chiffre d' affaires (mld Lit)
Agriculture	664	413	9.350	1.869
Production	216	182	32.370	1.866
Services	242	184	12.170	576
Consommation	42	21	4.450	459
Détaillants	54	40	860	272
Culture	91	51	300	9
Tourisme	37	17	190	27
Autres	465	112	1.870	247
Total Lega	1.811	1.020	61.560	5.325

Source: Lega Nazionale Cooperative e Mutue
Comitato Regionale Emilia Romagna

Tab. 8.13. Coopératives affiliées à la Confcooperative
Chiffres au 31.12.1983 (Région Emilia-Romagna)

Secteur	Nombre des coopératives	Membres	Employés	Chiffre d'affaires (mld de Lit)
Production agricole	221	8 143	1 061	106
Services agricoles	240	26 395	767	410
Pêche	5	774	18	17
Forêt	45	1 203	312	8
Viande	29	7 048	898	379
Lait	630	34 335	2 379	1 219
Vin	54	19 403	594	191
Fruits	59	13 037	3 650	513
Total secteurs agricoles	1 283	110 338	9 679	2 843
Production et travail	185	4 022	3 675	319
Habitation	373	24 839	43	311
Transport	50	2 043	2 157	56
Consommation	72	33 348	273	72
Détaillants	18	1 796	203	126
Mutualités	15	3 415	13	--
Culture	116	6 626	92	6
Tourisme	66	3 981	108	8
	2 178	190 408	16 243	3 741
Crédit	45	19 105	1 015	2 009
TOTAL	2 223	209 513	17 258	5 750

Source: Unione Regionale Emiliano-Romagnola della Confcooperative
Centro Stampa Unicoper

Tab. 8.14. Coopératives affiliées à la AGCI -Associazione
Generale Cooperative Italiane
Situation au 31.12.1983

Province Secteur	Bologna	Ferrara	Forli	Modena	Parma	Piacenza	Ravenna	Reggio Emilia	Total
Agriculture	14	20	28	5	30	9	66	2	174
Habitation	49	19	47	22	13	3	9	11	173
Production et travail	3	9	21	5	4	1	6	2	52
Transport	11	1	5						17
Consommation	1	1	3						5
Crédit	1		1				1		3
Culture	2		88	2	3		61		156
Autres			10	9			2		21
Total	81	50	203	44	50	13	145	15	601

Nombre total des membres: 86.650

Chiffre d'affaires: 296 milliards de Lire italiennes

Source: AGCI Associazione Generale Cooperative italiane
Federazione Regionale Emilia-Romagna

8.5.2. Campania

La région de Campania dans le Sud de l'Italie compte quelques 12.000 coopératives (en 1982). Le secteur le plus important est bien entendu l'agriculture. Le vieux mouvement coopératif des années cinquantes s'occupait presque exclusivement de l'agriculture. Il y a peu ce mouvement s'est diversifié dans l'agro-industrie, les services, le transport et la production coopérative.

Les coopératives de production et aussi les associations coopératives du Sud sont plus pauvres et beaucoup moins équipées que celles du Nord. Le mouvement n'est pas très cohérent, les différents bureaux se situent souvent loin l'un de l'autre et la communication est très mauvaise, sauf dans les lieux plus développés comme Napoli et Salerno.

Plus de la moitié des coopératives en Campania ne s'affilient pas aux grandes associations. Quelques-unes considèrent ces associations comme étant trop "officielles" et préfèrent rester indépendantes. D'autres trouvent les cotisations trop élevées, surtout lorsqu'elles considèrent que les services offerts sont inadéquats.

Il existe plusieurs autres formes d'aide publique pour les différents secteurs. Pour l'agriculture par exemple, existent des comités de développement. Ces comités ne satisfont toutefois pas les attentes et les besoins des coopératives. Il y a heureusement quelques exceptions, comme dans le secteur commercial où la loi prévoit une assistance technique pour des petites entreprises.

Le problème du financement et des facilités de crédits y est très considérable. Les banques ne veulent pas prêter de l'argent sans avoir des garanties et ceci est vrai également pour la banque nationale du travail (La Banca Nazionale del Lavoro). La BNL favorise les coopératives ayant une assise solide et qui peuvent offrir de meilleures garanties d'avenir. Il s'agit pour la plupart des coopératives du Nord. Seulement 20% des coopératives "aidées" par la Banca Nazionale del Lavoro se situent dans le Mezzogiorno (le Sud).

Les deux grandes associations coopératives en Campania sont la Confédération et la Lega. La première - qui est la plus grande - dispose de 5 bureaux - un dans chaque province (Napoli, Salerno, Caserta, Benevento et Avellino).

La Confédération est divisée en quatre départements.

Le premier s'occupe de l'administration et des contributions des coopératives.

Le département de planification sociale est le plus important à Napoli, vu le grand nombre de chômeurs dans cette ville.

Le département de planification économique est responsable des secteurs agricoles, de la production, la construction, les transports, le tourisme et la culture. Il procure des conseils techniques aux entreprises de ces différents secteurs.

Le quatrième département fournit des services, tels que avis juridique, aide à la comptabilité, les finances etc.

A Napoli, les services mentionnés ci-dessus sont bien assurés. Ce n'est pourtant pas le cas pour le reste de la région.

La Confédération espère créer quelques 45 centres ayant des bureaux locaux sans lesquels il est impossible d'obtenir des contacts directs avec les coopératives. Le manque d'argent, même pour la Confédération, est un obstacle à la réalisation de ce projet.

La Lega ne dispose que de deux bureaux en Campania (à Napoli et à Salerno). Les deux départements les plus importants sont le centre de services et le département pour la création de coopératives.

8.5.3. CRESM

CRESM (Centro di Ricerche Economiche e Sociali per il Mezzogiorno), une organisation indépendante qui étudie les problèmes du Mezzogiorno, a ouvert un bureau à Lioni (Avellino) après le tremblement de terre de novembre 1980. Ce centre a contribué à la création de 84 coopératives dans la zone du Cratere, qui comprend partiellement la région de Campania et partiellement la région de Basilicata, une des plus pauvres zones du Sud.

CRESM est une association sans but lucratif, ayant des bureaux à Palermo, Napoli et Lioni. L'assemblée générale décide de la politique générale de l'organisation. Chaque centre a ses propres projets et en est le seul responsable.

A Lioni, le nombre d'employés varie de 2 à 4. Des volontaires y participent également. Les montants collectés après le tremblement de terre sont épuisés depuis 1984.

Les principaux problèmes rencontrés sont le financement, la machinerie et l'équipement. CRESM a réussi à recueillir 6 milliards de lire sous forme d'emprunts sans intérêts, de machines et d'équipement. C'est ainsi que beaucoup de coopératives ont pu démarrer. Il est vite devenu nécessaire d'obtenir des contrats plus importants et d'étendre le marché. On a pu impliquer des personnes qualifiées venant d'Allemagne, de Suisse ou de Belgique et des émigrés qui étaient revenus apporter leur aide après le tremblement de terre.

Trouver un marché pour vendre les produits ou les services n'est pas très aisé étant donné que la population locale ne dispose pas de ressources financières très élevées.

Pour pouvoir offrir les conseils et les avis nécessaires à la survie des coopératives créées et ce à un prix raisonnable, CRESM a décidé, après discussion avec les coopératives concernées, de créer COMER (Consorzio Cooperative Meridionali).

Le but principal de Comer est d'aider les coopératives à s'adapter au vrai marché.

Grâce aux fonds nationaux et internationaux, et grâce à la détermination de quelques personnes décidées à créer des postes de travail dans leur propre région, CRESM a réussi à créer plus de mille postes de travail avec la possibilité d'en arriver à 4 ou 5.000, dont un tiers en Basilicata et deux tiers en Campania.

Promotion, formation et investissement sont les trois aspects principaux de ce projet;

Promotion grâce à l'établissement de quatre consorzi:

- un pour favoriser la construction et les travaux connexes (la menuiserie, la plomberie, l'électricité etc.)
- un pour favoriser les travaux manuels et les petites entreprises (planification, réparation, expositions)
- un consortium pour l'agriculture (récolter collectivement, traitement des différents fruits, l'emballage, le marketing)
- un consortium pour l'agro-tourisme et les activités culturelles.

Formation d'une centaine d'entrepreneurs, une centaine de managers techniques, une centaine de comptables et secrétaires et quelques 600 ouvriers dans les différents secteurs.

Les 159 coopératives de la zone de Cratere					
typologie des coopératives	nombre de coopératives			membres	
	créée avant la secousse	créée après la secousse	total	nombre	%
agriculture	38	23	61	3.120	64
construction	22	35	57	1.029	22
production	9	11	20	253	5
services et activités culturelles	6	15	21	429	9
total	75	84	159	4.830	100%

Il faut remarquer qu'un certain nombre des coopératives furent créées avant le tremblement de terre de novembre 1980. Mais il fait signaler que la plupart d'entre elles étaient inactives. Et ce n'est qu'après la secousse qu'elles ont recommencé à vivre, grâce à l'aide extérieure et grâce aux services offerts par CRESM et Comer.

La plupart des coopératives se situent dans le secteur agricole (38%) et dans la construction (36%).

Les coopératives de production ne représentent que 13% de toutes les coopératives et seulement 5% des membres. Le secteur culturel et les services représentent également 13% de toutes les coopératives.

Ces coopératives constituent une démarche significative pour le développement de la zone.

8.5.4. Veneto

La région du Veneto, au Nord de l'Italie, compte quelques 5000 coopératives. 61% d'entre elles ne sont pas membres des trois grandes centrales (Lega, Confederazione et Associazione), qui représentent toutes ensemble quelques 2000 coopératives.

Les données suivantes parviennent d'une étude faite par la CISL-Régionale et la Fondazione Corazzin.

Les années '70 ont connu un accroissement considérable du phénomène coopératif. Les centrales ont élaboré une "politique active" envers l'économie et envers la société, en déterminant le fonctionnement, la structure et le rôle des coopératives. Les grandes centrales ont voulu réunir les intérêts des différentes coopératives pour ainsi apporter un plus grand poids au système socio-économique.

En donnant son opinion sur la situation du mouvement coopératif au début des années '80, Giuseppe De Rita a dit que "l'accroissement quantitatif et qualitatif pendant la décennie passée, a modifié tout à fait la situation précédente", accentuant l'aspect d'entreprise des coopératives singulières et le caractère de groupe d'entreprises.

Tab 8.16. Le nombre des coopératives - membres des centrales du Veneto (1979)

Secteur	Confederazione	Lega	Associazione	Total
Consommation	139	125	4	268
Production et Travail	121	198	6	325
Agriculture	493	53	1	547
Construction	410	146	72	628
Transport	15	9	1	25
Pêche	36	5	3	44
Autres	71	19	3	93
Total	1.285	555	90	1.930

Plus significatives sont les données fournies par l'office régional du travail du Veneto. Outre les 1930 coopératives affiliées aux grandes centrales, il existe environ 3046 autres coopératives dans le Veneto, soit un total de 4976 pour toute la région (en 1979).

Le taux d'accroissement du nombre des coopératives fut de 5% ces dernières années. Sur cette base, il est possible d'estimer l'ampleur du mouvement coopératif dans le Veneto à 5500 entités (en 1982) et à 6000 (en 1984), dont 2150 (en 1982) et 2300 (en 1984) sont affiliées aux grandes centrales.

Tab.8.17. Nombre des coopératives existant dans le Veneto (en 1979) et nombre des coopératives non-affiliées aux grandes centrales.

Secteur	Nombre de coopératives	%	Non-affiliées aux centrales	%
Consommation	514	10.3	246	47.85
Production et Travail	728	14.6	403	55.35
Agriculture	1.187	23.9	641	54.00
Construction	2.132	42.9	1.503	70.49
Transport	70	1.4	46	65.71
Pêche	64	1.3	22	34.37
Autres	281	5.6	185	65.83
Total	4.976	100.0	3.046	61.21

C'est surtout à partir de 1975 que sont nées les nouvelles coopératives, apportant de nouveaux éléments, comme la qualité, l'autogestion et s'intéressant aussi à de nouveaux secteurs comme les services, le tourisme, la culture etc. Ce développement n'a pas été imposé ou favorisé par l'Etat ou l'Eglise. Les seuls secteurs bénéficiant de législations spécifiques sont la construction, l'agriculture et les coopératives pour jeunes.

Les coopératives se sont surtout développées dans les environs de Venezia et le long de l'axe de développement de Verona-Padova-Venezia.

8.5.4.✕. Les coopératives du Veneto en fonction de leur affiliation aux fédérations

Selon les données du Congrès de Lega en 1980, la Lega compterait 521 coopératives dans le Veneto.

Nombre de coopératives affiliées à la Lega (Veneto 1980)		% des coopératives de la Lega dans le Veneto - Répartition sectorielle	
Belluno	44	Construction	26.8 %
Padova	89	Production et Travail	19.3 %
Rovigo	49	Consommation	14.2 %
Treviso	62	Agriculture	13.2 %
Venezia	181	Culture	6.1 %
Verona	59	Détaillants	2.4 %
Vicenza	37	Pêche	1.9 %
		Tourisme	0.9 %
Total	521	Autres	1.5 %

L'Unione regionale veneto de la Confederazione Cooperative Italiane compterait en 1980 1.495 coopératives affiliées.

Nombre de coopératives affiliées à la Confederazione - Région du Veneto (1980)		% des coopératives de la Confederazione - Répartition sectorielle	
Belluno	124	Construction	36.1 %
Padova	236	Production et Travail	6.2 %
Rovigo	112	Consommation	9.2 %
Treviso	212	Agriculture	36.9 %
Venezia	293	Culture	0.8 %
Verona	261	Transport	2.4 %
Vicenza	257	Pêche	2.3 %
		Tourisme	0.3 %
Total	1.495	Caisses rurales	4.0 %
		Mutualités	0.8 %

Données sur les coopératives de la Confederazione Cooperative Italiane dans la région de Veneto (1980)								
Province Secteur	Belluno	Padova	Rovigo	Treviso	Venezia	Verona	Vicenza	Total
Agriculture	61	52	29	125	65	90	130	552
Production et Travail	1	21	4	6	20	34	7	93
Construction	16	119	44	64	131	103	63	540
Consommation	42	15	3	7	16	16	40	139
Détaillants	--	--	1	0	2	--	--	3
Services	--	--	2	--	--	2	--	4
Transport	1	10	1	--	16	5	4	37
Pêche	--	1	10	--	20	4	--	35
Caisses rurales	1	13	15	9	6	7	9	60
Mutualités	1	2	0	1	5	--	3	12
Culture	-	3	3	-	6	-	1	13
Tourisme	1	-	-	-	4	-	-	5
Autres	-	-	-	-	2	-	-	2
Total	124	236	112	212	293	261	257	1.495

On peut subdiviser le secteur agricole en production laitière, la viticulture, la fruiterie, le bétail, l'aviculture et autres encore comme les 137 coopératives agricoles qui s'occupent de la viande, l'huile, le tabac, les fleurs, le boisage ou le fourrage.

Subdivision du secteur agricole de la Confederazione Cooperative Italiane nel Veneto (1980)								
Province Secteur	Belluno	Padova	Rovigo	Treviso	Venezia	Verona	Vicenza	Total
Production laitière	52	16	8	45	23	20	104	268
Viticulture	--	7	2	20	5	16	4	54
Fruiterie	--	5	9	6	3	13	2	38
Bétail	1	10	5	7	8	11	5	47
Aviculture	--	2	--	3	--	3	--	8
Autres	8	12	5	44	26	27	15	137
Total	61	52	29	125	65	90	130	552

8.6. UNE AIDE PRECIEUSE POUR LES NOUVELLES COOPERATIVES

DE LA REGION DE VERONA: LA M.A.G.

En 1978 existaient dans le véronais 5 coopératives situées dans divers secteurs de production. Le plus gros problème pour ces coopératives était d'obtenir des fonds de financement: les banques et les centrales des coopératives ne voulant accorder aucun type d'aide économique à des entités qui étaient encore très petites et dont l'avenir était encore incertain.

Spontanément ces coopératives se sont alors accordé l'une l'autre des prêts ou toute autre forme d'aide de type économique afin de surmonter les moments difficiles.

C'est ainsi qu'est née parmi les membres de ces coopératives, l'idée d'une "caisse de dépôts et de prêts" pour l'autogestion qui permettrait de récolter l'épargne privée et de financer ainsi les coopératives. Une loi de 1886 fut utilisée et une société de secours mutuel fut constituée; elle commença à fonctionner en 1979 sous le nom M.A.G. : Societa Mutua per l'Autogestione.

Les déposants appartiennent surtout au milieu syndical et à différents groupes proches des expériences d'autogestion (mouvements de jeunes...).

La récolte de l'épargne et la propagande en faveur de l'initiative se font principalement par l'intermédiaire des associés des coopératives et de la MAG elle-même et de ses travailleurs, grâce à des actions de sensibilisation directe des personnes ou des groupes intéressés.

Il a été vérifié que d'autres formes de publicité (comme la diffusion de dépliants, les annonces diffusées par radio etc...) ne sont pas efficaces pour faire connaître cette nouvelle initiative; en fait on touche là à un problème, celui des ressources financières, qui de tous temps a toujours été considéré comme le résultat d'une initiative privée.

Quelques données statistiques (soldes au 31.12)			
	1979	1980	1981
associés de la MAG	76	149	275
dont coopératives	12	23	31
montant des dépôts Lit	64 000 000	173 613 805	270 083 585
capital social	50 260 000	78 935 000	82 190 000
prêts aux coopératives	33 707 400	125 798 664	127 515 594

nombre de coopératives adhérant à la MAG en 1982: 38
représentant au total un nombre d'associés en 1982 de ± 600
et un chiffre d'affaire global d'environ 8 milliards de Lit.

Les taux d'intérêts pratiqués pour les prêts et les dépôts, l'octroi des prêts et la ligne générale d'intervention sont décidés par le conseil d'administration. Celui-ci est composé de 6 personnes dont 3 représentent les coopératives et 3 les associés déposants. Le conseil est élu par l'assemblée générale des associés.

Pour garantir les dépôts, la MAG a acquis et fait restaurer la Ca'Verde, une petite exploitation agricole, qui sert de siège à la coopérative "8 marzo", de trattoria et de lieu de rencontre.

Toute personne désireuse de déposer une somme auprès de la MAG doit s'associer en souscrivant au moins une part de 5000 Lit. Les dépôts sont de 2 types: "libres" ou à terme (min. 1 an). Sur les dépôts sont calculés annuellement des intérêts (en 1982 ils étaient de 12,5% sur les livrets "libres" et de 14,5% sur les livrets à long terme. Les prêts aux coopératives sont accordés à un taux légèrement supérieur à celui octroyé aux déposants (18% en 1982).

Etant donné les fonds limités que la MAG a pu récolter face aux exigences des coopératives, la MAG ne peut pas effectuer de placements à long terme. Les interventions sont toujours faites afin de soutenir la coopérative dans sa phase de démarrage ou pour l'aider à sortir d'une situation momentanément difficile.

Les associés déposant à la MAG ne voient pas toujours dans cette structure, une alternative à la banque qui, étant donné les services qu'elle offre et les implantations qu'elle peut présenter, est certainement concurrentielle par rapport à la MAG.

Ces dernières années la MAG a mis sur pied et développé, outre son activité financière, un service d'assistance, de consultation et d'intervention dans les domaines comptable, administratif, fiscal, légal et de gestion pour les coopératives.

La méthode adoptée consiste à donner aux coopératives associées la connaissance des instruments et le support technique nécessaire pour être à même de gérer de manière autonome les problèmes administratifs. Ceci grâce à l'enseignement direct des techniques comptables et de gestion, l'organisation de cours de formation, l'envoi de circulaires d'information sur les nouvelles normes en vigueur, sur les primes accordées pour la création d'entreprises etc... C'est ainsi que naît un rapport très étroit avec la coopérative ce qui permet ensuite d'accorder un financement sans faire appel aux garanties généralement demandées par les institutions financières. Par après ce rapport continue à travers les services techniques et de consultation générale à propos des choix faits par la coopérative.

Nous devons dire également que si la MAG a la possibilité de rester en contact permanent avec les coopératives, le lien horizontal entre les coopératives n'a pas ce caractère de continuité et ne donne pas lieu à l'élaboration d'une ligne commune "d'auto-gestion".

Les coopératives sont continuellement absorbées par leurs propres problèmes internes et ressentent encore comme peu important le lien avec d'autres coopératives, même avec celles du même secteur.

Même lorsque cette exigence est ressentie, l'implication des associés des coopératives est considérée comme étant prioritaire à celle qu'on pourrait avoir vis à vis de l'extérieur.

Parmi les projets à court terme que la MAG a élaboré, une grande partie est consacrée à stimuler et à rendre plus stable et continu le débat "politique" sur l'autogestion. En effet, parmi les coopératives, la nécessité de créer une structure opérationnelle de liaison et de confrontation, surtout au niveau sectoriel, ne cesse de croître et se concrétise de plus en plus.

CONCLUSIONS

9. CONCLUSIONS

Si l'on considère uniquement le nombre d'emplois non-conventionnels créés en Europe, on peut dire que le milieu "alternatif" a créé quelques dizaines de milliers d'"emplois".

Face au taux de chômage qui sévit dans les différents pays européens, il est clair que ce nombre est peu élevé voire négligeable. Il faut cependant tenir compte du fait que, comme nous l'avons signalé dans l'introduction, le but des acteurs des projets alternatifs n'est pas la création d'emplois en tant que tel. C'est surtout pour les pouvoirs publics que les projets d'économie alternative ont acquis quelque importance parce qu'ils créent aussi des emplois. Les politiciens seront toujours prêts à soutenir ce type de création d'emplois tant que tel est le but premier du projet. Mais si on veut résoudre réellement la crise économique il faut qu'on reconsidère plus fondamentalement notre modèle d'économie, notre modèle de société, notre modèle de développement de croissance à tout prix... Et c'est cela que veulent démontrer ces projets pour une économie alternative : la possibilité de développer une société où il y aurait moins d'industries et plus d'artisanat, une alimentation plus saine, un travail autogéré, des technologies douces et appropriées, une décentralisation de toute l'infrastructure économique, sociale et politique, moins de gaspillage et de consommation, moins d'économie de marché mais plus de travail et de tâches autonomes, informelles, auto-organisées...

Actuellement cependant on peut constater une certaine aliénation de ces projets alternatifs quant à leur philosophie. En effet les pouvoirs publics tentent d'en utiliser le modèle - en vue de créer plus d'emplois mais sans nécessairement en respecter l'esprit. Ils deviennent alors la roue de secours d'un système capitaliste qu'ils rejettent lorsqu'ils se sont créés. Ceci apparaît plus clairement lorsqu'on analyse le travail des organismes de support, ces "structures" intermédiaires d'aide à la création d'emplois (non-conventionnels), p.ex. les CDA en Angleterre et les Boutiques de Gestion en France. Là où ce type de service existe il y a beaucoup plus de projets et d'emplois créés.

Ces services deviennent des "agents de développement local", ce qui signifie pour beaucoup "agents pour la création d'emplois locaux"... Il serait préférable de tenir compte de la relativité de l'impact quantitatif de ces quelques dizaines de milliers d'emplois non-conventionnels sur le marché de l'emploi en Europe, et de considérer les MOTIVATIONS des acteurs alternatifs ainsi que le CONTENU du MESSAGE IDEOLOGIQUE qu'essaient de concrétiser ces projets d'économie alternative : c'est là qu'on retrouve le POURQUOI de l'existence de ces projets et les éléments d'une critique globale de notre système productiviste, éléments qui peuvent être utiles dans ce processus de transformation globale de notre société vers une société post-industrielle, dans laquelle il est fort probable qu'un emploi défini par un revenu monétaire n'aura plus la même importance qu'aujourd'hui. C'est en analysant le contenu et les perspectives de cette dynamique des "projets alternatifs", qu'on peut entrevoir des perspectives pour l'avenir de nos sociétés (cfr. l'analyse faite par Joseph Huber à propos de l'Allemagne)...

Un deuxième type de conclusion pourrait être que là où ont été créés des services de support ou des réseaux d'entraide, le développement des projets est plus important. Que l'on veuille développer une dynamique alternative (favoriser la création de projets alternatifs en tant qu'agents de conscientisation) ou que l'on veuille créer des emplois à n'importe quel prix, il est clair que ces structures intermédiaires ont une importance vitale.

Cependant, comme on peut le constater p.ex. dans les CDA (Angleterre) et les Boutiques de Gestion (France) ces services perdent peu à peu leur contenu idéologique et sont de plus en plus utilisés comme instruments de maintien du système capitaliste. Même le mouvement Memo (Pays-Bas) a tendance à offrir ses services à tout type de tentative de création d'emplois par des chômeurs. Pour nous, c'est là que se situe le plus grand danger : la suprématie de l'aide directe (créer des emplois) sur la richesse que représentent ces expériences au niveau social, économique et culturel. Le changement de valeurs qu'elles permettent est peut-être plus important à long terme que la création des quelques em-

plois générés par les projets "alternatifs".

Les structures intermédiaires, surtout si elles dépendent des pouvoirs publics, risquent de devenir instruments de récupération d'idées alternatives, et de réduire des projets de critique globale du "système" à des projets de création d'emplois - les rendant ainsi utiles au système capitaliste en crise.

Lorsqu'on parle d'"agents de développement local" il est essentiel de savoir de quel "développement" il s'agit - veut-on un développement qui s'insère dans la société capitaliste ou le développement d'une société plus autogérée, plus décentralisée, plus écologique, plus humaine, moins aliénante ?

Un constat de cette étude est aussi que peu de projets alternatifs ont permis la création d'emplois et de revenus stables pour leurs membres ou collaborateurs/trices. Les projets alternatifs non contents de créer des emplois d'une manière non-conventionnelle, créent des emplois non-conventionnels; cela signifie que la plupart des personnes actives dans des projets alternatifs, ont une rémunération qui ne se traduit pas uniquement en termes monétaires, mais aussi sous formes d'entraide, d'échanges informels de biens et de services, et même dans beaucoup de projets grâce aux allocations de chômage ou autres allocations de la sécurité sociale. Beaucoup de projets sont subsidiés par les pouvoirs publics, ou par un réseau de sympathisants (p.ex. en Allemagne) et il est très difficile de distinguer s'il s'agit d'un choix de principe ou si cette situation est due à la non-viabilité commerciale du projet.

Pour beaucoup, travailler dans un projet alternatif implique la recherche d'un travail (ou d'une "occupation") qui a un sens, un engagement dans un collectif d'ami(e)s, un engagement idéologique, un style de vie et de survie, dans lequel des "rémunérations" informelles sont parfois plus importantes qu'un revenu monétaire... Le nombre d'emplois est-il encore dans ce cas un indicateur significatif ? La création d'emplois "alternatifs" n'est pas la solution proposée par les nouveaux mouvements sociaux pour résoudre la crise.

Les projets non-conventionnels de création d'emplois, les projets d'économie "alternative" ont une signification beaucoup plus large et leur quantification n'est pas une indication de leur importance. Pour mieux comprendre le mouvement alternatif il faudrait étudier la signification des projets alternatifs en tant qu'indicateurs de tendances globales et en tant qu'indicateurs de perspectives pour la transformation de notre modèle de développement vers une société post-industrielle dans laquelle les termes emplois et revenu monétaire ne seront plus les seuls indicateurs de bien-être.

Nous préconisons donc les analyses du type de celles réalisées par Joseph Huber en Allemagne dans son livre "Wer soll das alles ändern. Die Alternativen der Alternativ-Bewegung". (1)

Ce n'est qu'à cette condition que pourront voir le jour des politiques permettant une transformation fondamentale de notre économie et de notre société et ne se contentant pas de secourir avec plus ou moins de bonheur le système capitaliste en dérive, par la création de quelques milliers d'emplois locaux.

Il faut promouvoir la création de services et réseaux de support pour des initiatives locales d'expérimentation sociale. Si la fonction des "agences de développement local" est d'une importance primordiale, il faut, pour éviter toute équivoque, préciser de quel type de "développement local" il s'agit. Développement d'emplois locaux (peu importe lesquels et dans quelles conditions) ou aide à un développement local visant une plus grande autonomie, un plus grand équilibre écologique, une plus grande autogestion et auto-organisation, utilisant les ressources locales pour des besoins locaux et une plus grande autonomie locale vis à vis de l'économie capitaliste de marché ... (décoloniser l'économie de marché).

Il faut étudier plus avant l'économie informelle (non-monétarisée) en Europe, parce que cela semble être un des secteurs les plus importants qui permette une réelle croissance du bien-être. Nous nous référons ici à l'étude réalisée par les professeurs William M. NICHOLLS et William A. DYSON (2).

(1) J. HUBER, 'Wer soll das alles ändern. Die Alternativen der Alternativbewegung', Rotbuch Verlag, Berlin, 1980.

(2) W.M. NICHOLLS, W.A. DYSON, 'The informal economy, where people are the bottom line', Vanier Institute of the Family, Ottawa, 1983.

Il est essentiel de considérer toutes les expériences mises en oeuvre pour survivre dans un esprit écologique et humaniste. Il est aussi important d'affronter la crise du modèle de développement issu de la révolution industrielle. Ce type de développement s'est révélé être destructeur d'emplois et de ressources. Le système doit être transformé. Les projets alternatifs sont des indicateurs de cette métamorphose et du sens que peut prendre la société de demain.

B I B L I O G R A P H I E

10. BIBLIOGRAPHIE

10.1. BELGIQUE/LA WALLONIE

- B 1 "Les entreprises alternatives, mythes et réalités"
M. Garsou et D. van den Hove
Dossier n°5 de l'Institut des Sciences du Travail, p.9-41
UCL, juin 1983.
- B 2 "Société des alternatives wallonnes"
Journal de l'autogestion et de la nouvelle coopération,
Avenue Général Michel 1B, 6000 Charleroi.
- B 3 "Chantier Coopératif"
Journal des Nouvelles Coopératives, Boulevard des Archers,
Nivelles.

10.2. BELGIQUE/LA FLANDRE

- B 4 "Tegenstroom" n° 84/2: "Vlucht uit het Industriesysteem".
Revue de l'I.O.C.-M.A.B., Lazarijstraat 6, 3500 Hasselt.
- B 5 "Samenlevingsopbouw" n°85/1 - "De nieuwe koöperatieve beweging"
Mie Deleu, VIBOSO, Bruxelles.
- B 6 "Zelfbeheer en kleinschaligheid. Naar een andere ekonomie"
Erik Van den Abbeele, I.O.C.-M.A.B., Hasselt.
- B 7 "Overzicht van initiatieven en stromingen in België en
Europa"
Erik Todts, Archennes.
- B 8 "Lijst der bestaande koöperatieven in Vlaanderen"
Vorming tot Bevrijding (VtB) et Anders Werken Limburg (AWEL).
- B 9 "Koöperatie" n°32 - "De nieuwe kooperaties: hun problemen
en de rol van de arbeidersbeweging"
Roger Ramaekers, FEBECOOP, Bruxelles.

10.3. PAYS-BAS

- NL 1 "Zelfbestuur" n° 5/6 - 1984
Revue bi-mensuelle, Stichting Zelfbestuur, Utrecht.
- NL 2 "Jaarverslag 1983"
Stichting Zelfbestuur, Oudegracht 322, Utrecht.
- NL 3 "Brochure"
Methöfer Stichting, Bloemgracht 29, Amsterdam.
- NL 4 "Informatiebrochure"
Stichting Triodos, Stationslaan 4, Zeist.
- NL 5 "Werken kan ook anders"
De Socialistische Unie, "Anders - Special 1981", Utrecht.
- NL 6 "Mededelingen Opbouwwerk", sept. 1983
Revue de NIMO, Den Bosch.
- NL 7 "De Groene Klapper"
MEMO, Damrak 37, Amsterdam.
- NL 8 "Plaats en toekomst van de Memo-beweging; verslag van
het eerste landelijke onderzoek naar idealisme en haal-
baarheid van Memo", août 1982
MEMO, Damrak 37, Amsterdam.
- NL 9 "Verslag van een half jaar kollektieve ontwikkelings-
maatschappij", avril 1983
KOMenWerk, Utrecht.
- NL 10 " Aan het Werk"
Buro Kleinschalig Werk (BKW), Tilburg.

NL 11 "Nijmegen ingelicht, uitgelicht, toegelicht"
Stichting Nijmeegs adviesbureau kleinschaligheid, Nijmegen.

NL 12 "Selfmanagement in Europe - Case studies of local economy
self-management initiatives"
Beechwood College, Leeds, U.K., 1984.
Report prepared by I.O.C.-M.A.B., Hasselt, Belgium.

10.4. DANEMARK

DK 1 "Produktionskollektiver & Arbejdsfaellsskaber I"
Per Nørrung, Jens Kjeldsen, Martin Schultz
Aalborg Universitetscenter, 1984, p. 27-80
Texte retravaillé et traduit du danois vers l'anglais.

10.5. ALLEMAGNE

- D 1 "Netzwerk Rundbrief" n° 25, 1984
Revue de Netzwerk Selbsthilfe, Berlin.
- D 2 "Gewerkschaft und Kooperativenbewegung in Italien"
Leonardo Zanier, ÖSB-congres 24-26 juin 1983, Wien.
- D 3 "Messereader '84"
Verband der Selbstverwalteten Betriebe im Raum Rhein/
Main/Neckar/Lahn. Netzwerk Selbsthilfe Frankfurt am Main
- D 4 "Netzwerk's großes Stadt-und Landbuch Bremen/Nordniedersachsen"
Netzwerk Selbsthilfe Bremen/Nordniedersachsen, mai 1984.
- D 5 "Scheingruber"
Netzwerk Selbsthilfe Lübeck, 1984.
- D 6 "Inseln der Zukunft" ("Îles du Futur") - Selbstverwaltung in
der Schweiz; Toni Holenweger et Werner Mäder, Limmat Verlag,
Zürich, 1979, p.181.

- D 7 "Wer soll das alles ändern? Die Alternativen der Alternativbewegung"
Joseph Huber, Rotbuch Verlag, Berlin 1980. p. 29-67.
- D 8 "Alternatives Vorlesungsverzeichnis Freier Nachbarschaftsuniversitäten", Bernhard Suin de Boutemard,
Suin Verlag, Lindenfels/Odenwald, 1983.
- D 9 "Alternative Betriebe in Nordrhein-Westfalen"
MAGS : Ministerium für Arbeit, Gesundheit und Soziales
des Landes Nordrhein-Westfalen. Wolfgang Bewyl, Hartmut
Brombach, Matthias Engelbert, octobre 1984.
- D 10 "Seminarzeitung alternative ökonomie der A.G. Spak"
AG Spak, 16-31 juillet 1983 in Altenmelle.
- D 11 "Autogestions" - "Mouvement alternatif et cogestions
en Allemagne fédérale"
N° spécial de "Autogestions", 1980.
- D 12 "Info Rundbrief", juin 1980
Revue de Netzwerk Selbsthilfe München.

10.6. GRANDE-BRETAGNE

- UK 1 "The new cooperatives. A directory and Resource Guide"
National CDA, sept. 1984.
- UK 2 "Towards the Creation of a Co-operative Sector in the U.K.
Economy"
Martin Stott, march 1985. Paper prepared for the EEC Social
Commission.

(Depuis l'achèvement de notre étude , nous avons reçu cette
recherche toute récente renseignant des données qui confir-
ment les grandes lignes que nous avons tracées, mais certaines
corrections sont à prendre en considération.
Cette récente étude a essayé de confronter les données du
CDA (septembre 1984) à d'autres études et d'autres sources.)

10.7. FRANCE

- F 1 "Rapport Annuel"
Comité de Liaison des Boutiques de Gestions, Toulouse.
- F 2 "Local Employment Initiatives. An evaluation of Support Agencies"
Study submitted to the Commission of the European Communities, 1983, p. 272-285.
- F 3 "Les SCOP. à mi-décembre 1984"
Société coopératives ouvrières de production, Paris, 1984.
- F 4 "L'économie alternative: une réponse à la crise?"
Recherche effectuée pour le Commissariat Général au Plan, juillet 1984, ALDEA.

10.8. ITALIE

- I 1 "L'Autogestione"
Periodico delle cooperative di autogestione veronesi, oct./nov. 1982, jan./fév. 1983.
- I 2 "Rôle des coopératives de production dans le maintien et la création d'emplois"
Etude n° 82/8, CECOP, Bruxelles.
- I 3 "Local Employment Initiatives. An evaluation of Support Agencies"
Centre for Research on European Women - CREW; study n° 83/2
- I 4 "La coopération ouvrière de production en Europe"
Rainer Schlüter, CECOP, Bruxelles, 1984.
- I 5 "MAG"
Documenti vari della MAG - Società mutua per l'autogestione.

Initiatives locales pour l'emploi — Relevé des expériences de création d'emplois non conventionnelles

Programme de recherche et d'actions sur l'évolution du marché du travail

Document

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes

1986 — 261 p. — 21,0 x 29,7 cm

FR

ISBN 92-825-6085-6

N° de catalogue : CB-46-86-476-FR-C

Prix publics au Luxembourg, TVA exclue

Écu 15,87 BFR 700 FF 110

**Venta y suscripciones · Salg og abonnement · Verkauf und Abonnement · Πωλήσεις και συνδρομές
Sales and subscriptions · Vente et abonnements · Vendita e abbonamenti
Verkoop en abonnementen · Venda e assinaturas**

BELGIQUE/BELGIË

Moniteur belge/Belgisch Staatsblad
Rue de Louvain 40-42/Leuvensestraat 40-42
1000 Bruxelles/1000 Brussel
Tél. 512 00 26
CCP/Postrekening 000-2005502-27

Sous-dépôts/Agentschappen.

**Librairie européenne/
Europese Boekhandel**

Rue de la Loi 244/Wetstraat 244
1040 Bruxelles/1040 Brussel

CREDOC

Rue de la Montagne 34/Bergstraat 34
Bte 11/Bus 11
1000 Bruxelles/1000 Brussel

DANMARK

Schultz EF-publikationer

Møntergade 19
1116 København K
Tlf. (01) 14 11 95
Girokonto 200 11 95

BR DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag

Breite Straße
Postfach 10 80 06
5000 Köln 1
Tel. (02 21) 20 29-0
Fernschreiber:
ANZEIGER BONN 8 882 595
Telecopierer:
20 29 278

GREECE

G C. Eleftheroudakis SA

International Bookstore
4 Nikis Street
105 63 Athens
Tel. 322 22 55
Telex 219410 ELEF

Sub-agent for Northern Greece:

Molho's Bookstore

The Business Bookshop
10 Tsimiski Street
Thessaloniki
Tel. 275 271
Telex 412885 LIMO

ESPAÑA

Boletín Oficial del Estado

Trafalgar 27
E-28010 Madrid
Tel. (91) 446 60 00

Mundi-Prensa Libros, S.A.

Castelló 37
E-28001 Madrid
Tel. (91) 431 33 99 (Libros)
431 32 22 (Suscripciones)
435 36 37 (Dirección)
Télex 49370-MPLI-E

FRANCE

**Service de vente en France des publications
des Communautés européennes**

Journal officiel
26, rue Desaix
75732 Paris Cedex 15
Tél. (1) 45 78 61 39

IRELAND

Government Publications Sales Office

Sun Alliance House
Molesworth Street
Dublin 2
Tel. 71 03 09

or by post

Stationery Office

St Martin's House
Waterloo Road
Dublin 4
Tel. 68 90 66

ITALIA

Licosa Spa

Via Lamarmora, 45
Casella postale 552
50 121 Firenze
Tel. 57 97 51
Telex 570466 LICOSA I
CCP 343 509

Subagenti.

Libreria scientifica Lucio de Biasio - AEIOU

Via Meravigli, 16
20 123 Milano
Tel. 80 76 79

Libreria Tassi

Via A. Farnese, 28
00 192 Roma
Tel. 31 05 90

Libreria giuridica

Via 12 Ottobre, 172/R
16 121 Genova
Tel. 59 56 93

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**Office des publications officielles
des Communautés européennes**

2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
Tél. 49 92 81
Télex PUBOF LU 1324 b
CCP 19190-81
CC bancaire BIL 8-109/6003/200

Messageries Paul Kraus

11, rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
Tél. 48 21 31
Télex 2515
CCP 49242-63

NEDERLAND

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf

Christoffel Plantijnstraat
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
Tel. (070) 78 99 11

PORTUGAL

Imprensa Nacional

Av. Francisco Manuel de Melo, 5
P-1000 Lisboa
Tel. 65 39 96

Distribuidora Livros Bertrand Lda

Grupo Bertrand, SARL

Rua das Terras dos Vales, 4-A
Apart 37
P-2700 Amadora CODEX
Tel. 493 90 50 - 494 87 88
Telex 15798 BERDIS

UNITED KINGDOM

HM Stationery Office

HMSO Publications Centre
51 Nine Elms Lane
London SW8 5DR
Tel. (01) 211 56 56

Sub-agent:

Alan Armstrong & Associates Ltd

72 Park Road
London NW1 4SH
Tel. (01) 723 39 02
Telex 297635 AAALTD G

SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA

Librairie Payot

6, rue Grenus
1211 Genève
Tél. 31 89 50
CCP 12-236

UNITED STATES OF AMERICA

**European Community Information
Service**

2100 M Street, NW
Suite 707
Washington, DC 20037
Tel. (202) 862 9500

CANADA

Renouf Publishing Co., Ltd

61 Sparks Street
Ottawa
Ontario K1P 5R1
Tel. Toll Free 1 (800) 267 4164
Ottawa Region (613) 238 8985-6
Telex 053-4936

JAPAN

Kinokuniya Company Ltd

17-7 Shinjuku 3-Chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160-91
Tel. (03) 354 0131

Journal Department

PO Box 55 Chitose
Tokyo 156
Tel. (03) 439 0124

Prix publics au Luxembourg, TVA exclue
Écu 15,87 BFR 700 FF 110

 OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
L - 2985 Luxembourg

ISBN 92-825-6085-6

